DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

BASSE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2012

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BASSE-NORMANDIE

Direction régionale
des affaires culturelles

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
BASSE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN SCIENTIFIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

2012

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
2013

Direction **R**égionale des **A**ffaires **C**ulturelles
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65
http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Basse-Normandie

Service **R**égional de l'**A**rchéologie
13 bis, rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 23 84 65

Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions, au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches menées dans la région.

Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations.

Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.

Coordination et secrétariat de rédaction :
Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)

Suivi scientifique et administratif :
Agents du Service régional de l'archéologie

Bibliographie :
Marie-France HERTAULT (DRAC / Centre de documentation)
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Cartographie :
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

Réalisation et impression :
La forme et le fond
1, Route de Bayeux
14480 TIERCEVILLE
Tél. 06 87 57 60 82
www.laformeetlefond.fr

Photographie de couverture :
PORTBAIL (Manche), Genestel.
Couverture : tombe féminine à libation en cours de fouille (cliché Laurent Paez-Rezende, INRAP).
Au dos : écorché proposant une restitution pédagogique de la sépulture féminine à libation (conception 3D Laurent Vipard, INRAP).

ISSN 1240-8603 © 2013

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

Avant-propos 9

Bilan et orientations de la recherche archéologique 11

Résultats scientifiques significatifs 13

Tableau de présentation générale des opérations 17

Travaux et recherches archéologiques de terrain 18

CALVADOS 18

Carte des opérations 18
Tableau des opérations 19
Archéologie du paysage de la Plaine de Caen 23
ARGENCES - *Chemin de Vimont* 24
AUNAY-SUR-ODON - *Le Clos Maupas* 25
BASLY - *La Campagne (parcelle B 677)* 25
BASLY - *La Campagne (parcelle B 678)* 27
BAYEUX - *21 rue de la Cavée* 28
BAYEUX - *Ancien palais épiscopal et chapelle Saint-Yves* 29
BAYEUX - *Place Charles de Gaulle* 32
BAYEUX, VAUCELLES, SULLY - *Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 6* 33
BÉNOUVILLE - *Zone d'activités du Clos de la Hogue* 33
BLAINVILLE-SUR-ORNE - *Basse vallée du Dan* 34
BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - *L'Âcre Lahare* 34
BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE - *Prospection géophysique sur la villa gallo-romaine* 35
CAEN - *41 avenue de Tourville* 36
CAEN - *Le Château* 36
CAGNY - *Rue de Démouville* 38
CAIRON - *Lotissement les Ecureuils 2* 39
ESQUAY-NOTRE-DAME - *Bassin de retenue d'eau* 39
ÉTREHAM - *Déviation RD 123* 40
FALAISE - *Château, cour de la Reine, front ouest* 41
FLEURY-SUR-ORNE - *Les Hauts de l'Orne, tranche 1* 43
GARCELLES-SECQUEVILLE - *Chemin de la Bruyère et la Haie Morin* 46
GLOS et COURTONNE-LA-MEURDRAC - *ZAC des Hauts de Glos, tranche 3* 46
HÉROUVILLETTE - *Les Pérelles* 48
HUBERT-FOLIE - *Parc Éole, tranche 3* 49

ISIGNY-SUR-MER - *Le Tuilley, la Campagne* 49
JORT - *Le Moulin Fouleux* 50
JORT - *Rue Albert Guillain* 51
JORT - *Rue Paul Duhomme, le Bourg* 52
LA POMMERAYE - *Château Ganne* 53
LA POMMERAYE - *Parcelle OB 46* 54
LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR - *Les Cottages* 55
LANGRUNE-SUR-MER - *Le Petit Marais* 55
LE MESNIL-AUZOUF - *Déviation de la RD 165* 56
LIVAROT - *Travaux de liaison entre RD 4 et RD 579* 56
MAROLLES - *RD 613, aménagement giratoire* 57
MATHIEU - *Rue du Haut des Jardins* 57
MONDEVILLE - *108 rue Chapron* 59
MONTCHAUVET - *Le Parc Huet* 59
MOUEN - *Le Lieu Castel* 59
MOULT - *Lotissement le Val des Cigognes* 60
PIERREPONT - *Parcelle B 15* 62
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN - *Le Mont Castel* 64
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN / COMMES - *Le Mont Castel* 64
POTIGNY - *Le Val (diagnostic H. Dupont)* 65
POTIGNY - *Le Val (diagnostic H. Lepaumier)* 66
POTIGNY - *Le Val (fouille H. Lepaumier)* 66
RD 8 - Aménagement entre **ÉTERVILLE** *et* **ÉVRECY** 67
SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE - *La Delle du Poirier* 67
SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE - *Parcelle Z 82, tranche 1* 68
SAINT-AUBIN D'ARQUENAY - *Écoquartier des Vignettes* 69
SAINT-VIGOR-LE-GRAND - *La Pigache* 669
Sites fortifiés de hauteur protohistoriques du Calvados 70
THAON - *Église Saint-Pierre* 71
THAON - *La Vallée* 72
VAUCELLES - *Chemin du Moulin Morin* 74
VENDEUVRE - *La Morière* 74
VERSON - *Écoquartier des Mesnils* 76
VIEUX - *Le forum* 80
VIEUX - *Place Saint-Martin* 81
VIRE - *Rue de la Mercerie* 84

MANCHE 88

Carte des opérations 88
Tableau des opérations 89
Analyse des objets à base cuivre protohistoriques de l'Ouest de la France 91
BRICQUEVILLE-SUR-MER - *Le vieux Château* 92
CHERBOURG-OCTEVILLE - *ZAC de Grimesnil-Monturbert, tranche 1* 92
CONDÉ-SUR-VIRE - *La Fauquetière* 94
COUTANCES - *Les Unelles* 94
COUTANCES - *Rue de Pile* 94
DRAGEY-RONTHON - *Voie communale du Pommier Hardy* 95
ÉTIENVILLE - *La Cour* 95
GRANVILLE - *La pêcherie Cavey - Relevés archéologiques* 97
HAUTEVILLE-LA-GUICHARD - *Le Bourg* 100
HÉBÉCREVON - *La Planquette* 100
L'ÉTANG-BERTRAND - *La Goupilloterie et Lotissement Grand Camp* 100
LE ROZEL - *Le Pou* 100
LESSAY - *La Gaslonde* 103
LIEUSAINT *et* **FLOTTEMANVILLE** - *Sablière du Haut Pitois, tranche 1* 104
MONTAIGU-LA-BRISETTE - *Le Hameau Dorey* 104
NORD-COTENTIN - *Prospection diachronique* 105
PORTBAIL - *Genestel* 105
SAINT-AMAND - *La Détourbe 2* 109
SAINT-FROMOND - *Le Porribet* 109
SAINT-GEORGES-DE-LA-RIVIÈRE - *ZAC des Coteaux* 110
SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE - *Fouille d'un trésor monétaire* 111
SAINT-JORES - *Prospection-inventaire* 111
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE - *ZA de l'Abbaye 4 et 5* 112
RD 973, contournement de **SARTILLY** 112

SOTTEVAST - *Le Hameau Saillard* 114
TOLLEVAST - *Le Bourg* 116
URVILLE-NACQUEVILLE - *Les Dunes* 116
VALOGNES - *Agglomération antique d'Alauna* 117
VALOGNES - *Chemin de la Chesnée, lieu-dit l'Hôpital* 119
VALOGNES - *Rue le Gentilhomme, la Chesnée* 119
VILLEBAUDON - *Le Bourg, lotissement Belle Vue* 119

ORNE 120

Carte des opérations 120
Tableau des opérations 121
*Les occupations rurales antiques de la plaine d'***ARGENTAN** 123
DURCET - *RD 924 entre* **FLERS** *et* **ARGENTAN** 124
ÉCOUCHÉ - *Ferme Méheudin* 125
FLERS - *La Crochère* 126
FONTAINE-LES-BASSETS - *Le Peyré* 126
GOULET - *Le Mont* 127
Massif forestier Perche-Trappe 128
NONANT-LE-PIN - *Le Plessis* 129
SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE - *Le Carré Saint-Julien* 131
SARCEAUX - *Plateforme logistique* 132

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 134

Tableau des opérations 134
L'Antiquité en Basse-Normandie 135
Les haches polies en roches tenaces de Basse-Normandie 136
Les premiers Hommes en Normandie 138

Bibliographie régionale 142

Liste des programmes de recherches nationaux 150

Liste des abréviations 151

Personnel du Service régional de l'archéologie 152

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

Avant-propos

La recherche archéologique nous offre chaque année des informations étonnantes et passionnantes qui viennent enrichir notre compréhension d'un passé que l'on croit parfois dévolu aux mythes ou contes homériques. La guerre y a sa place, et ses symboles, châteaux médiévaux comme sites de hauteur gaulois appelés oppida, dominant les fleuves comme les plateaux normands. Mais le plus souvent ce sont les traces de la vie quotidienne de nos ancêtres qui émergent de la brume des temps ; premiers habitats du Néolithique il y a plus de 7 millénaires, nécropoles du premier âge du Fer au VI^e^ siècle avant J.-C. ou encore vastes maisons luxueuses de Portbail antique des II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.

L'année 2012 n'a pas failli à notre quête d'une histoire qui ne laisse pas d'étonner ceux qui empruntent ses chemins de connaissance. S'il fallait retenir un moment, un indice ou même une trace, ce serait d'abord celle d'une simple empreinte de pas. Mince et insigne témoin d'une vie disparue, elle nous a été léguée par un robuste néandertalien, homme ou adolescent, s'abritant des embruns marins derrière une dune au Rozel. La trace fut imprimée sur une coulée de boue née de la pluie et vite recouverte par le sable qui l'a fossilisée. Elle signale la présence d'une halte de chasse, d'une aire de boucherie organisée autour d'une enclume de quartz, sur laquelle les ossements d'aurochs, de cerfs ou même de rhinocéros ont été broyés il y a plus de 120 000 ans. Elle porte surtout une vie oubliée qui a parcouru nos contrées bien avant homo sapiens, trace émouvante d'un rameau humain dont la disparition demeure encore inexpliquée. Mais l'année 2012 peut être aussi portée par cette tombe en terre cuite liée à la surface de la nécropole de Portbail par un conduit à libation. C'est par celui-ci que les huiles parfumées ou le vin étaient versés à l'issue de la cérémonie funéraire, rappelant le geste d'Antigone versant une libation sur la tombe de Polynice. Ce témoignage de gestes funéraires était à ce jour inédit en Normandie et révèle des comportements qui nous rapprochent d'Athènes comme de Rome.

L'année 2012 est riche d'une archéologie qui demeure dynamique et curieuse d'un passé qui a façonné nos paysages et marqué nos histoires. Elle méritait que ses acquis soient livrés sans retard et c'est chose faite en formulant le vœu qu'ils permettent à chacun de se retrouver autour d'une même passion, celle de notre patrimoine, de notre histoire et de notre culture.

Kléber ARHOUL
Directeur régional des affaires culturelles

BASSE-NORMANDIE

Bilan et orientations de la recherche archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

La recherche archéologique en région Basse-Normandie se structure depuis près de 20 ans autour de trois principaux volets d'action : la prise en compte de la protection du patrimoine dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement comme d'infrastructure ; le soutien à la recherche programmée qui complète et enrichit celle préventive, tout en abordant des domaines peu ou prou abordés par celle-ci ou encore des méthodologies d'étude, et enfin la diffusion et la valorisation des travaux de recherche ; ce dernier volet étant une priorité forte d'action. Cette recherche bénéficie du soutien financier des collectivités territoriales, principalement des trois conseils généraux du département et elle repose enfin sur l'action des organismes de recherche et principalement du centre Michel de Boüard (CRAHAM - n°6273, UCBN/CNRS), du service archéologique du Calvados et de l'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP) dont les agents se retrouvent souvent associés à ceux du service régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Ce dernier a perdu du personnel en peu d'années, un ingénieur, une assistante-ingénieur et un conservateur du patrimoine et ne dispose que d'un seul agent administratif, alors que parallèlement la réglementation a imposé de nouvelles charges et exigences sur les champs de l'expertise, du contrôle scientifique et technique et de la maîtrise de la politique en matière d'archéologie préventive, le service assurant aussi la liquidation de la Redevance d'Archéologie Préventive. Il est à espérer que des postes puissent être pourvus, pour assurer un meilleur suivi des dossiers du département de l'Orne et pour retrouver davantage de capacités d'expertise sur les périodes protohistorique et antique. Pour l'heure, une organisation reposant sur la mutualisation des tâches a permis de pallier au mieux les problèmes structuraux.

L'année 2012 s'est achevée très heureusement avec la signature de la convention liant la Direction régionale des affaires culturelles au Conseil général de l'Orne pour la création d'un centre de conservation et d'étude qui verra le jour début 2014 à Alençon auprès des Archives départementales de l'Orne, de la Bibliothèque centrale de prêt et du Service de l'action culturelle et de la valorisation du patrimoine de la collectivité. Il devrait pouvoir enfin réunir et accueillir l'ensemble des collections archéologiques de l'Orne à ce jour dispersées entre les autres dépôts de la région, celui de l'INRAP mais aussi chez des bénévoles ayant réalisé des fouilles antérieurement.

ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

Il est évident que la recherche préventive est pour partie tributaire de l'activité économique d'une région et même un révélateur de cette dernière. Le constat avait été fait d'une baisse continuelle des dossiers d'aménagement reçus à la Direction régionale des affaires culturelles depuis 2007. En 2012, la chute semble s'être enrayée et le chiffre s'est quasi stabilisé à 521 (contre 527 en 2011). Au global, force est de constater que les dossiers d'infrastructure (routes, carrières, grands aménagements...) ont presque disparu. Par exemple, pour le Calvados, on constatera que les travaux routiers sont de très faible ampleur, se limitant le plus souvent à la création de petites déviations routières ou des travaux de raccordement. Le diagnostic d'un tronçon de la mise à 2 x 2 voies de la RD 924 Flers-Argentan (Orne - 21 ha) et celui de la déviation de Sartilly (Manche - 51 ha pour 4 km de longueur) représentent les plus importantes interventions sur projets routiers en 2012. Voilà bien peu. Pour autant, à côté des interventions majoritaires sur les projets d'aménagement que sont les créations de lotissements, il faut signaler l'émergence de Zones d'Aménagement Concerté comme des parcs d'activités, quasi absents en 2011, au nombre de 7 en 2012, avec en premier la ZAC des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne, sur plus de 50 ha et qui constitue l'une des dernières grandes ZAC en création en périphérie sud de Caen.

75 diagnostics ont été prescrits en 2012 et 59 ont été réalisés. Le taux de prescription est élevé (14,40 %), bien au-dessus de la moyenne nationale. Toutefois, à regarder de près, on constate que les surfaces concernées auront atteint seulement 345 ha, soit la même valeur que les années 2011 ou 2010, ou encore 2007. D'une part, la plupart des projets reçus se situent dans des aires archéologiques très sensibles, comme les plaines limoneuses du Calvados et de l'Orne, ou encore au cœur de bourgs anciens, bien documentés par la carte archéologique qui joue un rôle moteur pour la motivation des décisions de prescription. D'autre part, une surface de 15 ha, naguère concernée par un seul projet, fait aujourd'hui le plus souvent l'objet de trois à quatre projets distincts, se succédant parfois rapidement dans le temps. La surface moyenne des prescriptions a donc fortement chuté (4,6 ha en moyenne contre 12 ha en 2007). Parallèlement, les résultats des diagnostics ont été positifs à plus de 63 %, chiffre à nuancer puisque le mode de calcul retenu conduit à mettre sur une même ligne les importants résultats du diagnostic de Fleury-sur-Orne

(55 ha) et un diagnostic négatif couvrant à peine 1,2 ha dans la Manche. Chaque année, quatre à cinq diagnostics sont conduits sur des aires constituant de véritables « *terra incognita* », souvent des espaces à forte dominante agricole, peu marqués par les aménagements récents. La motivation n'a pas d'autre objet que de tenter de mieux saisir la densité des sites archéologiques et de préciser les priorités à venir, en termes de saisine de projets d'urbanisme, de politique de protection du patrimoine comme d'investissement de la recherche. Les résultats confirment souvent la faible sensibilité archéologique de ces aires (centre Manche par exemple, Virois, Perche...), qui toutefois peuvent livrer des sites inattendus comme à Sottevast ou Lessay en 2012. Sur les 59 diagnostics réalisés, 22 (soit 37 % - ce qui est un volume très important, par rapport aux années antérieures : 25 % en moyenne) ont donné lieu à une prescription de fouille. Cela confirme la pertinence de la motivation des prescriptions de diagnostics et aussi l'importance scientifique des gisements mis au jour. Parmi ceux-ci, il faut en premier mentionner l'ensemble funéraire pré-mégalithique de Fleury-sur-Orne (V^e^ millénaire) et le monument en bois de Saint-André- sur-Orne, d'une morphologie inédite à ce jour pour le Néolithique de l'Ouest de la France. Onze opérations de fouilles préventives ont enfin été conduites, après appel d'offre, faisant intervenir outre et principalement l'INRAP, la société Eveha sur Nonant-le-Pin (Orne), Oxford Archaeology sur le palais épiscopal de Bayeux et le Service archéologique du Calvados sur Verson et Étreham (Calvados). Les résultats, parfois inattendus comme pour le quartier antique du Genestel à Portbail (Manche), mettent en avant l'enrichissement de nos connaissances sur les périodes du Néolithique et de l'Antiquité. L'archéologie du bâti prescrite dans le cadre de projets de restauration aura, elle, renouvelé l'histoire de monuments que l'on pensait déjà bien connus, au château de Falaise, sur les remparts du Mont-Saint-Michel ou au sein de l'ancien palais épiscopal de Bayeux.

ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE

Avec 42 opérations soutenues en 2012, la recherche programmée demeure active et représente près de 36 % des interventions en Basse-Normandie. Avec l'aide des collectivités territoriales et principalement des trois conseils généraux, bénéficiant d'une prise en charge et d'une gestion des crédits assurées par les unités mixtes de recherche des universités de Caen, Rennes et Dijon, cette recherche a mobilisé près de 535 586 € dont 270 000 € part État sur le programme 175, action 09. Pour la recherche, il s'agit d'une année de consolidation, privilégiant l'analyse de laboratoire et les travaux de synthèse, la phase terrain étant temporairement ou non interrompue pour mieux définir les stratégies de fouilles comme d'études à venir. Ainsi les recherches conduites sur l'église Saint-Pierre-de-Thaon, sur le site de Château-Ganne à La Pommeraye, du Hameau-Dorey à Montaigu-la-Brisette, Le Mont à Goulet et surtout du forum à Vieux ont-elles donné lieu à des travaux d'analyse et d'inventaire permettant de faire le point des connaissances, de classer les données, et de préparer ainsi leur publication pour plusieurs d'entre elles, sinon de motiver une nouvelle période de campagne de terrain. Parallèlement, d'importants sites ont fait l'objet de sondages ou de prospections destinées à mieux en appréhender le potentiel ; cela est particulièrement le cas des villes antiques, capitales de cité ou agglomérations secondaires comme Jort et Bayeux (Calvados), Fontaine-les-Bassets (Orne) et Alauna à Valognes (Manche). Sur les trois derniers sites, la prospection géophysique non destructrice a d'abord été privilégiée pour couvrir de vastes secteurs avant la mise en œuvre de sondages plus ciblés. La recherche programmée a aussi pour mérite de couvrir un très large spectre chronologique et on insistera sur le fait qu'elle aura concerné aussi bien le Paléolithique, que la Protohistoire, l'Antiquité ou même les périodes moderne et contemporaine. Dans ce cadre plusieurs opérations se sont singularisées comme celle d'urgence menée sur le gisement du Paléolithique moyen du Rozel, lequel site est menacé de destruction par l'érosion et aura livré des empreintes exceptionnelles de pas de néandertaliens ou encore de l'éperon de Basly qui concentre une série d'enceintes depuis le Néolithique récent/final jusque La Tène ancienne mais s'ouvre aussi au Moyen Âge avec la mise en évidence d'un cimetière carolingien. Pour finir il faut noter la fouille conduite sur le trésor de Saint-Germain-de-Varreville, une première pour notre région, laquelle permet de comprendre la dynamique de constitution d'un tel dépôt, coffre monétaire caché et isolé dans un champ ; à distance de l'habitat antique et objet de prélèvements comme d'ajouts au gré des besoins de son riche propriétaire.

VALORISATION ET DIFFUSION DES RECHERCHES

L'actualité 2012 a été particulièrement riche, que cela concerne la parution d'ouvrages et d'articles scientifiques ou l'action en faveur des publics. L'exposition « Terre de pêcheries - 4 000 ans d'archéologie et d'histoire sur le littoral de la Manche » inaugurée à Granville (Manche) et fruit d'un projet collectif de recherche coordonné par C. Billard, a constitué avec son catalogue la conclusion de travaux pluridisciplinaires sur un patrimoine interrogeant autant le paléoenvironnement, l'histoire (dont l'histoire des sciences), l'ethnographie que l'archéologie. Dans un autre cadre, à l'initiative du département du Calvados, on doit à J. Boislève , K. Jardel et G. Tendron, la parution des actes du colloque de Caen, intitulés « Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité I^er^ - IV^e^ siècle ». Parce que la recherche progresse continuellement et qu'il est essentiel d'en présenter l'évolution, une nouvelle collection sur support numérique a vu le jour, « Archéologie en Basse-Normandie », le premier numéro étant consacré au site paléolithique du Rozel (Manche) et téléchargeable sur le site de la DRAC. Comme d'autres consacrés à des fouilles en cours, il fera l'objet d'actualisations. L'année 2012 a aussi été très riche sur le champ des monographies de sites et on saluera la remise des manuscrits sur la nécropole IV^e^-VII^e^ ap. J.-C. de Michelet à Lisieux (fouille achevée en 1992) et sur le site des remparts nord du château de Caen, le manuscrit sur l'atelier d'enseignes de pèlerinage du Mont-Saint-Michel étant annoncé début 2013. On mentionnera enfin la soutenance de thèse de E. Ghesquière sur le Mésolithique en Basse-Normandie, soutenue à l'université de Toulouse et remise pour publication.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

Résultats scientifiques significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

PRÉHISTOIRE

Le site du Pou au Rozel (Manche) s'avère l'un des sites les plus exceptionnels au plan européen pour l'étude des occupations du début glaciaire (stade 5). Le gisement découvert en 1967, intégré à un massif dunaire weichsélien, a fait l'objet d'une fouille urgente du fait de son actuelle érosion par la mer. Son potentiel est remarquable par la conservation de données organiques - comme des insectes - associées à des aires de travaux de boucherie, lesquelles sont structurées autour d'enclumes en quartz. Après la mise en évidence d'un niveau d'occupation, il aura livré une riche faune chassée ou consommée - cerf, cheval, aurochs, chevreuil, rhinocéros - et surtout des empreintes de pas de néandertaliens imprimées dans un petit sol boueux.

Pour le Néolithique, le site de l'écoquartier des Mesnils à Verson (Calvados) a livré les vestiges d'un habitat groupé constitué de 5 à 6 maisons attestées par des fosses latérales réparties sur cinq lignes parallèles. Le mobilier recueilli situe principalement ce village au VSG moyen, et forme un ensemble varié et quantitativement remarquable. Il est constitué entre autres de nombreux fragments de bracelets en schiste, certains en serpentine ou choritite, d'autres restés sous forme d'ébauches. À Basly (Calvados), la Campagne, l'étude de l'enceinte palissadée du Néolithique récent/final s'est poursuivie avec l'analyse d'édifices sur poteaux porteurs, longs de près de 12 m et bordant intérieurement l'entrée du site. À Fleury-sur-Orne, un diagnostic conduit sur une aire de 53 ha a reconnu la majeure partie d'une vaste nécropole constituée par des monuments longs (sépultures type Passy) appartenant au courant pré-mégalithique monumental du Néolithique Moyen I. À proximité, des cairns à chambres et couloir d'accès ont déjà été reconnus. On suppose qu'au total ce sont près de 35 monuments longs, parfois de plus de 250 m, qui sont conservés sur ce site. À Saint-André-sur-Orne (Calvados), La Delle du Poirier, c'est encore un diagnostic qui a révélé l'existence inattendue d'un ensemble monumental du Néolithique Moyen II formé d'un cercle de poteaux (45 m de diamètre au maximum), au centre duquel a été élevée une construction quadrangulaire sur poteaux jumelés. Cet ensemble reste unique pour la période considérée.

PROTOHISTOIRE

Le site de l'écoquartier des Mesnils à Verson (Calvados) a aussi livré, outre les vestiges d'un habitat qui se singularise par la continuité de l'occupation de la fin du Campaniforme au VI^e^ siècle av. J.-C., une vaste nécropole (40 m x 130 m) formée de quelque 137 sépultures dont près de 40 % ont livré des mobiliers. Sa phase initiale, datable du milieu VI^e^-début V^e^ siècle av. J.-C., est matérialisée par une série de 8 enclos funéraires. La seconde phase qui regroupe près de 78 sépultures avérées semble s'achever au début du III^e^ siècle av. Par sa taille et sa durée d'existence, cette aire funéraire se rapproche des grands groupements normands dont Éterville est l'un des plus caractéristiques. Le site de Nonant-le-Pin (Orne) au Plessis se distingue notablement de ceux de la Plaine de Caen qui lui sont contemporains pour La Tène ancienne et moyenne. Il forme originellement un vaste enclos au sein duquel 7 bâtiments sur tranchées périphériques, de plans carrés, quadrangulaires ou même trapézoïdaux, ont été reconnus. De nouveaux enclos associés ou non à des édifices toujours sur tranchées périphériques et poteaux internes lui succéderont ou lui seront accolés. Cet ensemble complexe évoluera en relation étroite avec un vaste système parcellaire et un chemin. À Sarceaux (Orne), outre une sépulture du Bronze ancien d'où provient un rare poignard en bronze, c'est un petit enclos d'habitat de la fin de La Tène moyenne/début Tène finale, et dont la façade principale a pu être pourvue d'un porche monumental, qui a été étudié. Il a livré des éléments de briquetage signalant l'utilisation du sel.

ANTIQUITÉ

L'archéologie des milieux urbains antiques constitue un des programmes dynamiques de la région avec les travaux de synthèse menés sur le forum de Vieux et la ville de Bayeux (Calvados), ou encore la prospection géophysique intensive initiée à Fontaine-les-Bassets et aujourd'hui en cours sur le site d'Alauna à Valognes. Sur ce dernier ensemble, la prospection électrique aura permis de localiser des ilôts densément occupés, l'un d'entre eux couvrant 100 m x 65 m, et se singularisant par une grande place encadrée de boutiques et de petites pièces (forum ?). La fouille du Genestel à Portbail (Manche) a elle pour la première fois permis l'étude d'un quartier de la petite agglomération secondaire. Succédant à la mise en place d'un réseau de fossés projetant le plan d'urbanisme, un quartier monumental se développe à partir du milieu du I^er^ siècle ap. Il comprend originellement trois à quatre grands ensembles (ou une vaste *domus*) sur cour, longés pour plusieurs d'entre eux par une longue façade de 105 m. À l'orient, il vient buter sur une petite aire funéraire à incinérations. Elle sera par la suite recouverte de nouvelles constructions, dont une comportant une grande cour à péristyle large de 5 m, laquelle pourrait appartenir à un ensemble thermal. À partir du III^e^ siècle, le démantèlement du site s'accompagne de la construction d'édifices de terre et de bois, voire de travaux de confortation d'élévations maçonnées. Parallèlement une nouvelle nécropole à inhumations vient empiéter les vestiges de la cour à péristyle. Une des tombes, qui semble être l'élément fondateur de l'aire funéraire, se singularise par l'aménagement d'un coffre de tuiles, recouvert d'un coffrage en bois, auquel accédait un conduit de tuiles-canal servant aux libations. Par ailleurs, un dépotoir situé dans la cour ou jardin du grand ensemble monumental a livré six plaquettes de schiste gravées recto-verso portant une écriture en capitales cursives. Leur déchiffrement devrait permettre de venir enrichir notre compréhension du cadre social et culturel du site.

Au laboratoire de numismatique du centre Michel de Boüard (CRAHAM, UCBN/CNRS, UMR 6273), une fouille, mais ici d'un trésor monétaire de 14258 monnaies de la première moitié du IV^e^ siècle ap. recueilli à Saint-Germain-de-Varreville (Manche), a été conduite. Il s'agit du premier dépôt de cette importance étudié en Basse-Normandie depuis la fin du XIX^e^ siècle. On y note un remplissage organisé et progressif au fil du temps, par ajout comme retrait graduel des valeurs disposées en vrac ou en sacs.

PÉRIODES MÉDIÉVALE ET MODERNE

À Étreham, des travaux de déviation sur la RD 123 ont permis l'étude d'une partie (250 m² - 70 tombes) d'une vaste nécropole mérovingienne, d'une surface supposée de plus de 1 ha, l'une des rares englobant de surcroît un édifice de culte en région Basse-Normandie. Deux phases se distinguent. La première correspond à des fosses équipées d'un coffrage de bois dans lequel le défunt était descendu. Le mobilier, dont trois gobelets en verre, suggère des enfouissements durant les deux derniers tiers du VI^e^ siècle. La seconde phase est représentée par quelques sarcophages en calcaire. Pour la fin du haut Moyen Âge, il faut signaler la découverte puis la fouille d'une partie d'une enceinte fossoyée de plus de 1 ha, qui a livré des édifices sur poteaux ainsi que des silos. Le mobilier, constitué de céramiques et de monnaies, ainsi que les datations radiocarbones, nous situent entre la fin du IX^e^ et le XI^e^ siècle, pour cet ensemble qui constitue un jalon important et inédit pour l'étude de l'évolution des sites fortifiés, à l'orée de la Normandie ducale.

La restructuration du musée Baron Gérard implanté dans le palais épiscopal de Bayeux (Calvados) a été accompagnée d'une étude du bâti. Sur le palais même, elle démontre la construction d'une première aile orientale vers 1030 au plus tard, longue de 27 m et large de 11 m, dont la salle basse sera séparée en deux vaisseaux voûtés d'arêtes. Cet ensemble sera restructuré après l'incendie de 1160 pour recevoir la « *camera episcopi super cellarium* ». L'aile méridionale date elle du premier tiers du XII^e^ siècle. C'est enfin probablement durant la seconde moitié du XIII^e^ siècle ou dans le premier tiers du XIV^e^ siècle que fut édifiée la chapelle épiscopale Saint-Vigor de Justice, sur le côté ouest de l'actuel «jardin Saint-Yves», laquelle aura été récemment redécouverte sous les enduits d'une boulangerie contemporaine.

Dans le château de Caen, la seconde campagne de fouille sur le bâtiment roman inédit (12,70 m par 23,70 m) élevé contre l'enceinte castrale, suggère une élévation de cet imposant édifice sans doute pourvu d'une salle basse vers la fin du XII^e^ siècle. Plusieurs structures dont les fosses à chaux appartiennent à sa phase de construction.

François FICHET de CLAIRFONTAINE
Conservateur régional de l'archéologie

BASSE-NORMANDIE

Tableau de présentation générale des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	35	22	2	-	59
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	-	1	-	-	1
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	7	1	3	-	11
FOUILLE PROGRAMMÉE (FP)	3	2	-	-	5
MODIFICATION CONSISTANCE DU PROJET (MODIF)	2	-	-	-	2
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	1	-	-	2	3
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	-	2	1	1	4
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	2	-	1	-	3
PROSPECTION AVEC DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PRM)	1	-	-	-	1
PROSPECTION AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PMS)	2	1	1	-	4
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	4	4	1	1	10
SONDAGE (SD)	9	1	1	-	11
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	1	-	-	1
TOTAL	66	35	10	4	115

BASSE-NORMANDIE

CALVADOS

Carte des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

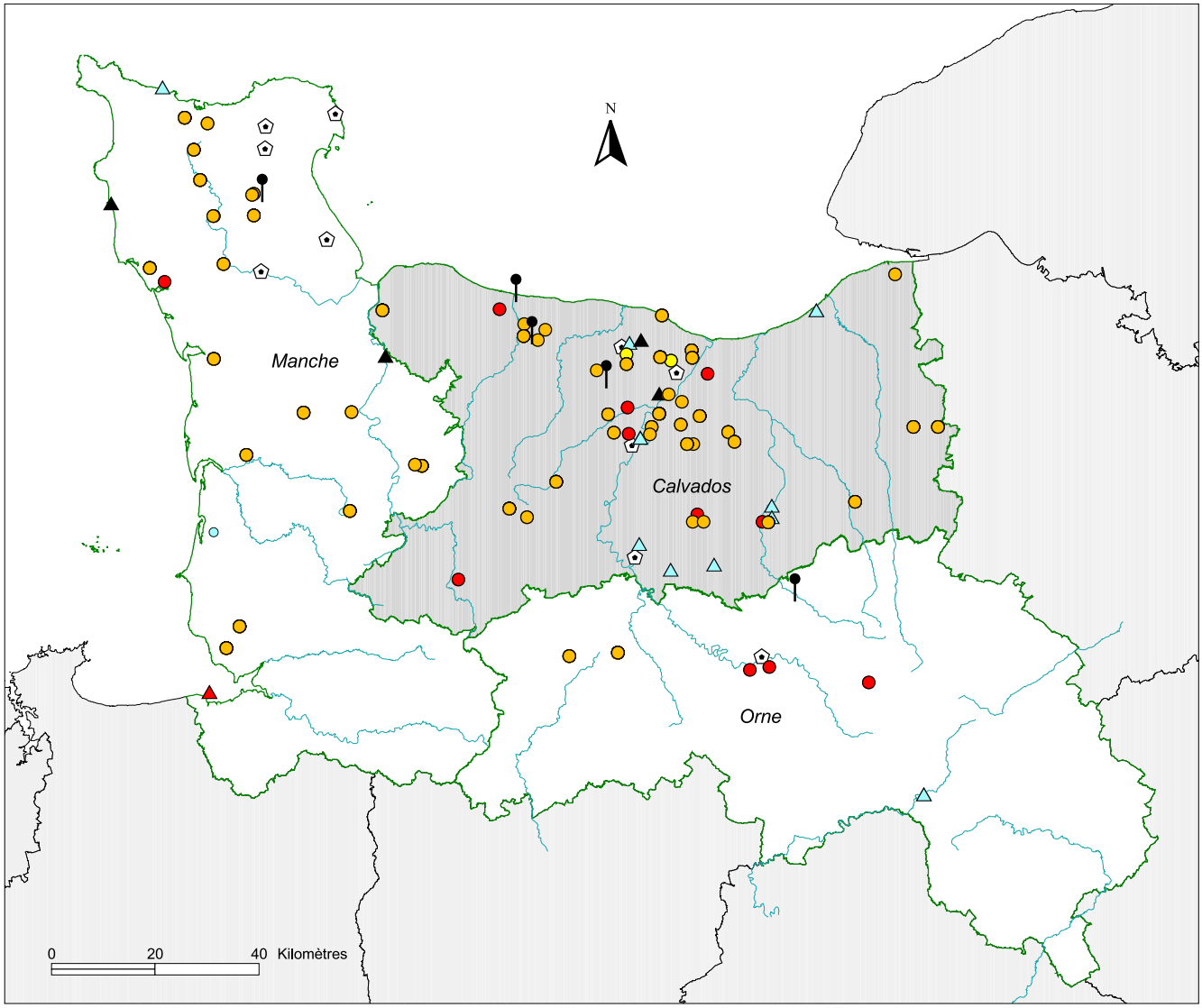

** Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques et thématiques multi-communales ne sont pas reportés sur cette carte*

- diagnostic
- fouille préventive
- étude du bâti
- mesures conservatoires
- fouille programmée
- sondage
- programme d'analyses
- prospection géophysique
- surveillance de travaux

BASSE-NORMANDIE

CALVADOS

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	**Archéologie du paysage de la Plaine de Caen**	LESPEZ Laurent (SUP)	PCR	3255	2382
2	**ARGENCES** - Chemin de Vimont	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3184	2286
3	**AUNAY-SUR-ODON** - Le Clos Maupas	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3266	2340
4	**BASLY** - La Campagne (parcelle B 677)	FROMONT Nicolas (INR)	FP	3280	2398
5	**BASLY** - La Campagne (parcelle B 678)	SAN JUAN Guy (MCC)	FP	3281	2433
6	**BAYEUX** - 21 rue de la Cavée	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	DIAG	3220	2331
7	**BAYEUX** - Ancien palais épiscopal et chapelle Saint-Yves *Opérations 2011-2012*	CARRÉ Gaël (ENT)	FPREV	2963 2964	2347
8	**BAYEUX** - Place Charles de Gaulle	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	PRT	3256	2386
9	**BAYEUX, VAUCELLES, SULLY** - Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 6	SCHÜTZ Grégory (CG 14)	DIAG	3176	2300
10	**BÉNERVILLE-SUR-MER** - Le Mont Canisy *Cf. résumé Sites fortifiés de hauteur du Calvados*	GIRAUD Pierre (CG 14)	SD	3221	2404
11	**BÉNOUVILLE** - Zone d'activités du Clos de la Hogue	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	2883	2308
12	**BIÉVILLE-BEUVILLE** - RD 141 *Pas de résumé - modification de projet*		MODIF	3205	
13	**BLAINVILLE-SUR-ORNE** - Basse vallée du Dan	ALLINNE Cécile (CRAHAM)	PAN	3273	
14	**BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE** - L'Âcre Lahare	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3300	2349
15	**BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE** - Prospection géophysique sur la *villa* gallo-romaine	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	PMS	3310	
16	**CAEN** - 41 avenue de Tourville	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3218	2320
17	**CAEN** - Le Château	GUILLOT Bénédicte (INR)	FP	3239	2361
18	**CAGNY** - Rue de Démouville	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3275	2339
19	**CAIRON** - Lotissement les Écureuils 2	GIAZZON David (INR)	DIAG	3276	2345
20	**ESQUAY-NOTRE-DAME** - Bassin de retenue d'eau	MAZURE Pierre (CG 14)	DIAG	3330	2356
21	**ÉTREHAM** - Déviation RD 123	HINCKER Vincent (CG 14)	SD	3213	2289
22	**ÉTREHAM** - Raccordement RD 206A - RD 123 *Cf. résumé ci-dessus*	HINCKER Vincent (CG 14)	FPREV	3226	

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	**FALAISE** - Château, cour de la Reine, front ouest	MASTROLORENZO Joseph (ENT)	SD	3282	
24	**FEUGUEROLLES-BULLY** - Prospection sites de hauteur *Cf. résumé Sites fortifiés de hauteur du Calvados*	GIRAUD Pierre (CG 14)	PRT	3236	2404
25	**FEUGUEROLLES-BULLY** - Suite prospection sites de hauteur *Cf. résumé Sites fortifiés de hauteur du Calvados*	GIRAUD Pierre (CG 14)	SD	3296	2404
26	**FLEURY-SUR-ORNE** - Les Hauts de l'Orne, tranche 1	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3200	2384
27	**GARCELLES-SECQUEVILLE** - Chemin de la Bruyère	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3216	2294
28	**GARCELLES-SECQUEVILLE** - La Haie Morin	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3217	2294
29	**GARCELLES-SECQUEVILLE** - La Haie Morin *Cf. résumé ci-dessus*	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3174	2294
30	**GLOS et COURTONNE-LA-MEURDRAC** - ZAC des Hauts de Glos, tranche 3	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	2885	2372
31	**HÉROUVILLETTE** - Les Pérelles	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	2728	2435
32	**HUBERT-FOLIE** - Parc Éole, tranche 3	THIRON Denis (INR)	DIAG	3173	
33	**ISIGNY-SUR-MER** - Le Tuilley, la Campagne	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3195	2322
34	**JORT** - Le Moulin Fouleux	LÉON Gaël (INR)	FPREV	3202	
35	**JORT** - Rue Albert Guillain	HINCKER Vincent (CG 14)	SD	3237	
36	**JORT** - Rue Paul Duhomme, le Bourg	LÉON Gaël (INR)	DIAG	3215	2324
37	**LA POMMERAYE** - Château Ganne	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	PAN	3257	2418
38	**LA POMMERAYE** - Parcelle OB 46	HINCKER Vincent (CG 14)	SD	3265	
39	**LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR** - Les Cottages	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3207	2315
40	**LANGRUNE-SUR-MER** - Le Petit Marais	GIAZZON David (INR)	DIAG	3308	2362
41	**LE MESNIL-AUZOUF** - Déviation de la RD 165	MAZURE Pierre (CG 14)	DIAG	3177	2357
42	**LIVAROT** - Travaux de liaison entre RD 4 et RD 579	PILLAULT Sophie (CG 14)	DIAG	3175	2353
43	**MAROLLES** - RD 613, aménagement giratoire	PILLAULT Sophie (CG 14)	DIAG	3212	2353
44	**MATHIEU** - Rue du Haut des Jardins	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3154	2321
45	**MONDEVILLE** - 108 rue Chapron	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	2985	2344
46	**MONTCHAUVET** - Le Parc Huet	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3204	2337
47	**MOUEN** - Le Lieu Castel	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3187	2307
48	**MOULT** - Lotissement le Val des Cigognes	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3244	2330
49	**PIERREPONT** - Parcelle B 15	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3297	
50	**PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN** - Le Mont Castel	GUILLAUMET Jean-Paul (CNRS)	PMS	3235	2375
51	**PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN / COMMES** - Le Mont Castel	LEFORT Anthony (BÉN)	PRM	3295	
52	**POTIGNY** - Le Val	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3196	2296
53	**POTIGNY** - Le Val	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3299	2351
54	**POTIGNY** - Le Val	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	3277	

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
55	**RD 8** - Aménagement entre **ÉTERVILLE** et **ÉVRECY** *Opération 2011-2012*	HINCKER Vincent (CG 14)	DIAG	2590	
56	**SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE** - La Delle du Poirier	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	2939	2383
57	**SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE** - Parcelle Z 82, tranche 1	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3203	2272
58	**SAINT-AUBIN D'ARQUENAY** - Écoquartier des Vignettes	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3298	2348
59	**SAINT-VIGOR-LE-GRAND** - La Pigache	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3165	2293
60	**THAON** - Église Saint-Pierre	NIEL Cécile (CRAHAM)	PAN	3287	2417
61	**THAON** - La Vallée	ALLINNE Cécile (CRAHAM)	SD	3238	
62	**THAON** - Rue de l'Ormelet *Pas de résumé - modification de projet*		MODIF	3211	
63	**VAUCELLES** - Chemin du Moulin Morin	GIAZZON David (INR)	DIAG	3250	2363
64	**VENDEUVRE** - La Morière	FAUQ Bertrand (MCC)	SD	3274	2368
65	**VERSON** - Écoquartier des Mesnils	GERMAIN-VALLÉE Cécile (CG 14)	FPREV	3108	
66	**VIEUX** - Le forum	JARDEL Karine (CG 14)	PAN	3279	2413
67	**VIEUX** - Place Saint-Martin	HINCKER Vincent (CG 14)	FPREV	2724	
68	**VIRE** - Rue de la Mercerie	DUPONT Hélène (INR)	FPREV	3214	

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

◗ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ◗ figureront dans le BSR 2013.

Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne

Projet Collectif de Recherche

MULTIPLE

Les travaux conduits en 2012 dans le cadre du Programme Collectif de Recherche «Archéologie des paysages de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne », sont dans la continuité de ceux menés l'année précédente. Ce programme, qui a pour objectif de décrire l'évolution des paysages de la Plaine de Caen sous l'action des sociétés anciennes, se base sur une méthodologie en trois temps : l'inventaire des données paléoenvironnementales existantes, leur confrontation et l'acquisition de nouvelles données paléoenvironnementales dans la Plaine de Caen. Les recherches s'appuient toutefois sur une part de plus en plus importante de travaux de terrain permettant d'accumuler un maximum d'informations avant de proposer un bilan en 2013.

Ces investigations de terrain entreprises dans la continuité de la stratégie développée depuis 2009, ont été menées dans le fond des vallées de la Plaine de Caen et sur les plateaux. Tout d'abord, la phase analytique du transect effectué en 2011 dans la vallée de la Guigne à Vieux au pied de la ville antique, a été réalisée cette année. Elle livre ses résultats malacologiques, archéozoologiques et des datations par la méthode du radiocarbone. Parallèlement, dans cette vallée, une prospection géophysique a été effectuée dans les parcelles sondées en 2010 et 2011 ainsi que dans la parcelle située juste en aval. L'ensemble de ces résultats permet de préciser la géométrie du cours d'eau depuis le début de l'Holocène, d'identifier un remplissage qui s'est effectué en 16 étapes depuis le Tardiglaciaire et enfin, d'en conclure une probable artificialisation du cours d'eau dès la période antique par la présence d'un aménagement constaté en prospection géophysique. Des carottages seront effectués en 2013 dans ces parcelles afin de valider ce dernier point.

Ensuite, les recherches développées dans la vallée du Dan ont été également approfondies par trois nouveaux carottages localisés en rive droite du cours d'eau complétant ainsi les deux carottages effectués en 2010. Ces résultats montrent que la basse vallée du Dan se situe globalement dans le cadre général de l'évolution des milieux fluviaux bas-normands. Sa spécificité tient principalement à l'importance des aménagements de berge antiques. Les carottages effectués cette année suggèrent leur symétrie en rive droite et en rive gauche. En effet, la récurrence des horizons pierreux à une altitude similaire de part et d'autre du cours d'eau semble indiquer un aménagement en deux esplanades empierrées sans doute en relation avec un aménagement des berges situées de part et d'autre du cours d'eau et qui peut être mis en relation avec les découvertes archéologiques réalisées sur cette rive lors des opérations de sauvetage. Ces carottages permettent également de mieux cerner l'extension latérale, autour de 40 m, et la profondeur du chenal, aux alentours d'un mètre, variant néanmoins avec le marnage.

Enfin, dans le cadre d'une opération préventive réalisée préalablement à la construction du futur Palais de Justice de Caen, un carottage a été effectué sur la presqu'île. En comparant ses résultats aux carottages effectués dans les années 1970, il permet de compléter les connaissances sur l'évolution de la basse vallée de l'Orne. Ainsi sept grandes phases d'évolution de cet estuaire ont été identifiées. Par ailleurs, une comparaison préliminaire des analyses polliniques faites à partir de ces carottages et ceux de Blainville-sur-Orne a également été réalisée. Elle suggère une végétation arborée qui domine jusqu'au Néolithique moyen, puis une ouverture nette des paysages au cours de l'âge du Bronze, cependant plus tardive que sur les plateaux ou les petites vallées secondaires comme la Mue. Enfin les milieux apparaissent ensuite complètement ouverts au cours de l'âge du Fer comme dans l'ensemble de la Plaine de Caen et une grande partie de la Basse-Normandie.

L'ensemble des nouveaux résultats obtenus sur ces vallées permet de faire une première synthèse de l'évolution paléoenvironnementale de ces espaces et pourra ainsi être mis en perspective avec les informations disponibles pour la Plaine de Caen. En 2013, deux nouvelles fenêtres d'investigations sont envisagées dans la basse vallée de l'Orne aux confluences avec l'Orne et le Dan.

Par ailleurs, de nouvelles investigations géoarchéologiques intra-sites ont également été réalisées cette année. Elles ont été menées dans le cadre de la fouille préventive du site d'habitat du Néolithique ancien et de la nécropole âge du Fer de Verson « Les Mesnils ». À l'instar des travaux déjà réalisés dans ce programme de recherche, cette étude a permis de suivre l'évolution des pédo-sédiments de ce rebord de plateau en mettant en évidence plusieurs phases de stabilité paysagère ou au contraire d'érosion en relation avec les différentes occupations mises au jour sur ce site, tout en soulignant l'importance d'étudier des aménagements anthropiques tels que des haies fossiles ou des chemins qui ont souvent préservé de l'érosion les pédo-sédiments anciens.

S'agissant de la phase d'inventaire, le travail sur la base de données s'est également poursuivi par la mise à jour de l'inventaire des données paléoenvironnementales intra-sites et hors-sites existantes. Ainsi dix-neuf nouvelles études intra-sites et quatre études hors-sites ont été intégrées à la BDD en ligne (https://www.unicaen.fr/ufr/geographie/geoarcheologie-plaine-de-caen). L'année 2013 sera consacrée à la rénovation du site internet, l'amélioration de la consultation en ligne de la BDD ainsi qu'à l'intégration des couches cartographiques créées en 2011 par un informaticien.

L'année 2012 a été aussi l'occasion de publier l'ensemble des données acquises au cours de ces dernières années. Un ouvrage consacré à l'histoire des vallées et des plaines littorales de Basse-Normandie est paru aux éditions «Presses Universitaires de Caen». Deux chapitres, celui consacré à la vallée de la Seulles et la synthèse des dynamiques environnementales du Tardiglacaire au Moyen Âge empruntent une partie importante des conclusions aux travaux conduits dans la Plaine de Caen. Enfin, les membres du PCR ont proposé plusieurs communications au colloque international d'Archéométrie (GMPCA) organisé à Caen en avril 2013 qui permettront de mettre en avant le PCR et de produire les premières synthèses annonçant la phase finale de valorisation de cette deuxième phase de programme triennal.

Cécile GERMAIN et Laurent LESPEZ

MODERNE
CONTEMPORAIN

ARGENCES
Chemin de Vimont

Le diagnostic archéologique réalisé dans la commune d'Argences s'est déroulé dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement, sur une surface de 8, 71 ha. 29 tranchées ont ainsi été ouvertes et 11 % de l'emprise sondés.

L'opération a ainsi permis de mettre au jour une trame parcellaire antérieure ou contemporaine à l'époque moderne, trame matérialisée par des fossés et dont certaines limites foncières sont visibles sur le cadastre dit napoléonien (1826). L'autre apport de ce diagnostic consiste en la découverte d'une trame quadrillée appartenant à un réseau de fossés parcellaires antérieure à 1947 (cf. couverture photographique aérienne de l'I.G.N). Cette trame est sans doute issue du remembrement d'après-guerre. En effet, le 9 mars 1941, une loi sur la réorganisation foncière et le remembrement est promulguée afin de constituer des exploitations « cohérentes et plus équilibrées ». Entre 1941 et 1951, seule une centaine de communes sera remembrée et c'est à partir de 1954 et surtout durant les Trente Glorieuses que le remembrement se mettra vraiment en place. Le territoire de la commune d'Argences a manifestement connu ce processus pendant ou après la Seconde Guerre mondiale. Nous avons là un témoignage intéressant illustrant la réorganisation planifiée du secteur agricole après la Seconde Guerre mondiale, avec un début de réalisation, un tâtonnement évident et un aboutissement qui ne sera pas forcément guidé par cette trame, au vu du léger décalage d'orientation subi par les parcelles actuelles.

Hélène DUPONT

AUNAY-SUR-ODON
Le Clos Maupas

MULTIPLE

Le diagnostic archéologique réalisé sur le projet de lotissement du Clos Maupas à Aunay-sur-Odon concernait une surface de 26 600 m² en périphérie de l'agglomération actuelle. Cette opération a mis en évidence une zone fortement remaniée par des fosses (carrières ?), chemins et fossés d'époques moderne et contemporaine ainsi que les fondations d'un petit bâtiment rectangulaire d'environ 10 m² pré-existant. La plupart des fossés mis au jour dans cette partie centrale de l'emprise semblent correspondre, sinon s'appuyer, sur les anciennes limites de parcelles du cadastre de 1811.

Dans la partie sud-ouest de l'emprise, a été repéré un enclos rectangulaire délimité par deux à trois fossés parallèles d'ampleur modeste. Sa longueur est d'au moins 80 m (l'un des côtés se situant hors emprise) et sa largeur de 30 m. Aucun aménagement n'a été décelé à l'intérieur de cet enclos, mais différents sondages effectués dans les fossés ont permis de collecter quelques fragments de tuiles et tessons de céramique commune gallo-romains.

Enfin, deux petites fosses protohistoriques, chacune en position isolée, ont également été repérées. L'une d'entre elles a livré des fragments d'un grand récipient de stockage évoquant l'âge du Bronze.

Benjamin HÉRARD

BASLY
La Campagne (parcelle B 677)

NÉOLITHIQUE
PROTOHISTOIRE

Les campagnes de fouilles sur l'éperon de «La Campagne» à Basly s'inscrivent dans le projet initié en 2010 et visant à mieux connaître une enceinte palissadée du Néolithique récent/final et un enclos à fossé interrompu du Bronze final/premier âge du Fer. En parallèle, une autre opération, sous la direction de G. San Juan, est menée sur les installations du Bronze final, de l'âge du Fer et du Moyen Âge occupant l'extrémité de l'éperon.

La campagne de 2012 était centrée sur l'exploration de l'enceinte néolithique. Dans son secteur sud, la tranchée palissadée a fait l'objet de plusieurs travaux. Au sud de l'entrée e, la fouille a été achevée quasi-intégralement. On constate une partition marquée entre la partie nord, avec de nombreuses traces de combustion, et le secteur sud, bordant l'interruption g, qui ne présente aucune trace de chauffe. Au nord de l'entrée e, le tracé détaillé de la tranchée est irrégulier mais elle a toujours un profil en U et renferme des traces de combustion. Les différentes fosses qui composent l'entrée e respectent une symétrie indiquant une série d'aménagements et de réfections puissamment ancrés. Un minimum de deux phases est reconnu qu'il faudra dater par radiocarbone.

Le bâtiment -1604-, au sud de l'entrée e, a été fouillé en 2011 et c'est le bâtiment 1595 sur le côté nord qui a été étudié en 2012. Il se compose de 8 fosses de calibre moyen accueillant un seul poteau. Son plan est trapézoïdal avec 11,70 m de long pour une largeur allant de 4 m, au nord-ouest, à 4,50 m, au sud-est. Bien que le calibre des poteaux et la disposition des fosses varient dans le détail de l'un à l'autre, on constate une vraie symétrie avec le bâtiment -1604- par rapport à l'entrée e.

Deux des grandes fosses accueillant en général plusieurs poteaux et disposées parallèlement à la palissade ont été explorées au droit de l'entrée g. Une de ces fosses, qui s'intègre par ses dimensions et son emplacement à la ligne de grandes fosses, présente deux particularités surprenantes : quelques ossements humains y ont été découverts et sa profondeur est faible (70 cm alors que les autres grandes fosses sont profondes d'1,30 m en moyenne). D'autres structures ont été fouillées afin de recueillir le maximum de vestiges datants.

Le secteur nord de l'enceinte néolithique a fait l'objet d'un nouveau décapage visant à reconnaître la totalité du système de barrage néolithique. Le plan, avec une interruption simple, s'avère conforme à ce qui est déjà connu : la palissade est longée par des lignes parallèles de grandes et de petites fosses.

Quelques structures ont été fouillées, en particulier deux grandes fosses près du bord nord de l'éperon. Leur profondeur est ici relativement réduite, inférieure à 50 cm, révélant une forte érosion des horizons superficiels. Plusieurs petites fosses situées à l'extérieur comme à l'intérieur de l'enceinte néolithique forment des plans de petits bâtiments qui confirment l'extension de l'occupation de l'éperon entre le Bronze final et le premier âge du Fer, d'après le peu de mobilier recueilli.

Une exploration de l'intérieur de l'enceinte néolithique a été réalisée par différentes tranchées ouvertes entre le barrage néolithique et le fossé délimitant le cœur de l'habitat protohistorique. Les formations superficielles sont peu épaisses, sauf sur le bord nord de l'éperon où

elles atteignent 1 m. L'altération du calcaire a compliqué la lecture des structures, mais aucun creusement d'un calibre conséquent n'a été mis au jour en dehors d'un ensemble de 4 poteaux situé dans l'axe de celui découvert en 2011, dans la partie sud-est de l'éperon. Il s'agit d'un ou de deux bâtiments protohistoriques.

Sur le bord nord de l'éperon, l'absence de mobilier dans les formations superficielles et l'érosion des structures néolithiques s'expliqueraient par des phases successives d'érosion et d'accumulation. Les phases d'érosion feraient disparaître des structures initialement ancrées dans une épaisseur conséquente de sédiments limoneux, lesquels seraient accumulés par effet rideau de la végétation du versant septentrional de l'éperon, comme c'est le cas actuellement.

Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT, Guy SAN JUAN, Michel BESNARD, Mathieu KRAXNER, Yannick DISSEZ

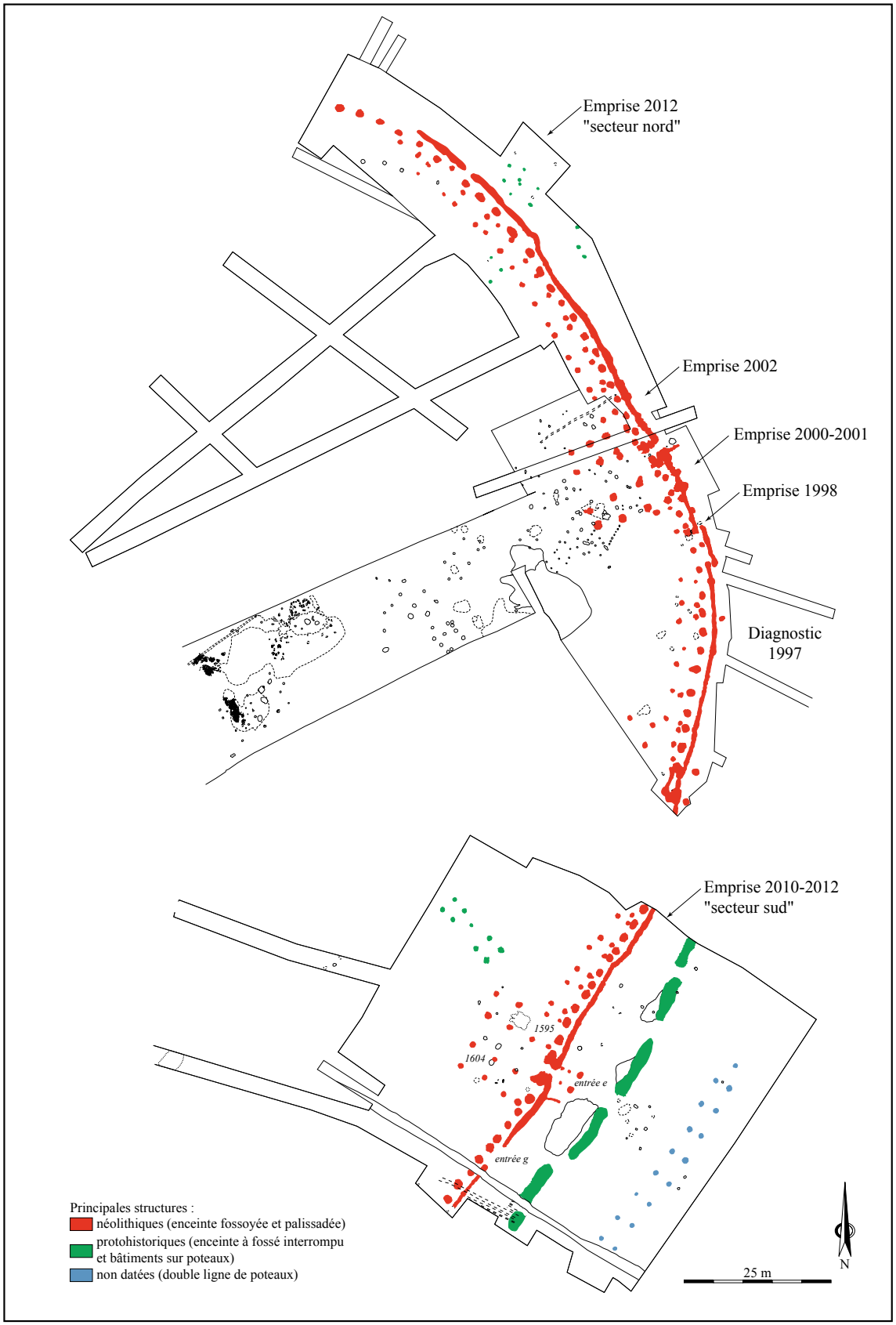

Fig. 1 - BASLY, la Campagne, parcelle B 677. Plan général des décapages et structures.

BASLY
La Campagne (parcelle B 678)

Le programme d'évaluation des formes d'occupation du plateau de La Campagne est conçu à partir de deux autorisations de fouille programmée depuis 2010. Une opération sous la direction de Guy San Juan s'attache à la reconnaissance des vestiges de la partie en éperon comprise dans la parcelle B 678 et la seconde opération, sous la direction de Jean-Luc Dron et Nicolas Fromont, reprend l'étude des grands ensembles architecturaux identifiés entre 1997 et 2002 sur le plateau dans la parcelle B 677 : un barrage palissadé du Néolithique final et une grande enceinte elliptique le jouxtant à l'est. Cette seconde opération permet d'envisager une évaluation satisfaisante du territoire immédiat des deux enceintes fortifiées, au Néolithique et au Bronze final, s'appuyant sur la topographie naturelle de l'éperon.

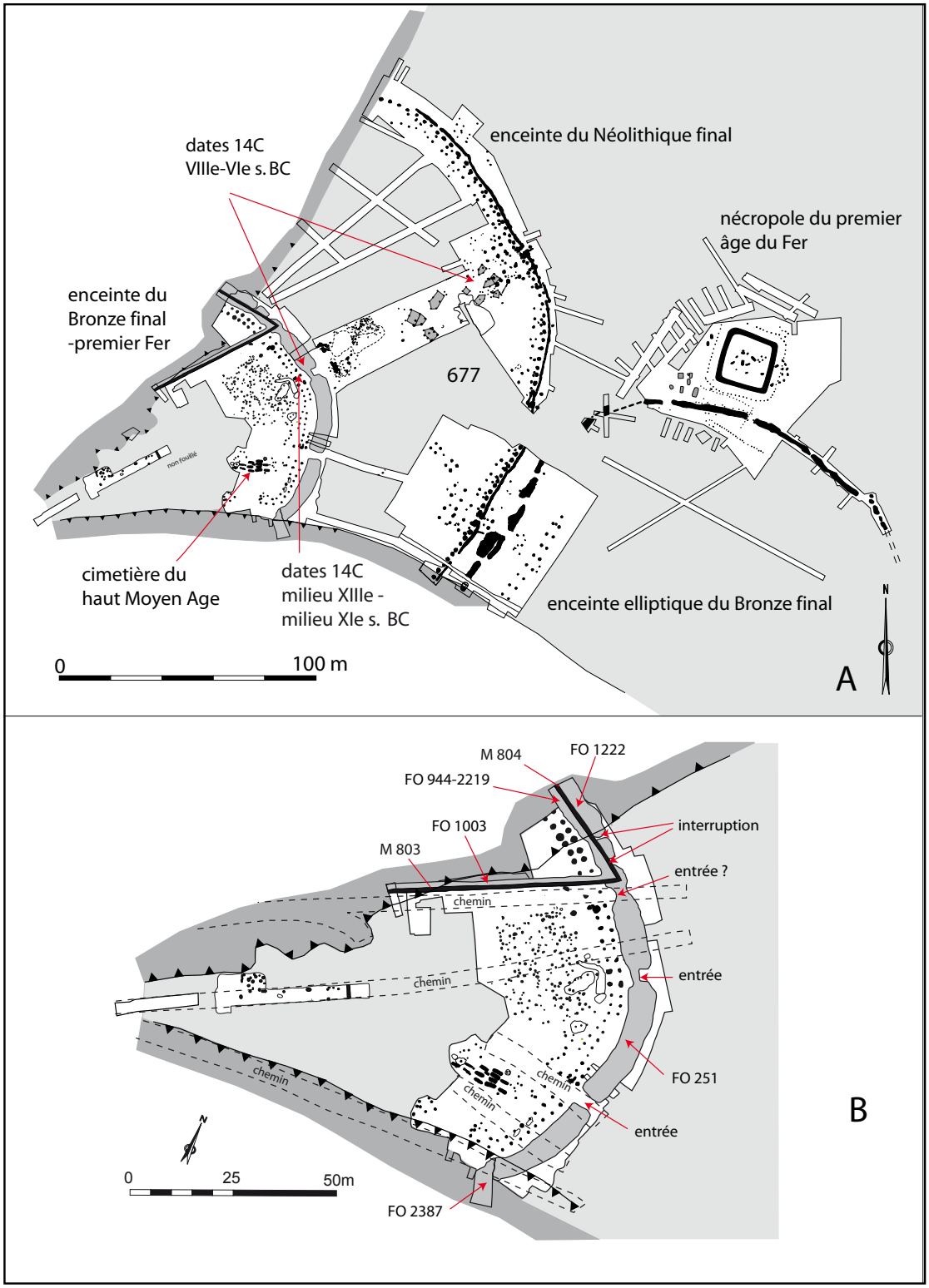

Fig. 2 - BASLY, la Campagne, parcelle B 678. A : répartition des structures sur le plateau ; B : répartition des structures sur l'éperon.

Les fouilles menées en 2012 dans la parcelle B 678, au cours de trois phases de deux semaines chacune, ont permis d'achever la reconnaissance quasi complète des vestiges protohistoriques appartenant au système de barrage transversal du plateau. Le rempart, matérialisé par les deux files de trous de poteau, avait été rapproché du type Altköning-Preist dès 2003, en raison d'une importante accumulation de dalles calcaires dans le fossé 251 qui témoignerait de l'effondrement d'un aménagement de façade du rempart, entre les poteaux. La fouille de celui-ci sur le versant nord ne vient pas infirmer cette hypothèse architecturale, mais l'état de conservation est trop limité pour espérer trancher réellement cette question. Il est désormais établi que des aménagements fossoyés protohistoriques occupent également les deux versants. Ils suggèrent que le caractère fortifié de l'enceinte ait pu perdurer depuis le Bronze final jusqu'à la fin du premier âge du Fer ou le début de La Tène ancienne. Une coupe à carène surbaissée découverte à la base du comblement du fossé ouvert 2387 sur le versant sud, est identique à celle d'une fosse fouillée en 2001, à l'extérieur de l'enceinte. Le mobilier céramique du fossé 1222, creusé cette fois sur le versant nord, est probablement lui aussi attribuable à une phase finale ou tardive du premier âge du Fer. Ces deux fossés établiraient une symétrie architecturale des aménagements sur les versants et accréditeraient l'hypothèse d'une évolution du plan de fortification, après le Bronze final, dont on aurait en revanche perdu toute trace sur le plateau. La profondeur des trous de poteau sur le versant nord et l'état de conservation de la base du rempart du Bronze final dans ce secteur ont de surcroît démontré que le profil et la formation superficielle du versant à cette période devaient certainement être comparables à ce qu'ils sont aujourd'hui.

D'une façon générale, le fossé de barrage 251 s'est avéré être une structure primordiale pour appréhender l'économie des habitants du plateau, au cours du VI^{e} siècle. Hors de celui-ci, les ensembles mobiliers détritiques, en position primaire de rejet, sont en effet exceptionnels. Les mobiliers témoignant de la vie quotidienne au cours de l'âge du Bronze sont eux aussi d'une discrétion regrettable et ne se matérialisent en l'occurrence que par des objets en bronze de qualité : un tranchet et trois épingles attribuables au Bronze final III. Néanmoins, ces objets pourraient ne pas être étrangers à l'occupation du premier âge du Fer, tant on cerne encore mal la pérennité de ces productions au cours de la transition entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer. La réalisation de datations ^{14}C, pour éventuellement réviser les résultats de cinq dates obtenues en 2003 sur des poteaux du rempart, est impérative afin de placer incontestablement la première phase fortifiée à la fin de l'âge du Bronze et non pas au début du premier âge du Fer.

L'éperon barré de La Campagne est aussi occupé au haut Moyen Âge par un cimetière dont une douzaine de tombes bien conservées ont été explorées. Assurément délimité à l'est, son extension vers l'ouest doit atteindre la zone ouverte en 2008, sur la pointe de l'éperon, où fut découverte une inhumation peu profonde, certainement médiévale. Entre les deux, des coffres ont bien été repérés parmi les buissons. L'exceptionnel état de conservation des squelettes et des architectures funéraires pousse ainsi à vouloir en solder l'étude et du même coup à conduire à son terme le décapage de la parcelle B 678.

Guy SAN JUAN

GAULE ROMAINE

BAYEUX
21 rue de la Cavée

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'une maison particulière située au 21 de la rue de la Cavée à Bayeux. La parcelle à étudier (AN 274) présentait une superficie de 366 m^2. La localisation du projet à proximité immédiate du secteur dans lequel on situe la nécropole gallo-romaine et du haut Moyen Âge dite du Mont-Phaunus a motivé la prescription d'une intervention. Celle-ci avait notamment pour objectif d'essayer de mieux cerner les limites de la nécropole, connue par des découvertes anciennes et dont l'extension précise restait sujet à caution au sein d'une vaste zone comprise entre l'avenue Georges Clémenceau et la rue du Ferrage au sud, la route de Courseulles à l'ouest et au nord, et la rue de l'Église à l'est, à cheval sur les communes de Bayeux et de Saint-Vigor-le-Grand.

Au terme de ce diagnostic, il convient de noter qu'aucune structure archéologique associée à la nécropole gallo-romaine et du haut Moyen Âge n'a été découverte. Seul un ensemble de sept fosses éparses a été observé sans que l'on puisse en déterminer la fonction. Parmi celles-ci, trois ont pu être rattachées à l'époque gallo-romaine. Les éléments datants recueillis permettent d'avancer une datation comprise entre le dernier tiers du I^{er} siècle de notre ère à la seconde moitié du III^{e} siècle selon les structures. Le diagnostic confirme, malgré la modestie des vestiges observés, l'occupation du secteur au moins à l'époque gallo-romaine. S'il n'a pas permis la découverte de structures associées à la nécropole du Mont-Phaunus, il permet néanmoins (associé à une reprise des données disponibles sur le secteur et témoignant des multiples découvertes liées à la nécropole depuis le XVIII^{e} siècle) de circonscrire plus précisément la zone d'extension maximale de cette dernière, notamment sa limite ouest, qu'il convient de localiser très vraisemblablement au niveau de l'actuelle voie de Bière.

Grégory SCHÜTZ et Aurélie LAUREY

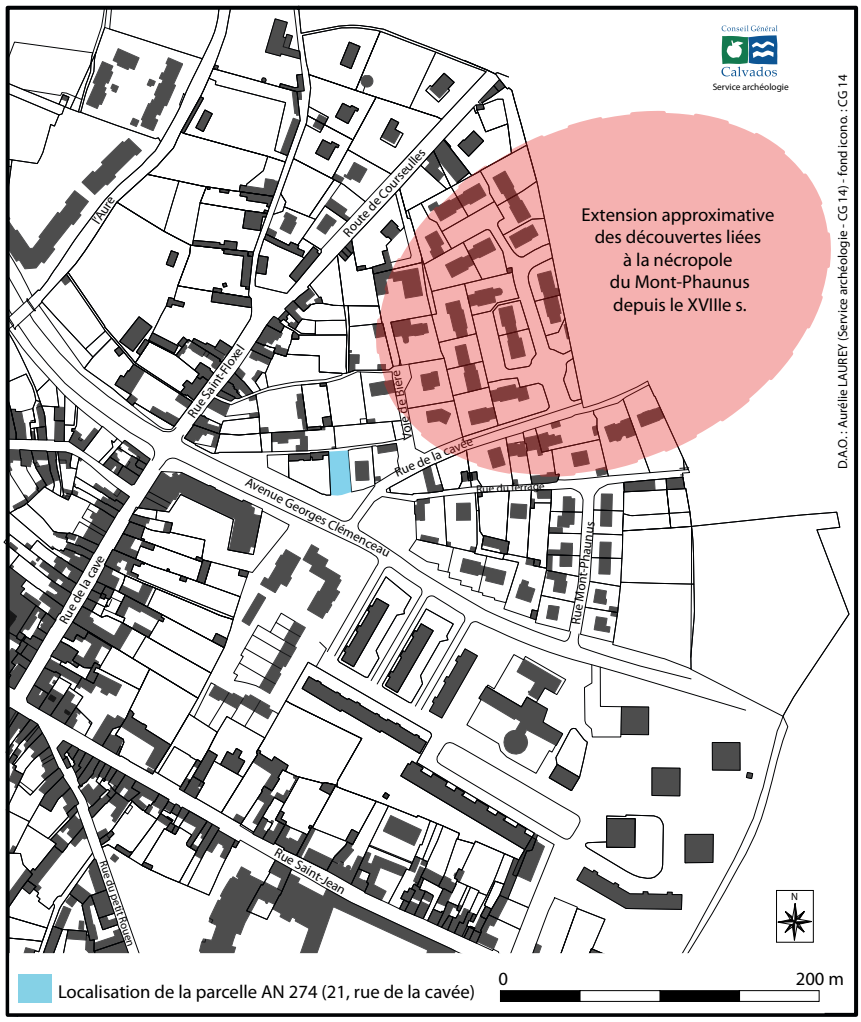

Fig. 3 - BAYEUX, 21 rue de la Cavée. Extension supposée de la nécropole du Mont Phaunus.

BAYEUX

Ancien palais épiscopal et chapelle Saint-Yves

MOYEN ÂGE

MODERNE

Les travaux de restructuration du musée Baron-Gérard menés entre 2010 et 2012 ont été l'occasion de réaliser diverses observations archéologiques sur les élévations de l'ancien palais épiscopal de Bayeux. Bien que très morcelée et partielle, l'étude de quelques portions de l'architecture, désenduites pour les seuls besoins de la réfection du monument, a enrichi la connaissance du site.

Si l'on connait l'existence pour les X^e^-XI^e^ siècles d'une voirie implantée sous l'actuel «jardin Saint-Yves», son environnement architectural demeure assez obscur. L'hypothèse proposée en 2003 d'une contemporanéité avec l'édification du cloître canonial sur le flanc nord de la cathédrale romane n'a pu être confortée. En revanche, à l'emplacement des élévations conservées du palais médiéval, les vestiges d'un possible habitat bordant l'axe de circulation *(état architectural I)* ont été sommairement repérés sur la frange orientale du jardin Saint-Yves, lors d'une surveillance de décaissement.

Les élévations visibles et les plus anciennes du palais médiéval en pierre correspondent à l'aile orientale du bâtiment A (actuel musée Baron-Gérard). La datation isolée de ces maçonneries par le radiocarbone s'est avérée d'une interprétation délicate. En l'absence de données archéologiques convergentes et d'un échantillonnage suffisamment représentatif, la fourchette chronologique «949 cal AD - 1032 cal AD» n'a pu être perçue comme assurément significative de l'implantation du bâtiment. Par prudence et tout en tenant compte des possibilités offertes par la chronologie relative établie sur le site, il nous semble actuellement plus prudent de situer l'installation des maçonneries après 1032. Cette première construction identifiable pourrait être ainsi synchrone de la reconstruction de la cathédrale entre 1044 et 1077, ou légèrement postérieure *(état architectural II)*. L'édifice, d'une longueur minimale de 27 m pour une largeur de 11 m, était bâti en moellons de calcaire ponctuellement montés en *opus spicatum*. Seule est restituable une salle basse à deux vaisseaux voûtés d'arêtes et possédant une grande porte d'entrée au nord. Le choix d'un voûtement en pierre amène à considérer un parti étagé originel. Cette construction était assurément en place au début du XII^e^ siècle et dans tous les cas après l'incendie de la cathédrale survenu en 1105.

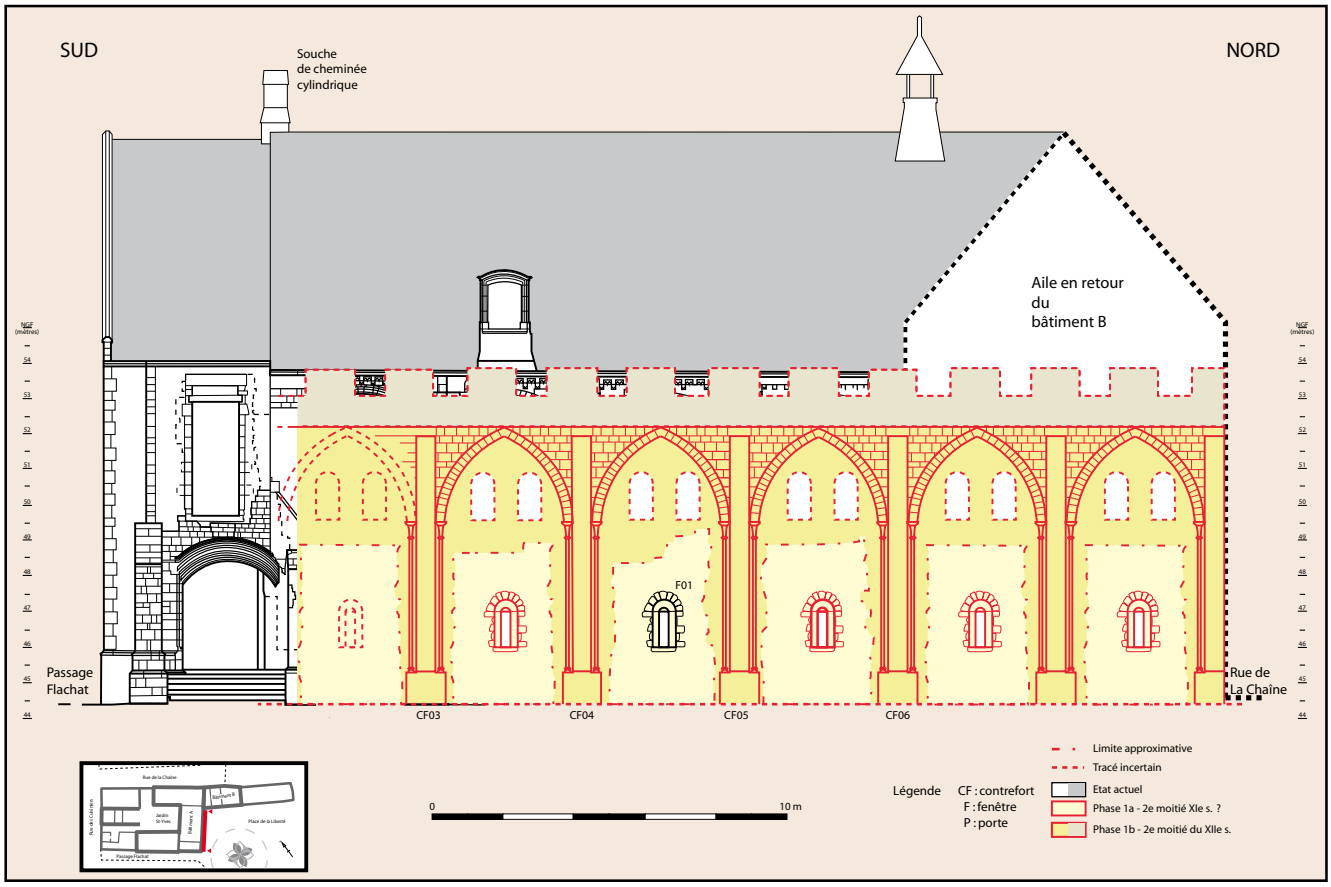

Fig. 4 - BAYEUX, ancien palais épiscopal. Façade orientale de l'aile Est du bâtiment A.
Hypothèse de restitution de l'élévation aux XI[e] - XII[e] siècles (dessin Gaël Carré, OAGO/Chronoterre Archéologie, 2011-2012).

C'est après cet évènement et dans le premier tiers du XII[e] siècle qu'il convient de situer l'édification de l'aile méridionale du bâtiment A *(état architectural III)*. L'aile orientale se prolongeait initialement en direction du transept de la cathédrale romane, de façon à fermer le cloître des chanoines dans sa partie sud.

Une importante restructuration de l'aile orientale est à placer dans la seconde moitié du XII[e] siècle, peut-être consécutivement à l'incendie de 1160 *(état architectural IV)*. Les modifications consistèrent en l'insertion d'un épais mur de refend dans la salle basse voûtée ainsi qu'en la reconstruction de l'étage. Extérieurement, la reprise de la façade orientale se traduisit par l'érection de contreforts à colonnes, coiffées de chapiteaux sculptés. Entre chaque massif, de grands arcs de décharge supportaient un parapet délimitant un probable chemin de crête. Le ou les volumes d'étage montant sous charpente étaient peints. La restitution d'une partie de l'aile orientale pourrait ainsi correspondre à la *camera epsicopi super cellarium* mentionnée en 1166.
Durant les XIII[e]-XIV[e] siècles, diverses campagnes de réfection se sont succédé, transformant l'architecture romane en une architecture plus élancée et ajourée témoignant pleinement de l'influence gothique. Dans le XIII[e] siècle, l'aile orientale a été surhaussée *(état architectural V)*. De nouveaux décors peints, avec faux-appareils et frises ornementales, embellirent les salles hautes des ailes orientale et méridionale du bâtiment A.

À la suite de la surélévation de l'aile orientale, les grands arcs de décharge du XII[e] siècle de la façade Est furent progressivement supplantés par de nouveaux arcs au tracé segmentaire. Ces derniers furent placés plus en hauteur sous la corniche de façon à désépaissir le parement, tout en dégageant à l'étage des surfaces murales favorables au percement de grandes fenêtres gothiques. Les contreforts furent dans le même temps réhabillés. Ces travaux durent se faire en plusieurs campagnes plus ou moins rapprochées et à l'issue desquelles fut entreprise la construction du bâtiment B, au sud-est du palais *(états architecturaux VI et VII)*. C'est probablement durant la seconde moitié du XIII[e] siècle ou dans le premier tiers du XIV[e] siècle que fut édifiée la chapelle épiscopale Saint-Vigor de Justice, sur le côté ouest de l'actuel «jardin Saint-Yves».
Vers la fin du XIV[e] siècle et dans la première moitié du XV[e] siècle, les reprises structurelles se poursuivirent *(état architectural VIII)*. C'est ainsi que l'on sait par une inscription que l'évêque Zanon acheva la restructuration de la salle Saint-Regnobert en 1444. À ces travaux, il est possible d'associer plusieurs aménagements repérables dans le bâtiment A : création et reprise de plusieurs portes synchrones ou non de cloisonnements intérieurs, installation d'hypothétiques structures extérieures adossées et en liaison avec la circulation (auvent, escalier ou galerie...). Dans le bâtiment B, une reprise de plancher est datée des années 1423-1445 par la dendrochronologie.

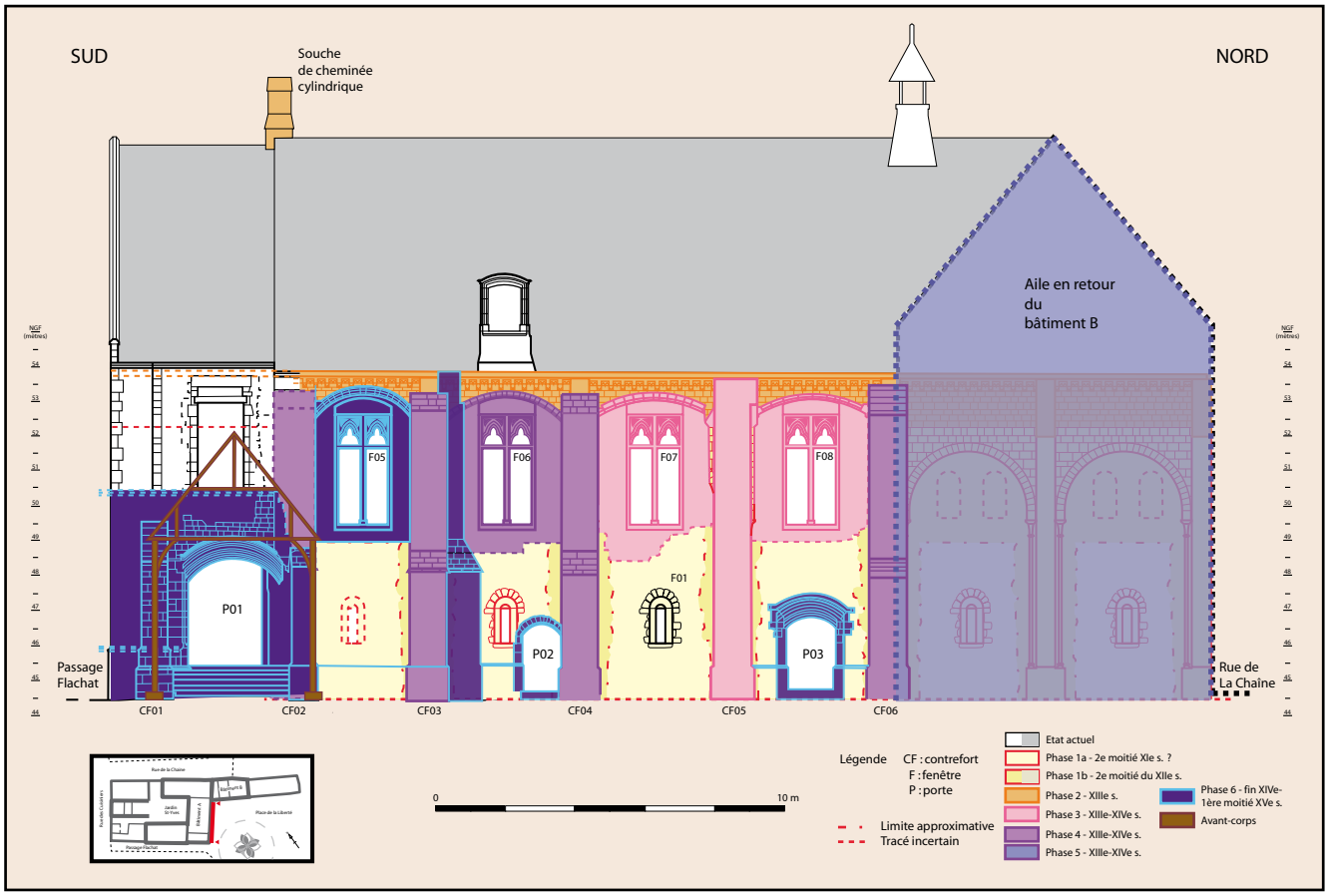

Fig. 5 - BAYEUX, ancien palais épiscopal. Façade orientale de l'aile Est du bâtiment A. Hypothèse de restitution de l'élévation vers la fin du XIV[e] siècle et/ou durant la première moitié du XV[e] siècle (dessin Gaël Carré, OAGO/Chronoterre Archéologie, 2011-2012).

Outre l'ajout de plusieurs refends en pierre, la fin du Moyen Âge fut marquée par l'influence du gothique flamboyant, perceptible entre autres à travers l'insertion de fenêtres moulurées à traverses et meneaux, en plus de l'ajout de piliers à bases prismatiques soutenant en RDC les planchers d'étage *(état architectural IX)*. Le maintien possible d'un ou de plusieurs volumes montant sous charpente dans les années 1492-1497 dénotait encore une conception médiévale de la résidence. Cette permanence de salle(s) haute(s) résidentielle(s) jusqu'à l'extrême fin du XV[e] siècle n'avait alors rien d'exceptionnel, ainsi qu'en témoignent plusieurs grands hôtels parisiens construits ou remaniés à la même époque. Toutefois, à ce tournant des XV[e]-XVI[e] siècles, de nouvelles habitudes architecturales firent, à Bayeux comme ailleurs, leur apparition avec des décors peints d'influence Renaissance et l'introduction progressive de plafonds ou planchers de comble.

Au début de la période moderne, les volumes furent systématiquement repris, gommant autant que possible l'héritage architectural médiéval *(états architecturaux X et XI)*. Dans l'optique d'un meilleur confort, les étages de comble furent systématisés de façon à séparer les salles du premier étage des toitures. Une partie du bâtiment B fut reconstruite, peut-être simultanément à l'implantation d'une nouvelle chapelle épiscopale de style Renaissance. Avec les diverses reprises structurelles engagées, les volumes hauts furent rhabillés de peintures murales. Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, diverses démolitions et (re) constructions affectèrent la silhouette du palais *(états architecturaux XII à XIV)*. C'est de cette période que date l'essentiel des élévations bordant les rues de la Chaîne et Laitière ainsi que l'actuelle place de l'hôtel de ville. La porte fortifiée médiévale située dans l'axe de la rue Laitière fut notamment détruite. À l'intérieur du monument, sans surprise, divers aménagements furent entrepris (création de boiseries, insertion d'escaliers, reprise de cheminées, percements divers, etc.). L'ancienne chapelle épiscopale médiévale avait par ailleurs perdu toute son utilité religieuse.

L'époque contemporaine fut marquée par la laïcisation du monument et sa réaffectation au service de l'administration *(états architecturaux XV et XVI)*. Les grands travaux entrepris au tournant des XIX[e] et XX[e] siècles amputèrent l'ancien palais de la partie de l'aile orientale qui assurait une liaison entre le bâtiment A et le transept de la cathédrale. Le démantèlement du cloître canonial associé au remodelage partiel du palais épiscopal participa à la création du passage Flachat.

Au total, le suivi archéologique des travaux de restructuration du musée Baron-Gérard a permis de nouvelles hypothèses architecturales. Néanmoins, le caractère partiel des investigations jusqu'à présent conduites n'autorise toujours aucune certitude. Le phasage général établi pour le monument est imparfait ; il pourra être à l'avenir conforté, nuancé ou corrigé.

Gaël CARRÉ

BAYEUX
Place Charles de Gaulle

Les prospections géophysiques de 2012 ont concerné la place Charles de Gaulle, vaste zone d'espace vert d'environ 2 ha, localisée au centre de la ville de Bayeux. Ces investigations se sont déroulées dans le cadre d'un programme de reprise d'un certain nombre de données anciennes et d'acquisition de nouvelles informations dans des secteurs jusqu'à présent peu documentés de Bayeux. Ces prospections font suite à une première prospection géophysique réalisée en 2011 autour du 10 rue Franche en complément de la fouille programmée de 2010 qui avait notamment permis de découvrir les vestiges d'une place publique monumentale, attribuable au *forum d'Augustodurum*.

L'année 2012 a donc vu se succéder deux phases d'étude avec tout d'abord une première intervention de la société Géocarta, du 7 au 8 février 2012, avec le recours d'un géoradar sur une superficie d'environ 9600 m². Fort de ces premiers résultats, le laboratoire de géophysique Sisyphe (UMR 7619) de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie, avec l'aide de la promotion 2013 des étudiants ingénieurs de Polytech' Paris UPMC, a mené une seconde campagne de prospection multi-méthodes, du 30 avril au 11 mai, sur une superficie de 6000 m² (résistivité électrique, anomalie du champ magnétique, susceptibilité magnétique, réflexion électromagnétique haute fréquence, radar, vitesse des ondes sismiques, résistance de pointe).

La localisation de la place Charles de Gaulle à l'emplacement de l'angle sud-ouest du *castrum* de l'Antiquité tardive et au niveau également du château médiéval de Bayeux (attesté dès la seconde moitié du X^{e} siècle et détruit vers la fin du XVIII^{e} - début du XIX^{e} siècle) permettait d'appréhender l'urbanisme ancien de l'agglomération. L'absence de bâti contemporain a permis en effet de disposer d'un secteur d'étude privilégié au sein d'un centre ville aux bâtiments souvent classés pour leurs valeurs patrimoniales.

Il résulte donc de la prospection thématique 2012 la collecte d'anomalies géophysiques nombreuses grâce en particulier à la complémentarité des diverses méthodes utilisées. Plusieurs anomalies semblent se rattacher à des ensembles constitutifs de l'enceinte et du château comme ses remparts, ses fossés ou certains bâtiments, dont les vestiges apparaissent très nettement. D'autres anomalies rencontrées traduisent vraisemblablement une occupation antérieure à celle du dernier état du château qui nous est connu par un ensemble de plans, sans qu'il soit possible toutefois de préciser s'il s'agit de phases anciennes de la forteresse ou d'occupations précédant sa construction.

La densité des anomalies observées permet d'envisager une bonne conservation de certains vestiges et de relativiser les mentions textuelles rapportant la destruction complète du château lors de son démantèlement. Les prospections géophysiques permettent de disposer d'une base d'étude solide et de problématiques renouvelées concernant le château et l'évolution de ce quartier urbain de la ville de Bayeux pendant le Moyen Âge et peut-être antérieurement.

Grégory SCHÜTZ, Charles-Edouard SAUVIN
et Julien THIESSON

Fig. 6 - BAYEUX, place Charles de Gaulle. Prospection géoradar en cours (cliché Conseil général du Calvados).

BAYEUX, VAUCELLES, SULLY
Aménagement d'une piste cyclable le long de la RD 6

GAULE ROMAINE

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre de l'aménagement d'une piste cyclable d'1,1 km le long de la route départementale n°6, entre la sortie de la ville de Bayeux et le carrefour avec la route départementale n° 169 (communes de Bayeux, Vaucelles et Sully) (maîtrise d'ouvrage : Conseil Général du Calvados).

En dépit de la localisation du projet à la périphérie de la cité gallo-romaine d'*Augustodurum* (Bayeux), le long d'un axe de circulation rectiligne qui était vraisemblablement utilisé de longue date, puisqu'il reliait la ville et la côte (ville actuelle de Port-en-Bessin), en passant à proximité de l'*oppidum* de Commes, aucun indice majeur d'occupation archéologique n'a pu être relevé.

Les tranchées réalisées dans les parcelles appartenant aux communes de Bayeux (BK121p) et de Vaucelles (B37p et B207p) se sont toutes révélées négatives. Seul le secteur exploré sur la commune de Sully (parcelles A25p, A26p et A143p) a permis la découverte de douze structures excavées éparses (dix tronçons de fossés orientés est-ouest ou nord-sud et deux fosses). Parmi celles-ci, une peut être attribuée à l'époque gallo-romaine (fragments de *tegulae* et de céramique commune claire) tandis qu'une seconde, non datée, contenait quelques galets chauffés au sein de son comblement.

Grégory SCHÜTZ et Camille GUÉZENNEC

BÉNOUVILLE
Zone d'activités du Clos de la Hogue

MULTIPLE

Un projet de zone d'activités d'un peu plus de 5 ha au « Clos de la Hogue », sur la commune de Bénouville, sur une aire actuellement cultivée, a conduit à la réalisation d'un diagnostic avant travaux. En dépit d'un contexte archéologique fourni, les sondages n'ont pas révélé de vestiges très significatifs sur cette partie du plateau bordant la vallée de l'Orne entre Caen et la mer.

Seuls en fait quelques silex taillés du Néolithique découverts en surface, dont le tranchant d'une hache polie, laissent ouverte l'option selon laquelle l'espace de la future zone d'activités ait pu supporter autre chose qu'une zone agraire. Pour autant, aucune trace d'habitat en lien avec ces artefacts n'a été repérée.

Une fosse parallélépipédique du V^e^ s. av. J.-C., isolée au centre de l'emprise, semble devoir correspondre quant à elle à une réserve de semences ou de germes postée à l'orée des champs pour les semis et les plantations futures, dans la tradition en somme de celles identifiées à Ifs Object'Ifs sud et à Courseulles-sur-Mer.

Les principaux aménagements par ailleurs reconnus sur cet espace, qui aux XVIII^e^ - XIX^e^ siècles constituait l'extrémité orientale de deux longues pièces de labour alors nommées «Delle du Grand Run» pour l'une et «Delle du Petit Run» pour l'autre, correspondent principalement à des fossés parcellaires modernes et contemporains. La plupart d'entre eux font écho à un système encore existant au sud et pour partie représenté au cadastre de 1808.

Quelques fosses anastomosées dont la fonction n'est pas établie (carrières opportunistes ?), et d'autres plus ordinaires creusées pour l'enfouissement de cadavres d'animaux domestiques (moutons, bovidé ou/et équidé), ou peut-être de viande infectée, ont également été découvertes au sein de cet ensemble. Il s'agit pour ce type d'espace de structures relativement fréquentes et de restes ordinaires raisonnablement écartés des zones d'habitat.

Parmi ces structures, figurait également la sépulture isolée d'un individu immature n'ayant visiblement pas eu accès à un lieu funéraire traditionnel à une époque (XVI^e^-XVIII^e^ siècles) où il était commun d'y accéder.

Ivan JAHIER

GAULE ROMAINE

BLAINVILLE-SUR-ORNE
Basse vallée du Dan

À la suite de trois campagnes de fouilles (2008, 2009 et 2011) menées sur le petit port fluvial de Blainville-sur-Orne, l'année 2012 a été consacrée à l'achèvement de la post-fouille et à la réalisation d'études spécialisées sur les différentes catégories de mobilier archéologique recueillies : le matériel monétaire, le mobilier métallique et l'*instrumentum*, et le matériel osseux. Enfin, trois nouveaux carottages géomorphologiques, complétant les deux premiers déjà réalisés en 2009, ont été prélevés dans le marais de la rive sud, avec pour objectif de préciser la largeur du cours d'eau, sa géométrie, sa morphologie et les formes de son colmatage.

Le recoupement des résultats de ces travaux, très complémentaires, enrichit et affine la compréhension du site, ainsi que sa datation, comprise entre la seconde moitié du I^er^ siècle et la moitié du IV^e^ siècle ap. J.-C. Les analyses sédimentologiques et palynologiques font ressortir les grands traits du paysage fluvial et confirment le potentiel portuaire du fond de vallée : bien connecté à l'Orne, le Dan traversait à hauteur du site un plan d'eau large de plus de 70 m, offrant un espace de circulation et un abri intéressant. Cette dimension portuaire a été par ailleurs mise en valeur par l'identification parmi le mobilier métallique de sept plombs et d'un lest de filet, ainsi que d'une navette à ramender, c'est-à-dire à repriser les filets. Soutenant toujours l'hypothèse d'un port, l'importance du rôle de place d'échange du site a été particulièrement bien éclairée par l'étude numismatique, effectuée dans le cadre d'un Master 1 (G. Blanchet). La nature des produits échangés demeure toutefois assez mystérieuse, même si l'étude archéozoologique apporte quelques indices. Ainsi, la détermination des espèces et l'étude des âges d'abattage permet de reconnaître à proximité directe de la zone fouillée une intense activité d'élevage caprin, tandis que les bovins, présents étonnamment en bien moins grande quantité, semblent avant tout avoir transité par la place d'échange. Le mobilier céramique quant à lui, déjà étudié, renvoyait essentiellement l'image d'un espace domestique, associable au bâtiment et aux deux cours situés en arrière du quai. La transformation de l'une des pièces en atelier artisanal associant menuiserie et travail du métal, rappelant le travail d'un charron, a été attestée par l'étude du mobilier métallique. Cette dernière, combinée à celle de l'*instrumentum*, témoigne enfin de la variété et de la bonne qualité des objets manufacturés circulant sur le quai ou utilisés dans la maison, mettant encore en valeur l'intensité de la fréquentation du site et son dynamisme, particulièrement marqué à la fin du III^e^ siècle et dans la première moitié du IV^e^ siècle, période souvent mal représentée à l'échelle régionale, tant en archéologie rurale qu'urbaine.

Il résulte au final de cette dernière phase de travail que le petit port de Blainville-sur-Orne apparaît comme un site original et complexe, à la longue durée de vie, qui mérite sans conteste une étude plus approfondie.

Cécile ALLINNE

NÉOLITHIQUE

BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE
L'Âcre Lahare

Une série de programmes de constructions de lotissements a vu le jour depuis quelques années au nord du centre historique de la commune de Bretteville-l'Orgueilleuse. Le présent diagnostic intervient à la suite de la fouille des enclos protohistoriques, de la nécropole et de la *villa* gallo-romaine et également d'un diagnostic, venu compléter la connaissance de l'emprise de la *villa* sur une parcelle adjacente (fouille et diagnostic 2012). Le présent diagnostic répond à une prescription suscitée par un programme de construction d'un lotissement (l'Âcre Lahare), d'une surface d'un peu moins de 4 hectares. Il se situe à moins de 100 mètres à l'ouest de la *villa*.

La topographie de l'emprise ne présente pas de rupture, l'assiette du terrain se situant à 57 m NGF. Nous nous trouvons en effet sur un plateau entre les vallées de La Thue et de la Mue. L'environnement paysager dans lequel se situe l'opération est celui d'une vaste parcelle cultivée, ce qui a d'ailleurs manifestement impacté le sous-sol, le substrat de limon brun-orangé étant ainsi strié d'ornières et de lignes de sous-soleuse sur plus d'un mètre de profondeur par endroits. La zone fait partie de la Campagne de Caen, entre Caen et Bayeux, et s'insère dans un secteur de grands plateaux recouverts de limon. Quinze tranchées ont ainsi été réalisées sur une profondeur moyenne située entre 0.40 et 0.60 m sous la surface actuelle. Seules deux portions de fossés parcellaires parallèles aux limites actuelles, une zone de chablis, la continuité de la haie bordant la parcelle à l'ouest et une petite dizaine de mobiliers lithiques hors contexte ont été trouvées. Le mobilier, en silex local, est constitué d'éclats, d'un fragment de tranchet et d'un grattoir sur éclat qui semblent tous appartenir au Néolithique. Aucune autre trace d'occupation n'a été décelée dans l'emprise de la parcelle.

Hélène DUPONT

BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
Prospection géophysique sur la *villa* gallo-romaine

Une prospection géophysique par méthode électrique a été réalisée en périphérie de la fouille de Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés ». Étant donné que cette fouille n'a abordé que la périphérie d'un important domaine antique, la démarche avait pour objectif de compléter le plan de la *pars urbana* et de cartographier le mieux possible les restes bâtis de la résidence principale, jusqu'alors partiellement connue à partir d'une photo aérienne et de sondages mécaniques. La prospection électrique s'est déroulée en novembre 2012 sur la parcelle n° 144 pour une surface totale prospectée de 8644 m². Trois cartes de résistivité électrique ont été obtenues représentant trois profondeurs d'investigation, à savoir 50 cm, 1 m et 1,5 m. Ces différents niveaux de lecture permettent de retracer les entités archéologiques principales et fournissent une vision particulièrement intéressante de l'établissement gallo-romain.

Les anomalies présentent toutes un caractère plus résistant que l'encaissant traduisant la présence de fossés ou de murs pour ce qui est des anomalies linéaires. Des zones plus résistantes correspondent quant à elles à la signature géophysique de fosses, de concentrations de matériaux, voire même de sols archéologiques inscrits dans les pièces du bâtiment principal.

La carte de résistivité permet de distinguer nettement les restes bâtis de la résidence, celle-ci étant installée le long du mur occidental de la cour résidentielle. Orienté suivant un axe nord-nord-est / sud-sud-ouest, l'ensemble s'inscrit dans un plan rectangulaire qui mesure environ 46 m de long par 25 m de large, correspondant à une superficie de 1150 m². Sur la façade orientale s'adossent des extensions aux angles sud et nord, tandis que la façade occidentale semble présenter une longue galerie, entrecoupée à mi-hauteur par une salle en abside. Au cœur de la résidence se laisse distinguer un grand espace rectangulaire qui peut éventuellement correspondre à une cour interne ou bien une grande salle. Les espaces autour montrent une compartimentation dont la lecture n'est pas aisée, mais qui laisse présumer l'agencement d'une série de pièces, dont certaines pourraient avoir conservé des sols.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN, Guillaume HULIN

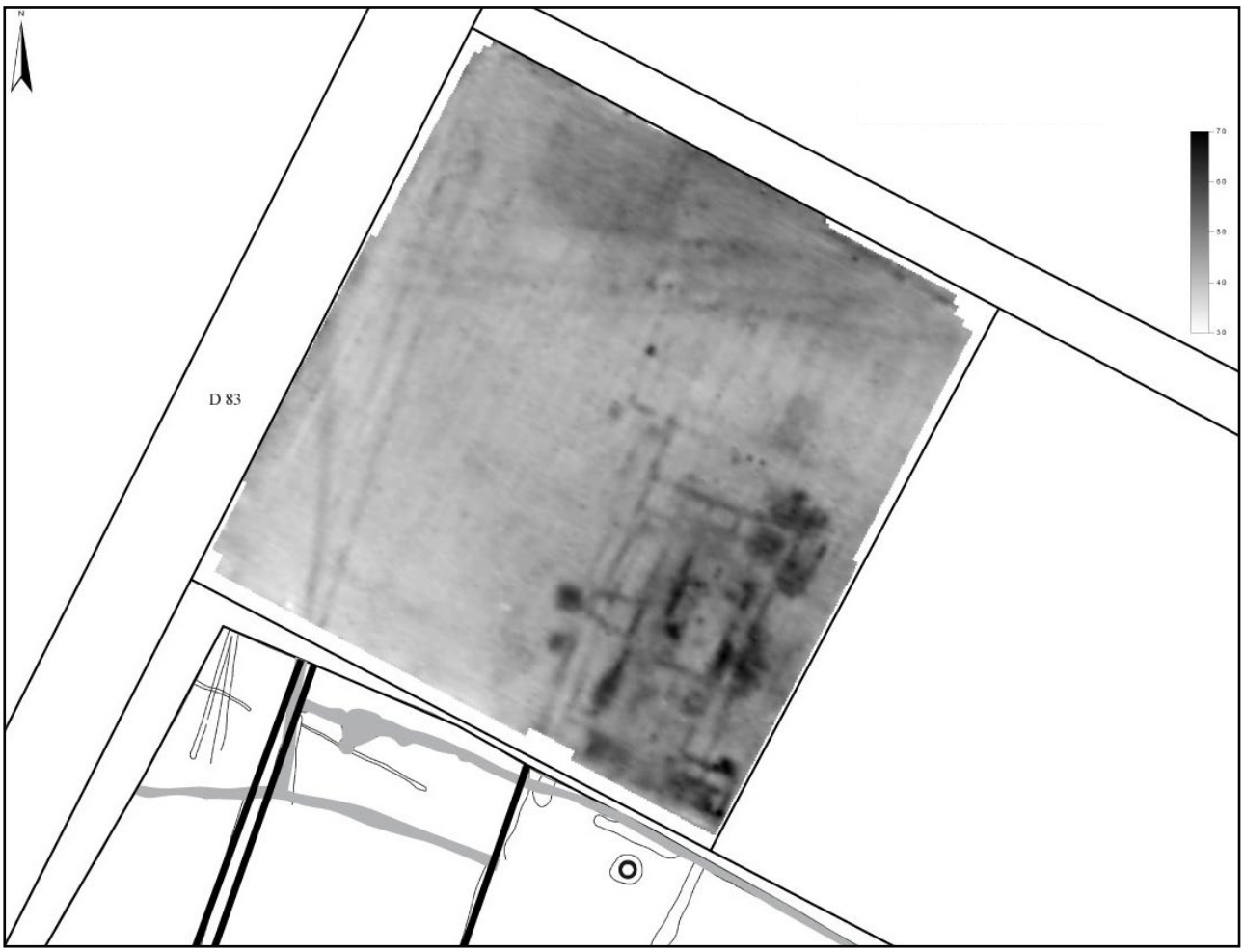

Fig. 7 - BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE, villa gallo-romaine. Carte de résistivité électrique (0 - 50 cm).

CONTEMPORAIN

CAEN
41 avenue de Tourville

Les parcelles où s'étend la prescription archéologique (1831 m²) se situent le long du canal « de Caen à la mer » au 41, avenue de Tourville à Caen. La prescription concerne la création d'un immeuble d'habitation.

Les trois tranchées réalisées lors de ce diagnostic permettent de percevoir l'occupation d'un secteur qui a changé radicalement de visage entre le Moyen Âge et la création du canal de Caen à la mer en 1857. En effet, cette zone faisait partie du domaine de l'Abbaye aux Dames située à quelques centaines de mètres, au dessus de la rue Basse. Il se composait d'une partie d'une prairie humide installée au cœur des marais de l'Orne : la « Prairie Saint-Gilles» et les « Grandes prairies de Madame l'Abbesse de Caen » (plan de Bignon de 1672 et de N. de Fer de 1705). En 1810, lors de la levée du plan du cadastre napoléonien, la zone est encore en marais, parcourue par de multiples canaux de drainage ; le cours d'eau qui borde la parcelle à l'Est est ainsi une trace de ces aménagements généralement réalisés au XVIIIe siècle. Trois phases d'une occupation attribuable à l'époque contemporaine ont pu ainsi être abordées : une première phase correspondrait au remblaiement d'une dépression qui constitue probablement les vestiges d'anciennes berges du canal bordant la parcelle à l'est. Ce remblai comble les dépressions et les irrégularités de la zone humide et assainit la parcelle afin d'installer une habitation et sa cour après la construction du canal en 1857. Le dernier acte appartenant à ce remblai-dépotoir (présence importante de céramique, de terre cuite architecturale et de coquillages) témoigne d'un *terminus post quem* positionnable entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Lors d'une seconde phase, le terrain est probablement mis en friche peu de temps, et sert de zone de stockage lors d'un probable dragage du canal « de Caen à la mer ». La dernière phase d'occupation contemporaine correspond à la mise en clôture de la parcelle, créant ainsi une limite franche entre une cour et une zone bâtie donnant sur l'avenue de Tourville.

Hélène DUPONT

MOYEN ÂGE

CAEN
Le Château

En 1998, la ville de Caen a lancé un programme de conservation et de mise en valeur du château de Caen. Une opération d'archéologie préventive a eu lieu en 2005 à l'emplacement des actuelles «salles du rempart». Une fouille programmée a été lancée en 2011 afin d'étudier un grand bâtiment mis en évidence en 2005 et se développant au sud des limites de fouille. Elle s'est poursuivie durant l'été 2012 et se terminera en 2013.

En 2011, la présence des emplacements pour les solives d'un plancher dans le pignon ouest permet de restituer un édifice à deux niveaux, au moins dans une portion ouest.
L'entrée principale de l'étage bas se situe au centre du pignon est. Une entrée secondaire, large de 0,85 m, est sur le mur gouttereau sud, au niveau de l'angle avec le pignon ouest. L'accès à l'étage se faisait au moins par la façade sud où une porte a été mise en évidence à 4,30 m de l'angle ouest.

Cette année, l'étude de la moitié ouest de l'édifice a permis tout d'abord de préciser sa date de construction. Le mobilier céramique remonte à la fin du XIIe-début du XIIIe siècle, ce qui est cohérent avec le plan du bâtiment, l'utilisation de contreforts plats, le module et la taille des pierres. Cet édifice mesure 12,70 m par 23,70 m (mesures internes), avec des maçonneries larges de 0,80 m à 0,95 m.
Aucune occupation antérieure n'a été mise en évidence, si ce n'est que le secteur a servi comme carrière de pierre avec récupération des plaquettes calcaires à ciel ouvert.
L'intérieur de l'édifice contient de nombreuses structures fossoyées et un foyer. Deux fosses ont pu être identifiées comme des cuves servant à refroidir la chaux vive avant son utilisation pour la fabrication de mortier de chaux. L'utilisation des autres structures, fosses, trous de poteaux ou de piquets, reste encore indéterminée et seul le dégagement de l'ensemble de l'édifice permettra peut-être de préciser leur signification et leur datation.

Un des problèmes qui restent à résoudre concerne le sol de cet édifice. En effet, le premier niveau recouvrant le terrain naturel, comblant les structures et passant au-dessous des fondations des murs, se compose d'un remblai homogène contenant du mobilier céramique de la fin du Moyen Âge, période de l'abandon de l'édifice. Aucun vestige de niveaux de circulation n'a pu être mis en évidence, et les remblais postérieurs ne contenaient aucun fragment de pavé ou de pavage calcaire. De plus, le terrain ne forme pas une surface plane mais suit la pente naturelle qui descend en direction de l'ouest (et de la courtine).
En l'état de nos connaissances, on peut proposer de restituer un plancher intérieur, qui viendrait reposer sur le ressaut de fondation du pignon et peut-être sur des poteaux régulièrement espacés. Le socle maçonné mis en évidence au centre de l'édifice pourrait faire partie de cette installation. Le plancher se trouverait ainsi relativement proche du terrain naturel à l'est, vers la porte principale.

Fig 8 - CAEN, le Château. À gauche, fondations du mur du Cavalier ;
à droite, mur gouttereau nord du grand édifice (cliché Bénédicte Guillot).

Fig 9 - CAEN, le Château. Vue générale du pignon est de l'édifice avec au premier plan l'entrée principale et les vestiges des pierres du seuil (cliché Bénédicte Guillot).

S'il garde une surface horizontale, la hauteur entre ce plancher et le terrain au-dessous deviendrait de plus en plus importante, avec la possibilité à l'ouest de créer ainsi un espace de stockage par exemple. La porte dans l'angle sud-ouest, mise en évidence l'année dernière, permettrait alors d'accéder à cet espace de service.

L'occupation de l'édifice est très peu conservée, mais des traces de feu sur le mur gouttereau nord semblent montrer qu'un ou plusieurs foyers ont servi à chauffer la pièce et cuire des aliments.
Au XIVe siècle, l'édifice va être enserré dans deux constructions :
- au nord, une première annexe a été étudiée en 2005 ; elle servait de cellier, de cave et peut-être de cuisine à l'étage ;
- au sud, un autre bâtiment s'accole à l'édifice ; seul son angle nord-est a été dégagé cette année. Si on ajoute la construction d'une immense forge plus au nord, le terrain situé dans l'angle nord-ouest de la fortification devient densément occupé au XIVe siècle, sans compter la première mention de la maison du gouverneur, actuel musée de Normandie situé à peu de distance au sud, qui remonte à la même période.

À la fin du XVe siècle, l'édifice et le nouveau bâtiment sont abandonnés, les maçonneries sont en grande partie récupérées et le terrain commence à être remblayé. Au nord, l'annexe devient un bâtiment indépendant et le cellier est transformé en cuisine avec une grande cheminée. Dans un deuxième temps, on revient démanteler entièrement le mur gouttereau sud et on apporte de nouveaux remblais afin de niveler le secteur.
Enfin, dans un dernier temps, durant la seconde moitié du XVIe siècle-début du XVIIe siècle, une maçonnerie reprend l'ancien tracé du mur gouttereau nord de l'édifice afin de servir de fondations pour le mur du Cavalier servant à tenir les terres de la terrasse d'artillerie.

Bénédicte GUILLOT

FER - GAULE ROMAINE
MODERNE - CONTEMPORAIN

CAGNY
Rue de Démouville

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une emprise de 1,58 ha, en préalable à un projet de lotissement sur la commune de Cagny. L'opération a permis de révéler 3 phases d'occupations.

Pour l'âge du Fer, on a pu observer un fossé plus ou moins curviligne partiellement repris à l'époque gallo-romaine. Il a livré quelques grands fragments de céramique noire non tournée et lissée.
Un petit ensemble à vocation funéraire a été identifié sous la forme de deux inhumations orientées nord-sud en bon état de préservation. Elles n'ont pas été fouillées dans le cadre du diagnostic. Elles pourraient être liées à une ou deux possibles structures fossoyées circulaires situées à peu de distance, ou au fossé de l'âge du Fer.

La période gallo-romaine est représentée par un double fossé de chemin, probablement quadrangulaire et au comblement riche en mobilier céramique et en restes de faunes. Il semble ceinturer quelques petites structures sur poteaux détectées au sud-est de l'emprise et éventuellement quelques structures non datées dans le cadre du diagnostic.

La période moderne/contemporaine est représentée par une série de carrières en bordure ouest de l'emprise. Enfin, deux structures attribuées à la seconde Guerre Mondiale ont également été mises au jour : un cratère de bombe et ce qui semble être un « trou d'homme ».

Emmanuel GHESQUIÈRE

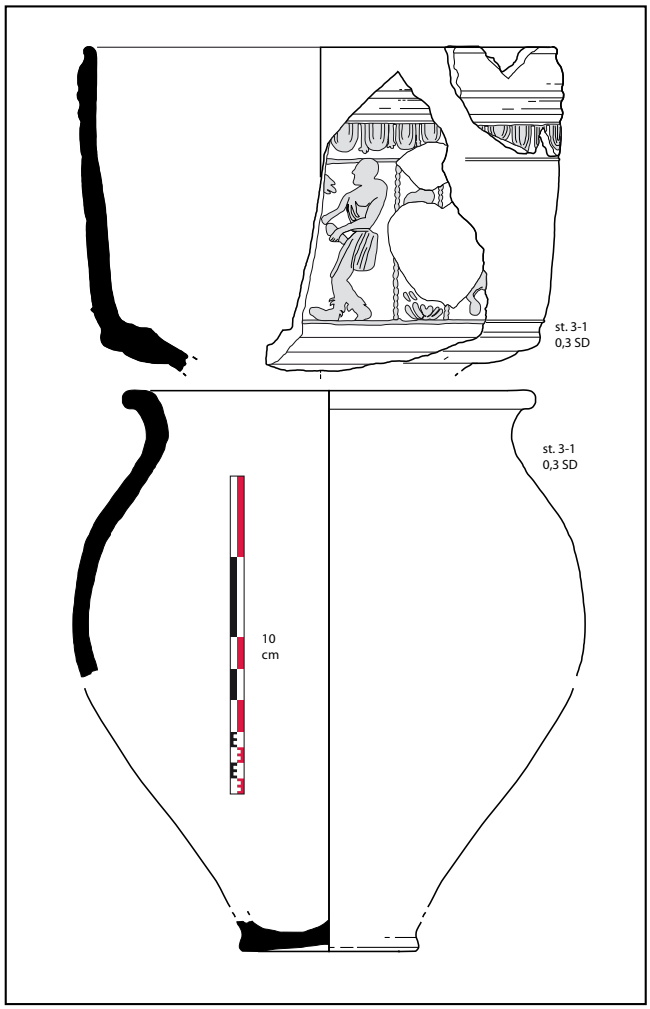

Fig. 10 - CAGNY, rue de Démouville. Échantillon du mobilier céramique issu d'un des fossés bordiers du chemin.

CAIRON
Lotissement les Écureuils 2

BRONZE - FER
GAULE ROMAINE

Le diagnostic a été réalisé sur la commune de Cairon, lieu-dit « Les Écureuils », en vue de la construction d'un lotissement par la société Francelot, sur une emprise de 2,2 ha. En dehors de quelques occurrences médiévales mal documentées, elle a livré trois occupations distinctes.

La première est une occupation attribuée à l'âge du Bronze ancien. Elle est située dans le haut des tranchées en limite de la rupture du plateau. Elle consiste avant tout dans le creusement de fossés orientés nord-sud (parallèles à la rupture de plateau) et le creusement de diverses structures en haut de pente, dans la partie enserrée par les fossés (fosses, alignement de trous de poteau). Le mobilier assez limité permet de dater le site probablement de la seconde moitié de l'âge du Bronze ancien. La parcellarisation de l'espace dès le début de l'âge du Bronze a déjà été reconnue et fouillée sur les parcelles entourant l'emprise. La situation en bordure de la rupture de pente pourrait indiquer la limite occidentale de cette trame, déjà repérée et partiellement fouillée sur 5 hectares sur le plateau de Cairon.

La seconde occupation est laténienne. Elle se définit par la présence d'un enclos fossoyé. Sa largeur est probablement de l'ordre de 70 m. Sa longueur est inconnue mais si celle-ci n'excède pas sa largeur, la moitié de l'enclos en surface est présente dans l'emprise. Des structures à l'intérieur de l'enclos (fosses, trous de poteau), comme le remplissage du fossé, témoignent du caractère domestique de l'ensemble. La dernière occupation se rapporte à la période gallo-romaine. Elle se compose de deux types de structures très diverses : les fossés et les bioturbations. Les fossés consistent en grands linéaires orientés nord-sud et est-ouest. Ils sont répartis sur l'ensemble de l'emprise et témoignent pour cette époque d'une conquête de la basse vallée qui n'est pas encore acquise pour les périodes précédentes (âge du Bronze, âge du Fer).

Les autres structures attribuées à la période romaine consistent en tracés sinueux horizontaux qui semblent correspondre à des galeries animales (blaireaux, renards ?). La mise en évidence de pots entiers dans ces galeries, si elle permet de les dater, laisse perplexe quant à leur situation.

David GIAZZON

ESQUAY-NOTRE-DAME
Bassin de retenue d'eau

INDÉTERMINÉ

Ce diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe du Service archéologie du Conseil général du Calvados préalablement à la construction d'un bassin de retenue d'eau sur la commune d'Esquay-Notre-Dame. Le projet d'aménagement s'étend sur une superficie de 7140 m². Onze tranchées ont été ouvertes lors de l'opération de diagnostic, concentrées sur l'emprise réelle du bassin et couvrant une surface d'environ 1050 m², soit près de 15% de l'emprise totale. Un total de 24 structures a été mis au jour durant cette opération de diagnostic. La majorité des structures consiste en des limites parcellaires, dont les plus anciennes ne semblent pas être antérieures à l'époque moderne. Trois fossés se démarquent de par leur orientation nord-sud, leur proximité (ils ne sont espacés que de trois et six mètres), et leur profil en V. Il pourrait s'agir de drains. Plusieurs petites fosses ou trous de poteaux, très arasés, ont été aménagés de part et d'autre de ces fossés. Une structure de combustion très circonscrite a également été mise au jour dans l'une des tranchées. Elle n'a pas fourni de mobilier permettant de la situer chronologiquement. Enfin, on peut noter la présence de plusieurs trous d'obus datant de la Seconde Guerre mondiale. La présence d'un paléo-vallon dans l'emprise du projet d'aménagement a également pu être caractérisée. Une approche géomorphologique, menée en collaboration avec Cécile Germain-Vallée (géomorphologue, Service archéologie du Conseil général du Calvados), révèle une accumulation colluviale de plusieurs mètres de puissance, fait relativement rare en Plaine de Caen.

Pierre MAZURE

ÉTRÉHAM
Déviation RD 123

La découverte fortuite d'une cuve de sarcophage lors des travaux de réaménagement de la RD 123 à Étréham est à l'origine d'une fouille préventive que s'est déroulée entre le 5 mars et le 29 avril 2012. Malgré l'exiguïté de la surface concernée, de l'ordre de 250 m², ce sont 70 tombes qui ont été étudiées. Elles apparaissent sous la forme de fosses rectangulaires aux angles arrondis, creusées dans le calcaire sur une profondeur allant de 10 à 90 cm. Ces fosses sont soigneusement rangées en lignes parallèles, orientées selon un axe nord-est / sud-ouest. L'analyse des processus de décomposition des restes organiques (taphonomie), complétée par l'observation du comblement des fosses sépulcrales, permet de restituer pour la plupart la présence d'un coffrage de planches assemblé à même la tombe dont le maintien était assuré au moment de l'inhumation par des murets de petites dalles calcaires arrachées au substrat sous-jacent. Un tel dispositif suggère que le défunt était amené sur place posé sur un brancard funéraire d'où il était descendu pour être déposé dans la tombe. De ce fait, les objets de parure qui accompagnaient la plupart des morts demeuraient visibles jusqu'à la fermeture de la tombe. Malgré des traces manifestes de pillage qui concernent près de 34 % des tombes, nombreuses sont celles qui comportent encore du mobilier funéraire qui permet de dater la majorité d'entre elles des deux derniers tiers du VI^e siècle de notre ère. Les sépultures féminines, qui sont très majoritaires, contenaient ainsi des fibules, des colliers de perles de verre et d'ambre, des bracelets, une châtelaine, auxquels s'ajoutent trois gobelets en verre.

Fig. 11 - ÉTREHAM, déviation RD 123. Vue des alignements de sépultures des VI^e-VII^e siècles, avec en arrière-plan l'église paroissiale d'Étreham (cliché Conseil général du Calvados).

Fig. 12 - ÉTREHAM, déviation RD 123. Alignements des sépultures en fosse datées des VI^e^-VII^e^ siècles, recoupés par une série de sépultures plus récentes (cliché Conseil général du Calvados).

Une seconde phase d'inhumation postérieure, attestée par une dizaine de sépultures dont celle en sarcophage, se remarque par un léger changement d'orientation des fosses sépulcrales. Les corps sont alors déposés dans des fosses très étroites impliquant très probablement l'usage de linceuls, alors que la fosse n'est plus recouverte que de planches de bois.

Toutes les tombes étudiées lors de cette opération de fouille appartiennent à un très vaste cimetière mérovingien déjà ponctuellement reconnu à l'occasion de découvertes fortuites intervenues au cours du XIX^e^ siècle. La dispersion de ces trouvailles permet de dresser le plan d'une aire sépulcrale qui couvre plus de un hectare et qui englobe l'emplacement de l'actuelle église paroissiale. C'est précisément dans ce lien topographique avec l'église que réside l'intérêt des résultats de la fouille conduite en 2012, dans la mesure où celle-ci vient attester de l'ancienneté de la nécropole qui y est associée. À ce titre, le site d'Étréham illustre un processus encore peu observé à l'échelle de la Basse-Normandie et qui consiste en l'installation du lieu de culte chrétien sur un cimetière préexistant, à moins que l'un et l'autre aient été créés conjointement à une date précoce, au début de la période mérovingienne, si ce n'est même durant l'Antiquité tardive.

Vincent HINCKER

FALAISE

MOYEN ÂGE

Château, cour de la Reine, front ouest

En préalable au projet de décaissement du rempart ouest par paliers, un sondage a été pratiqué dans la zone orientale de la cour de la Reine afin de détecter la puissance archéologique et également à quelle altitude apparaissent les couches médiévales. D'axe nord-sud, il mesure 12 m de long sur 3 m de large.

Sa limite occidentale est constituée par un mur moderne (M5001) fermant la cour de la Reine suite à l'ouverture de la brèche dans le rempart occidental au XVII^e^ siècle. La partie supérieure de cette maçonnerie a été, au préalable, démontée par l'entreprise de restauration pour assurer la sécurité des terrassements.

Le sondage a d'abord révélé, à environ 1,20 m sous le niveau actuel, l'arase d'un mur (M5000) perpendiculaire au mur M5001 et antérieur à ce dernier. Le mur M5000 divise le sondage en deux zones distinctes. Il est visible sur environ 1 m de hauteur et sa largeur est de 0,35 m. Au nord, un sol en mortier (Us5005) a été découvert entre 2,20 m et 2,70 m en dessous du niveau actuel sous d'épaisses couches de remblais modernes. Ce sol, accusant un fort pendage vers le nord, sert d'assise au mur M5001. Ce niveau de circulation s'installe lui-même sur une couche d'argile rubéfiée contenant de nombreux fragments de carreaux de pavement et de céramique médiévale. Il disparaît au nord du sondage, détruit probablement à l'époque moderne.

Fig. 13 - FALAISE, Château, Cour de la Reine.
Vue générale du sondage (cliché Joseph Mastrolorenzo).

Au sud du mur M5000, un sol en mortier (Us5007) apparaît à environ 1 m sous le niveau actuel ; contrairement au sol Us5005, cette couche s'appuie sur le mur M5000 et s'installe sur des niveaux contenant du grès domfrontais (XIV^{e}-XV^{e} siècles). Le mur M5000 appartiendrait donc vraisemblablement à la période du Moyen Âge central.

Le mur de soutènement, d'axe nord-sud, est constitué quant à lui de deux maçonneries d'époques différentes. Le premier état (M5001) s'installe sur du remblai de destruction recouvrant le sol en mortier Us5005. Sa tranchée de fondation apparaît au sud du mur M5000, coupant le sol en mortier Us5007. Ce mur fut par la suite l'objet d'une réfection au XIX^{e} siècle (M5008) au sud du sondage, formant un mur de soutènement moins épais (0,40 m).

On a donc pu constater que les niveaux médiévaux apparaissent très rapidement sous le niveau actuel à environ 1 m au sud du mur M5000 et environ 2,20 m au nord de ce mur, ce qui implique de revoir l'emprise des paliers prévus (ou adapter un autre système de retenue des terres) pour la sécurité des archéologues et des maçons lors des terrassements en contrebas afin de mettre au jour la courtine d'origine (travaux à venir).

Enfin la question de la datation de la cour de la Reine reste entière. Fut-elle créée afin de compléter la défense du flanc ouest ? Elle pourrait dater de la fin de la phase de remaniement, peut-être au milieu du XIII^{e} siècle et être ainsi postérieure à l'élévation de la tour Talbot. D'autre part, tout comme la tour C du front est, la tour d'angle à plan en U presque en fer à cheval, dite de la Reine, semble constituer l'aboutissement de l'évolution morphologique des tours du château. Quoiqu'il en soit, la basse-cour initialement limitée au tracé de la grande terrasse, s'étendait sur environ 22 m vers l'ouest pour atteindre dorénavant près de 1,5 ha. Une nouvelle courtine fut élevée avec la construction de deux tours, la tour de la Reine (I) qui ne fut mentionnée qu'en 1359, tout comme la tour Ravenel (H) qui est aujourd'hui effondrée (en raison du siège de 1579 ?). Les sondages ainsi que des carottages effectués dans ce périmètre indiquent une occupation vers le milieu du XIII^{e} siècle installée sur des remblais d'une hauteur au minimum de 7 m. On peut maintenant affirmer que le promontoire délimité par la cour de la Reine est artificiel. La courtine entre la tour de la Reine et la tour Ravenel devait servir également de mur de soutènement. Enfin, la tour Ravenel devait venir initialement protéger l'entrée du fossé ceinturant la haute-cour, tout comme la tour dite de l'Échiquier (G) sur le front nord.

Joseph MASTROLORENZO

FLEURY-SUR-ORNE
Les Hauts de l'Orne, tranche 1

Le projet d'aménager le quartier des *Hauts de l'Orne* par la Communauté d'Agglomération Caen la Mer a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Ces terrains, d'une superficie de 553 976 m², se trouvent au sud de l'agglomération caennaise, sur le territoire de la commune de Fleury-sur-Orne. Il s'agit d'une enclave agricole bordée à l'ouest par le bourg de Fleury-sur-Orne, à l'est par le bourg d'Ifs, au nord par le quartier de la Grâce de Dieu et au sud par le boulevard périphérique et une zone commerciale.

Cette opération, contrairement à la plupart des diagnostics, ne s'est pas déroulée en territoire inconnu. On sait depuis le milieu des années 80 et le début des années 2000 qu'une nécropole datée du Néolithique moyen I et II, constituée d'une quinzaine de sépultures-type-Passy disséminées sur plus de 20 hectares et de 6 cairns à chambre et couloir d'accès, s'y trouve, ainsi qu'un enclos protohistorique (dit de *La Casse*) près duquel aboutit un cheminement est-ouest. Depuis ces repérages, de nombreuses explorations archéologiques, aux techniques et aux objectifs variés, se sont déroulées, tant sur l'emprise qui nous concerne que sur la quasi-totalité des terrains qui la bordent à l'est et au sud.

Le plan de masse du diagnostic recense 724 structures qui sont toutes de nature fossoyée. Ce sont principalement des fosses, des fossés, constituant pour une part importante des vestiges inédits. Sur des critères de synchronie, nous avons distingué cinq groupes de vestiges qui ont des prolongements dans les terrains limitrophes.

Le premier groupe occupe une superficie de 25 ha et inclut une partie des vestiges de la nécropole néolithique qui se prolonge sur Ifs, à l'est, au nord et au nord-ouest de l'emprise et potentiellement à l'ouest. Au total, cette nécropole se développe sur une cinquantaine d'hectares, sachant que le secteur de plus forte densité monumentale se trouve sur l'emprise du diagnostic. Dans l'état actuel des connaissances, cette nécropole est composée de trente-cinq ensembles qui témoignent de deux traditions architecturales funéraires réputées successives : le monumentalisme funéraire non ou pré-mégalithique qu'on associe à la culture de Cerny (autour du milieu du 5e millénaire) et le courant mégalithique atlantique. En France, le courant non-mégalithique est illustré, dans le secteur Seine-Yonne, par le site de Passy et celui de Balloy. En Basse-Normandie, on dénombre 7 sites livrant des structures morphologiquement comparables aux structures de ces sites de référence. Elles se présentent sous la forme de deux fossés latéraux, parallèles ou disposés en trapèze, longs de 16 à 400 m, orientés selon des axes plutôt est-ouest, fermés ou non aux extrémités, avec, dans certains cas, une ou plusieurs fosses sépulcrales axiales. Deux sites régionaux se distinguent des autres par le nombre de monuments qu'ils associent. Le premier est celui de Rots *La Haute Bonny*. Neuf monuments orientés vers le couchant y ont été identifiés. Quelques monuments ont été sondés et trois sépultures (une en fosse et deux en coffre) ont été fouillées. La nécropole de Fleury-Ifs est le second. Au terme du diagnostic, ce site paraît composé de 6 cairns dont 5 sont groupés à l'extrémité orientale de la nécropole sur le territoire d'Ifs. Le sixième cairn, fouillé au début des années 2000, se trouve sur Fleury-sur-Orne, dans l'emprise du diagnostic. Le site comprend également deux alignements de trous de poteaux, deux sépultures apparemment isolées, ainsi qu'un ensemble associant un fossé et deux creusements ponctuels. Les 24 ensembles restants sont des monuments non-mégalithiques. Sur ces 24 monuments, 19 répondent aux critères d'identification définis ci-dessus. Cinq ensembles restent d'interprétation plus hypothétique. Les sites de Rots et Fleury-Ifs, par leur étendue, leur état de conservation et le nombre de structures qui les constituent, se placent dans les 5 plus importants sites du corpus national des nécropoles non-mégalithiques du 5e millénaire.

La partie du site inscrite dans l'emprise du diagnostic contient, pour tout ou partie, 19 monuments non-mégalithiques et la quasi-totalité des sépultures du gisement. Alors qu'une description prototypique de ces monuments est assez aisée, on observe à l'échelle individuelle une grande variété dans la forme et la taille des monuments. Tous les cas possibles d'ouverture ou de fermeture des extrémités ont été observés. Sept monuments sont associés à des bombements naturels du substrat calcaire et treize montrent un espace interne d'une teinte blanchâtre qui contraste avec la teinte brun-ocre du substrat calcaire environnant. Les fossés ont des profils en cuvette, modestes, d'une quarantaine de centimètres de profondeur dans le substrat. Sur 9 monuments, il a été montré que, malgré une continuité apparente en surface, les fossés sont constitués d'alvéoles creusées successivement et séparées par des seuils.

Le potentiel archéologique des fosses sépulcrales des monuments bas-normands a été peu exploité, car elles ont été abordées dans le cadre de diagnostics. Six tombes ont été fouillées : cinq à Rots et une sur la nécropole de Fleury-Ifs. Une description prototypique s'en dégage. Elles se trouvent soit au milieu soit vers l'extrémité occidentale des monuments. Les défunts sont inhumés en position hyperfléchie à même le fond d'une très grande fosse ou à l'intérieur d'un coffre de pierre enterré (2 exemplaires à Rots). Les individus ont la tête à l'ouest. Aucun élément céramique n'est associé aux défunts. Leur viatique est composé de poinçons et d'armatures de flèches et des dépouilles d'ovicaprinés sont systématiquement déposées aux côtés du mort. Ainsi, la quasi-totalité du potentiel funéraire de la nécropole non mégalithique de Fleury-Ifs se trouve sur l'emprise du diagnostic. Le nombre de tombes s'estime difficilement, très approximativement une trentaine de tombes sur l'emprise du diagnostic.

Au cœur du Bassin parisien, les modèles de restitution des monuments évoquent aussi bien des tumulus sur la

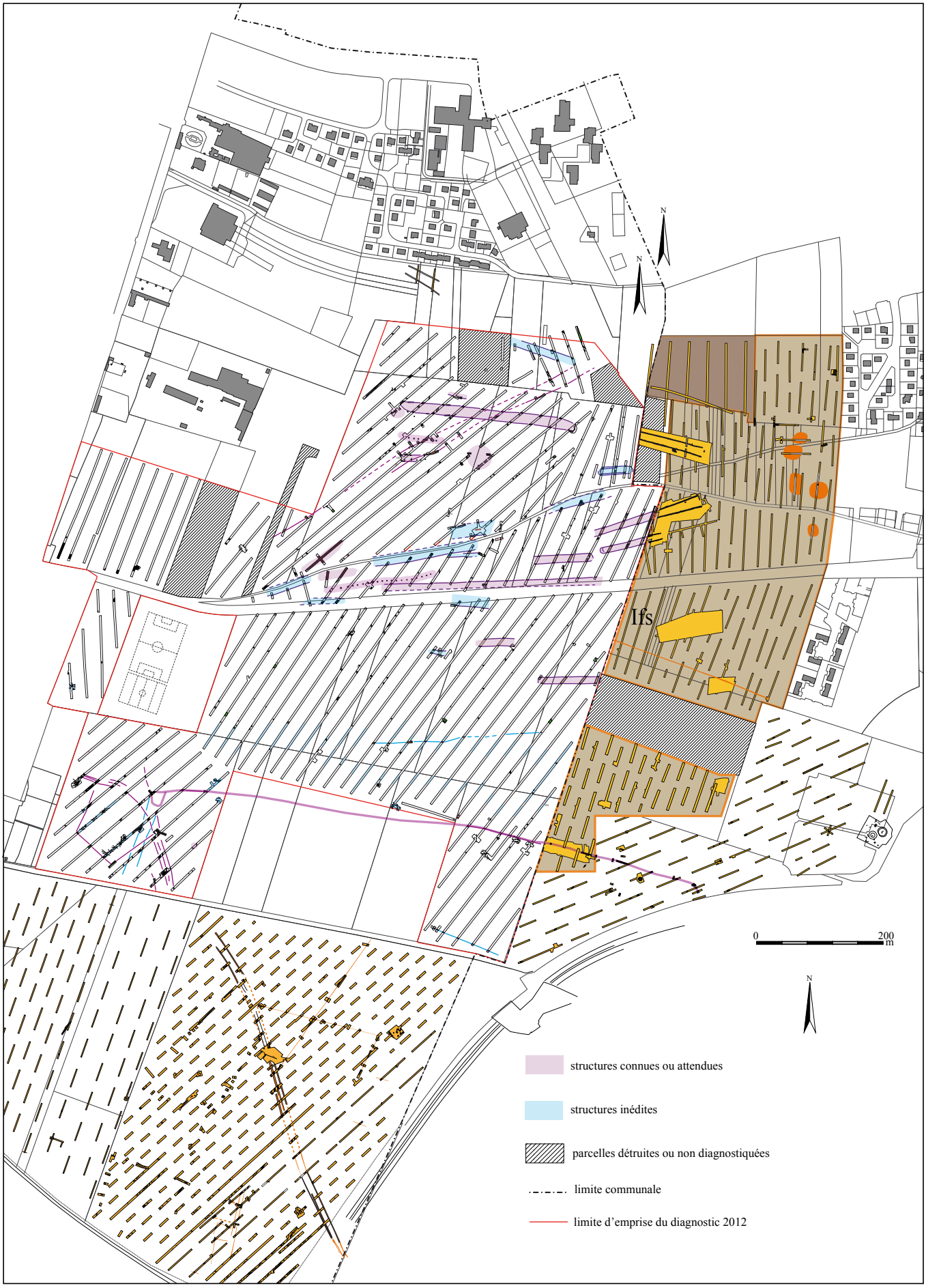

Fig. 14 - FLEURY-SUR-ORNE, les Hauts de l'Orne. Plan général du diagnostic.

totalité de la surface enclose, que des tumulus partiels (sur une partie de la surface), des fossés doublés d'un talus, une palissade implantée dans le fossé ou sur le talus… De fait, aucune solution n'a jusqu'à présent été totalement écartée. La thèse en cours sur la nécropole de Passy (L. Pillot, Université de Dijon) devrait éclairer cet aspect, mais elle s'appuie sur des données récoltées il y a plus de vingt-cinq ans et des coupes dans les fossés souvent imprécises sinon inexistantes.

Pour ce qui concerne la famille monumentale normande, les premières observations faites sur le remplissage des fossés latéraux, tant à Fleury-Ifs qu'à Rots, tendent vers un modèle excluant la présence d'un tertre recouvrant entièrement l'espace interne. La fouille de la partie ifoise d'un des monuments de la nécropole aboutit à l'hypothèse de sections de fossé pourvues de clôtures ou palissades légères distribuées en panneaux, à mettre en relation avec le creusement alvéolaire sous-jacent. La vision générale qui se dégage de ces observations est celle d'un monumentalisme discret, tirant parti du relief naturel pour amplifier ses effets et ne nécessitant pas une main d'œuvre massive pour sa réalisation.

Les sites comparables à la nécropole de Fleury-Ifs, fouillés dans le secteur Seine-Yonne, ont tous souffert d'avoir été étudiés au cours d'opérations multiples et limitées, sur une assez longue période et par de multiples archéologues. Il découle de ces pratiques un émiettement de l'information doublé d'une certaine hétérogénéité des données. L'emprise du projet d'aménagement sur *les Hauts de l'Orne* offre pour la première fois l'occasion d'aborder en une seule fouille l'essentiel de cet ensemble archéologique exceptionnel et de l'exploiter en y appliquant un protocole de fouille unique.

Le deuxième groupe rassemble trois talus qui traversent l'emprise d'est en ouest et l'outrepassent sur ses deux côtés. Il s'agit de levées de terre de 15 à 20 m de largeur et quelques décimètres de hauteur. Ce sont les vestiges de longs aménagements paysagers de type fossé et/ou talus, et/ou haie, dont la date de mise en place n'est pas connue.

Le troisième groupe associe un long fossé est-ouest et un ensemble de structures ponctuelles périphériques qui sont en relation fonctionnelle avec lui. Ce fossé modeste est identifié sur plus de 800 m. Il commence à partir de l'enclos protohistorique de *La Casse* sous la forme d'un enclos trapézoïdal et se prolonge sur Ifs, au moins jusqu'au périphérique. Ce creusement linéaire est bordier d'un chemin qui n'a pas livré de traces matérielles mais dont l'existence est trahie par la présence des structures ponctuelles de part et d'autre de lui sur une vingtaine de mètres de profondeur. Les structurations périphériques reconnues sur son tracé complet sont des concentrations de trous de poteaux qui dessinent des plans de bâtiments sur 4 à 8 poteaux, deux cercles, des sépultures isolées, une incinération et des fossés parcellaires. Les premières datations obtenues sur les structures périphériques d'Ifs renvoient à la fourchette chronologique des V^{e} - VIII^{e} siècles av. J.-C. Sur l'emprise du diagnostic, cinq concentrations de trous de poteaux, une incinération et un cercle associé à des fosses sépulcrales ont été mis au jour. Elles sont le seul moyen d'ancrer chronologiquement l'usage du chemin et sa rémanence puisque le fossé lui-même est quasi stérile en mobilier.

D'un côté, ce chemin aboutit à l'enclos dit de « *La Casse* ». De l'autre, il semble se diriger vers les terrains d'Object'Ifs sud où plusieurs ensembles fossoyés de la fin du premier âge du Fer et du début du second ont été fouillés. Ce fossé et ses abords sont donc cruciaux dans une approche spatiale des vestiges.

Le quatrième groupe inclut l'enclos d'habitat protohistorique dit de « *La Casse* » et sa périphérie. Le mobilier céramique le date de la fin du premier âge du Fer et du début du second. De forme trapézoïdale, il délimite un espace de près d'un hectare dans lequel de nombreux trous de poteaux et fosses ont été mis au jour. Un chemin, en relation avec des enclos d'habitat laténiens et une nécropole, aboutit vers l'angle oriental de l'enclos de *La Casse*, non loin de la fin du fossé est-ouest. Le côté nord-est de l'enclos est longé, à l'ouest de son entrée, par une série de 2 ou 3 fossés est-ouest qui pourraient signaler la reprise d'un cheminement. Parmi ces fossés, il en est un, ayant livré de nombreux restes animaux, qui semble couper le fossé d'enclos.

Le système d'entrée complexe de l'enclos ouvre sur l'espace où confluent les trois chemins. Ainsi, par-delà son fort potentiel archéologique intrinsèque, il concourt à l'ancrage chronologique des chemins et à sa propre mise en relation (ou non) avec les vestiges d'habitat qui se trouvent à proximité de ces chemins, à plusieurs centaines de mètres de lui.

Le cinquième groupe rassemble l'ensemble des structures de la Seconde Guerre mondiale. Au nombre de 150 environ, elles sont disséminées sur l'ensemble de l'emprise. L'impact sur le sol de cet événement bref dans le temps est considérable si on le compare au nombre de traces laissées durant les soixante siècles d'occupation qui l'ont précédé. Il s'agit de structures fossoyées ponctuelles correspondant à des trous d'hommes rectangulaires, à des fosses en chevron, en L ou à de grands rectangles crénelés. Quelques grandes fosses ont été creusées pour recevoir les déblais et gravats produits par les combats et la présence militaire. Le mobilier consiste en boîtes de conserves, douilles, et autres produits manufacturés. Quelques traces d'occupation durable ont été repérées au nord de l'emprise sous la forme de petites tranchées et quelques plots de ciments qui trahiraient la présence de baraquements peut-être liés à un camp de prisonniers.

David FLOTTÉ

GAULE ROMAINE

MODERNE - CONTEMPORAIN

GARCELLES-SECQUEVILLE
Chemin de la Bruyère et La Haie Morin

Le diagnostic qui a été réalisé sur le projet de lotissement de « La Haie Morin » à Garcelles-Secqueville regroupe trois arrêtés de prescriptions. Au total, la surface diagnostiquée a été d'environ 79 500 m². La longueur cumulée des 17 tranchées qui y ont été pratiquées atteint 2 288,5 m, ce qui représente 8,6 % de la surface de l'emprise.

En dehors d'un fossé gallo-romain qui semble suivre toute la bordure orientale de l'emprise, aucune structure ancienne n'a été identifiée au sein des sondages. À l'approche de la RD 41, plusieurs fosses liées à une occupation moderne voire même contemporaine ont pu être relevées. Sur cette partie méridionale de l'emprise, il faut également noter la présence de munitions liées au second conflit mondial, découverte qui a entraîné l'intervention du service de déminage de la Sécurité Civile au cours de l'opération.

Hubert LEPAUMIER

NÉOLITHIQUE

GAULE ROMAINE

GLOS et COURTONNE-LA-MEURDRAC
ZAC des Hauts de Glos, tranche 3

Le diagnostic réalisé sur les 31 hectares de la partie Est du Parc d'activités des Hauts de Glos a permis de mettre en évidence trois sites archéologiques.

Le premier, probablement néolithique, sinon remontant aux phases anciennes de la Protohistoire, consiste en 36 fosses à profils étroits, en «Y» ou «V» très prononcés, dispersées sur une aire de 100 000 m². Les sondages opérés sur nombre de fosses de cet échantillonnage ont révélé la quasi-absence de mobilier archéologique mais, cependant, une certaine cohérence dans la confection même de ces creusements. Sachant que les tranchées de diagnostic, réalisées dans ce secteur, correspondent à un pourcentage d'ouverture de 9 %, on peut estimer que 300 fosses de ce type peuvent être présentes. Cette densité étonnante et l'apparente absence d'éléments d'habitat ou d'autres installations pourraient alimenter l'hypothèse d'une vaste zone de fosses-pièges destinée à la collecte de gibier. En tout état de cause, aucun indice ne permet d'envisager, au sens strict, une occupation du site par les néolithiques (ou les protohistoriques). Pour l'heure, il est impossible d'établir avec certitude la contemporanéité des fosses. Celles-ci participent-elles d'un même dispositif destiné - dans le cadre de l'hypothèse qui précède - à une vaste opération de collecte de gibier ou bien cette zone a-t-elle été réservée durant une période plus ou moins longue à cette possible activité de chasse ?

Deux occupations antiques ont été repérées au bord du tracé présumé de la voie antique Lisieux-Evreux, soit au nord de l'emprise du diagnostic.
La première est constituée d'une douzaine de fosses et de trois empierrements pouvant correspondre à des restes de fondations. L'aire de dispersion des vestiges équivalente à une surface de 2100 m² est délimitée au sud et à l'est par un fossé. La limite nord est située en dehors de l'emprise et pourrait correspondre au tracé de la voie antique. À l'ouest, une cour de ferme et des hangars agricoles occultent la probable extension du site. L'ensemble des vestiges est recouvert d'une couche de remblai gallo-romaine parfois épaisse de 60 cm qui témoigne de l'abandon des installations dont la fonction reste à déterminer. Le mobilier recueilli dans le comblement des structures mais aussi dans les remblais sus-jacents est attribuable aux second et troisième siècles. Il s'agit de céramique, de tuiles, plus rarement de clous et scories de fer. Il est à noter l'absence de vestiges osseux, de coquillages pouvant notamment plaider en faveur de la présence ou du voisinage d'un habitat. Les fosses explorées n'ont livré, quant à elles, aucun indice tangible pouvant éclairer la fonction de cette installation.
La seconde occupation antique est située à l'ouest de la cour de ferme et d'une maison d'habitation. Le site occupe une surface estimée à 2800 m². En premier lieu, en marge de l'emprise au nord, se présente un empierrement linéaire arasé, d'une longueur d'au moins 20 m et orienté est-sud-est / ouest-nord-ouest, correspondant aux restes de fondations. Celui-ci présente une interruption pouvant signaler une entrée. En parallèle, à 3 m au sud, cette ligne est bordée d'un alignement de huit calages de poteaux à peu près équidistants. À l'extrémité de cette ligne de poteaux est présent un angle droit indiquant le prolongement de cette structure vers le sud. Une seconde structure sur calages de poteaux, rectangulaire, de 3 m de côté pour 7 m de longueur et orientée nord-est / sud-ouest, a également été repérée à 7 m de la précédente. Cette dernière est bordée par un fossé rectiligne pouvant correspondre à un fossé parcellaire si l'on en juge son parcours et son allure. Ce fossé antique empiète également sur une excavation de forme circulaire d'un diamètre de 6 m dont le sommet du comblement comporte quelques artefacts gallo-romains. Cette fosse dont l'exploration n'a pu être menée au-delà de 2,20 m de profondeur présente les caractéristiques d'une structure d'extraction. Elle n'est pas sans rappeler les aménagements de type «marnières». Le mobilier recueilli sur ce second site est relativement ubiquiste et se rapporte au Haut-Empire. Il est présent en quantité moindre que sur le précédent gisement localisé à une centaine de mètres à l'Est et consiste en fragments de céramique, de tuiles et en quelques scories

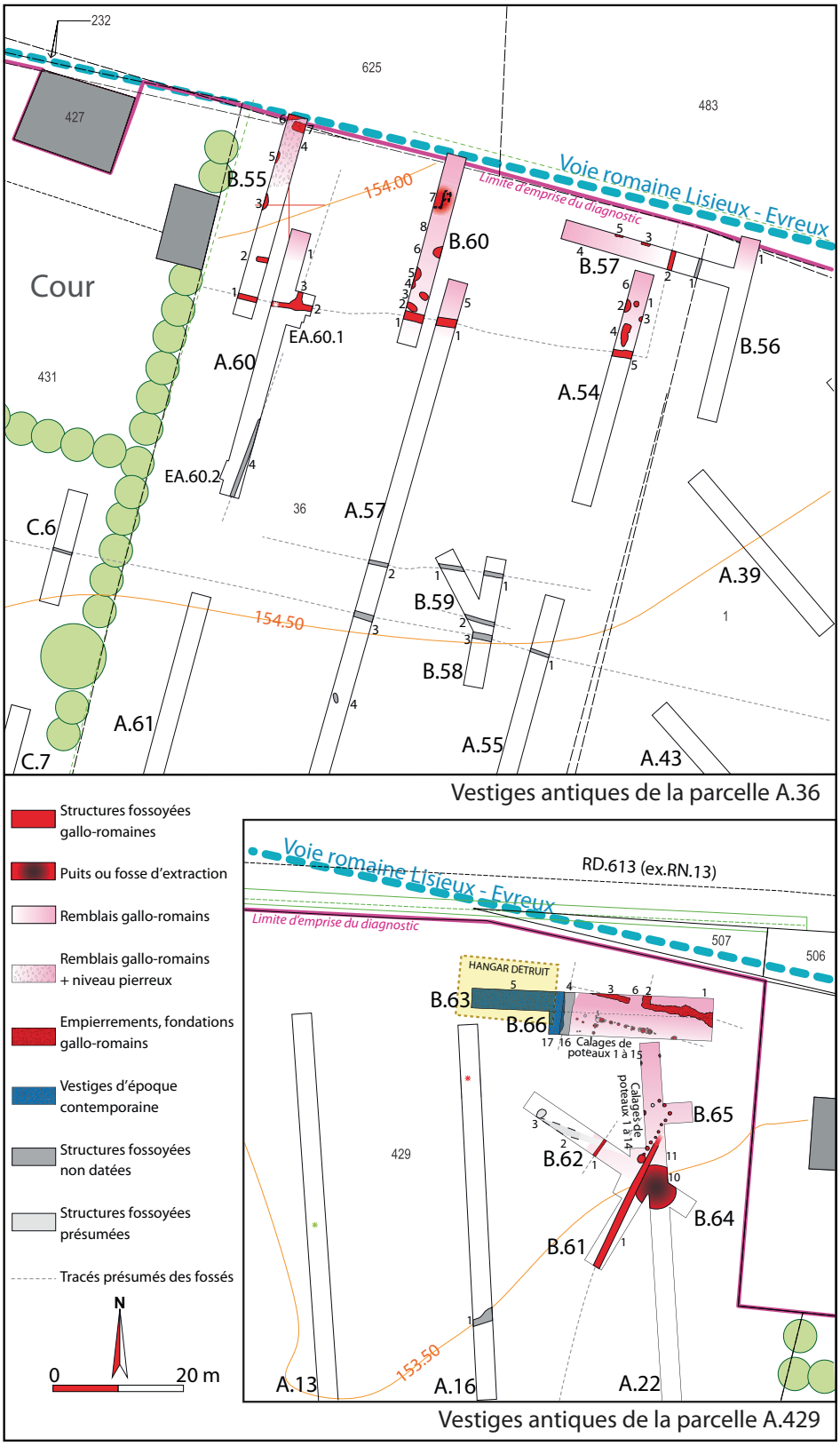

Fig. 15 - GLOS et COURTONNE-LA-MEURDRAC, ZAC des Hauts de Glos. Plan des vestiges antiques.

de fer. Là encore, on constatera l'apparente absence de vestiges osseux ou de déchets culinaires. La présence de trois possibles bâtiments (l'un sur fondations et les deux autres sur poteaux porteurs) en complément de la grande fosse circulaire pourrait indiquer une fonction d'ordre artisanal ou pour le moins utilitaire. Cette installation et le précédent point de découverte évoqué, séparés d'une centaine de mètres par la cour de ferme actuelle et ses bâtiments, peuvent fort bien correspondre à une seule et même implantation en bordure du tracé de la voie antique Lisieux-Evreux.

Les vestiges mis au jour dans le cadre du présent diagnostic apportent de nouveaux éléments sur l'occupation au Néolithique et à la période antique en périphérie de Lisieux, secteur sur lequel peu d'interventions en milieu rural ont eu lieu si l'on excepte les diagnostics archéologiques menés précédemment sur le Parc d'activités.

Benjamin HÉRARD

HÉROUVILLETTE
Les Pérelles

Le diagnostic archéologique mené en 2007 sur le projet de lotissement « Les Pérelles » à Hérouvillette a permis de déceler un enclos d'habitat daté du début du second âge du Fer ainsi qu'un réseau fossoyé gallo-romain. Au vu de l'intérêt scientifique de l'ensemble des vestiges et du mobilier céramique associé, une fouille préventive a été prescrite sur une superficie de 11 637 m². Cette opération de fouille a permis d'étudier plus de 350 vestiges excavés - fossés, fosses, fours et trous de poteau - témoignant d'une occupation diachronique longue mais discontinue. Ainsi, quatre grandes phases d'occupations ont pu être décelées.

La première phase est attestée par une enceinte fossoyée de plan elliptique, ouverte sur le côté oriental. Sa superficie est estimée à environ 700 m². Aucun vestige interne n'y est associé, peu de mobilier en est issu, ce qui ne facilite pas l'interprétation fonctionnelle de cette structure. Cependant, les premières suppositions vont vers une vocation domestique. Les résultats d'une analyse par radiocarbone permettent de la placer dans une fourchette chronologique du Bronze ancien. Il est intéressant d'évoquer la configuration de l'enceinte dans son environnement proche, notamment son ouverture sur le tracé présumé du chemin Saulnier, pour lequel une datation de l'âge du Bronze est supposée.

La deuxième phase d'occupation concerne l'habitat de l'âge du Fer mis en évidence lors du diagnostic. L'ensemble s'étend sur une superficie de plus de 9000 m². Les vestiges d'habitat sont représentés par des fosses diverses, par des structures de combustion et par des ensembles de trous de poteau. Ces derniers permettent de déceler les plans de construction de huit greniers et de deux bâtiments à abside. L'ensemble est entouré d'une double ceinture fossoyée, ouverte sur le côté occidental. De cette double enceinte, le fossé interne est le plus important, bien que ses dimensions soient très variables d'un endroit à l'autre. Quant au fossé externe, celui-ci se dirige en parallèle, sauf en face de l'entrée où son tracé mène vers l'ouest, hors emprise, dans une sorte de dispositif d'entonnoir. Les nombreux mobiliers céramiques, piégés notamment dans le comblement du fossé d'enclos interne, confirment la datation de la transition du premier au second âge du Fer. L'habitat s'insère dans un maillage parcellaire, reconnu très partiellement à partir d'amorces de fossés autour de l'enclos mises en relation avec des lambeaux de fossés repérés dans les tranchées de diagnostic. Ces espaces agraires abritent ponctuellement des sépultures isolées, comme il apparaît à travers la découverte de trois inhumations. Cet établissement prend tout son intérêt par le fait qu'il s'inscrit pleinement dans la période d'émergence des premiers enclos d'habitat bas-normands, qui amorcera la vague de création des établissements ruraux du second âge du Fer.

Fig. 16 - HÉROUVILLETTE, les Pérelles. Vue sur la moitié nord de la fouille.
L'enceinte elliptique du Bronze ancien se trouve au premier plan (cliché Sébastien Giazzon, INRAP).

Si cet habitat a été abandonné au début du second âge du Fer, l'occupation perdure à priori dans les environs. Celle-ci est en effet attestée dans l'emprise de la fouille par le passage de deux fossés parallèles, reprenant à l'ouest une partie des tracés de l'ancien fossé d'enclos interne. Ce double fossé marque le passage d'un chemin, créé probablement peu de temps après l'abandon de l'habitat. Le mobilier céramique qui en est issu témoigne en tout cas d'un colmatage au cours de La Tène finale. Cet axe s'oriente ouest-nord-ouest / est-sud-est et constitue ainsi une perpendiculaire sur le chemin rural à l'est, ce dernier étant la suite supposée du chemin Saulnier aux origines protohistoriques anciennes probables. À l'ouest, ce chemin mène vers une parcelle, située hors emprise de fouille, dont la vocation reste indéterminée mais évoque la proximité d'un habitat.

L'occupation suivante concerne la période antique et se place dans une large fourchette de la fin du I^er^ au début du III^e^ siècle de notre ère. Il s'agit d'un ensemble de fossés, ayant été interprété dans un premier stade comme étant du parcellaire, mais la question d'une occupation plus pérenne n'est pas à écarter. La parcelle, telle qu'elle nous apparaît dans l'emprise de la fouille et à travers les tranchées de diagnostic, enferme en effet de multiples vestiges dont la nature s'associe davantage à un lieu d'habitation (construction sur poteaux, fours, fosses). Les mobiliers qui en sont issus vont d'ailleurs dans le même sens (abondants rejets culinaires, outillage, pesons témoignant d'une activité de tissage etc.). Même si on peut regretter que cet ensemble s'étende hors de l'emprise de la fouille, il nous offre la possibilité de raisonner sur ce type d'habitat, qui concerne probablement le premier échelon dans la hiérarchie des établissements antiques, celui d'une petite exploitation familiale.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

HUBERT-FOLIE
Parc Éole, tranche 3

PROTOHISTOIRE
GAULE ROMAINE

Faisant suite à plusieurs diagnostics archéologiques menés les années passées, celui réalisé à l'occasion de l'aménagement de la tranche 3 du Parc Éole par la SHEMA a permis la poursuite de l'exploration de ce secteur de la Plaine de Caen sur une surface de 16,6 hectares. Au regard de cette surface, le résultat de l'opération est assez faible.

Isolé au milieu des vestiges parcellaires, se distingue un fossé au profil en V, long de 25 m et profond de 2 m au sud de l'emprise. Un fossé plus petit, long de 10 m et profond de 0,8 m, vient se greffer dessus, à angle droit. En l'absence de tout mobilier, seul le profil de ces deux fossés suggère une origine protohistorique. La nature de ce petit ensemble fossoyé est indéterminée.

Autre élément atypique, un fossé antique (orienté nord-est/sud-ouest) a été reconnu sur près de 500 m dans l'emprise.

Denis THIRON

ISIGNY-SUR-MER
Le Tuilley, la Campagne

GAULE ROMAINE
BRONZE-FER

Les terrains concernés par ce diagnostic sont localisés sur la périphérie méridionale du centre historique d'Isigny-sur-Mer, aux lieux-dits « Le Tuilley » et « La Campagne », encadrant le cimetière municipal. Ils figurent dans le plan d'extension nord et ouest de la zone artisanale et pavillonnaire, renforçant le développement urbain et industriel, engagé depuis plusieurs décennies, entre le bourg ancien et le contournement de la RN13. Compte tenu de la mitoyenneté des vestiges fouillés en 2006 et en 2008-2009, il était attendu d'en suivre les développements occidentaux. Ce fut bien le cas, mais leur exacte expansion se trouve tronquée par des carrières modernes qui occupent ici plus de 60% de l'emprise, et que l'on retrouve en portion un peu plus faible sur le reste des terrains.

Les vestiges matérialisant la poursuite des composantes de la villa gallo-romaine du « Tuilley » sont localisés dans un gros quart sud de la parcelle D 241 où a été identifiée la suite des maçonneries puis, plus à l'ouest, un espace intermédiaire constitué par un horizon de mobilier épandu traversé par des maçonneries évoquant la fermeture de la *pars urbana* et/ou des fossés de parcellaire. Enfin, vers l'angle sud-ouest, siège une concentration de trous de poteau avec éléments de calage dont la disposition matérialise manifestement le plan d'une architecture sur ossature de bois. Quelques linéaires fossoyés gallo-romains sont également repérés dans l'angle nord-est de la parcelle, au contact de fossés complétant le plan de l'enclos laténien fouillé en 2006.

Enfin, à presque 300 m au nord-ouest de ce pôle déjà connu, sur la frange septentrionale des parcelles D 5 et 6, pointent l'organisation et l'évolution d'un habitat inédit de l'âge du Fer. D'abord conçue en aire ouverte vers les VI^e^-V^e^ siècles av. notre ère, cette implantation évolue en un enclos fossoyé qui paraît fonctionner entre la fin du IV^e^ et le milieu du II^e^ siècle av. J.-C. À proximité immédiate de cet enclos, une fosse de crémation a fourni quelques restes osseux et surtout un dépôt remarquable de 9 récipients dont la datation s'inscrit entre le Bronze final et La Tène ancienne, avec toutefois une forte probabilité pour le Bronze final.

Laurent PAEZ-REZENDE, Dominique CORDE,
Gaël LÉON et Laurent VIPARD

GAULE ROMAINE

JORT
Le Moulin Fouleux

La fouille préventive sur la parcelle B 121 lot B du « Moulin-Fouleux » à Jort a été motivée par le projet d'une construction individuelle et à la suite du diagnostic réalisé en 2009 par l'Inrap (F. Delahaye). Cette première campagne a concerné une emprise de 850 m² centrée sur la zone constructible de la parcelle.

Les premières traces d'occupations sont marquées par un large chemin appuyé sur le calcaire encaissant et qui traverse l'emprise d'est en ouest. Celui-ci comporte une bande de circulation au profil légèrement bombé d'un peu plus de 6 mètres de largeur à laquelle il faut ajouter des fossés bordiers ainsi qu'un bas-côté nord de dimension variable bordé d'un talus. Le bas-côté sud, s'il a existé, n'a pas été clairement identifié. À plus petite échelle, on suit ce chemin dans diverses traces fossiles photographiques et micro-topographiques ainsi que sur la cartographie parcellaire ancienne. Il relie à *minima* le cours de la Dives et le village de Courcy. Plus largement, ce chemin appartient à un itinéraire mettant en relation la plaine de Sassy-Olendon avec les contreforts du Pays d'Auge central. Aucun élément direct ne permet de proposer une datation quant à son origine. Il s'inscrit cependant dans le réseau de chemins participant de la position de carrefour ancien de Jort.

Fig. 17 - JORT, le Moulin Fouleux.
Plan des structures attribuées à l'occupation antique et proposition d'un module architectural.

Le courant du Haut-Empire voit l'installation sur la moitié sud du chemin d'un ensemble de bâtiments ou pièces en enfilades dont l'état de conservation est très variable. L'ensemble se caractérise au minimum par la présence d'un bâtiment presque carré (4,70 X 4,60 m ext.) situé en dehors de l'emprise de fouille mais clairement identifié lors du diagnostic, et d'un ensemble de trois pièces accolées. Entre les deux ensembles, des traces plus ou moins franches de fondations semblent indiquer la présence de pièces intercalées et peut-être même d'un escalier. Le même soupçon pèse sur des massifs plus ou moins alignés à l'est du groupe de trois pièces. Un module géométrique peut être proposé et permettrait de comprendre l'organisation des vestiges maçonnés, même fortement démantelés. Il s'agit du report du module dans l'œuvre du bâtiment occidental découvert lors du diagnostic. Ainsi 7 à 9 pièces insérées dans un trapèze s'amenuisant légèrement vers l'est composeraient l'ensemble de l'édifice.

Cet ensemble maçonné installé le long du chemin est complété par la présence d'un puits, d'une petite fosse atelier et de quelques creusements aux fonctions indéterminées. L'ensemble semble abandonné vers le milieu du II^e^ siècle de notre ère. La position en bord de chemin et aux abords immédiats d'un passage de la Dives (peut-être même un point d'atterrissement fluvial) pourrait indiquer un statut particulier de l'ensemble à l'écart du centre de l'agglomération. Petite zone d'entrepôts, relais routier ou auberge sont des hypothèses que certaines proportions ou présences de mobilier pourraient tout à fait appuyer. On notera par exemple la présence d'une hipposandale abandonnée dans le bas-côté nord du chemin, ou la proportion surprenante d'assiettes et de vaisselle de table, ou encore la variété des consommations alimentaires représentée par de la petite faune (volaille ?) et de nombreux types de coquillages marins.

L'occupation ne disparaît pas totalement du secteur avec la destruction du bâtiment maçonné, comme le montre la présence de plusieurs fosses dont une assez vaste évoquant un bâtiment excavé et comblé vers le premier tiers du III^e^ siècle.

Enfin le site semble dans le courant du III^e^ siècle nivelé et totalement restructuré. L'implantation d'une clôture et d'un bâtiment sur poteaux solidement ancrés dans le calcaire montre une redistribution de l'espace et une déviation très probable du chemin. Les vestiges mobiliers se concentrent alors au nord de la clôture et sont datables du IV^e^ siècle. Le statut de l'occupation est pour cette dernière phase d'occupation plus difficile à cerner.

Une deuxième campagne de fouille dans la parcelle voisine devrait compléter l'image de cet établissement situé à l'écart du centre de l'agglomération secondaire, pour ce qu'on en connait aujourd'hui, et poser la question de sa relation avec la *villa* ou *domus* découverte dans les années 1990 à quelques dizaines de mètres au sud-est.

Gaël LÉON

JORT
Rue Albert Guillain

GAULE ROMAINE

La découverte fortuite à Jort, en 2011, de blocs sculptés portant des figurations du dieu Mithra est à l'origine de l'ouverture d'un sondage destiné à caractériser le contexte de découverte de ces blocs et le cas échéant à en trouver d'autres de même nature. Si la seconde intention n'a pu bénéficier de la suite escomptée, le sondage ouvert en septembre 2012 a permis de constater que les blocs ont été découverts à proximité immédiate d'une *domus* comprenant plusieurs pièces dotées de sols en béton de chaux. Les constructions les plus précoces se développent au-dessus d'un niveau de terre organique contenant de très nombreux tessons de céramique datables de la période républicaine ou du tout début du Haut-Empire. Attestées par des tronçons de solin au-dessus desquels devaient s'élever des murs en terre, ces constructions primitives font place ensuite à des bâtiments à l'architecture de pierre qui subissent à leur tour de nombreuses réfections au cours des II^e^ et III^e^ siècles de notre ère. Il faut noter la présence parmi les niveaux de remblais ayant accompagné ces travaux de réfection, d'un amas de tessons de céramiques correspondant à un

Fig. 18 - JORT, rue Albert Guillain. Vue générale du sondage (cliché Conseil général du Calvados).

rebut de cuisson de four de potier. L'absence de vestiges postérieurs à la seconde moitié du III[e] siècle ne permet pas de conclure à une désertion certaine de l'espace occupé par ces bâtiments, dans la mesure où l'affleurement des sols et des maçonneries immédiatement sous la semelle de terre végétale est doublé des traces manifestes de récupération de matériaux qui ensemble signalent une potentielle troncature du sommet de la séquence stratigraphique dans laquelle ont pu prendre place des traces d'occupation plus récentes.

Vincent HINCKER

GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE

JORT
Rue Paul Duhomme, le Bourg

Le diagnostic de la parcelle B 690 dans le bourg de Jort complète celui réalisé en 2009 sur la parcelle voisine par F. Delahaye (INRAP). Ce nouveau diagnostic a été motivé par la modification du projet d'aménagement initial qui ne comportait pas d'impact sur le sous-sol.

Le bourg de Jort est situé sur la rive Est de la Dives, au cœur de la grande plaine de Caen / Falaise. Le village est organisé de part et d'autre d'une rue principale, rue Lieutenant Paul Duhomme, et de nombreuses venelles perpendiculaires.

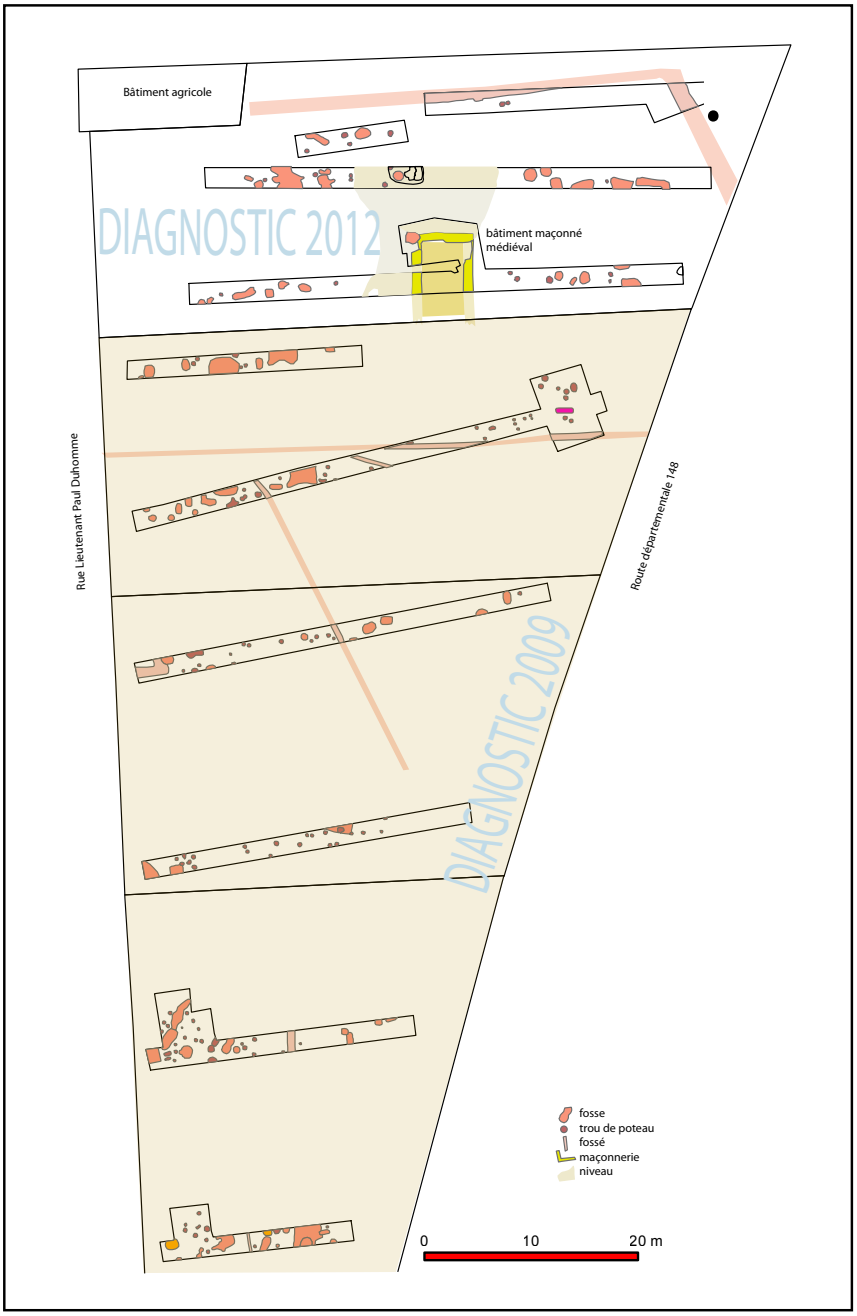

Fig. 19 - JORT, rue Paul Duhomme. Plan général des vestiges.

Outre des occupations anciennes sans rapport avec la position de l'habitat actuel, Jort est essentiellement reconnu archéologiquement comme le siège d'une agglomération secondaire antique formant un carrefour routier important.

Le diagnostic réalisé sur une surface de 1400 m² a révélé une forte densité de vestiges relevant de plusieurs phases d'occupations. Si quelques éléments mobiliers confirment que le secteur est investi depuis la fin de la Protohistoire, l'occupation la plus structurée appartient au Moyen Âge et s'organise autour d'un bâtiment maçonné. Il s'agit d'un édifice rectangulaire dont nous ne connaissons qu'une largeur extérieure, celle du mur nord (5,80 m). Les murs est et ouest ont été suivis sur au moins 5,70 m et se poursuivent dans la parcelle voisine. La surface intérieure du bâtiment est donc au minimum d'une vingtaine de mètres carrés. Les maçonneries présentent une largeur constante comprise entre 0,90 et 0,95 m. Un sondage dans le mur ouest montre une fondation soignée conservée sur 4 à 5 assises. La tranchée de fondation, de profil légèrement trapézoïdal, a été creusée jusqu'au calcaire franc (calcaire du Bon-Mesnil), ce qui a permis d'asseoir l'ensemble sur un socle stable. Si les trois ou quatre premières assises semblent ne pas avoir fait l'objet d'un traitement particulier dans l'agencement des blocs et ne présentent pas de traces de mortier, on perçoit à partir de la cinquième assise un changement technique : un parement intérieur et extérieur semble se matérialiser par le rangement oblique de plaquettes épaisses alors qu'un remplissage lié au mortier mêle des blocs et des plaquettes de calcaire. Sans parler d'une véritable construction en arêtes de poissons, l'agencement de cette cinquième assise apparaît comme une assise de réglage préalable à l'élévation.

Aucun niveau de sol associé au bâtiment n'a été identifié à l'intérieur. Des niveaux hétérogènes de démolition scellent les vestiges d'habitat et d'occupation de cette zone. Ils recèlent plusieurs éléments mobiliers dont les plus récents sont datés du XIII^e - XIV^e siècle.

Les autres vestiges se répartissent en trous de poteaux, fosses et fossés. Une fosse particulière située immédiatement au nord du bâtiment maçonné évoque un fond de cabane ou une fosse à vocation artisanale surmontant un petit silo. Elle semble, à l'instar d'un fossé largement creusé dans le calcaire et situé en limite est d'emprise, faire partie des éléments les plus anciens de l'occupation médiévale. Quelques tessons de céramiques découverts dans les comblements de ces structures sont attribuables au haut Moyen Âge (VII^e siècle).

L'ensemble de cette occupation se situe à quelques dizaines de mètres de l'église de Jort et aux abords immédiats d'un chemin est-ouest attesté depuis l'Antiquité. Ce dernier relie la Dives au bourg et château médiéval de Courcy construit au XI^e siècle, et plus largement s'inscrit dans le réseau de circulation antique et médiéval dans lequel Jort occupe une place de carrefour privilégié entre plaine de Caen et contrefort du Pays d'Auge.

Gaël LÉON

LA POMMERAYE
Château Ganne

MOYEN ÂGE

Niché au cœur de la Suisse normande, à proximité immédiate du département de l'Orne, le Château Ganne est une fortification de terre imposante. Le site relevait d'une famille éminente mais peu connue de la féodalité normande : les La Pommeraye, qui tenaient le sud du Cinglais et, depuis la conquête de Guillaume le Conquérant en 1066, de très importantes possessions en Angleterre. Après le rattachement de la Normandie au royaume de France en 1204, le château passé aux mains d'une branche cadette de la famille, cesse progressivement d'être occupé. Dès la fin du XIII^e siècle, il ne semble plus habité, alors que la chapelle connaît encore une petite fréquentation.

Propriété d'amateurs éclairés depuis le XVIII^e siècle, le site a fait l'objet d'aménagements paysagers visant à mettre les ruines en valeur. Un parc romantique a été créé avec ouverture de sentiers, plantation d'espèces rares, comblement de certaines excavations, rehaussement, voire re-création de remparts, franchissement du fossé de la basse cour principale par un pont. Aujourd'hui, seules trois enceintes de terre successives subsistent ; une tour porche monumentale permet le passage entre les deux dernières. L'excellente conservation des vestiges terrassés est à souligner.

La fouille, entre 2004 et 2011, a livré un abondant mobilier. La céramique a été étudiée en 2010 et une première étude archéozoologique réalisée en 2011.

En 2012 les artefacts, autres que céramique, ont été dessinés et étudiés au CRAHAM par Eva Bisson et Aude Painchault. Près de deux mille objets avaient été isolés au cours des huit années de fouilles. Il s'agissait en principe d'objets à caractère exceptionnel voire unique : tels un passe-lacet en tôle de cuivre ou un lissoir de verre. Le mobilier est caractéristique du milieu aristocratique dans lequel il était utilisé. On note en effet une présence forte du mobilier équestre et relatif à l'équipement du cavalier (éperons, boucles de harnais, fers à cheval en abondance), à la chasse (fers de trait et plombs de filets) ou à la guerre (éléments de broigne, pommeau d'épée ou de dague). D'autres objets se rattachent aux activités quotidiennes, voire au vêtement ou à l'hygiène : ainsi le passe-lacet et le lissoir de verre, les étuis à aiguilles en os, les épingles, les peignes et cure-dents, les pince, maillet et pierres à

Fig. 20 - LA POMMERAYE, Château Ganne.
Étui polygonal en os à décor d'ocelles pour aiguille (environ 8 cm) (cliché Anne-Marie Flambard-Héricher).

aiguiser. Enfin, on note la présence de pièces de jeu : dé et jeton de mérelle. Enfin une partie du mobilier est à mettre en relation avec la construction, ainsi les divers gonds et crapaudine et les innombrables clous. Il faut souligner la présence exceptionnelle de lames de plomb, déchets probables d'éléments de couverture, et de fragments de plombs de vitrage et de plaques de verre plat, devenu noir et opaque avec le temps.

L'année 2012 a également été consacrée à une reprise d'ensemble des archives de fouille pour la mise au net des plans et relevés divers et pour la mise au point définitive des phasages stratigraphiques en vue de la publication. Une étude pétrographique des pâtes céramiques a été réalisée par X. Savary (Conseil général du Calvados) et A. Bocquet (laboratoire d'archéométrie du CRAHAM).

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER

INDÉTERMINÉ

LA POMMERAYE
Parcelle OB 46

En amont de l'installation de plateformes destinées à accueillir les installations des journées médiévales de Château Ganne, une opération de sondages a permis de constater l'absence complète de vestiges dans le terrain concerné, à l'exception d'un four à chaux qui n'a pu être daté. De forme circulaire, la chambre de chauffe a un diamètre interne de 2 m dans son état le plus récent. En effet, la juxtaposition de deux parements successifs composés de blocs de grès indique des travaux de réhabilitation qui ont conduit à réduire la taille de cette chambre, dont le diamètre d'origine était de 4 m. Celle-ci est creusée dans le sous-sol de grès sur une profondeur minimale de 1,8 m et elle présente des parois bleuies sous l'effet d'une intense exposition à la chaleur. L'absence complète de mobilier dans le comblement et de tout autre aménagement dans les environs immédiats de ce four interdit d'en fixer la date.

Vincent HINCKER

LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR
Les Cottages

CONTEMPORAIN

Dans le cadre d'un projet de lotissement au lieu-dit « Les Cottages » sur la commune de La Rivière-Saint-Sauveur, un diagnostic archéologique a été réalisé sur les parcelles B 24, 31, 32, 281 et 283. L'emprise d'une surface totale de 53 772 m² a été sondée par le biais de 23 tranchées de trois mètres de largeur qui ont permis une ouverture à un peu plus de 7 %. Le substrat local constitué d'argile à silex a été rencontré à faible profondeur sous seulement quelques décimètres de terre végétale. C'est en surface de cette formation géologique qu'ont été reconnues les diverses structures. Ces dernières se résument à quelques fossés, vestiges d'un parcellaire récent pour partie encore visible dans le paysage, et à de nombreuses fosses en cuvette peu profondes, correspondant soit à des chablis soit à des fosses de plantation. La présence de quelques pommiers sur le terrain tendrait à renforcer cette seconde hypothèse. Le seul mobilier recueilli au sein de ces structures correspond à de la céramique qu'il a été possible d'attribuer à la fin du XIX^{e} siècle ou encore plus probablement au début du XX^{e}.

En définitive, aucune structure ancienne n'a pu être identifiée lors de ce diagnostic.

Hubert LEPAUMIER

LANGRUNE-SUR-MER
Le Petit Marais

BRONZE

GAULE ROMAINE

L'opération de diagnostic qui a eu lieu sur la commune de Langrune-sur-Mer, au lieu-dit « Le Petit Marais », a concerné une surface de 31 000 m². Les 8 tranchées qui ont été réalisées ont permis la découverte d'une cinquantaine de structures. Ces dernières sont datées d'une part de l'âge du Bronze et d'autre part de la période gallo-romaine. L'occupation de l'âge du Bronze se manifeste par la découverte de fossés et de structures de types fosses et trous de poteaux. Ces dernières livrent un mobilier céramique et lithique permettant cette attribution chrono-culturelle. L'organisation des fossés se présente sous la forme d'un axe directeur orienté nord-sud qui traverse l'ensemble de la parcelle. Greffés sur ce dernier, deux fossés perpendiculaires se développent vers l'est. Ils sont distants de 55 m. Correspondent-ils à des axes parcellaires ou aux limites d'un enclos dont le fossé directeur fait alors partie ? Dans le secteur nord de la parcelle, une série de structures a été découverte à proximité du fossé, elles livrent des éléments lithiques et céramiques qui semblent appartenir à la même séquence chronologique que les vestiges issus du fossé. Au niveau du colmatage sommital du fossé, une incinération en pleine terre et un amas coquillier ont été découverts. Une réserve est émise quant à la contemporanéité de ces structures et du fossé. L'amas coquillier qui livre principalement des restes de moules semble intégrer le remplissage du fossé. L'incinération a pu être aisément identifiée par son comblement noir et chargé de restes osseux et charbonneux : son installation dans le fossé lui attribue un caractère postérieur. Une analyse ^{14}C (BETA ANALYTIC) a permis d'obtenir une date sur os brûlé : cal BC 380-200. Cette attribution confirme la postériorité de l'incinération qui de ce fait est calée dans le second âge du Fer. L'occupation gallo-romaine se résume à la découverte de quelques fossés orientés est-ouest qui semblent parcourir l'ensemble de la parcelle sondée. Deux axes ont été identifiés, matérialisés par des groupements de fossés parallèles (3 à 5). Ces deux axes sont distants de 65 m. Un dernier axe situé dans l'extrême partie sud de l'emprise est placé à 60 m. Ces fossés livrent un mobilier très peu abondant au regard de la période concernée, ce qui suggère une distance importante entre ces derniers et une éventuelle zone domestique. Ils renseignent néanmoins sur la parcellisation du littoral durant cette période.

David GIAZZON

MOYEN ÂGE

LE MESNIL-AUZOUF
Déviation de la RD 165

Un diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe du Service archéologie du Conseil général du Calvados, préalablement à l'aménagement d'une déviation de la RD 165 visant à contourner le bourg de Mesnil-Auzouf. L'emprise du projet s'étend sur une superficie de 11 663 m². Quatorze tranchées et deux fenêtres ont été ouvertes, couvrant une surface d'environ 1100 m², soit près de 9,5 % de l'emprise totale. Cette opération a conduit à la découverte d'une trentaine de structures, que l'on peut regrouper en trois catégories.

Un maillage orthogonal de petits fossés parcellaires orientés nord-ouest / sud-est et sud-ouest / nord-est a été mis au jour dans la partie occidentale de l'emprise, au contact du bourg et de la voie Caen-Vire. Il s'agit de fossés conservés sur environ 80 cm de largeur et sur une vingtaine de centimètres de profondeur. L'un d'eux a livré quelques tessons de céramique que l'on peut situer entre le VIII^e^ et le X^e^ siècle ap. J.-C. (datation Vincent Hincker, Service archéologie CG14). Il est à noter que le parcellaire actuel a conservé la même orientation.

Un horizon d'épandage de scories a été mis au jour dans la partie centrale du projet. Il s'étend sur environ 180 m, et présente une concentration particulièrement importante en fond de vallée, à l'endroit où un ruisselet s'écoulant depuis le nord-ouest rejoint le *ruisseau de Mesnil-Auzouf*. Malgré l'importance de cet épandage, seule une petite fosse quadrangulaire (environ 100 x 60 cm) semble pouvoir y être associée. Les quelques tessons découverts au sein de cet horizon suggèrent une mise en place entre le XI^e^ et le XIV^e^ siècle ap. J.-C. (datation Vincent Hincker, Service archéologie CG14), mais cette datation n'a pas pu être formellement attestée. Ces vestiges renvoient à une activité sidérurgique connue et bien documentée (Cf. Bernouis Philippe, «La sidérurgie médiévale dans la région d'Aunay-sur-Odon et du Bény-Bocage (Calvados)». Archéologie médiévale, t. XXI, 1991, pp. 179-208) dans les localités alentours, qui s'explique par leur implantation sur l'un des plus importants gisements de minerai de fer de la région, à l'endroit du synclinal ferrifère de Jurques - Saint-Rémy - Falaise. Philippe Bernouis signale en outre la présence du toponyme *La Forge* dans la section C du cadastre napoléonien de Mesnil-Auzouf.

Enfin, le *chemin du Lavoir* a été recoupé par plusieurs tranchées. Ce chemin, dont le tracé est répertorié depuis le cadastre napoléonien jusqu'au cadastre actuel, était encore visible sur des photographies aériennes réalisées en 1964. Il se présente sous la forme d'une partie centrale empierrée sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, bordée d'un talus sur chaque côté. Ces niveaux, ainsi que ceux venant sceller l'abandon du chemin, n'ont livré que du mobilier moderne ou contemporain.

Pierre MAZURE

MOYEN ÂGE
MODERNE

LIVAROT
Travaux de liaison entre RD 4 et RD 579

Le projet de déviation de Livarot (liaison de la RD 4 au boulevard Gustave Timmerman) du Conseil général du Calvados et de la Communauté de communes du pays de Livarot, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par une équipe de deux archéologues du Conseil général du Calvados du 10 au 21 septembre 2012.
Onze tranchées, d'une superficie totale de 799 m² (soit environ 6,7 % de la totalité de la surface du projet) ont été réalisées sur deux zones situées de part et d'autre de la RD 149 ; neuf à l'ouest de cet axe (parcelles AI 35, 87, 303) et deux à l'est (OB 69).
De nombreuses contraintes de terrain ont largement influencé le choix de l'implantation des sondages.

Outre des drains modernes (tuyaux en terre cuite) et de rares fosses également d'époque moderne, une voie d'orientation sud-ouest - nord-est et présentant plusieurs états a été mise au jour. Visible sur le cadastre napoléonien (chemin vicinal de Livarot à Fervaques) et déviée dans la première moitié du XX^e^ siècle, cette voie se matérialise aujourd'hui encore dans la topographie du site (talweg envahi de ronces) et correspond à la limite cadastrale séparant les parcelles AI 35 et 87.
La réalisation d'une tranchée en bordure occidentale de l'emprise du projet et perpendiculaire à ce chemin a permis d'en observer les aménagements bordiers (talus, fossés) et les différents états successifs. Un unique tesson de céramique glaçurée daté des XIV^e^-XV^e^ siècles (datation réalisée par Stéphanie Dervin, INRAP) a été découvert sur un des états les plus anciens de ce chemin.

Sophie PILLAULT

MAROLLES
RD 613 - aménagement giratoire

INDÉTERMINÉ

Le projet de réalisation par le Conseil général du Calvados d'un giratoire au carrefour du May (croisement des RD 143a et RD 613) sur la commune de Marolles a déclenché une procédure de diagnostic. Celui-ci fut mené par une équipe de deux archéologues du Service archéologie du Conseil général du Calvados du 27 au 31 août 2012. Seize tranchées totalisant une surface de 1398 m² (soit 8,95 % de la surface totale du projet) furent réalisées de part et d'autre de la RD 613. Cette intervention n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges antiques en relation avec le chemin Ferré, voie romaine reliant Lisieux à Brionne dont le tracé supposé jouxterait le projet au nord. Quelques chablis et trois fossés, dont un vraisemblablement d'époque moderne, furent mis au jour. De rares structures isolées ont également été observées dont un potentiel silo protohistorique.

Sophie PILLAULT

MATHIEU
Rue du Haut des Jardins

MULTIPLE

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation par la société Nexity Foncier Conseil, rue du Haut des Jardins à Mathieu, a donné lieu à un diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 32 836 m² et a la forme d'un trapèze inséré entre deux espaces récemment lotis en périphérie du bourg. Les terrains, plats et presque horizontaux, occupent les cotes 47-48 m NGF. Ils « surplombent » le Dan, un affluent de l'Orne, qui traverse le bourg de Mathieu.

Les résultats du diagnostic
De nombreux vestiges fossoyés ont été mis au jour. Leur approche chrono-stratigraphique a permis de classer une majorité de vestiges au sein de quatre phases.

La plus ancienne prend la forme d'un fossé sub-rectiligne, d'une ouverture moyenne de 200 cm au niveau du décapage, et reconnu sur 90 m de longueur. Il se poursuit en dehors de l'emprise au sud et marque un arrêt au nord. Aucun fossé ne lui est stratigraphiquement associé. Il convient cependant d'évoquer le cas d'un fossé qui semble prendre appui sur l'extrémité nord du fossé sans l'outrepasser et former un angle légèrement obtus avec lui. À ce ou ces fossés, nous associons deux ensembles de fosses modestes parmi lesquelles se trouvent quelques trous de poteau, dont il ne ressort aucun plan perceptible. Le lien entre les fossés et les structures ponctuelles repose sur le mobilier recueilli dans leurs comblements respectifs. C'est la phase qui montre la plus nette identité matérielle grâce aux matériaux céramiques et lithiques rencontrés. Une datation radiocarbone a été réalisée sur des charbons issus de la poche d'où provient le lot céramique dans le fossé. La date calibrée situe l'échantillon dans le IX^{e} siècle av. J.-C. (910-810), avec une probabilité de 95 %, ce qui nous place dans le Bronze final. Les caractères de la céramique ne vont pas à l'encontre d'une telle datation. L'industrie lithique est, au premier abord, plus surprenante dans les contextes récents de l'âge du Bronze, d'autant plus que les gisements de matière première ne sont pas strictement locaux. Pour autant, le fait n'est pas inédit (Mont-Saint-Aignan, Aubry, DFS 2008 ou Malleville-sur-le-Bec, Mare, DFS en cours). C'est le cas également au « Clos des Châtaigners » sous la forme de quelques éclats, cassons et galets (Mathieu « Le Clos des Châtaigniers », Giazzon, DFS en cours), dans la parcelle adjacente où se sont déroulés un diagnostic et une fouille centrée sur la période du Bronze final et sur lesquels nous reviendrons.

La phase qui succède à l'occupation du Bronze final n'a pas livré de mobilier suffisamment nombreux ou caractéristique pour établir un *terminus post quem* portant sur le colmatage des structures. Sa définition n'est que stratigraphique. La phase fossoyée la plus récente semble plus cohérente du point de vue matériel. Les vestiges tendent vers un terminus médiéval ou moderne certes flou et ténu mais nettement éloigné chronologiquement et typologiquement du matériel recueilli dans les structures attribuées au Bronze final. Dans ce cadre mobilier bipartite (protohistorique/historique), probablement simplificateur mais opérationnel, deux carrières et éventuellement un bâtiment pour partie bâti en pierre, pourraient compléter le cortège des structures de la phase fossoyée récente au vu du mobilier céramique qu'elles ont livré.

Contextualisation des résultats :
le diagnostic et la fouille dans la parcelle voisine
Le diagnostic qui s'est déroulé sur les parcelles qui jouxtent notre emprise à l'est (Hérard, 2010) a révélé la présence de nombreux vestiges fossoyés, pour l'essentiel linéaires. À partir du mobilier recueilli, quatre phases ont été définies. La plus ancienne, matérialisée par une enceinte hémicirculaire et de nombreuses fosses adventices, est attribuée à l'âge du Bronze. Une phase gallo-romaine est représentée par plusieurs fossés dont un long et sinueux ainsi que par quelques fosses. Les phases médiévales et modernes sont ensuite distinguées sous la forme de quelques carrières et fossés. Du point de vue des phases et de la forme des vestiges, les deux opérations

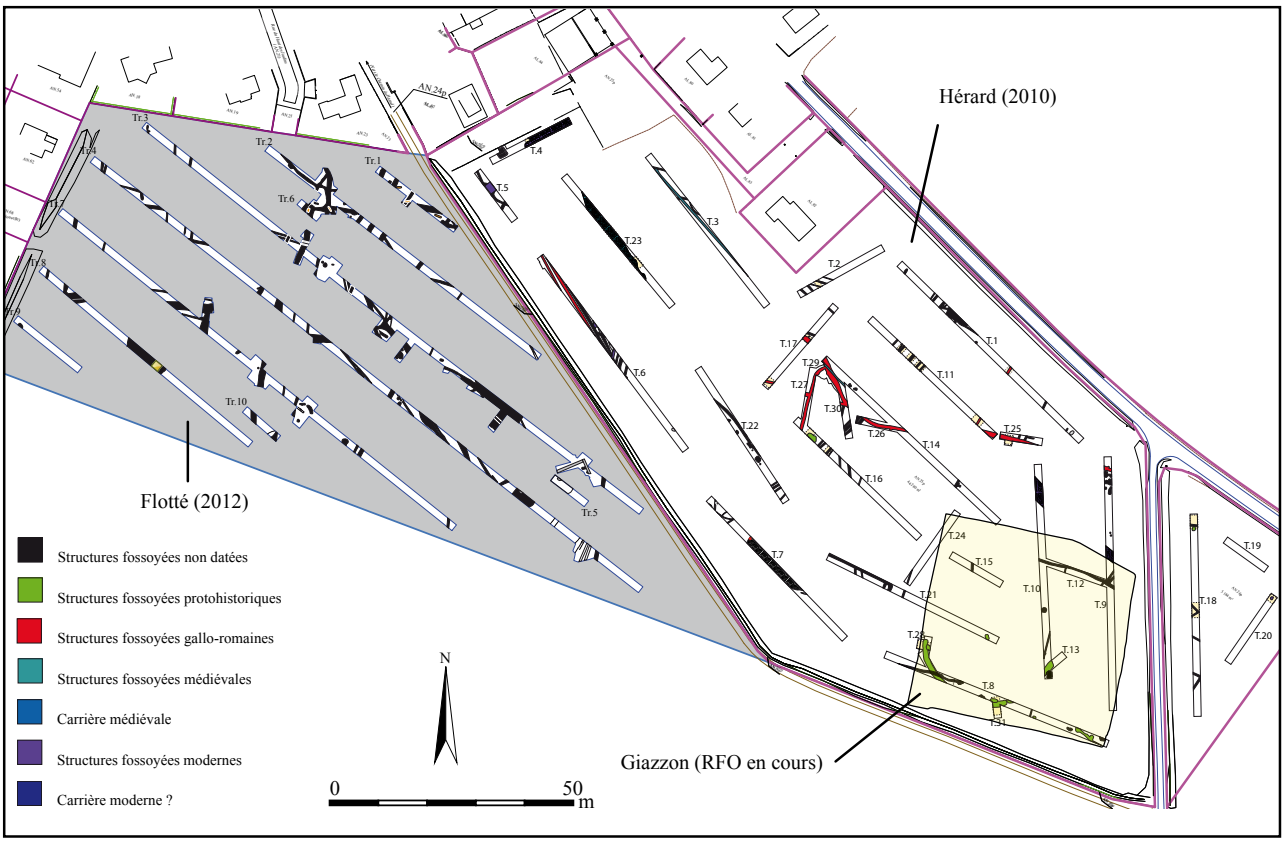

Fig. 21 - MATHIEU, rue du Haut des Jardins. Plan général des diagnostics.

de diagnostic montrent des points de convergence. La période de l'âge du Bronze, les carrières médiévales (et/ou modernes), ainsi qu'une phase intermédiaire (non datée dans notre cas et gallo-romaine dans l'autre) sont représentées dans les deux emprises. Les deux tentatives de phasage laissent un important reste de structures, essentiellement des fossés, pour lesquelles aucune attribution chronologique ne peut être proposée au stade du diagnostic.
Cette homogénéité globale ne s'illustre pas dans la juxtaposition des deux plans. On n'observe pas ou peu de continuité évidente, ni de fossés isoclines sur les deux emprises.

Suite à ce diagnostic, une fouille a été prescrite sur, dans et un peu autour de l'enceinte du Bronze final IIIa (Giazzon, 2012, en cours). La prescription n'a pas été étendue aux occupations gallo-romaine, médiévale-moderne et sur les vestiges non attribués. Le décapage a permis d'affiner la datation de l'enceinte, de mettre en évidence une activité bronzière. Cette fouille a prouvé l'existence d'au moins un fossé antérieur à l'enceinte mais aussi que les quelques fosses adventices liées à l'enceinte sont légion et débordent le cadre de l'enceinte. On y lit des plans de bâtiments. Plus encore, il apparaît que les petits fossés parcellaires qui coupent le fossé d'enceinte et que le diagnostic n'avait pu caractériser, sont postérieurs à l'enceinte mais de très peu. Ils relèveraient du Bronze final ou du premier âge du Fer. Cela change radicalement le cadre de l'interprétation des vestiges et en limite la portée. D'un côté, les fosses peuvent tout aussi bien être liées à l'enceinte qu'à la trame parcellaire. D'un autre côté, en ré-envisageant avec cette grille de lecture le plan masse du diagnostic de 2010, on découvre que cette trame parcellaire potentiellement lotie, trouverait dans nombre de fossés délaissés par le phasage, la trace de son extension pour le moins vers l'est, le nord et l'ouest, sans limite reconnue.
L'occupation potentiellement contemporaine que nous avons mise en évidence à 300 m à l'ouest de cette enceinte et/ou de cette trame lotie, nous amène à faire plusieurs remarques. Dans les délaissés du phasage que nous avons proposé, tout autant que dans la phase fossoyée intermédiaire, se trouvent potentiellement des vestiges anciens et notamment le prolongement des vestiges parcellaires du Bronze final/1er âge du Fer. Le décapage du secteur de l'enceinte a montré une profusion de fosses que le diagnostic n'avait pas mis en évidence.

Enfin, la question se pose de l'étendue et de l'organisation générale à laquelle participent les vestiges mis au jour. C'est le cas pour toutes les phases parcellaires, de la plus récente, massive et étendue, en passant par la phase intermédiaire et les potentielles phases non détectées. Pour la phase du Bronze final, le large fossé nord-sud sub-rectiligne pose la question de sa fonction et de sa participation à la définition d'un espace enclos ou non.
La compilation des deux diagnostics montre que nous sommes en présence d'un gisement étendu et que, par voie de conséquence, quelques hectares d'emprises ne suffisent pas à l'archéologue pour caractériser l'objet auquel il est confronté. Il s'ensuit que la compréhension générale des vestiges ne peut pas être attendue de l'exploration d'une seule tranche d'aménagement. La

révélation du gisement, sa compréhension, reposent sur une veille et une exploitation opportuniste et cumulative des aménagements qui pourraient advenir sur les parcelles voisines.

En plus de son extension, le gisement de Mathieu présente sur les deux emprises de diagnostic une forte densité. Les structures témoignent d'occupations réparties sur une trentaine de siècles. Cet ensemble peut être vu comme source de l'histoire locale mais aussi comme une séquence à valeur transversale qui, mise en batterie avec les séquences établies sur d'autres gisements, tendrait vers la définition de modèles spatiaux. On distingue, pour le moment, de quatre à sept phases dans cet écheveau. Les explorations complémentaires se sont jusqu'à présent concentrées sur la seule phase du Bronze final. Pour autant, il nous semble que les phases plus récentes, ainsi que les potentielles phases ou sous-phases masquées dans l'inventaire des structures non attribuées, sont tout autant à prendre en considération que la plus ancienne et vénérable d'entre elles.

David FLOTTÉ

MONDEVILLE
108 rue Chapron

MOYEN ÂGE

En mai 2012, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP rue Chapron à Mondeville (parcelle AN 914), suite à un projet immobilier. Celui-ci a permis de mettre en évidence une faible occupation à l'époque médiévale, le terrain pouvant être assimilé à un espace libre.

Les structures se composent d'une grande excavation au nord et de deux fosses à l'ouest. Le mobilier céramique est peu abondant mais semble globalement daté de la même période, même si le comblement d'une des fosses semble un peu plus ancien (XII^{e}-XIII^{e} siècles) que celui de la seconde et que celui de la grande excavation (XIII^{e}-XIV^{e} siècles). Il faut signaler la présence de deux tessons du VII^{e} siècle, même si aucune structure du haut Moyen Âge n'a été mise en évidence sur le terrain.

La nature de la grande excavation reste inconnue : fosse, fossé, carrière de pierre,…

Bénédicte GUILLOT

MONTCHAUVET
Le Parc Huet

OPÉRATION NÉGATIVE

Le projet d'extension de carrière par la SNC Neveux au lieu-dit Le Parc Huet à Montchauvet a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 53 308 m^{2}. Les terrains concernés correspondent aux limites de la parcelle ZO 13a et se trouvent sur le plateau dominant la vallée de la Druance. Seul un fossé, de 70 cm de largeur, comblé de limon brun-gris et à profil en cuvette de 15 cm de profondeur, a été mis au jour.

David FLOTTÉ

MOUEN
Le Lieu Castel

PROTOHISTOIRE

Un diagnostic archéologique a été réalisé, à Mouen, rue Pierre Castel, en raison d'un projet de lotissement sur une surface de 4,2 ha pour une première tranche de travaux annoncée.

Le diagnostic a mis partiellement en évidence, dans l'angle nord-est de la surface prescrite, un réseau de fossés rectilinéaires protohistoriques ainsi que quelques fosses qui semblent y être associées. Les fossés mis en évidence dessinent un enclos sub-rectangulaire qui semble entièrement ouvert à l'ouest ainsi que l'amorce d'un second, très partiellement visible, qui lui semble accolé au nord. Ces aménagements sont situés en limite d'emprise de la prescription archéologique.

Si l'on excepte celui recueilli dans l'une des fosses, qui évoque plus particulièrement une ambiance du premier âge du Fer, le mobilier archéologique semble présent en quantité modeste dans le comblement des structures et sa nature ne permet pas de proposer une datation plus précise.

Ce réseau de fossés pourrait correspondre à un parcellaire protohistorique voire annoncer la proximité d'un site d'habitat qui se déploierait en direction du nord-est, dans les parcelles AB 4 et 6 ainsi que ZD 6 et 137.

Benjamin HÉRARD

GAULE ROMAINE

MOYEN ÂGE

MOULT
Lotissement le Val des Cigognes

Le projet de construction d'un lotissement d'habitation par la société Foncim, sur les parcelles A 432 et 433p de Moult, a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains se trouvent au sud-est du bourg, à l'est de la RD 40 et à l'ouest du château moderne. Ce projet se développe sur 64 882 m². Le projet occupe le sommet du versant gauche de la Muance, affluent de la Dives, qui s'écoule du sud vers le nord en longeant une butte annonciatrice du Pays d'Auge à l'est des bourgs de Moult et Argences. Le terrain montre un profil en cuvette dissymétrique : il culmine à 29 m NGF au nord-ouest, marque un creux pendant 50 mètres à 24,75 m d'altitude, puis reprend de la hauteur jusqu'à retrouver une cote à 26 m au sud-est. Ainsi, sur une distance de 225 m, l'emprise est traversée par un vallon orienté selon un axe nord-est/sud-ouest.

Les sondages ont permis de mettre en évidence de nombreux vestiges, presque exclusivement à l'est du vallon. Le premier pan de ces vestiges consiste en structures maçonnées pour une petite part et en structures fossoyées (fosses, fossés) pour l'essentiel. Seuls huit lots mobiliers ont été recueillis : il s'agit de céramique médiévale qui renvoie pour deux lots aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, et pour trois autres au bas Moyen Âge sans plus de précision. Trois occurrences renvoient à la période gallo-romaine.

C'est dans ce cadre chronologique ténu et imprécis qu'il faut interpréter les vestiges. La tâche est d'autant plus compliquée qu'on n'observe presque pas de recoupements entre les structures. Pour le coup, cette caractéristique négative plaide plutôt en faveur d'une contemporanéité « générale » de l'ensemble. Trois édifices ont été identifiés. Le premier se présente sous la forme d'un mur maçonné de 26 m par plus de 8 m, démonté, délimitant un espace rectangulaire où se laissent lire des subdivisions internes qui pourraient correspondre à un bâtiment. À 20 mètres de là, figure un second bâtiment, sur poteaux celui-là, dont un des côtés mesure 7 m et l'autre au moins trois mètres. Ce bâtiment abrite une structure de combustion. Le troisième bâtiment est plus modeste. Il est formé de quatre creusements disposés selon un plan trapézoïdal de 240 cm x 100 à 240 cm. Les deux bâtiments sur poteaux semblent inscrits dans un système de fossés parcellisant l'espace. On saisit mal le lien que ces fossés entretiennent éventuellement avec l'édifice en pierres. Ces fossés et ces trois structures bâties sont dans le même temps inscrits dans une foule de fosses maculiformes, rectangulaires ou d'amas décamétriques qui se densifient en direction du sud-ouest, à mesure qu'elles s'éloignent des bâtiments, tout en restant localisées sur la bande de terrain où le substrat a une tendance sableuse. Leurs profils, leurs profondeurs, offrent une assez grande variété qui témoigne de fonctions probablement variées, de type carrières sableuses, trous de plantation par exemple. Aucun mobilier ne provient de leur comblement et hormis leur association spatiale avec les bâtiments, aucun autre argument ne plaide en faveur de leur attribution à la même occupation. Au final, il est difficile de caractériser cet ensemble très dense avec certitude. Pour autant il nous semble que le bruit chronologique le plus persistant est celui émis par les vestiges médiévaux du bas Moyen Âge (XIII^e^ - XV^e^ siècles), lesquels sont concentrés dans le secteur des bâtiments. La présence encore plus discrète de mobilier gallo-romain (dans le comblement du vallon et dans un horizon hydromorphe) est peut-être le signe qu'une occupation de cette période se dissimule dans le plan masse. Ce défaut de certitude chronologique absolue n'enlève rien à l'intérêt de ces vestiges qui sont très massivement présents sur une superficie de 1 ha. Ils témoignent d'un mode d'occupation, probablement de type habitat, encore pas ou peu connu dans la région que ce soit pour la période médiévale ou la période gallo-romaine.

Le deuxième pan des vestiges est sédimentaire et potentiellement archéologique. Le vallon a archivé, sous 70 cm de limon argileux brun, un sol, probablement de rang interstadiaire, de type sols gris forestiers à steppiques (fin stade isotopique 5, début 4, 60 à 110 000 BP), préservé localement grâce à la morphologie du vallon. Ce type d'archive est rare pour ce qui concerne le bassin versant de la Dives et à ce titre des analyses complémentaires (micromorphologie, palynologie, malacologie) sont nécessaires à l'étude de la nature de ce sol. Par ailleurs, dans l'hypothèse où la datation pléistocène serait correcte, il prend une dimension d'archive archéologique potentielle. Les tranchées de sondage n'ont pas permis de mettre en évidence la présence de silex, mais le vallon se développe sur plus de 220 m de longueur pour une vingtaine de mètres de largeur moyenne dans l'emprise des travaux. Il n'a été sondé sur toute sa profondeur qu'à un taux très inférieur à 10 % : il reste donc possible qu'une ou plusieurs occupations humaines ponctuelles aient échappé à la détection. La rareté de cette archive ajoute à la nécessité de vérifier la réalité de ce potentiel.

David FLOTTÉ

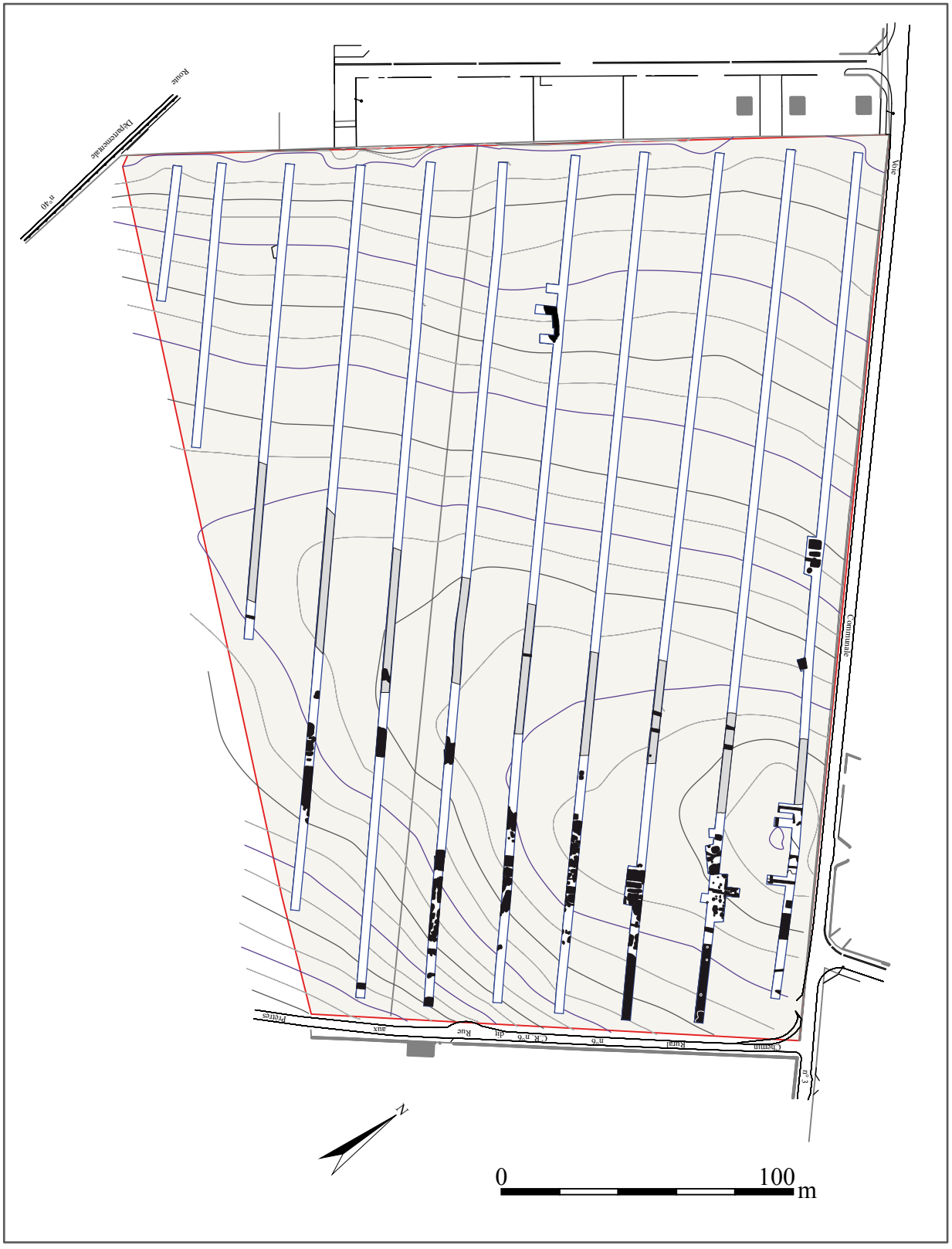

Fig. 22 - MOULT, le Val des Cigognes. Plan général du diagnostic.

PIERREPONT
Parcelle B 15

Le site de Pierrepont a livré ces vingt dernières années de nombreux artefacts rapportables au Néolithique et surtout au Paléolithique moyen sur de vastes surfaces. Les prospections conduites ces dernières années ont permis de circonscrire des zones de grande densité en mobilier lithique et de définir les secteurs susceptibles de conserver des niveaux paléolithiques non déstructurés. Un herbage a fait l'objet de sondages visant à préciser l'état de conservation du site et de tenter de dater l'industrie bifaciale.

Le gisement évalué se trouve sur un plateau fortement incisé par les ruisseaux qui alimentent la Baize, affluent de l'Orne. La station se situe donc sur un replat, d'altitude 210-215 m NGF, situé à l'aval d'un long glacis d'érosion périglaciaire qui tronque une série de grès et de schistes cambriens. L'amont du glacis s'appuie sur un talus formé de roches dures (grès pourprés et cornéennes), qui marque la limite ouest du plateau de Martigny-sur-l'Ante d'altitude 241-246 m NGF. Le glacis et le replat sont couverts d'un mince manteau de fragments de grès, de sables et de silts provenant de la gélifraction et de la désagrégation de la roche.

Dans le sondage 1, qui correspond à une cuvette dans la microtopographie du replat, le remplissage est constitué d'un ranker brun sous prairie (ép. : 0,15 m) sus-jacent à un dépôt complexe d'allure lenticulaire de couleur brun à brun-jaune (ép. : 0,70 m). Ce dernier comporte une lentille pierreuse à matrice granuleuse, sableuse et secondairement limoneuse, mise en place par gélifluxion, recouverte par une lentille à matrice sablo-limoneuse et granuleuse et blocs de grès dispersés, vraisemblablement apportée par des écoulements boueux. Enfin, à la base, un horizon d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, en contact brutal avec la roche fracturée, à matrice sablo-limoneuse, secondairement argileuse, incorpore de nombreux silex taillés. Le mobilier lithique a été rencontré dans tout le profil.

Ainsi, la mise en place de cette couverture par gélifluxion et ruissellement au cours des froids quaternaires a entraîné l'étalement en nappe du matériel taillé et une disposition souvent oblique voire verticale des artefacts, position acquise par glissement dans des petites rigoles. Seul le sondage 1, ouvert à l'aplomb d'une ancienne cuvette façonnée dans une zone plus schisteuse, altérée plus profondément, et où le comblement atteint un peu plus d'un mètre, a été propice à la conservation de quelques petits groupements de pièces taillées. En périphérie du replat dans lequel s'inscrit la cuvette, le matériel a été dispersé et disparaît rapidement dans le dépôt de pente.

Fig. 23 - PIERREPONT. Concentration de pièces de débitage et éléments de façonnage sur le toit du cailloutis de base (cliché Jacques Richard).

Compte-tenu du caractère superficiel du gisement, il apparaît difficile de dater l'occupation du site, et seule la bonne conservation d'une concentration d'artefacts à la base des dépôts périglaciaires dans le sondage 1 permet de suggérer un âge antérieur à la dernière phase d'activité majeure des processus périglaciaires de versant qui prend place pendant les Pléniglaciaires inférieur et moyen du Weichselien (stades 4 et 3), avant 60-65.000 ans.

Le gisement de surface de Pierrepont a livré un abondant matériel lithique (plusieurs milliers de pièces), découvert à la faveur des labours. L'assemblage atteste de chaînes opératoires de débitage d'éclats et de façonnage d'outils bifaciaux, produits dans la matière première locale.

Les observations préliminaires font état d'une faible proportion d'éclats de décorticage, d'une relative abondance des enlèvements de plein débitage et de façonnage et des nucléus, et une bonne représentation des pièces bifaciales : bifaces et racloirs à retouche biface. La matière première lithique est mise en œuvre selon des schémas désormais classiques de gestion de surface, notamment le débitage direct et le débitage centripète… La méthode kombewa est attestée par plusieurs enlèvements. L'outillage sur éclat apparaît constitué de racloirs simples latéraux convexes et transversaux convexes, mais surtout de racloirs à retouches bifaces. Ces derniers peuvent présenter des amincissements obtenus par ablation du talon. Enfin la série compte des bifaces « vrais », généralement façonnés sur éclat. Quelques pièces attestent de changement de statut, notamment entre bifaces et nucléus.

À Pierrepont, d'autres nappes de vestiges ont été reconnues sur les versants, associées aux argiles à silex vraisemblablement issues des Calcaires jurassiques de Fresné-la-Mère et de Caen qui, dans la région, renferment des niveaux variables de silex de grande taille et de teinte gris sombre. Ces gisements correspondent à des sites de production et de consommation d'outils bifaciaux, tels ceux mis en évidence à Saint-Brice-sous-Rânes dans l'Orne.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD,
Joël BAUCHET, Gilles HERVIEU, Lionel MARTELIN,
Lucie MARTELIN-PODER et Édouard PÉREZ

Fig. 24 - PIERREPONT. Outil bifacial en silex (cliché Dominique Cliquet, SRA).

PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
Le Mont Castel

En 2012, une prospection géophysique a été menée dans la partie interne du plateau sur une surface de 3 ha de manière à évaluer la pertinence de la méthode magnétique et électrique sur ce type de sol. Les tranchées de 2010 ont été inclues dans cette opération pour pouvoir relier les anomalies mises en évidence avec le plan général du plateau. La prospection magnétique effectuée manuellement a mis en évidence la présence d'anomalies ponctuelles, en particulier dans la partie ouest. Celles-ci ne présentent pas d'organisation particulière et pourraient correspondre à une zone de forte occupation ou à des occupations multiples. La présence d'un fort magnétisme est mise en relation avec des foyers. Dans la partie orientale de la zone prospectée, une anomalie d'environ 8 m de long et 5 m de large est interprétée comme une grande fosse ou une cave. Enfin, une anomalie linéaire d'environ 2 m de large est observée sur toute la largeur du plateau. Il pourrait s'agir d'une limite de parcelle ou d'un fossé. Une prospection électrique a été effectuée sous la forme d'un transect de 47 m sur les pentes sud de l'oppidum. L'ensemble des valeurs de résistivité est faible, mais la corrélation avec les données des sondages d'A. Lefort permet un certain nombre d'observations sur la nature des terrains rencontrés.

Jean-Paul GUILLAUMET

FER

PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN / COMMES
Le Mont Castel

Cette prospection s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un projet collectif de recherche sur le bassin fermé de Port-en-Bessin-Huppain / Commes et fait suite aux sondages menés sur le plateau du Mont-Castel en 2010 qui avaient permis de mettre en évidence une occupation significative du plateau durant le Bronze final et La Tène finale.

Cette prospection s'articulait autour de deux axes principaux. Dans un premier temps, une prospection géophysique a été mise en place autour des sondages réalisés en 2010. Ce travail fut mené par J. Ghyselinck dans le cadre d'un master 1 de l'université de Bourgogne sous la direction de G. Hulin (géophysicien, Inrap), Jean Paul Guillaumet et Anthony Lefort. Ce travail mené sur un peu plus de trois hectares a permis de mettre en évidence une forte densité de structures en creux sans pour autant permettre de dégager une structuration particulière.

En accord avec le Service régional de l'archéologie, une prospection au détecteur de métaux a pu être menée dans l'espoir de cerner des aires de répartition ou de densité particulières de mobilier métallique. Les nombreuses découvertes clandestines réalisées entre la fin des années 1990 et les années 2000, ainsi que la relative abondance des objets en métal mis au jour lors des sondages de 2010, offraient en effet une perspective prometteuse. Cette prospection encadrée par Anthony Lefort, Cyril Marcigny et une équipe de l'Inrap s'est pourtant révélée un échec et a permis de mesurer l'extrême efficacité de nos devanciers. En dehors d'abondants déchets contemporains, seuls deux objets archéologiques ont en effet été mis au jour. Le premier consiste en un fragment de faucille en alliage cuivreux du Bronze final IIIb. Le second est un petit bronze frappé carnute à l'aigle et à la légende *Pixtillos*. Cette prospection a également été l'occasion de relever une portion du parement du rempart affleurant sur cinq assises au niveau du chemin menant sur le sommet du plateau depuis le port. Cette portion laisse augurer une très bonne conservation de l'élévation qui pourrait notamment dépasser le mètre en certains endroits. Un relevé topographique des pentes mené à la même occasion a également permis de mettre en évidence différents travaux de mise en terrasse déjà soupçonnés lors des sondages de 2010. Il est vraisemblable que ces terrasses appartiennent au dispositif de fortification protohistorique et complètent le rempart d'un pourtour sommital.

Anthony LEFORT, Jean-Paul GUILLAUMET
et Cyril MARCIGNY

POTIGNY
Le Val

La parcelle diagnostiquée se situe au lieu-dit « Le Val », au sud-ouest du bourg ancien de Potigny et au sud d'un quartier résidentiel de la cité minière. La prescription archéologique qui s'étend sur un peu plus de 2 ha (20 690 m²), concerne la création d'une vingtaine de maisons loties. Potigny se trouve à l'extrémité ouest du paléorelief de « La Brèche au Diable», au nord de Falaise, visible grâce au relief boisé recouvrant la crête du grès armoricain. Au delà de la Brèche, sur le territoire qui nous occupe, s'étend la surface plane cultivée du limon lœssique positionné sur le Calcaire de Caen.

Seules deux structures ont été repérées dans les huit tranchées effectuées dans les 3/4 de la parcelle : une fosse d'extraction de calcaire de l'époque moderne et un trou de poteau isolé. C'est la tranchée positionnée à l'extrémité nord-est de la parcelle qui s'est quant à elle révélée positive avec la découverte, à 0.30 m de la surface actuelle, de deux amas de blocs de chaille se révélant être la partie aérienne visible d'un groupe de cinq sépultures datables du Ier Âge du Fer. Un premier amas (2.7 m x 1.3 m), de forme quadrangulaire mais irrégulière, a livré au nettoyage un anneau en alliage cuivreux sans doute en position secondaire. Un décapage extensif a permis de repérer une fosse orientée nord-sud plutôt rectangulaire située en continuité de l'amas. La forme de la fosse, l'anneau et l'agencement des blocs suggèrent la présence d'une sépulture signalée au sol par un tertre individuel s'étant ensuite effondré lors de la décomposition du corps. L'amas 2 de forme plutôt trapézoïdale se développe sur 2.1 m x 1.2 m. Au décapage de sa partie sud, trois fosses quadrangulaires orientées nord-sud et disposées les unes à côté des autres sont apparues à 0.70 m de la surface actuelle. L'une d'elles a fourni quelques fragments d'os ainsi que quatre objets métalliques : un bracelet à tige unique en alliage cuivreux et trois objets en fer regroupés (petits mobiliers, fibule et plaque de fer). Un poignard à antennes a été trouvé 2 mètres plus à l'ouest sans qu'aucune fosse associée ne soit visible. Une dernière fosse de forme oblongue a été repérée à environ 6 mètres au nord-ouest de l'ensemble. Le poignard à antennes et les assemblages des mobiliers métalliques permettent d'attribuer au moins une des sépultures à la fin du premier âge du Fer (Hallsatt D3). La totalité du groupe, qui semble pour l'heure isolé, est peut-être attribuable à cette période.

Le phénomène de groupements de quelques individus par unité funéraire semble assez connu en Basse-Normandie dès la fin du premier et au début du deuxième âge du Fer, mais d'ores et déjà, plus localement, ce groupe funéraire permet de compléter l'occupation du Hallstatt final déjà repérée à quelques kilomètres au nord-est du site sur l'éperon barré de « La Brèche au Diable ». Un groupe de sépultures comparables a d'ailleurs été fouillé dans les années 1960 à Soumont-Saint-Quentin, à 3 km à l'est de l'éperon barré : une triple inhumation interprétée comme un groupe familial marqué au sol par deux « tertres » construits en dalles de grès, un poignard à antennes présent dans la sépulture masculine et des assemblages de mobiliers métalliques également attribuables au Hallstatt final.

Hélène DUPONT

Fig. 25 - POTIGNY, le Val. Poignard à antennes (Hallstatt D3)
(cliché Hélène Dupont, INRAP).

GAULE ROMAINE

POTIGNY
Le Val - diagnostic

Dans le cadre d'un projet de lotissement au lieu-dit « Le Val » sur la commune de Potigny, un diagnostic archéologique a été réalisé sur les parcelles ZC 13 et 14. L'emprise d'une surface totale de 5151 m² a été sondée par le biais d'une tranchée unique de 3 m de largeur sur 210 m de long, soit une ouverture de 582 m² représentant environ 11 % de l'emprise. Ce diagnostic vient compléter les données recueillies sur une première tranche du lotissement où une petite nécropole de la fin du Ier âge du Fer avait été reconnue et avait fait l'objet d'une prescription de fouille.

Sur l'étroite bande de terrain concernée par ce second diagnostic, seuls deux fossés gallo-romains déjà identifiés sur la fenêtre de fouille voisine ont été rencontrés, à l'exclusion de toute autre structure.

Hubert LEPAUMIER

FER

POTIGNY
Le Val - fouille préventive

Suite à la découverte de plusieurs sépultures attribuées à la transition entre le Ier et le 2d âge du Fer lors du diagnostic réalisé par H. Dupont (Inrap) en 2011 au préalable de la viabilisation d'un projet de lotissement, une fouille archéologique a été diligentée par le Service régional de l'archéologie sur la parcelle ZC 11, au lieu-dit « Le Val ». Le décapage limité à 1 400 m² a permis de compléter les données obtenues au diagnostic. Au final, le groupement funéraire abrite 8 inhumations. Quelques fosses oblongues, vierges de tout mobilier, pourraient également être apparentées à des sépultures. Pour les 8 structures clairement identifiées comme funéraires, très peu d'ossements ont été reconnus. En raison d'un substrat assez acide, ils étaient par ailleurs en très mauvais état. En fait l'identification comme sépulture repose le plus souvent sur quelques éléments de parures, principalement des torques ou des bracelets en alliage cuivreux.

Hubert LEPAUMIER

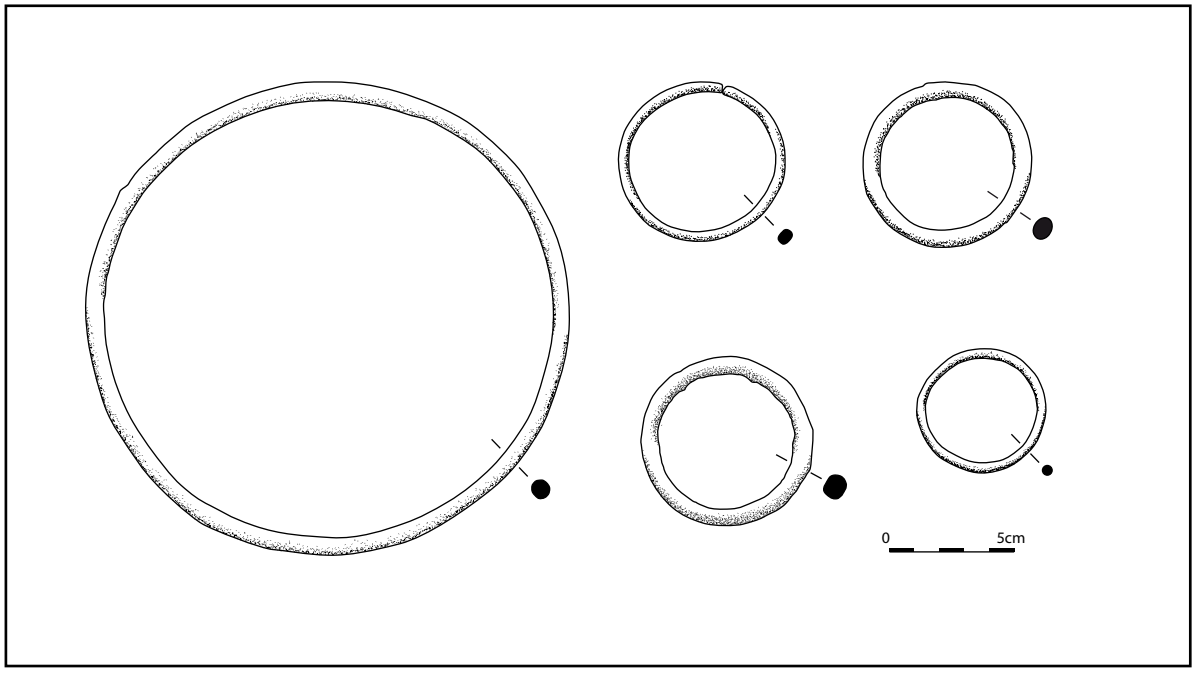

Fig. 26 - POTIGNY, le Val. Torques et bracelets en alliage cuivreux.

RD 8 - Aménagement entre ETERVILLE et EVRECY

PROTOHISTOIRE
GAULE ROMAINE

Le diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de rectification de virage, au croisement entre la RD 8 et la RD 36, situé lui-même sur la commune de Fontaine-Etoupefour. Ces travaux correspondent à une première tranche de réaménagement de la RD 8 qui touchera l'ensemble de son tracé entre les bourgs d'Eterville et d'Evrecy. Ce diagnostic a permis de reconnaître quelques indices épars d'une fréquentation des terrains considérés au cours des périodes protohistorique et antique, sans qu'il ait été possible de repérer la moindre structuration de l'occupation. Il faut également signaler la présence de nombreux éclats d'obus liés aux combats qui, en 1944, se sont déroulés à proximité pour prendre position sur la cote 112.

Vincent HINCKER

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE
La Delle du Poirier

PALÉOLITHIQUE
NÉOLITHIQUE - BRONZE

À Saint-André-sur-Orne, la Delle du Poirier et ses abords constituaient jusqu'à une date récente comme une enclave, au sein d'un tissu particulièrement fourni en sites archéologiques de toutes périodes connus sur la rive droite de l'Orne. Le sondage à cet endroit d'une zone de 13 ha pour l'extension de la ZAC des «Portes de la Suisse normande», ceci sur la plus haute terrasse alluviale du fleuve, a révélé la présence à son niveau de différentes traces de fréquentation et d'occupations anciennes.

Si une fréquentation du secteur dès le Paléolithique moyen est de nouveau attestée sur cette rive par la découverte, dans les labours, d'un éclat Levallois, les vestiges les plus significatifs mis au jour dans le cadre de l'intervention sont incontestablement ceux provisoirement attribués au Néolithique moyen II.

L'élément principal consiste là en une grande construction «circulaire» de 40 m de diamètre (45 x 42 m) aujourd'hui située au centre de l'emprise. L'ouvrage, établi à partir d'un cercle de poteaux et d'une robuste construction quadrangulaire centrale assise sur des poteaux jumelés et triplés est à rapprocher, de par sa constitution, des «*timbers circles*» édifiés durant le Néolithique et l'âge du Bronze dans le sud des Iles Britanniques et aux Pays-Bas. La dimension des fosses d'implantation (env. 1,50 x 1,20 m) dans lesquelles étaient bloqués les piliers de la construction centrale, ou sortes de pilastres, témoigne bien de la monumentalité de cet ensemble. Il s'agirait donc, si tant est que la fonction cultuelle de cet ensemble soit la bonne, d'un des plus anciens exemplaires de ce type à ce jour reconnus et, avec les petites constructions du Bronze final de Cahagnes et de Ifs, dans le Calvados, ou de Longueuil-Sainte-Marie dans l'Oise, d'un des premiers reconnus de ce côté de la Manche : un document en conséquence innovant et fondamental, tant pour l'enrichissement du débat sur des relations culturelles transmanche au Néolithique moyen II, que pour la connaissance de l'architecture (cultuelle, domestique ?…) de cette époque dans le Nord de la France.

Autour de cette construction, sont identifiées deux zones investies de fosses peu profondes et de trous de poteau. La mieux définie, au sud (ens. 2), qu'il est également possible d'attribuer au Néolithique moyen II grâce à la présence dans ses fondations de débris de coupes à socle cubiques, peut être comprise comme une première aire domestique attenante en aire ouverte.

Celle établie à l'ouest (ens. 3) est d'une définition plus délicate. L'interprétation d'ensemble hésite encore aujourd'hui entre les fondations très arasées d'un espace doté d'une clôture curviligne et une seconde aire domestique attenante en aire ouverte.

Un groupe de trois fosses accolées, du type silo, identifié à 130 m au sud (T. 5), celles-ci au comblement charbonneux mais non datées faute de mobilier, peut se référer à cette période.

L'occupation suivante (ens. 4) identifiée dans l'emprise se réfère à l'âge du Bronze. Celle-ci comprend les fondations possibles d'une habitation circulaire établie sur poteaux porteurs (5 m de diamètre pour le cercle de fondations internes), inscrite dans la tradition de l'architecture domestique d'outre-manche et telle que l'on en connaît plusieurs exemplaires, isolées comme à Saint-André-sur-Orne et sur les communes environnantes de Saint-Martin-de-Fontenay, de Ifs et de Cagny, ou groupées, sur la commune plus éloignée de Cahagnes. Cette première installation en aire ouverte s'accompagne au sud de la base d'au moins deux fosses globulaires (silos ?) et, possiblement, des restes d'une grande parcelle agraire peu marquée d'orientation sud-ouest - nord-est.
Cette parcelle, tant au niveau de son orientation, de la forme de ses fossés en V prononcé, que de leur comblement

argileux clair, est en effet à distinguer du parcellaire nord-sud reconnu en plusieurs points de l'emprise et figurant, comme le chemin qui le traverse, au cadastre napoléonien. Il s'agirait donc, avec l'exemplaire de Tatihou, d'un des premiers sites de l'âge du Bronze de la région à réunir une unité domestique, comprenant maison et possibles fosses de stockage, et tout ou partie de son finage.

Ivan JAHIER

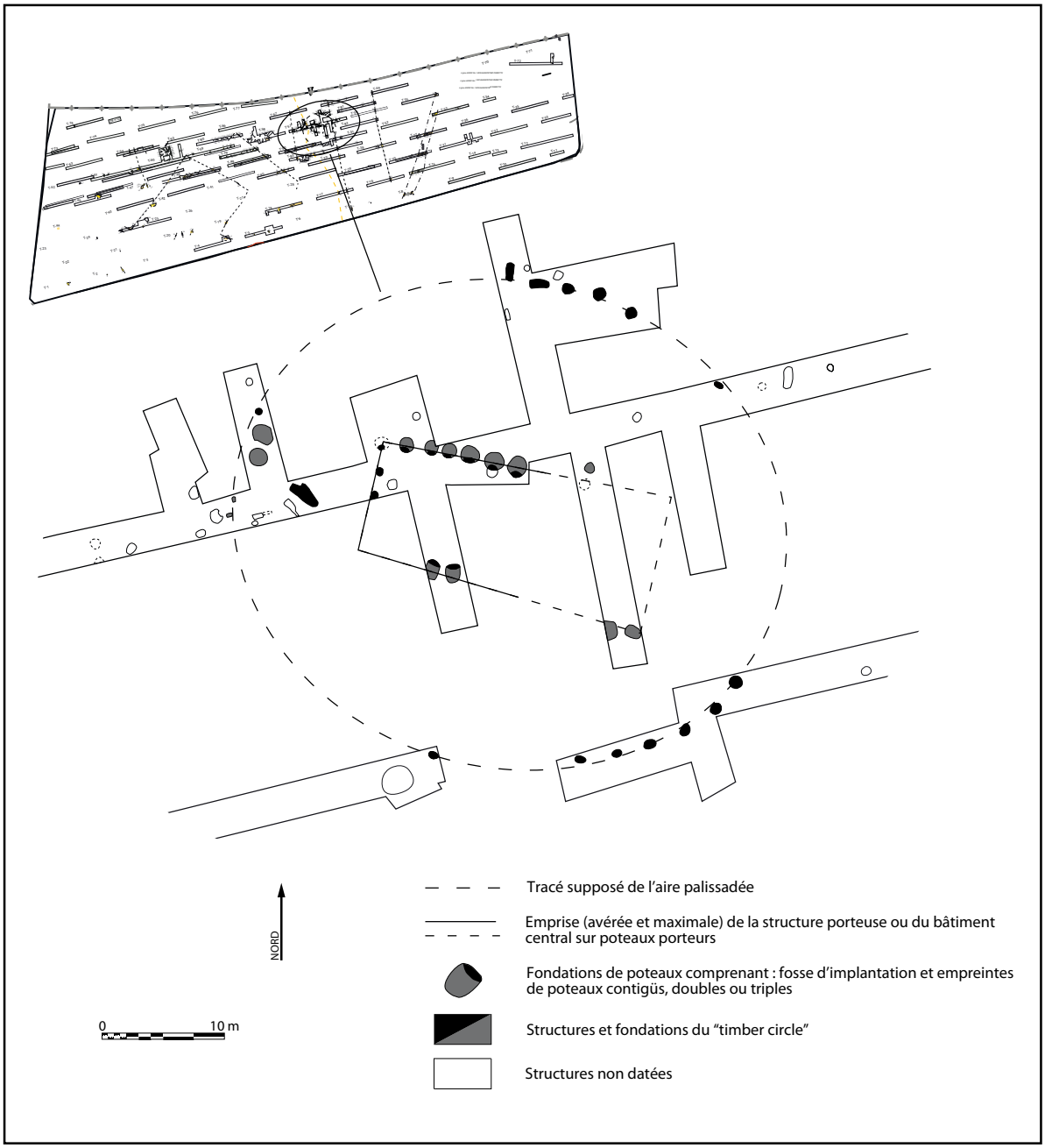

Fig. 27 - SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE, la Delle du Poirier. Plan restitué du « timber circle ». Les fondations de la construction centrale vues depuis son petit côté est.

OPÉRATION NÉGATIVE

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE
Parcelle Z 82, tranche 1

Une opération archéologique sur une emprise de 1,2 hectare en milieu rural a été réalisée suite à la volonté de la société Edifidès de réaliser un lotissement, en bordure de l'agglomération de Saint-André-sur-Orne.
En dehors d'un trou de bombe ou d'obus d'une dizaine de mètres de diamètre encore visible dans le paysage, aucun élément intéressant l'Histoire ou l'Archéologie n'a été découvert.

Emmanuel GHESQUIÈRE

SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY
Écoquartier des Vignettes

BRONZE
FER

Le diagnostic a été réalisé sur la commune de Saint-Aubin-d'Arquenay, avant l'installation d'une résidence pavillonnaire par la société Bouygues Immobilier. Il porte sur une surface de 26 634 m² (2,6 hectares) répartie sur quatre parcelles en lanière, trois en culture et une occupée par une usine désaffectée. Le diagnostic a livré plusieurs occurrences de sites distinctes, bien qu'incomplet par rapport à l'emprise du projet (parcelle avec usine inaccessible).

Le premier locus correspond à plusieurs enclos circulaires/elliptiques. Une grande structure à double fossé périphérique (partiel ?) présente une forme elliptique ou circulaire interrompue d'une vingtaine de mètres de longueur. Elle est accolée ou très proche d'un petit cercle de 6,5 m de diamètre. Une grande fosse de 4 m de diamètre, peut-être une imprégnation d'une structure non conservée jusqu'au niveau de décapage, est éventuellement associée aux deux cercles. La vocation funéraire de ce petit ensemble est une des hypothèses proposée. L'absence de sépulture reconnue dans le cadre du diagnostic pourrait s'expliquer par la présence d'une nécropole à incinérations.

Le second locus se développe sous la forme d'un réseau fossoyé curviligne à l'ouest de l'emprise. Il pourrait témoigner de la présence de deux enclos domestiques, d'une quarantaine de mètres de longueur, comparables au système de Luc-sur-Mer « Les Vallons de Luc » ou de Mondeville « ZI Sud », mais également d'un système agraire complexe, par accrétion de parcelles, plus semblables aux parcellaires anglais. Le mobilier découvert lors du décapage et des sondages dans les fossés se rapporte de manière vraisemblable à l'âge du Bronze (ancien ?).

Le troisième locus, interprété comme un système fossoyé orienté nord-sud/est-ouest, se développe sur plus de 150 m de longueur. Ce parcellaire n'a livré pratiquement aucun vestige lors du décapage ou des sondages ponctuels effectués (une scorie, quelques éléments de panse) et il est difficile de définir son attribution chrono-culturelle. Le second âge du Fer est proposé, sans certitude. Deux possibles tranchées de fondation et quelques trous de poteaux associés évoquent un bâtiment aligné sur un des fossés profonds au sein du système.

Le quatrième locus correspond à neuf cratères d'obus de marine de 400 mm dans les tranchées et huit autres visibles sur les photographies aériennes de 1944, sans que la totalité n'ait sans doute été identifiée. Ils se concentrent dans la moitié est de l'emprise.

Emmanuel GHESQUIÈRE

SAINT-VIGOR-LE-GRAND
La Pigache

GAULE ROMAINE
MODERNE - CONTEMPORAIN

Suite au projet de lotissement dit « des Jardins de la Pigache », un diagnostic a été conduit sur les parcelles ZE 73p et 6p de la commune de Saint-Vigor-le-Grand. L'emprise d'une surface totale de 47 000 m² a été sondée par le biais de 15 tranchées de trois mètres de largeur qui ont permis une ouverture à environ 8 %. Le substrat local constitué de différents niveaux de limons surmontant le substrat calcaire a permis un niveau de lecture assez bas, compris entre 25 et 140 cm. En définitive, le diagnostic archéologique n'a permis de révéler que quelques traces de deux parcellaires.

Le plus ancien s'appuie sur un tracé semble-t-il assez peu régulier. Les rares vestiges mobiliers qu'il a livré, un fragment d'amphore et un fragment de tuile à rebord, permettent de l'associer à la période gallo-romaine.

Le second s'inscrit dans une trame qui est toujours visible dans le paysage environnant le projet. Bien qu'il n'ait livré aucun mobilier, il est possible de l'assimiler au parcellaire moderne/contemporain.

Hubert LEPAUMIER

Les sites fortifiés de hauteur protohistoriques du Calvados
Prospection thématique

Trois types de travaux ont été réalisés dans le cadre de cette prospection thématique en 2012.
Le premier a consisté à continuer la mise en place d'un SIG développé sous le logiciel MapInfo® Professional. L'objectif de ce système d'information est de réaliser un outil de cartographie, d'analyse et de prospection sur les sites de hauteur de ce département.
Le second type de travaux correspond à des prospections sur certains sites potentiels : repérages, photographies et relevés topographiques (GPS).
Le troisième concerne la réalisation de sondages sur deux sites de hauteur à fort potentiel : « Le Mont Canisy » à Bénerville-sur-Mer et Feuguerolles-Bully.

Prospections
Nous avons complété les prospections sur la limite nord-est du plateau de Feuguerolles-Bully. Il s'agit d'une zone boisée où étaient implantées des carrières de grès. Nous avons repéré une anomalie topographique prenant la forme d'un talus de 1,50 m à 3 m de hauteur longeant la rupture de pente d'une ancienne terrasse de l'Orne. Cette levée de terre a été suivie et relevée au GPS sur près de 500 m de longueur.
Le deuxième site sur lequel nous nous sommes déplacés est celui d'Escures-sur-Favières (commune de Vendeuvre). Il s'agissait de faire de premiers repérages sur ce site considéré comme un *oppidum* potentiel. C'est une hauteur à la surface assez plane, de près de 70 hectares, située au milieu d'une vaste plaine. Elle est localisée à 25 km au sud-est de Caen, et à 20 km au sud-ouest de l'oppidum de Saint-Désir/Saint-Pierre-des-Ifs « Le Castellier ». Au centre de la hauteur, un grand enclos quadrangulaire d'environ 3500 m² renferme l'église et le cimetière. Le toponyme de ce lieu est « place d'un ancien camp romain ». Nous avons arpenté le pourtour de cette butte et observé par endroits un léger micro-relief, au niveau d'une rupture de pente, pouvant correspondre à un talus d'enceinte érodé.

Pierre GIRAUD et Hervé DUVAL

Fig. 28 - BÉNERVILLE-SUR-MER. Site de hauteur du Mont Canisy : implantation des sondages (sur orthophotoplan Conseil général du Calvados).

THAON
Eglise Saint-Pierre

Après une douzaine d'années de fouilles sur le site de la vieille église de Thaon, le temps est venu désormais d'analyser observations et relevés de terrain. Des études spécialisées sont à mener en laboratoire tant pour les ossements humains que pour les autres mobiliers exhumés (étude des céramiques, des éléments de bois, du métal, des éléments lapidaires, etc.). Elles ont pour objectif de répondre ou, du moins, de nous éclairer davantage sur l'histoire et les évolutions de ce site paroissial.

Dans le domaine funéraire, l'étude fine des modes d'inhumations identifiés sur le site de Thaon est d'ores et déjà bien avancée et devrait permettre, à terme, d'établir une comparaison avec quelques sites voisins et contemporains, notamment avec les sites de Saint-Ursin de Courtisigny ou de Basly (Calvados) qui comprennent des sépultures relativement semblables à celles identifiées à Thaon pour les périodes des VI^{e} - XI^{e} siècles, mais sans traces de bois conservées. La fouille de ces sites pourrait être envisagée d'ici quelques années.

Au cours de l'été 2012, de nouvelles investigations ont été menées à proximité immédiate de l'église sous la direction de Cécile Allinne (CRAHAM-UCBN) qui a ouvert trois fenêtres dans le sous-bois situé à l'ouest de l'église. Cette fouille (qui a donné lieu à un rapport séparé) a permis de préciser les limites du cimetière médiéval au sud-ouest du site et de mieux cerner les niveaux d'occupations existant autour de l'église, des périodes antique et médiévale à la période moderne. Cette fructueuse collaboration a contribué à la compréhension globale des diverses structures antiques reconnues à Thaon, en particulier à la définition de leur nature, leur fonction et à l'évaluation de leur durée d'existence.

Une vingtaine de nouvelles sépultures ont ainsi été identifiées et mises au jour à l'extérieur de l'église, mais quelques unes seulement ont fait l'objet d'une fouille et d'un démontage intégral. Après discussion et accord avec C. Allinne, un protocole d'étude similaire à celui qui a été appliqué à Thaon lors des précédentes campagnes a été suivi pour les inhumations totalement mises au jour de manière à conserver une cohérence dans l'enregistrement des données de terrain. Dans le premier sondage, au nord-ouest de l'église, un ensemble de sépultures de tout-petits a été mis en évidence. Les fosses semblent s'implanter le long d'une limite marquée par une structure bâtie fortement arasée. Dans la deuxième fenêtre, si la limite occidentale du cimetière n'a pu être perçue dans l'emprise de fouille, une série de sépultures a priori médiévales a pu être identifiée. Elles sont installées en effet dans des couches de même nature que celles observées à l'intérieur de l'église pour les périodes antérieures au XII^{e} siècle et recouvertes par plusieurs niveaux de remblai contenant divers matériaux de démolition (pierres, ardoises…) qu'il serait possible de rattacher à la fin du Moyen Âge ou à la période moderne. La plupart des tombes de ce secteur ont simplement été identifiées et les individus n'ont pas été prélevés. Enfin, dans le troisième sondage, un sarcophage trapézoïdal en calcaire, de même facture et de même type que ceux retrouvés dans et à proximité immédiate de l'église, ainsi que trois sépultures de sujets immatures, ont été mis au

Fig. 29 - Étude anthropologique et du mobilier de l'église Saint-Pierre.

jour. Tous les ossements prélevés ont été déposés au laboratoire de Paléoanthropologie du CRAHAM et sont intégrés à l'étude populationnelle des sujets exhumés à Thaon au cours des précédentes campagnes.

Les travaux de post-fouille, visant à traiter les vestiges exhumés sur le site de Thaon, ont également continué tout au long de l'année 2012. L'analyse anthropologique en laboratoire des squelettes s'est poursuivie avec le traitement d'une cinquantaine de dossiers individuels. L'analyse des sujets inhumés dans le chœur, dans la travée sous clocher et la travée V, est considérée comme prioritaire pour faire avancer l'analyse de façon plus cohérente, compléter plus rapidement les observations déjà réalisées dans ces secteurs au cours des précédentes campagnes et achever ainsi leur étude. De plus, les individus issus de ces deux zones constituent de petits échantillons, plus faciles à traiter, permettant de compléter et de finir l'étude d'un secteur particulier déjà partiellement traité. L'étude des ossements des autres secteurs de fouille s'est toutefois poursuivie même s'il est encore difficile pour le moment d'en restituer tous les résultats. En l'état actuel de l'avancement de l'étude, nous pouvons cependant d'ores et déjà affirmer que la population de Thaon est caractéristique d'une population paroissiale rurale. L'analyse ostéologique de laboratoire cherche aussi à analyser de près l'implantation des sépultures par secteur pour tenter de préciser la chronologie d'utilisation à des fins funéraires des différentes zones d'inhumation, à mettre en phase les groupes de tombes et à déterminer les rapports chronologiques existant entre les inhumations et les divers édifices mis au jour. Si le travail de phasage des sépultures par secteur et par période a bien avancé au cours de cette année, il reste plusieurs secteurs d'inhumation où l'enchevêtrement des structures est particulièrement important et pour lesquels il est encore difficile de savoir comment se compose exactement la population ensevelie à chaque période. Les phasages chronologiques du chœur, des IV^{e} et V^{e} travées sont quasiment achevés (la correspondance chrono-topographique des sépultures, des structures bâties et des unités stratigraphiques est en cours de finalisation), ceux de la travée sous clocher et des premières travées de la nef restent à établir de manière plus complète. Il est prévu d'achever le phasage des sépultures au cours de l'année 2013, puis de compléter leur mise en phase avec les structures bâties et les couches stratigraphiques reconnues en concertation avec F. Delahaye (responsable d'opération pour la partie bâtie de 1998 à 2010). En effet, l'analyse architecturale et archéologique du bâti menée jusqu'à présent s'est vue complétée par les découvertes réalisées à Thaon en 2011 - 2012. Plusieurs réunions de travail sont programmées au cours de l'année à venir de manière à pouvoir restituer au mieux la chronologie des différents édifices religieux reconnus jusqu'ici et préciser ainsi, voire corriger, leur chronologie. Ce travail clôturera plus de douze années de travail d'analyse architecturale et d'étude sur les évolutions connues par l'église Saint-Pierre de Thaon au cours des siècles. Cela nous permet aussi d'envisager la publication scientifique des résultats de cette opération au travers d'articles spécialisés dans le domaine du funéraire ou de l'architecture par exemple, mais aussi sous la forme d'une synthèse monographique présentant les résultats de cette fouille (échéance prévue vers 2015-2016).

Cécile de SERÉVILLE-NIEL
avec la collaboration de Cécile ALLINNE

MOYEN ÂGE

THAON
La Vallée

Dans la continuité des recherches menées de 1998 à 2011 par F. Delahaye et C. Chapelain de Seréville-Niel sur l'église Saint-Pierre, un nouveau programme d'étude archéologique a débuté à l'été 2012, s'attachant cette fois à caractériser l'occupation antique du fond de vallée, et à retrouver à l'extérieur du bâtiment les vestiges (maçonneries et couches archéologiques) datés des II^{e}-IV^{e} siècles, déjà découverts sous les fondations du premier édifice de culte chrétien, dans l'église. Trois sondages d'environ 25 m^{2} chacun ont été implantés sur la parcelle 75, réputée hors du cimetière médiéval et moderne qui entoure l'église. La fouille de cette année a surtout mis en évidence l'extension du cimetière médiéval hors de l'emprise jusque là admise. Des tombes, plus ou moins concentrées, ont en effet été découvertes sur les trois sondages effectués.

Bien que les éléments fins de chronologie manquent encore, trois grands états peuvent être distingués. Avant d'être reconquis par le sous-bois, cet espace a servi en dernier lieu de zone de rejet pour tous les déblais issus de l'entretien du cimetière et de l'église, apparemment depuis la fin du Moyen Âge et jusqu'au début du XX^{e} siècle au moins. Ce dépotoir récent recouvrait une zone d'inhumation, élargissant le périmètre du cimetière médiéval. Au vu des profondeurs d'enfouissement des tombes et des modes d'inhumation (sarcophage, tombes en pleine terre, tombes à fosses parementées de dalles et de fragments de cuves de sarcophages), l'ensemble paraît correspondre à la première phase de développement de la nécropole, débutant possiblement dès le VII^{e} siècle et évoluant jusqu'au X^{e} siècle au moins. Vingt-quatre sépultures, dont une dizaine de tombes de

tout-petits et un sarcophage en pierre, ont été reconnues pour le moment, mais trois seulement ont été fouillées intégralement. Enfin, conformément à ce qui avait été vu dans l'église, la nécropole médiévale est directement implantée dans une couche d'occupation antique, épaisse d'au moins 40 cm. La fourchette de datation obtenue dans l'église (II^{e}-IV^{e} siècles) est confirmée, mais n'a pas pu être affinée. Le mobilier datant, réduit à la seule céramique, ne comprenait en effet que 95 tessons. Si les nombreuses coquilles d'huîtres et les fragments de *tegulae*, associés au mobilier céramique, attestent bien l'existence d'une occupation romaine, rien n'a cependant permis de la caractériser. L'hypothèse d'un habitat, formulée à l'issue des travaux de 2011, reste avancée. Au nord (sondage 1), l'espace était notamment occupé par un sol empierré, formé de petits blocs calcaires à la surface arrondie et polie par les passages. Ce sol, doté d'ornières, a été régulièrement entretenu, et a eu une longue durée de vie. Encore utilisé au début du Moyen Âge, il reste cependant à dater sa phase de construction.

L'exploration menée en 2012 aura donc permis de cerner correctement l'étendue, la densité et la nature des vestiges médiévaux recouvrant les couches romaines, ce qui autorise une meilleure évaluation du temps d'étude à consacrer à la nécropole dans la perspective de continuer les fouilles sur cette parcelle afin d'atteindre les couches antiques.

Cécile ALLINNE

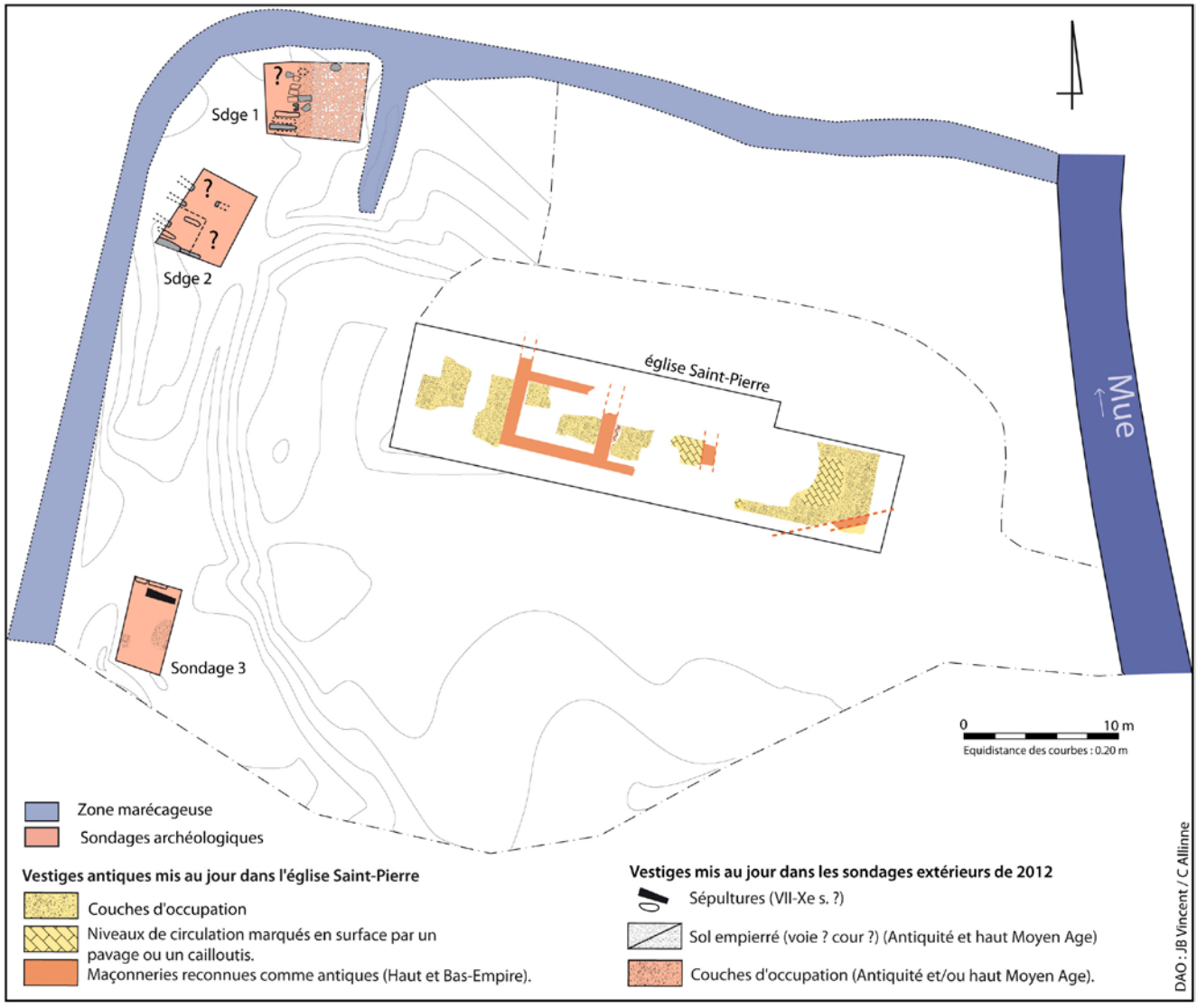

Fig. 30 - THAON, la Vallée.
Localisation des vestiges antiques mis au jour sous l'église et des sondages effectués en 2012 dans la parcelle 75.

MULTIPLE

VAUCELLES
Chemin du Moulin Morin

L'opération de diagnostic conduite sur la commune de Vaucelles fait suite à un projet d'aménagement proposé par la société FONCIM. Ce projet concerne les parcelles B n° 260, 262, 264 d'une superficie de 66 124 m², au lieu-dit « Chemin du Moulin Morin ». L'emprise se situe à proximité de l'agglomération de Bayeux, à l'ouest, non loin de l'axe Bayeux-Cherbourg matérialisé par la R.N. 13. Les sondages ont permis la découverte de multiples structures dont les attributions chrono-culturelles relèvent du Néolithique ancien, de l'âge du Bronze ancien/moyen et du second âge du Fer. Quelques rares vestiges des périodes gallo-romaine et médiévale ont également été rencontrés, mais ils restent anecdotiques.

L'occupation néolithique est illustrée par la découverte d'une fosse livrant un mobilier attribué au Néolithique ancien (V.S.G.). La structure quadrangulaire de 4,5 m sur 2,5 m présente un remplissage constitué de limon brun mêlé de charbons de bois et de nodules d'argile rubéfiée. Le mobilier est plus précisément daté du VSG moyen/à cordon imprimé. Cette vaste fosse est installée en partie sur le comblement sommital d'une fosse de type *Schlitzgruben* (fosse à profil en Y), dont l'attribution peut remonter au Mésolithique final.

Les vestiges datés de l'âge du Bronze sont matérialisés par des monuments funéraires. Trois cercles d'un diamètre de 5 m environ ont été découverts. L'un d'eux livre dans son fossé une urne recelant quelques os humains brûlés. La céramique est attribuable à l'âge du Bronze ancien/moyen.

Les structures de l'âge du Fer sont présentes sur une grande partie de l'emprise des travaux ; deux grands horizons semblent se dégager : dans la partie sud, une occupation datant de La Tène finale, au nord, une occupation de La Tène moyenne/finale. Ces occupations sont caractérisées par des systèmes enclos plus ou moins puissants. On rencontre au sein de ces établissements des structures domestiques de types fours, caves, trous de poteaux…

Placé à proximité de l'agglomération bayeusaine, ce secteur géographique mérite toute notre attention. Les vestiges découverts sont autant d'éléments susceptibles d'enrichir nos connaissances sur les 3 grandes périodes énoncées ci-avant. Ils constituent les témoins matériels présents sur un secteur dont les connaissances sont plus souvent tournées vers les périodes antiques et historiques.

David GIAZZON

MOYEN ÂGE

VENDEUVRE
La Morière

Le propriétaire d'un terrain situé au lieu-dit « La Morière », sur la commune de Vendeuvre, a découvert une sépulture lors du terrassement d'une rampe d'accès à sa propriété.

Les premières observations montrent un emplacement sépulcral directement creusé dans le calcaire. Cette fosse a été partiellement dégagée et laisse apparaître la partie supérieure du squelette. On remarque également que le comblement de la fosse a été bouleversé. Sur les bords à l'extérieur de la fosse sont visibles des fragments osseux ainsi que des phalanges des mains et des pieds. Un nettoyage rapide a permis également de constater la disparition des *patella* (rotules). Cette sépulture est orientée est-ouest. La fosse est longue de 1,70 m et large de 0,24 m du côté ouest au niveau des pieds et large de 0,43 m au niveau du torse. On observe un élargissement de la fosse à partir de la partie supérieure du bassin vers la tête. Le squelette se trouve en décubitus dorsal, tête à l'est, le bras droit appuyé sur l'abdomen et le bras gauche plié vers l'épaule gauche. Le crâne est appuyé, légèrement relevé, contre la paroi «est» de la fosse. Au niveau des membres inférieurs, on remarque que le tibia droit souffre d'une excroissance importante. On observe également que les orteils sont appuyés contre la paroi ouest. Aucun élément datant n'a été mis au jour dans la sépulture, les éléments recueillis lors de ce sauvetage urgent permettent d'affirmer que le corps a été inhumé en linceul avec un soin particulier. Cette sépulture, au vu de son orientation, pourrait dater au plus du haut Moyen Âge sans que l'on puisse apporter d'autres précisons.

Bertrand FAUQ

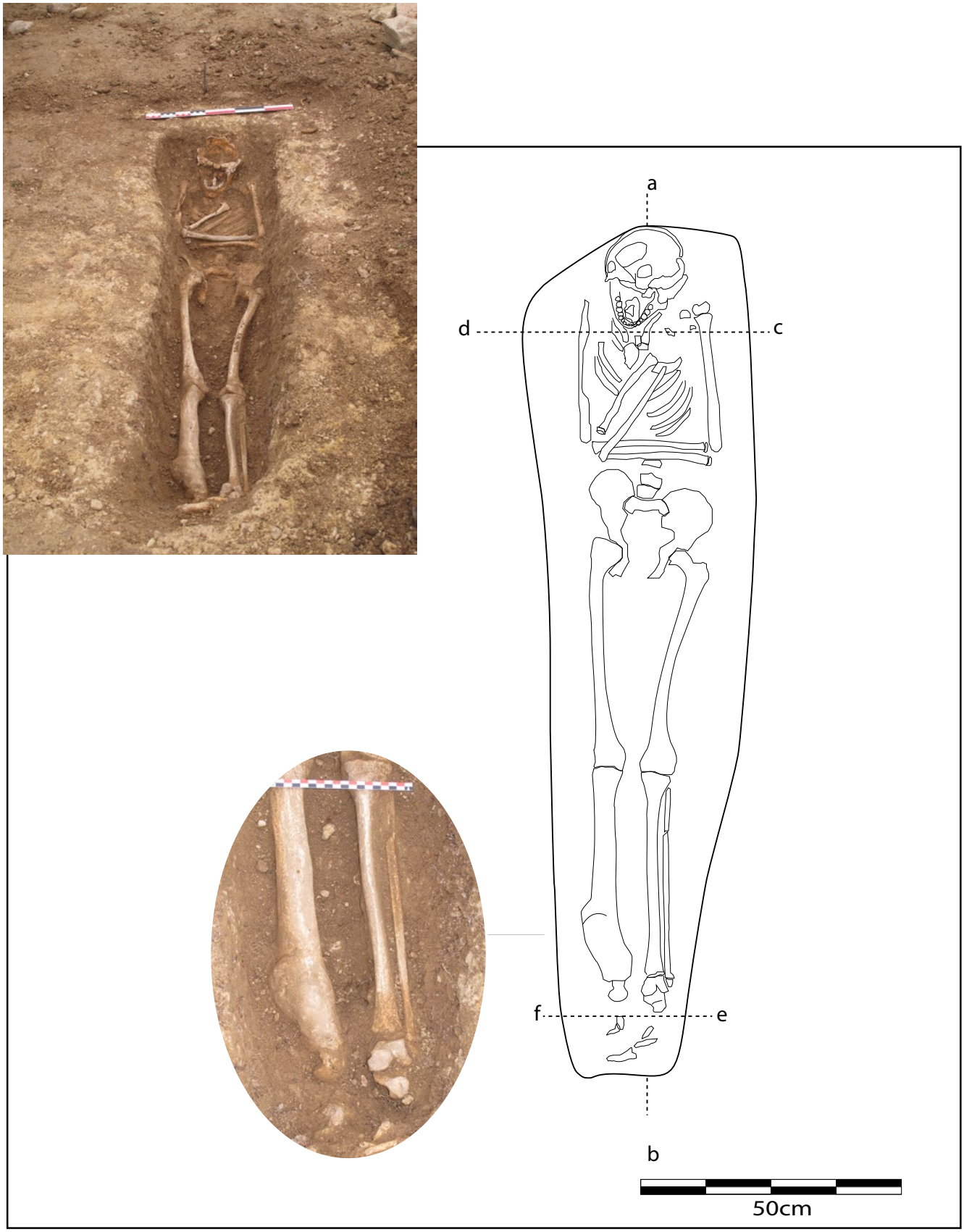

Fig. 31 - VENDEUVRE, la Morière. Relevé de la sépulture mise au jour.

VERSON
Ecoquartier des Mesnils

À Verson, dans le cadre de la construction d'un futur écoquartier au lieu-dit « Les Mesnils » par la SHEMA et la société Edifidès, une fouille préventive a été réalisée par une équipe d'une quinzaine de personnes du Service archéologie du Conseil Général du Calvados. La surface concernée par cette opération est d'environ 1,7 ha. Cette fouille est localisée au sommet du versant ouest d'un vallon sec, ancien affluent de l'Odon. Elle a permis l'étude de vestiges d'occupations différentes correspondant à un village néolithique, un habitat et une nécropole protohistoriques.

Le village du Néolithique ancien

Les vestiges d'un village du Néolithique ancien ont été mis au jour au nord-est de la fenêtre de décapage. Ce village a été identifié grâce à la présence de plusieurs séries de grandes fosses latérales (environ 25). De forme plus ou moins allongées, elles sont disposées les unes à côté des autres pour former cinq lignes parallèles sur une bande d'orientation nord-sud large d'une trentaine de mètres pour un peu plus de 80 mètres de longueur. La plus grande de ces fosses, au nord de la zone, mesure 9 mètres de longueur pour 50 centimètres de profondeur. En l'absence des trous de poteaux des bâtiments, ces fosses latérales permettent de restituer quatre à six maisons d'une trentaine de mètres de longueur qui composaient ce village. Elles forment d'abord un groupe assez resserré de 3 ou 4 maisons au sud et une maison isolée au nord. Entre cette dernière et celles situées au sud, un espace ayant livré peu de mobilier a été mis au jour. La présence de quelques trous de poteaux pourrait témoigner d'une sixième maison ou bien d'un espace libre.

La quantité de mobilier livrée par les fosses latérales réutilisées en dépotoirs est particulièrement remarquable. L'industrie en silex de Verson (environ 10 caisses) révèle une économie des matières premières relativement complexe qui met à profit des sources d'approvisionnement très variées, au sein desquelles deux sont privilégiées (F. Charraud, étude en cours). Un silex local de qualité moyenne est largement employé dans le cadre d'un outillage expédient sur éclats. Le silex du Cinglais sert à produire un outillage de qualité sur lames standardisées. Cet outillage est conforme au panel typologique caractérisé au Néolithique ancien en Basse-Normandie et dans les régions voisines du Massif armoricain et du Bassin parisien. Son excellente conservation va permettre une étude technologique et fonctionnelle détaillée.
La fouille a également livré des éléments de parure en très grande quantité composés de plus de 230 fragments d'anneaux en schiste (N. Fromont, étude en cours). Il s'agit essentiellement de pièces finies et dans une moindre mesure d'ébauches et de déchets de taille. Ces anneaux de petit à grand gabarit sont à couronne étroite indiquant une série plutôt ancienne : VSG ancien à moyen. Comme pour les silex, cette série est caractérisée par la diversité des roches utilisées. Elles sont d'origine locale (schistes tachetés), locale ou régionale proche (schistes briovériens), régionale (schiste du Pissot) et également extra-régionale avec la présence d'anneaux en serpentinite et choritite, inédits dans des contextes bas-normands.

Le mobilier céramique, mis au jour dans plus d'une quarantaine de fosses, se rapporte à un assemblage classique du Néolithique ancien, plus précisément du V.S.G. moyen (D. Jan, étude en cours). Le mobilier est fragmenté bien que plusieurs récipients soient archéologiquement complets, voire entiers. Ils se partagent entre vases hémisphériques simples et à inflexion du col, vases de stockage et bouteilles. Bon nombre de ces vases sont ornés de décors imprimés (impressions au peigne, au poinçon, incisions) et de décors modelés (bouton unique, boutons jumelés, impressions digitées au doigt et à l'ongle, boutons sur le bord). Les éléments de préhension/suspension sont également bien présents dans le lot.

Outre l'analyse du mobilier archéologique, les fosses latérales des maisons ont, durant la fouille, fait l'objet de prélèvements sédimentaires en vu d'analyses géoarchéologiques et paléoenvironnementales. L'objectif est d'apporter des informations sur l'environnement du village et sur les plantes cultivées et consommées. La répartition des restes végétaux dans les fosses permettra également de discuter de la répartition des activités au sein de ce village. Enfin, ces analyses viseront également à préciser si ces fosses ont été le lieu d'activités particulières.

L'habitat protohistorique

Les vestiges d'une occupation protohistorique de longue durée ont été mis au jour sur les deux tiers de l'emprise de la fouille de Verson « Le Mesnil ». Elle se présente principalement sous la forme d'unités domestiques dispersées parfois délimitées par de petits fossés. Ces ensembles comprennent des bâtiments, des fosses domestiques, des structures de combustion, et des structures de stockage de type silo enterré ou grenier surélevé. Un four en « 8 » à alandier de très grande dimension paraît isolé vers le centre du décapage. Cette structure, qui a subi une réfection, rappelle les fours supposés de potier de l'âge du Bronze ancien et moyen de la région. Un vase archéologiquement complet reposait sur le fond de la fosse d'accès du deuxième état de la structure. Il s'agit d'une poterie comprenant deux languettes que l'on attribue généralement à l'âge du Bronze ancien ou au début du Bronze moyen.

Le mobilier recueilli dans les différents contextes est très varié avec des outils en silex, un lot conséquent de fragments de poterie, quelques parures en bronze, des pesons de métiers à tisser et des éléments de mouture en roche dure (meule, molette). L'étude préliminaire de ces objets nous permet de savoir que l'occupation humaine protohistorique de ce site commence vers la fin du III^{e} millénaire avant notre ère, à la période dite campaniforme, pour s'achever au VI^{e} siècle avant J.-C. Il semble que la

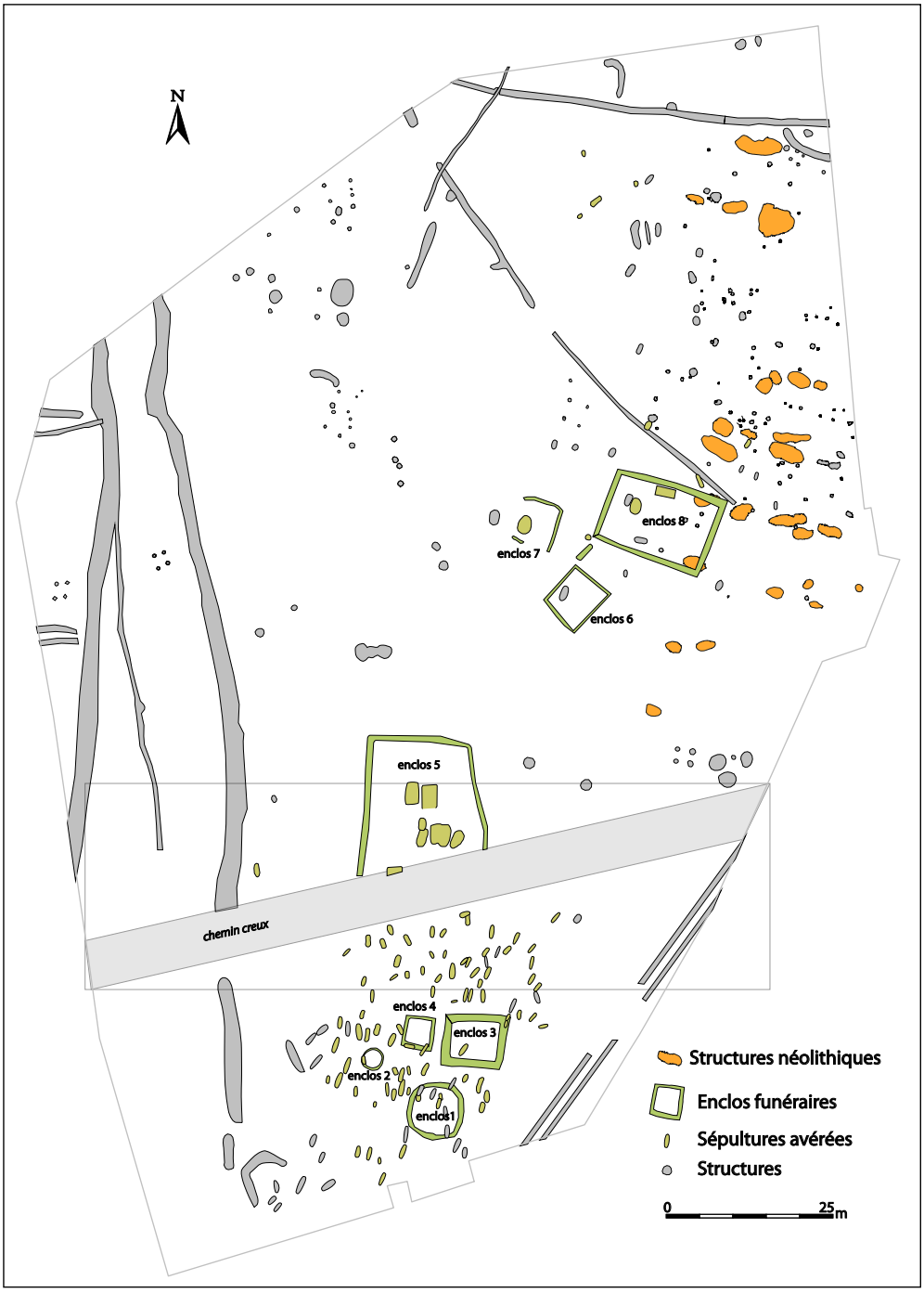

Fig. 32 - VERSON, écoquartier des Mesnils. Plan général du site.

période comprise entre l'âge du Bronze final et le Hallstatt final soit la plus représentée (X^e s.- milieu VI^e s. av. J.-C.).

La nécropole

Cette nécropole s'inscrit dans un espace, d'orientation NNE-SSO d'un peu moins de 40 m de largeur et de près de 130 m de longueur. Deux phases principales se distinguent : un vaste espace funéraire de La Tène ancienne succède à l'implantation d'une série de monuments funéraires du premier âge du Fer.

Cette nécropole comprend huit enclos funéraires avérés que l'on peut diviser en trois groupes. Le premier, localisé au sud de la nécropole, compte quatre enclos (n°1 à 4). Les monuments de ce groupe ne comprennent pas, a priori, de sépulture associée, localisée dans leur aire interne. Le deuxième groupe, situé 20 m plus au nord, correspond à l'enclos 5. Son aire interne comprend huit fosses sépulcrales de dimensions variées, dont sept à chambre.

Le troisième groupe, localisé dans la partie nord-nord-est de la nécropole, rassemble trois enclos de forme quadrangulaire. Une tombe à coffre de grande dimension est comprise dans l'aire interne de l'enclos 7. Au moins deux sépultures à coffre peuvent être associées à l'enclos funéraire 8. Cette phase concerne seize sépultures avérées pour un minimum de dix-sept individus identifiés. L'inhumation individuelle est majoritaire avec treize sépultures. Dans les trois cas de sépultures plurielles, il s'agit d'une association entre un enfant et un adulte. L'orientation générale des inhumés est nord-sud, la tête disposée au sud. En ce qui concerne le recrutement des inhumés, le ratio adulte/enfant est équilibré avec

Fig. 33 - VERSON, écoquartier des Mesnils. Four de l'âge du Bronze (cliché Conseil général du Calvados).

Fig. 34 - VERSON, écoquartier des Mesnils. Vase néolithique (cliché Conseil général du Calvados).

globalement autant d'enfants que d'adultes. Quarante objets ont été mis au jour dans huit des tombes implantées dans les enclos. À l'exception de deux poignards et de deux objets indéterminés, il s'agit d'éléments de parure attribuables à la deuxième moitié du VI^{e} siècle ou au début du V^{e} siècle avant J.-C., retrouvés en position d'usage.

La nécropole de La Tène ancienne est localisée dans la partie sud du décapage, au niveau des quatre premiers enclos. Les sépultures sont implantées sur un espace d'un peu moins de 1600 m^{2}, sans délimitation apparente. Cet espace funéraire compte 78 sépultures avérées. À une exception près, l'inhumation individuelle est l'unique mode de traitement des défunts. Les fosses sont globalement de forme oblongue, adaptées à la taille du défunt, sauf pour plusieurs d'entre-elles trop étroites ou à l'inverse surdimensionnées. Les fosses sont globalement orientées nord-sud, les corps sont quant à eux disposés la tête au nord ou au sud, de manière à peu près égale. En ce qui concerne le recrutement, le ratio adulte/immature est cette fois assez déséquilibré, puisque presque les deux-tiers des individus inhumés sont des enfants ou des adolescents. Trente-quatre sépultures de cet ensemble de La Tène ancienne ont livré des éléments de parure, soit plus de 40% du total. Ce mobilier fait l'objet d'un travail de master 1 à l'université de Caen par Audrey Leffet sous la direction de Cécile Allinne.

Fig. 35 - VERSON, écoquartier des Mesnils. Bracelet à terminaisons anthropomorphiques (cliché Conseil général du Calvados).

Au sein de l'ensemble funéraire de Verson, 96 fosses à inhumations, contenant au minimum des traces d'ossements, ont été identifiées. À celles-ci s'ajoutent deux sépultures secondaires à crémation. Si on prend en compte les sépultures hypothétiques, sans ossements conservés, l'ensemble funéraire de Verson comprendrait 137 sépultures. Dans une première estimation, cette nécropole compte 101 individus. Les sépultures individuelles sont largement majoritaires, puisque seules 4 sépultures plurielles ont été reconnues.

La nécropole protohistorique de Verson correspond donc à un ensemble funéraire numériquement important et dont la phase d'occupation couvre une période assez longue entre le milieu du VI^e^ et le début du III^e^ siècle av. J.-C. Elle se rapproche en cela de plusieurs exemples bas-normands de grands regroupements funéraires, dont le site d'Eterville « Le Clos des Lilas » est l'un des exemples caractéristiques. De même, la sur-représentation des immatures au sein de la population de Verson trouve un écho dans le recrutement observé pour la nécropole d'Eterville. Il est probable qu'à l'origine, cette nécropole était plus importante. En effet, à chacune de ces deux extrémités, l'arasement est important ; dans ces zones, plusieurs structures superficielles pourraient s'apparenter à des fosses d'inhumation et à des monuments funéraires.

Cécile GERMAIN-VALLÉE, Pierre GIRAUD
et Erwan NIVEZ

VIEUX
Le forum

En 2007, une première campagne de fouille programmée est engagée sur le forum de Vieux, visant à le restituer dans le tissu urbain et à restituer un plan général. Entre 2008 et 2011, le projet d'étude était orienté sur les édifices civiques du forum, relégués sur le petit côté oriental de la place publique. Cet ensemble monumental comprend six salles / bâtiments réunis derrière une façade unique de 52 m de long et 12,15 m de large, auquel est accolé un imposant bâtiment à abside.

Au vu de la quantité de données et de mobiliers recueillis (cf. tableau), il est apparu opportun en 2012 de mener, ou dans quelques cas de développer, un certain nombre d'études et d'analyses, et d'effectuer un premier travail de synthèse sur le forum, son ensemble civique et les vestiges connexes (la boucherie par exemple).

À l'issue des inventaires quantitatifs systématiques à chaque campagne de fouille, le choix de traitement et d'étude du mobilier a été fait au cas par cas. Certains mobiliers ont fait l'objet d'un échantillonnage, au vu d'un choix pragmatique : sélection de certains ensembles céramiques pour la datation de niveaux déterminants, sélection d'ensembles fauniques pour qualifier les activités de boucherie, analyses micromorphologiques d'échantillons issus de l'atelier de marbrier afin de préciser les gestes de la chaîne opératoire. D'autres artéfacts, en revanche, ont fait l'objet d'une identification et d'une étude de l'ensemble des éléments mis au jour. C'est ainsi le cas de l'*instrumentum*, des monnaies, du verre, des éléments de décor (décors d'appliques et peintures).

Outre ces diverses études, le relevé du plan général a été fait par A. Lemerre, architecte à l'IRAA (Paris) et l'acquisition numérique a été menée par les sociétés ATM3D et 3D SCANMAP.

Karine JARDEL

Mobilier	Etudes menées	Années traitées	Personnes et organismes
Faune 1150 kg	- Étude d'une sélection de niveaux (boucherie)	Échantillonnage lots découverts en 2009 et 2010	* G. Jouanin (CRAVO)
	- Étude d'un lot issu d'un remblai dépotoir de la basilique		* M. Oudot (Master 1 direction M.-C. Marinval, Paris 1, 2011)
Malacofaune 597 kg	- Étude de dépotoirs et d'un lot d'huîtres percées de la curie	Échantillonnage lots 2008 et 2010	* C. Dupont (CNRS - Université de Rennes)
Céramique 246 kg	- Inventaire et identification chronologique	2007 à 2011	* K. Jardel (C.G. 14)
Verre 2,8 kg	- Identification et étude du verre provenant du *forum*.	2007 à 2010	* A. Lacroix (Master 1, direction L. Laüt, Paris 1, 2011)
Monnaies 300	- Identification - inventaire (rapport 2007)	2007	* J. Pilet-Lemière (CRAHAM - Université de Caen)
	- Identification - inventaire	2008 à 2011	* P.-M. Guihard (CRAHAM - Université de Caen)
Instrumentum 1048 objets	- Identification (catalogue rapport 2007)	2007	* M. Demarest (spécialiste - contrat C.G. 14)
	- Identification, analyses spatiale et fonctionnelle et étude	2008 à 2011	* M. Demarest (spécialiste - Evéha)
Décors d'appliques 80 caisses	- Inventaire et étude (répertoire décoratif, matériaux, techniques)	2007 à 2010	* G. Tendron (spécialiste des marbres antiques - contrat C.G. 14)
Enduits peints 46 caisses + 1 peinture *in situ*	- Inventaire des ensembles fragmentaires - Étude de la peinture en place	2007 à 2009	* J. Boislève (spécialiste de la peinture - contrat C.G. 14)
Sédiments	- Analyses micromorphologiques (boucherie et atelier de marbrier)	2009 et 2010	* C. Germain (géomorphologue - C.G. 14)
Fer 115 kg Scories 10 kg	- Non étudiés	2007 à 2011	

Fig. 36 - Recueil des analyses et des études effectuées.

Fig. 37 - Mobilier issu des fouilles du forum entreposé dans le dépôt de Vieux (cliché Conseil général du Calvados).

VIEUX
Place Saint-Martin

GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE

Un projet de construction individuelle, localisé au cœur du quartier Saint-Martin de Vieux, à quelques mètres du lieu de découverte de sarcophages mérovingiens, est à l'origine d'une fouille préventive menée du 20 mai au 15 août 2012 en collaboration avec la société Evéha. L'objectif de cette fouille, portant sur une surface de 650 m², était de valider l'hypothèse de l'existence, en ce lieu, d'un cimetière qui aurait pris son essor à compter du début du VIII^e^ siècle et qui aurait perduré jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle.

La fouille a permis d'étudier près de 110 inhumations individuelles, ainsi que plusieurs amas d'os humains résultant de la destruction d'un grand nombre de tombes lors de travaux engagés aux périodes moderne ou contemporaine. Ces travaux peuvent être intervenus en préalable à la remise en culture des terrains, à moins qu'ils ne soient liés à l'une des fouilles entreprises dans ce secteur par la Société des Antiquaires de Normandie.

Les tombes épargnées appartiennent aussi bien à des hommes qu'à des femmes et à des enfants. Leurs corps ont été déposés dans des contenants en bois de type cercueil ou dans de simples fosses fermées par des couvercles en bois. Quelques tombes se remarquent par la présence autour du corps d'un coffrage de pierres parfois liées avec du mortier de chaux. D'autres, très minoritaires, utilisent des sarcophages monolithes mérovingiens, sans qu'il soit possible de déterminer si ceux-ci se trouvent encore à leur emplacement primitif ou s'ils ont été acheminés ici pour être réutilisés. La dispersion spatiale de tous les types d'architecture funéraire ne permet pas de discerner un développement spatial cohérent du cimetière que cela

Fig. 38 - VIEUX, place Saint-Martin. Sépultures médiévales creusées dans un four à chaux antique abandonné (cliché Conseil général du Calvados).

soit d'un point de vue stratigraphique ou planimétrique. L'absence de mobilier funéraire interdit par ailleurs de dater ces tombes et oblige à recourir à des datations radiométriques dont les résultats restent à venir.

Dans cet ensemble funéraire, la seule tombe dotée d'une fibule ansée symétrique caractéristique de la seconde moitié du VII^e^ et de la première moitié du siècle suivant se distingue également par son orientation nord-sud qui tranche radicalement avec celle est-ouest adoptée par toutes les autres sépultures. Une telle particularité s'explique par son installation le long d'un axe parcellaire d'origine antique qui est resté en usage jusqu'à la colonisation par les tombes de l'espace fouillé.

La fouille a en effet permis de dégager des vestiges antérieurs à la nécropole dont la datation s'échelonne entre le milieu du I^er^ et la fin du IV^e^ siècle de notre ère. Le plus ancien est un fossé orienté est-ouest qui appartient au parcellaire se développant en périphérie immédiate de la ville antique d'*Aregenua*. La parcelle ainsi délimitée au nord par ce fossé accueille ensuite de probables carrières d'extraction de calcaire transformées, après leur désaffection, en dépotoirs. Au III^e^ siècle, le fossé primitif, en cours de comblement, est ponctuellement recreusé pour servir de fosse de travail à un imposant four à chaux. Cela n'empêche nullement la haie qui devait alors surplomber ledit fossé de prospérer, puisqu'elle détermine encore la localisation de l'extrémité septentrionale de fossés qui viennent partitionner les parcelles primitives. C'est précisément le tracé de l'un de ces aménagements de partition de l'espace qui a conditionné l'implantation de la tombe à la fibule ; celle-ci marquant le début de l'usage de ce secteur comme cimetière.

Vincent HINCKER

Fig. 39 - VIEUX, place Saint-Martin. Dessin d'une sépulture médiévale
(cliché Conseil général du Calvados).

Fig. 40 - VIEUX, place Saint-Martin. Fouille minutieuse d'une sépulture
(cliché Conseil général du Calvados).

VIRE
Rue de la Mercerie

La fouille réalisée en mai-juin 2012 par une équipe de l'Inrap se situe sur l'ancienne commune de Neuville, aujourd'hui réunie à Vire. Elle précède un projet de lotissement conduit par la commune, projet situé aujourd'hui dans le quartier de « la Glinière », en bordure de la rue de la Mercerie. Sur le cadastre napoléonien de Neuville (1833), il s'agit plutôt du hameau de la « Ruaudière », écart où se concentre une série de bâtiments appartenant à une exploitation agricole, bâtiments dispersés sur un « plant », organisation de l'habitat couramment rencontrée dans le bocage virois. Au début du XIXe siècle, l'emprise qui nous occupe, c'est-à-dire la partie est de la Ruaudière, est un pré vide de bâtiment.

La fouille a permis de mettre au jour, dans la partie ouest de l'emprise, une première occupation datée du XIIe siècle sous la forme d'un enclos fossoyé curviligne d'environ 700 m². Aucune structure bâtie ne lui est associée. La parcelle présente des divisions fossoyées non visibles sur le cadastre du XIXe siècle. L'étude archéogéographique a permis de mettre en relation les limites fossoyées trouvées en fouille et l'organisation parcellaire régulière et quadrillée, présente sur un espace compris entre la rive gauche de l'Allière et le versant nord de la barre de granite de Vire. La mise en place de la trame générale de cette organisation semble antérieure au réseau médiéval de circulation tandis que l'abandon des fossés situés

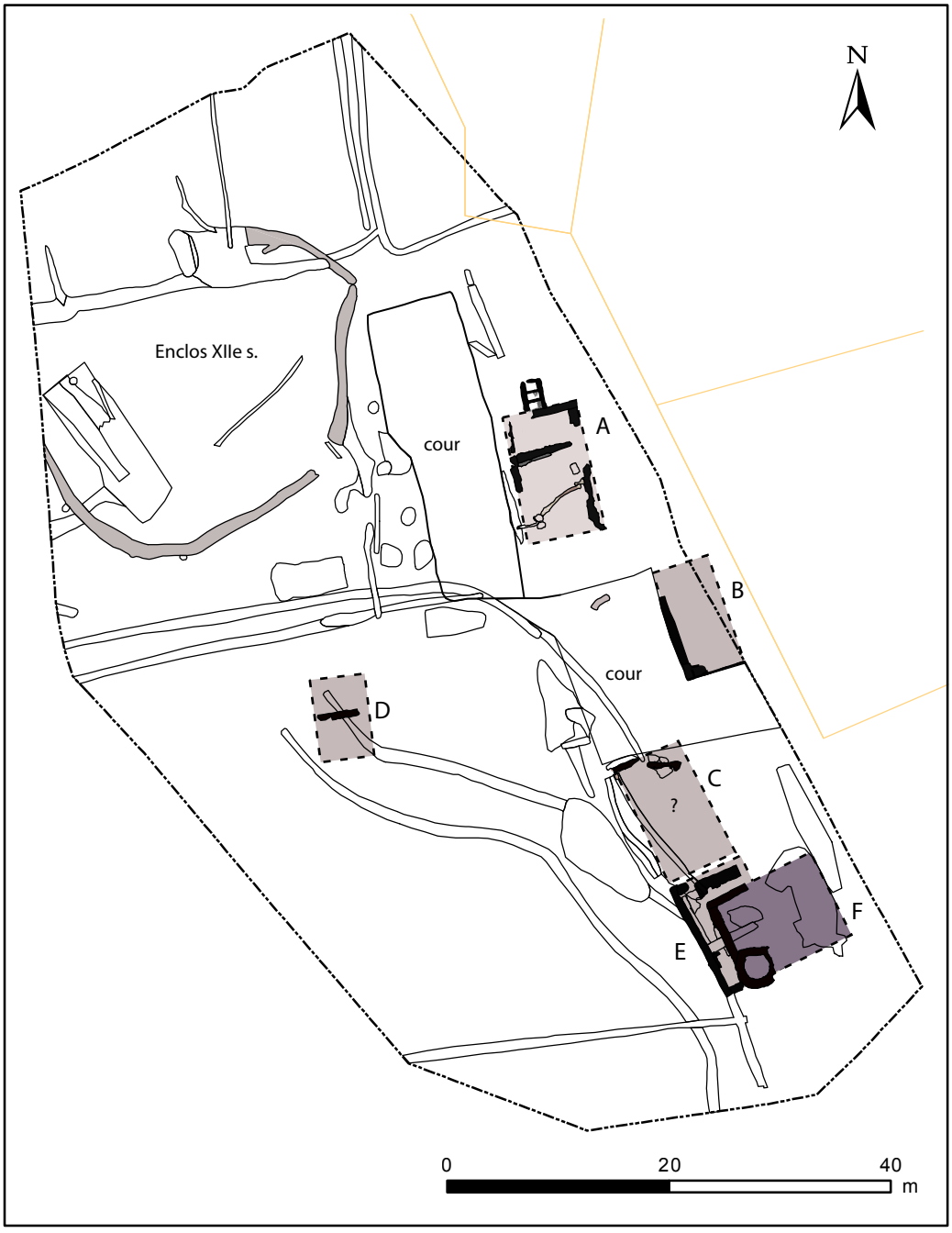

Fig. 41 - VIRE, rue de la Mercerie. Plan général des vestiges (plan S.I.G. et D.A.O. : Gaël Léon - Hélène Dupont, INRAP).

Fig. 42 - VIRE, rue de la Mercerie. Cave à compartiments du premier bâtiment d'habitation, vue du nord (XV^{e} - XVIII^{e} siècles) (cliché Hélène Dupont, INRAP).

Fig. 43 - VIRE, rue de la Mercerie. Vestiges des fondations de la tourelle d'escalier du dernier bâtiment d'habitation, vue du sud (XVII^{e} - début du XVIII^{e} siècle) (cliché Hélène Dupont, INRAP).

dans l'emprise semble se situer entre le XIVe et le XVe siècle. Six bâtiments ont été dégagés : cinq sont orientés nord-sud, deux d'entre eux s'alignent et s'installent sur un faisceau de fossés. Une première campagne de construction correspond à la création au nord de l'emprise d'un bâtiment quadrangulaire maçonné en moellons de schiste (12.5 m x 7.5 m), divisé en deux espaces de 41 et 15 m² auxquels s'ajoute une petite cave maçonnée divisée en trois compartiments d'environ 2 m² chacun (A). La pièce principale comporte une canalisation qui aboutit à un fossé d'évacuation qui longe la façade du bâtiment. La seconde pièce est interprétée comme un cellier ou une laiterie au regard de sa relation directe avec la cave située au nord et dont les compartiments sont recouverts d'un enduit au mortier hydraulique. L'idée d'une laiterie est renforcée par la présence dominante de vaisselle en grès du Mortanais-Domfrontais liée à transformation du lait. Une cour excavée et remblayée est associée à ce bâtiment, cour qui communique vers une parcelle vide de construction à l'ouest. La période d'occupation de cet ensemble se situe entre le XVe et le XVIIe siècle. Une seconde campagne semble se situer plutôt au XVIe siècle : deux bâtiments sont construits en respectant l'orientation des fossés et les comblent (C, E). Un troisième bâtiment complète l'ensemble (B). Les dimensions et le mode de construction de ces édifices semblent comparables à ceux de la première campagne de construction. Une cour excavée et remblayée de blocs de schiste est associée à ces bâtiments maçonnés dont il ne subsiste que des tranchées de récupération de murs et un lambeau de niveau de sol en terre battue. C'est surtout la fouille de la cour qui permet d'envisager une datation de l'ensemble pour les XVIe et XVIIe siècles. Un cinquième bâtiment (D) est construit au centre de la parcelle, peut-être lors de cette campagne de construction. Enfin, une dernière phase de construction permet la création d'un bâtiment d'habitation à l'emplacement de celui situé au sud de l'emprise, orienté sud-nord. Les fondations d'une tourelle d'escalier saillante en forme de fer à cheval ont été dégagées à l'angle sud-ouest de la construction. L'orientation ouest-est du bâtiment appartenant à cette dernière phase correspond à celle observée sur deux bâtiments encore en élévation - une boulangerie et une grange - présents sur le cadastre napoléonien dans la partie est de la Ruaudière, hors de l'emprise de la fouille. La maison à tourelle semble être occupée au moins jusqu'au début du XVIIIe siècle.

Au final, cette exploitation agricole dont la maison d'habitation était, au XVe siècle, plutôt située au nord, se voit compléter au XVIe siècle par une série de bâtiments dont les fonctions précises, si elles sont sans nul doute liées à l'activité agricole, sont à ce stade indéterminées. L'habitat proprement dit semble se déplacer vers le sud sans que la maison d'origine soit abandonnée : il s'agirait en effet plutôt d'une modification dans sa fonction que d'un abandon total. Cette partie de la Ruaudière est ainsi délaissée au milieu du XVIIIe siècle au profit de la parcelle située le plus à l'est.

Sans qu'aucun texte faisant référence directement à la Ruaudière n'ait encore été trouvé, une étude d'archives a permis tout de même de situer cette exploitation dans les réseaux de pouvoir de Neuville à l'époque Moderne, et, couplée avec l'étude des réseaux viaires et parcellaires par les méthodes d'archéogéographie, a permis de dégager des hypothèses quant à son statut : il s'agirait en effet d'une ferme de moyenne importance exploitée sans doute par un laboureur dont le statut précis - propriétaire ? exploitant ? - reste à déterminer. Cependant, la présence de la tourelle d'escalier dans la maison d'habitation de la dernière phase d'occupation pourrait indiquer la volonté par le propriétaire de paraître ou pour le moins de se positionner au sein d'une certaine élite paysanne.

L'exploitation a en outre une position intéressante dans le terroir de Neuville entre un micro-plateau « labourable » et la proximité de la « rivière de la Mercerie » propice au pâturage ou au pré de fauche. La ferme se place également au cœur d'un circuit d'échanges commerciaux de transformation du lait : la poterie en grès produite à Ger et particulièrement destinée à la production du beurre (Vire-Isigny) à l'époque Moderne domine en effet largement les artefacts céramiques sur le site. La cave à compartiments appartenant au bâtiment d'habitation de la première phase est sans doute destinée à conserver le lait jusqu'à la montée de la crème pour la confection du beurre. La laiterie est une pièce que l'on trouve couramment dans les logis des fermes mais aussi parfois dans ceux des centres d'exploitation de domaine seigneurial, durant toute l'époque Moderne. L'intérêt de ce site réside ainsi en la caractérisation des bâtiments d'habitation et d'exploitation d'un domaine agricole roturier exploité par une certaine élite paysanne. Précisons enfin que ce type d'habitat de la période Moderne est totalement délaissé par l'archéologie. Cette étude permet ainsi d'offrir un autre regard qui complète celui des historiens modernistes pour qui la notion d' « élite paysanne » à l'époque Moderne permet d'affiner la hiérarchie de la société rurale longtemps étudiée à l'aulne de l'opposition nette entre paysans et seigneurs. La ferme de la Ruaudière montre que cette dichotomie sociale est en effet à nuancer également dans la manière d'habiter et de consommer.

Hélène DUPONT

BASSE-NORMANDIE

MANCHE

Carte des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

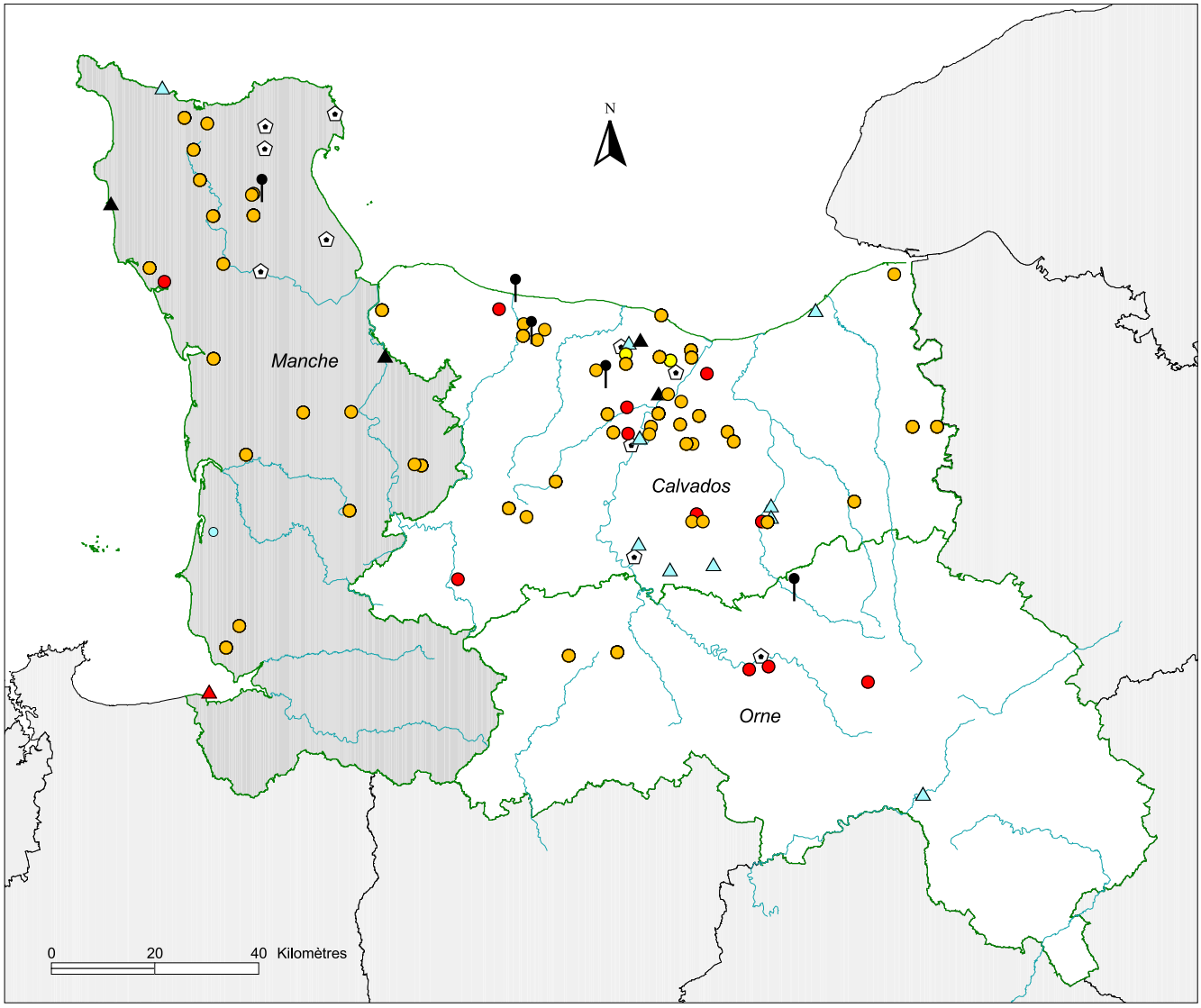

** Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques et thématiques multi-communales ne sont pas reportés sur cette carte*

BASSE-NORMANDIE

MANCHE

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	**Analyse des objets à base cuivre protohistoriques de l'Ouest de la France** - Analyse des dépôts de **BRILLEVAST** et **MONTFARVILLE**	LE CARLIER de VESLUD Cécile (CNRS)	PAN	3229	2395
2	**BRICQUEVILLE-SUR-MER** - Le vieux Château	HÉLYE Daniel (BÉN)	ST	3332	2365
3	**CHERBOURG-OCTEVILLE** - ZAC de Grimesnil-Monturbert, 1ère tranche	LÉON Gaël (INR)	DIAG	3210	2342
4	**CONDÉ-SUR-VIRE** - La Fauquetière	LÉON Gaël (INR)	DIAG	3198	2291
5	**COUTANCES** - Les Unelles	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3185	
6	**COUTANCES** - Rue de Pile	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	3183	2333
7	**DRAGEY-RONTHON** - Voie communale du Pommier Hardy	LAMERANT Gabrielle (INR)	DIAG	3307	2360
8	**ETIENVILLE** - La Cour	JEANNE Laurence (BÉN)	PAN	3231	
9	**HAUTEVILLE-LA-GUICHARD** - Le Bourg	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3301	2371
10	**HÉBÉCREVON** - La Planquette	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3288	
11	**L'ÉTANG-BERTRAND** - La Goupilloterie	THIRON Denis (INR)	DIAG	3271	
12	**L'ÉTANG-BERTRAND** - Lotissement Grand Camp	THIRON Denis (INR)	DIAG	3270	
13	**LA GLACERIE** - Gendarmerie	DELAHAYE François (INR)	DIAG	3309	◗
14	**LE MONT-SAINT-MICHE**L - Rempart des Fanils	DELAHAYE François (INR)	EB	3267	◗
15	**LE ROZEL** - Le Pou	CLIQUET Dominique (SRA)	FP	3258	2399
16	**LESSAY** - La Gaslonde	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3246	2329
17	**LIEUSAINT et FLOTTEMANVILLE** - Sablière du Haut Pitois, tranche 1	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3208	2306
18	**MONTAIGU-LA-BRISETTE** - Le Hameau Dorey	LE GAILLARD Ludovic (INR)	PAN	3286	2390
19	**NORD-COTENTIN** - Prospection diachronique	VILGRAIN-BAZIN Gérard (BÉN)	PRD	3249	2401
20	**PORTBAIL** - Genestel	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FPREV	3191	
21	**SAINT-AMAND** - La Détourbe 2	SÉHIER Élise (INR)	DIAG	3219	2317
22	**SAINT-FROMOND** - Le Porribet	SIMON Cécile (BÉN)	FP	3232	2381

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
23	**SAINT-GEORGES-DE-LA-RIVIÈRE** - ZAC des Coteaux	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3247	2322
24	**SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE** - Fouille d'un trésor monétaire	GUIHARD Pierre-Marie (CRAHAM)	PAN	3243	2373
25	**SAINT-JORES** - Prospection-inventaire	DI LIBERTO Aurore (BÉN)	PRD	3241	2380
26	**SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE** - ZA de l'Abbaye 4	THIRON Denis (INR)	DIAG	3233	
27	**SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE** - ZA de l'Abbaye 5	THIRON Denis (INR)	DIAG	3234	
28	RD 973, contournement de **SARTILLY**	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3179	2318
29	**SOTTEVAST** - Le Hameau Saillard	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3269	2336
30	**TOLLEVAST** - Le Bourg	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3199	2299
31	**URVILLE-NACQUEVILLE** - Les Dunes	LEFORT Anthony (BÉN)	SD	3259	2370
32	**VALOGNES** - Agglomération antique d'*Alauna*	JEANNE Laurence (BÉN)	PMS	3230	2374
33	**VALOGNES** - Chemin de la Chesnée, lieu-dit l'Hôpital	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3197	2298
34	**VALOGNES** - Rue le Gentilhomme, la Chesnée	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3306	
35	**VILLEBAUDON** - Le Bourg, lotissement Belle Vue	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3251	2332

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

◗ opération en cours ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ◗ figureront dans le BSR 2013.

Analyse des objets à base cuivre protohistoriques de l'Ouest de la France. Signature chimique de dépôts de haches à douille de type armoricain, de haches à talon de dépôts du Bronze moyen II, et d'objets de dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe du Bronze final IIIb

BRONZE

Un programme d'analyses d'objets à base cuivre a débuté en 2007 sur le Grand-Ouest de la France. Il est ciblé actuellement sur trois horizons chronologiques fondés sur les compositions métallographiques des objets : l'épée en langue de carpe attribuée au Bronze final IIIb, les haches à douille de type armoricain et les haches à talon produites au Bronze moyen II. Ces derniers objets ont été anciennement attribués au Bronze final, mais les découvertes récentes tendent à les rattacher au premier âge du Fer. Ainsi, seuls un échantillonnage élargi et ciblé, et un protocole d'analyse rigoureux peuvent permettre un tel travail et fournir des résultats exploitables. L'approche régionale est privilégiée. Le programme a débuté par des dépôts situés dans la Manche (Normandie). Quatre ensembles concernent les dépôts de haches à douille de type armoricain (Trelly, Agneaux, Brillevast et Montfarville), un dépôt se situe dans l'horizon de l'épée en langue de carpe (Surtainville) et deux dépôts proviennent du Bronze moyen II (Anneville-en-Saire et Gatteville-le-Phare).

Les analyses sont réalisées par ICP-AES sur de petits prélèvements qui donnent la teneur des éléments d'alliage (Cu, Sn et Pb) ainsi que des éléments en trace (As, Ag, Ni, Co, Sb, Fe, Mn, Zn, Bi). Tout d'abord, l'homogénéité du métal au sein des objets a été testée afin de voir si les variations observées sont importantes (deux prélèvements pour un certain nombre d'objets). Si ces variations au sein d'un même objet sont plus importantes que d'un objet à un autre, les différences observées entre les objets n'ont aucune signification. Par cette approche, on peut ainsi clairement identifier des objets exotiques par rapport à l'ensemble du dépôt et peut-être se rendre compte d'un recyclage plus ou moins important du métal. La grande quantité d'objets analysés par dépôt (26 pour Trelly, 31 pour Surtainville, 56 pour Agneaux, 9 pour Brillevast, 22 pour Montfarville, 10 pour Anneville-en-Saire et 39 pour Gatteville) permet de se rendre compte de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité des dépôts, et de là, de tenter de trouver une signature chimique.

En plaçant les points représentatifs des analyses dans des diagrammes ternaires, on se rend compte que la surface de variation liée à chaque dépôt est localisée dans plusieurs zones des diagrammes. Ainsi, les dépôts de Trelly, d'Agneaux, de Brillevast et de Montfarville (même aire géographique et même horizon métallique : haches à douille) se surimposent quasiment. Le dépôt de Surtainville (même aire géographique mais horizon métallique plus précoce : épée en pointe de langue de carpe) présente un décalage avec un net appauvrissement en Ag et en As par rapport aux autres éléments chimiques. De même, la comparaison avec le dépôt breton de haches à douille (Kergariou) montre que ce dernier présente un net enrichissement en Ag par rapport à Trelly et Agneaux. La comparaison des deux dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe (Surtainville et Gouesnac'h) montre une présence dans une même zone des diagrammes, bien qu'un léger décalage existe entre les deux, notamment dans le rapport Bi/Zn. Des analyses supplémentaires de Gouesnac'h devront permettre de préciser cette différence.

Ainsi, ces premiers résultats tendent à montrer que l'on peut sans doute dégager des signatures de dépôts d'objets métalliques, en fonction des régions et en fonction des horizons métalliques, à condition que le nombre d'objets analysés par dépôt soit suffisant et que l'homogénéité du métal soit vérifiée.

Cécile LE CARLIER, Jean-Christophe LE BANNIER,
Cyril MARCIGNY, Muriel FILY

MOYEN ÂGE
MODERNE

BRICQUEVILLE-SUR-MER
Le Vieux Château

Situés en bordure du havre de la Vanlée à Bricqueville-sur-Mer, les vestiges d'une construction circulaire isolée étaient considérés comme les restes d'une fortification médiévale, élevée pour surveiller le littoral, et donc assurer la défense des côtes. Il est difficile de savoir si les textes des XIV^{e} et XV^{e} siècles mentionnant la résidence d'un chambellan de Charles VI, Nicolas Paynel, font bien référence au site, « sienne place avec douves et fossés » en 1387, ou en 1418, « *castrum et dominum de bricquevilla supra mare* ». Un mémoire de 1750 évoque « *la motte du vieux château, masure du manoir, le colombier au droit d'icelui avec les fossés et la douve d'icelui* » dont il ne reste « *que quelques pans de vieux murs* » et suggère ainsi qu'il s'agisse de notre site, pour lequel un autre acte de 1769 indique qu'il ne « *reste que quelques pierres couvertes de sable* » au sein de terres offertes à la pâture. Pour mieux identifier la physionomie globale du site et compléter les rares données textuelles, une courte opération de sondages et de nettoyage a été conduite sur la construction. Au final, il s'agit d'une tour de 10,30 m de diamètre, aux murs épais de 2,40 m montés en poudingue, grès et schiste. L'absence de tout arrachement sur ses parements suggère qu'elle était isolée au sein d'un ensemble ou non. Constituée de plusieurs salles superposées, elle ne conserve que celle basse éclairée d'au moins trois baies. On y accédait depuis quelques marches partant d'une tourelle d'escalier circulaire formant saillie. Cette tourelle devait servir à accéder aux étages supérieurs tout comme à l'accès principal. La salle basse a été pourvue à la période moderne (XVII^{e}-XVIII^{e} siècles) d'un puits en pierre sèche, percé en son centre, d'un diamètre de 0,80 m et profond au minimum de 2 m par rapport au sol de circulation. Contre le parement extérieur de la tour, calée contre la tourelle d'escalier, était aussi aménagée une construction semi-circulaire (fosse de latrines?) faisant saillie et pourvue d'un conduit d'évacuation. Le mobilier céramique recueilli suggérerait une occupation essentiellement centrée sur la fin du Moyen Âge et la période moderne. L'hypothèse d'une tour de guet de la fin du Moyen Âge, isolée en bordure de la côte, est pour l'heure avancée. Il s'agirait ainsi de l'une des très rares constructions de ce type reconnue à ce jour. Il sera toutefois utile à l'avenir de pousser les investigations sur ses abords pour savoir si elle a pu faire partie ou non d'un ensemble plus complexe, formant ou non fortin.

Daniel HÉLYE

MULTIPLE

CHERBOURG-OCTEVILLE
ZAC de Grimesnil-Monturbert - 1ère tranche

Le projet de ZAC de Grimesnil sur la commune de Cherbourg-Octeville a motivé une première tranche de diagnostic de 11 hectares dans un secteur encore peu documenté par l'archéologie préventive mais déjà fortement urbanisé.

Bien que situées en rebord de plateau et surplombant la côte nord de la Manche, les parcelles explorées présentent une pente relativement douce qui ne fait pas obstacle à l'aménagement humain. En revanche, l'hydrographie imprime une contrainte non négligeable dans la moitié est de l'emprise et se matérialise par des écoulements continus aboutissant à une zone de rétention, bloquée par le talus sud de la route de la Foëdre. La densité de structures archéologiques découvertes est assez importante et ne laisse entrevoir aucune zone de vide.

Une première catégorie de vestiges peut être rattachée à des modifications récentes et légères du paysage. Des fosses de plantations circulaires à fond plat représentent l'importance passée du verger cidricole jusqu'aux abords immédiats de la ville. Des dépotoirs plus ou moins enfouis sont liés quant à eux au fonctionnement de la ferme située dans l'emprise.

La catégorie de vestiges la mieux représentée est celle des structures de parcellaire. L'absence de mobilier associé à ces structures réduit leur analyse à l'étude morphologique et régressive du paysage. Quatre ensembles ou modalités d'aménagements se distinguent, soit par leur cohérence spatiale, soit par la stratigraphie.

En partant de l'organisation parcellaire contemporaine visible au sol et celle, peu différente, enregistrée sur le cadastre du début du XIX^{e} siècle, on peut suivre et mesurer les modifications légères dans le découpage des parcelles. Ces modifications procèdent pour l'essentiel du regroupement de petits ensembles par l'arasement de haies ou le comblement de fossés. Des témoins de ces opérations sont parfois laissés, comme les quelques arbres, en apparence perdus au milieu des champs, qui marquent en réalité un croisement ou un angle de parcelles, seule survivance du découpage fiscal. À l'intérieur de ce découpage parcellaire, dont l'armature morphogénétique est représentée par le réseau de chemins, des modes de cultures spécifiques ont pu être identifiés. L'extrémité orientale d'une zone de culture en planches a été reconnue et peut être rattachée à la ferme de la Pollerie située à une centaine de mètres à l'ouest. Dans la partie nord de

Fig. 44 - CHERBOURG-OCTEVILLE, ZAC de Grimesnil-Monturbert.
Arbre témoin d'un découpage parcellaire antérieur, isolé au milieu d'une parcelle en herbe.

l'emprise, un découpage régulier, pour partie visible sur les photographies aériennes de l'IGN 1947, évoque la présence de petites parcelles «vivrières».
Un tronçon de chemin fossile, restitué dans la partie sud de l'emprise, marque une légère variation du réseau viaire local. Le chemin s'inscrit dans un ensemble de limites structurantes qui convergent à l'extrémité est de l'emprise. La disparition de ce tronçon, ou tout au moins sa déqualification en limite parcellaire simple, est probablement due à la simplification de la circulation au profit du chemin de la Foëdre au nord et de la chasse de Monturbert au sud.

Une seconde série de structures marque des organisations entièrement fossilisées et dessine au moins deux ensembles cohérents.

Un petit enclos rectangulaire de quelques centaines de mètres carrés et un parcellaire développé sur un peu plus d'un hectare sont régulièrement recoupés par l'organisation récente du secteur. En dehors de cette indication chronologique relative, on remarque que cet ensemble s'appuie morphologiquement sur le chemin de la Foëdre et n'en transcende pas la limite au sud.

Quant à la deuxième occupation «ancienne», identifiée dans la partie sud de l'emprise, la stratigraphie montre une succession d'aménagements parcellaires inscrite dans le lent processus de comblement du talweg de la Bucaille. À ce stade de l'intervention archéologique, il n'est pas possible de qualifier le type d'occupation ou d'aménagement (enclos, parcellaire, réseau de drainage ?).

En dehors de quelques rares tessons de facture protohistorique, le mobilier recueilli se résume à la présence régulière de fragments de *tegulae* et de quelques tessons gallo-romains. Ces éléments offrent un bruit de fond qu'il faut retenir et associer au mobilier enregistré non loin de là par la carte archéologique du SRA de Basse-Normandie.

Gaël LÉON

CONTEMPORAIN

CONDÉ-SUR-VIRE
La Fauquetière

Le diagnostic de Condé-sur-Vire, à « la Fauquetière », a été motivé par le projet d'aménagement d'une zone d'activités, initié par la Communauté de communes de Torigni-sur-Vire et étendu sur près de six hectares. Les parcelles concernées se situent le long de la route nationale 174 aménagée en deux fois deux voies à la fin des années 1990. Cette nouvelle zone d'activités s'inscrit dans le développement du bâti professionnel essentiellement concentré au nord de l'agglomération de Torigni-sur-Vire.

Le lieu-dit « La Fauquetière » correspond sur le cadastre du début du XIX^{e} siècle à un petit habitat groupé composé de quatre à cinq unités réunissant une dizaine de bâtiments (petites fermes avec bâtiments annexes et habitat rural non défini) à l'est du bourg de Condé-sur-Vire. Ce pôle d'habitat occupe le centre d'une masse parcellaire estimée à un peu plus de 33,5 hectares. Le diagnostic porte sur la partie nord de cette masse dans une portion délimitée par quatre chemins et intégrant une unité d'habitat.

Ce diagnostic a révélé 112 entités fossiles, interprétées pour l'essentiel comme des structures du paysage (tronçons de haies, de fossés et drains). Une bonne partie d'entre elles est identifiable sur les couvertures photographiques de l'IGN de 1947 ou bien sur le cadastre du début du XIX^{e} siècle. Quelques limites parcellaires semblent antérieures au XIX^{e} siècle sans toutefois être radicalement en contradiction avec l'organisation générale du paysage contemporain local. Enfin, quelques traces sont à rapprocher d'un des ensembles de bâtiments cartographiés sur le cadastre du XIX^{e} siècle. Il s'agit d'une zone d'empierrement et de limites fossoyées correspondant au démantèlement d'un bâtiment dont la nature n'a pu être identifiée.

Gaël LÉON

GAULE ROMAINE

COUTANCES
Les Unelles

Le diagnostic archéologique sur l'extension future du Centre d'animation des Unelles à Coutances concernait un secteur de la ville ancienne où des vestiges gallo-romains avaient été signalés par L. Quénault, et publiés en 1875 et 1878, alors qu'il surveillait les travaux d'adduction d'eau ou de gaz dans les rues Saint-Maur et Saint-Dominique voisines.

Les ouvertures n'ont pas atteint le sol naturel à plus de 2,5 m de profondeur. La zone, objet de terrassements d'ampleur lors de la construction du nouveau séminaire entre 1853 et 1903, est entièrement recouverte d'un épais remblai mêlant des débris de cette restructuration à quelques artefacts gallo-romains (terres cuites architecturales, céramiques et faunes). Ce bruit de fond antique demeure insatisfaisant pour la recherche sur les origines de la ville et sa morphologie à l'époque gallo-romaine.

Laurent PAEZ-REZENDE, Gaël LÉON et Laurent VIPARD

GAULE ROMAINE

COUTANCES
Rue de Pile

En juin 2012, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP à l'angle de la rue de Pile et du boulevard d'Alsace-Lorraine à Coutances (parcelles AB n°14, 15, 16 et 17), suite à un projet de construction d'un parking et d'un cinéma. Le terrain se situe au nord-ouest de l'enceinte médiévale mais dans l'emprise estimée de la ville gallo-romaine.

Le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence un nouvel élément du réseau viaire antique de Coutances. Étudié sur une faible longueur (5 m environ), ce chemin mesure 2 m de large et est doté au sud d'un caniveau de 0,75 m de large. Le chemin reprend la pente naturelle du terrain selon une orientation nord-ouest/sud-est. Il se retrouve donc en diagonale par rapport à un autre tronçon de voirie, observé en bas de la rue Saint-Maur à la fin du XIX^{e} siècle par L. Quéneau et qui se dirigeait vers l'ouest.

Le chemin mis au jour lors du diagnostic remonte à la première moitié du Ier siècle mais son niveau d'occupation était immédiatement recouvert par un limon datant des périodes moderne et contemporaine. Il n'est pas possible de connaître la durée exacte d'utilisation de ce tracé (voirie abandonnée après le milieu du Ier siècle ou bien les diverses reprises du chemin ont-elles disparu lors des aménagements récents ?).

Comme il n'existe aucune datation pour la voie dégagée en 1878, on peut proposer deux hypothèses :
- soit le chemin de 2012 est le plus ancien et son tracé a ensuite été légèrement décalé vers le sud ;
- soit les deux niveaux de circulation ont existé ensemble et le chemin de 2012 rejoignait celui de la rue Saint-Maur avant de pénétrer plus avant dans le centre de la cité.

Bénédicte GUILLOT

DRAGEY-RONTHON
Voie communale du Pommier Hardy

INDÉTERMINÉ

Un diagnostic a été réalisé sur une emprise d'environ sept hectares, en préalable au projet d'aménagement d'un complexe équin sur la commune de Dragey-Ronthon.

L'opération a permis de révéler un chemin encaissé ne figurant pas sur le cadastre napoléonien. Les rares éléments mobiliers retrouvés dans les terres de comblement permettent d'envisager une mise en service du chemin dès l'époque gallo-romaine, son abandon et sa disparition définitive dateraient de la fin du Moyen-Âge. Quelques parcelles ont présenté l'implantation de vergers potentiellement récents mais difficilement datables, ainsi que quelques carrières d'extraction de schiste et quelques structures isolées, également non datées.

Gabrielle LAMERANT

ETIENVILLE
La Cour

MULTIPLE

Dans le cadre de sondages menés en 2010, dans les marais de la Douve, entre Etienville et Les Moitiers-en-Bauptois (50), l'architecture d'un tronçon de l'axe antique *Alauna* (Valognes) - *Cosedia* (Coutances) a été appréhendée sur près de 600 mètres, dans les prairies humides de la rive gauche de la rivière. Elle prend la forme d'un pont-long antique, établi au moyen de pieux battus dans la tourbe qui maintiennent un caisson en bois, servant à contenir les remblais supportant la chaussée. Le franchissement de la rivière était par ailleurs assuré par un tablier en bois immergé. Le déploiement de la structure, sur plus de 7 mètres de large, constitue une véritable digue qui divise le marais.
Les études dendrochronologiques fixent la mise en place de l'ouvrage dans la Ière moitié du Ier siècle ap. J.-C. et indiquent des phases de réfection dans le courant des IIe-IIIe siècles. En complément, les datations ^{14}C attestent un abandon de la voirie entre le IXe et le Xe siècle.

L'utilisation de pieux et de madriers pour contenir le remblai de cette portion de voie romaine a nécessité l'usage d'un nombre important d'arbres. Afin d'appréhender l'effet de la mise en place dans le fond de vallée de cette structure sur la dynamique sédimentaire du cours d'eau et sur la végétation de la plaine alluviale et des versants, des carottages de sédiments ont donc été entrepris en 2011, en vue de la réalisation d'une étude paléo-environnementale (géomorphologique et palynologique). Celle-ci a pour objectif, d'une part, de connaître l'évolution du paysage de ce secteur des marais de la Douve sur la longue durée, et d'autre part, de savoir quel était l'état du paysage juste avant la réalisation de cet ouvrage et quel a été son impact sur le milieu naturel.

Deux carottages ont été effectués. Le premier (sondage 1) a été implanté à quelques mètres de la chaussée. Il a permis d'atteindre la grave, à une profondeur de 790 cm. Le deuxième (sondage 2) a été réalisé dans le comblement du fossé, bordant la chaussée. D'une profondeur de 300 cm, il traverse le comblement du fossé sur toute sa hauteur et une partie du sédiment encaissant sous-jacent. Le calage chrono-stratigraphique des séquences a été établi par datation AMS. Les datations effectuées sur la colonne 1 ont échoué. Certaines se sont révélées invalides, compte tenu du fait que leurs résultats sont inversés par rapport aux palynozones et à la colonne 2. En revanche, les deux dates obtenues sur la colonne 2 sont cohérentes. La première, réalisée dans un niveau antérieur au colmatage du fossé, situe le dépôt de celui-ci durant le second âge du Fer. Elle a donné un résultat de 2215 ± 60 BP, soit après calibration à 2σ, 397BC-155BC (93,1 %) et 136BC-114BC (2,3 %). La seconde, faite sur un niveau du comblement du fossé, est datée de la période gallo-romaine. Elle a donné un âge de 1790 ± 60 BP, soit après calibration à 2σ, 119AD-386AD (92,3 %) et 85AD-108AD (3,1 %). Les résultats d'analyses palynologiques des deux

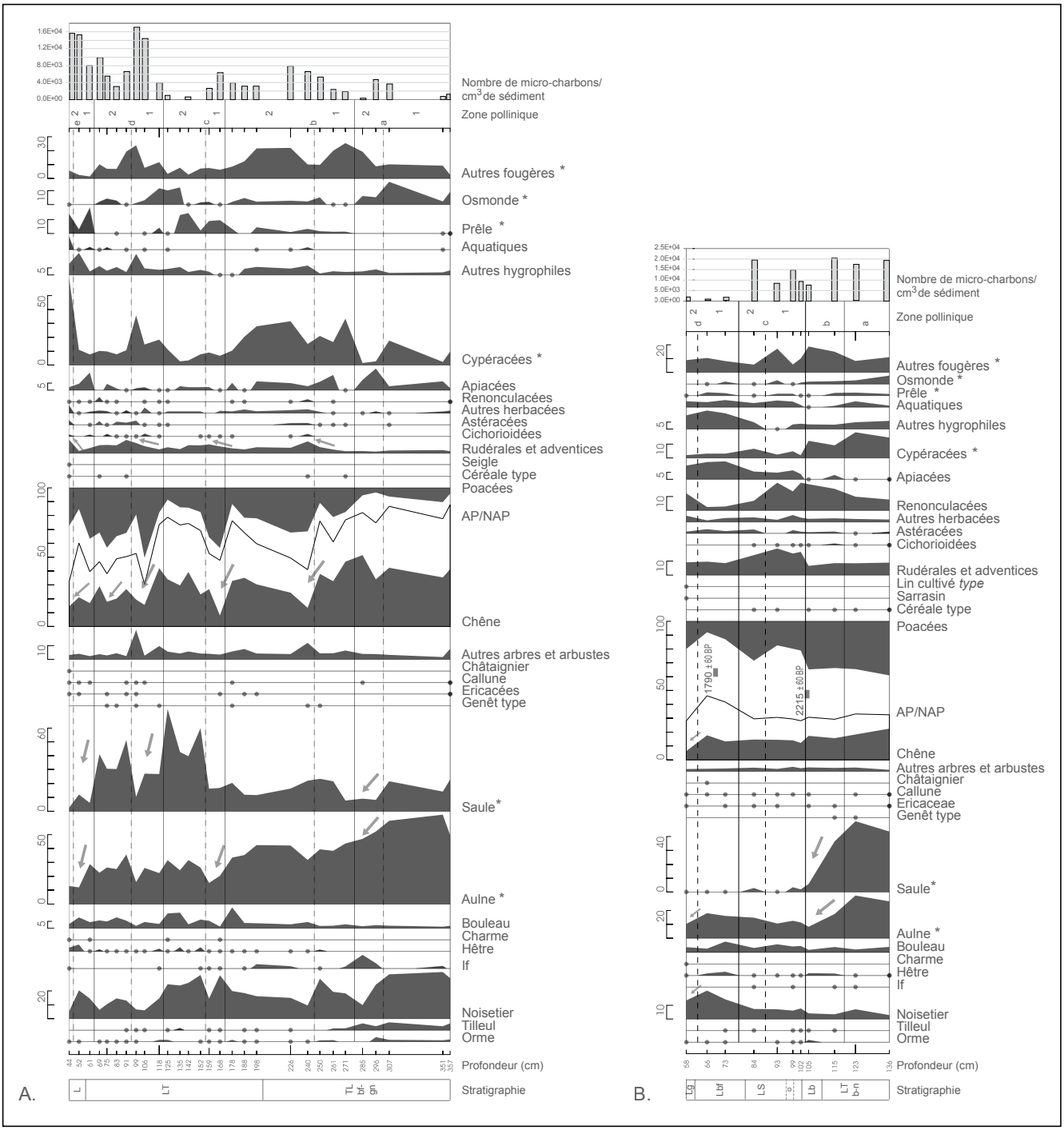

Fig. 45 - ETIENVILLE, la Cour. A : diagramme pollinique simplifié du sondage 1, L : limon, LT : limon tourbeux, TL bf-gn : tourbe limoneuse brun foncé à gris noir. B : diagramme pollinique simplifié du sondage 2, L g : limon gris, L bf : limon brun foncé, LS : limon sableux avec une passée plus organique de 96 à 99 cm (o), L b : limon brun, LT b-n : limon tourbeux brun foncé à noir. * taxons exclus de la somme de base.

sondages ont été représentés sous forme de diagramme simplifié.

Proposition de corrélation entre les deux séquences et de calage chronologique de la séquence 1 sur la base de l'histoire de la végétation régionale

Les zones polliniques de la séquence de comblement du fossé peuvent être corrélées à celles de la séquence du sondage 1. Néanmoins, ce calage ne peut être pour l'instant étayé, faute de datations valides pour la séquence du sondage 1. La zone pollinique « a » du sondage 2 peut être corrélée soit à la zone pollinique c2, soit à la zone pollinique d2 du sondage 1, sur la base de la dominance du saule. Une corrélation en faveur de la zone pollinique d2 serait plus juste, compte tenu des taux du noisetier et de Poacées se rapprochant plus de ceux observés dans la zone pollinique « a » du sondage 2.

Sur la base de l'histoire de la végétation régionale, une attribution chronologique des différentes zones polliniques de la séquence 1 peut être proposée, mais celle-ci se doit d'être confirmée par des datations absolues. Ainsi, la baisse du tilleul et de l'if à 271 cm permettrait de situer la limite entre l'Atlantique et le Subboréal. Compte tenu de la présence de l'if dans les spectres polliniques de la zone « a », celle-ci pourrait être attribuée à la fin de

l'Atlantique récent, qui correspond à la période culturelle du Néolithique moyen. Les zones polliniques « b » et « c », dans lesquelles le hêtre apparaît, pourraient se rapporter au Subboréal, soit les périodes culturelles de la fin du Néolithique moyen, du Néolithique récent et final et de l'âge du Bronze. À partir de la zone c2, le léger essor du hêtre et la présence de charme permettraient de situer à ce niveau le passage au Subatlantique, soit une fin de l'âge du Bronze, puis l'âge du Fer se déroulant dans les zones c2 et « d », puis un terminus situant la fin de l'âge du Fer et la période gallo-romaine dans la zone « e ».

En guise de conclusion, les analyses paléo-environnementales menées dans le marais de la Douve ont permis d'appréhender l'histoire de la végétation et la dynamique sédimentaire de ce fond de vallée sur la longue durée. L'aménagement de la voie romaine interviendrait à un moment où le fond de vallée est déjà défriché au cours du second âge du Fer et où la végétation des versants est stabilisée antérieurement, sans doute durant l'âge du Fer. Son impact sur les boisements régionaux est peu manifeste dans les données palynologiques, alors que l'utilisation de cette ressource, dont le chêne, a été massive pour la construction de la voie romaine. Aucune variation de forte importance dans la courbe du chêne n'est enregistrée à ce moment. Antérieurement à la période du second âge du Fer, plusieurs épisodes de déboisement du fond de vallée et des versants sont enregistrés, mais l'attribution chrono-culturelle de ces phases d'anthropisation ne peut être renseignée pour le moment, faute de datations absolues. Sur la base de l'histoire de la végétation, elles pourraient se dérouler depuis le Néolithique moyen, avec des phases d'emprises sur le milieu plus marquées soit vers la fin du Néolithique ou soit à l'âge du Bronze, et durant l'âge du Fer.

David AOUSTIN, Laurent LESPEZ, Laurent CHARRIEAU,
Laurence JEANNE, Laurent PAEZ-REZENDE
et Caroline DUCLOS

GRANVILLE

MODERNE

Pêcherie Cavey - relevés archéologiques

Cette opération s'inscrit dans le projet de restauration de la pêcherie Cavey à Granville par l'« association des amis de la pêcherie de la Tranchée ». En préalable à ces travaux, il a semblé nécessaire d'analyser son état existant afin d'évaluer les secteurs présentant un intérêt particulier et de mettre en place les mesures utiles à sa restauration. En parallèle, une couverture photographique a été réalisée par François Levalet à l'aide d'un cerf-volant.
Pour rappel, les pêcheries en pierre de la région de Granville, appelées « parcs de pierres » ou parfois « écluses », piègent le poisson lorsque la mer se retire (au jusant), à l'arrière de murs en pierre. Elles ont été très nombreuses de Donville-les-Bains à Jullouville. Quatre d'entre elles fonctionnent encore. Le mur est construit avec une section en demi-cercle. Les blocs sont agencés sur chant de manière à former un parement résistant et protégeant la masse interne, constituée de tout-venant. Aux extrémités, les murs ne mesurent pas plus d'une vingtaine de centimètres de hauteur, mais à la pointe du V, ils peuvent atteindre 1,60 m de hauteur pour 2,75 m d'épaisseur. La pointe de la pêcherie se prolonge vers la mer par un étroit goulet mesurant jusqu'à 6 m de long. À cet emplacement, une porte amovible permet de mettre en place la « bâche », filet conique fixé sur un cadre en bois (*la carrée*) qui est glissé dans une des deux rainures des montants de la porte.

Données historiques sur la pêcherie Cavey

La pêcherie Cavey est située sur la plage au nord de Granville, anciennement paroisse de Donville. Nous sommes loin de connaître son histoire complète. Toutefois, cette pêcherie se trouve sur une paroisse dont l'estran a été considérablement investi par plusieurs établissements monastiques, probablement à cause de son rattachement à la baronnie de Saint-Pair, dépendante de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Son littoral offre un ensemble de pêcheries en pierres bien documentées sur le plan des sources et dont les traces sont encore souvent visibles.
Bien connue des Granvillais, la pêcherie « du Casino » est de création antérieure à 1544. Elle s'appelait pêcherie Cavey avant 1630, puis pêcherie Bordet après cette date. D'après les archives de Madame Cahierre, dans un arrêt de la Chambre du Parlement de Rouen du 17 août 1660, exemptant du droit de Franc-fief les propriétaires de plusieurs pêcheries de Donville, Granville et Saint-Pair, apparaissent plusieurs pêcheries dépendant de la baronnie que possédait l'abbaye du Mont-Saint-Michel à Saint-Pair. La pêcherie Cavey était tenue et redevable envers les abbés et religieux du Mont-Saint-Michel sous leur baronnie de Saint-Pair.
En 1724, suite à la visite d'inspection de F. le Masson du Parc, son propriétaire, le sieur Grandclos-Jourdan, doit justifier de ses titres de propriété antérieurs à 1544 : il fournit pour cela une copie de 1544 de la recette de la Baronnie de Saint-Pair, ainsi que plusieurs autres documents de 1584, 1629, 1630. On y apprend que ce parc de pierres a subi d'importants travaux de réparation en 1631.
La pêcherie est alors conservée par arrêt du Conseil du Roi du 4 novembre 1726 et maintenue par arrêt du 15 juin 1740. Il est alors jugé en bon état et ouvert jusqu'à la fin septembre.
En 1853, on connaît pour la première fois ses dimensions : son bras ouest mesure 135 m, son bras est 215 m. La largeur de son goulet est de 86 cm et sa hauteur de 1,36 m. La pêcherie fonctionne jusque dans les années 1980. Elle est alors la propriété de la famille D'Estimauville. Elle est aujourd'hui devenue propriété de la Ville de Granville.

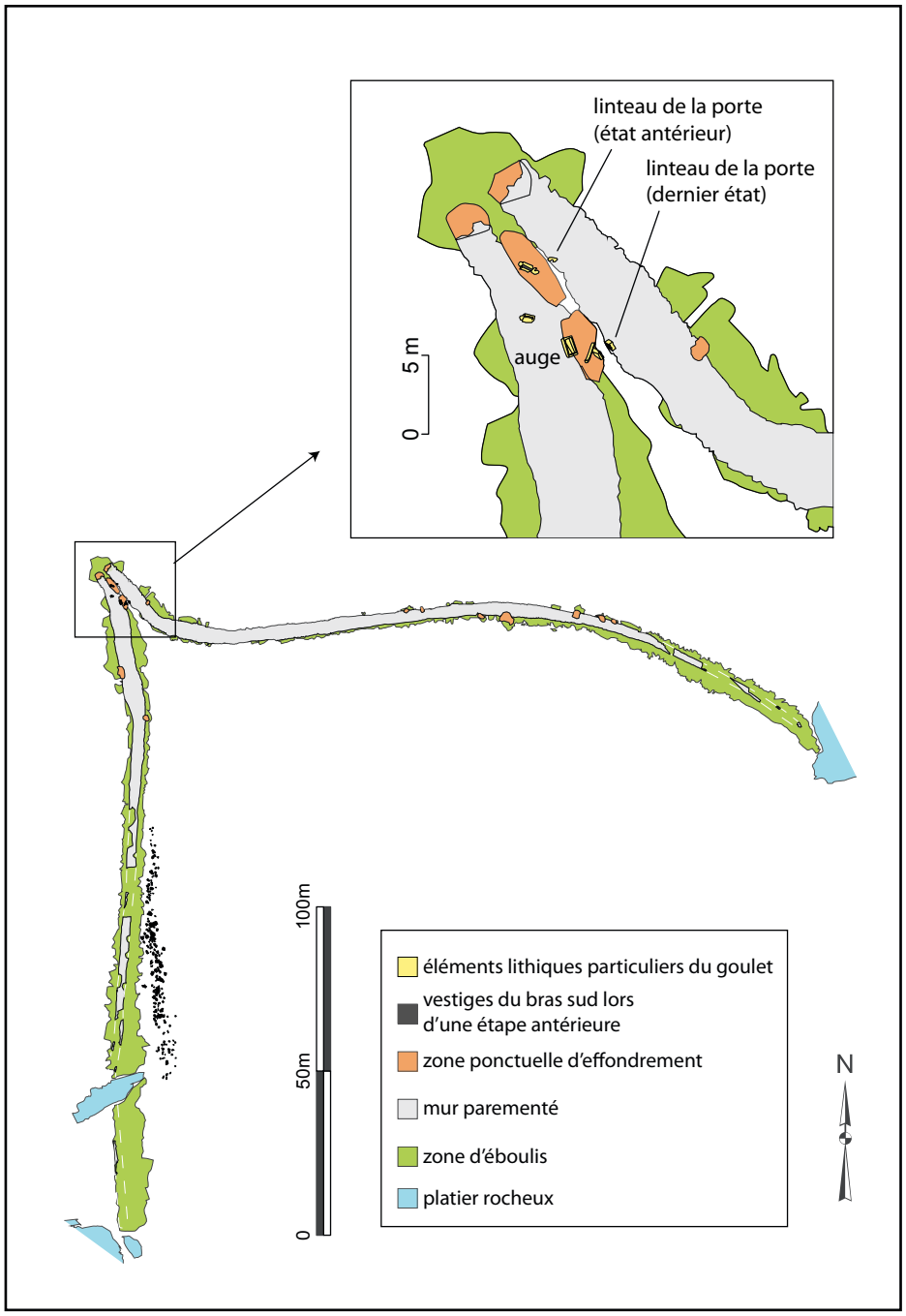

Fig. 46- GRANVILLE. Plan général avant restauration de la pêcherie Cavey (dite aussi « pêcherie du Casino »).

Etat actuel de la pêcherie

La pêcherie Cavey est globalement dans un bon état de conservation en comparaison d'autres installations abandonnées. Malgré une trentaine d'années sans exploitation, une partie de ses murs est en bon état et ne nécessite que des reprises ponctuelles.

Le bras nord-est mesure près de 200 m de longueur et s'appuie sur une zone de platier rocheux. Il a une forme courbe comme sur bon nombre de pêcheries de ce secteur pour atténuer l'effet de la houle dominante du nord-ouest. Sur plus de la moitié de sa longueur, le mur est intact. Son extrémité est cependant très dégradée : l'emplacement du mur y est visible par la présence de blocs de parement interne et externe en place au niveau du sol.
Dans la partie médiane, quelques effondrements ponctuels de quelques mètres de large nécessitent une reprise à partir de la base.

Le bras sud-ouest a un tracé droit et une longueur totale de 190 m. Dans sa partie terminale, il traverse une zone d'affleurement rocheux et s'appuie sur un pointement rocheux. Le mur n'est conservé que sur à peine un tiers de sa longueur. Sur les deux tiers sud, le mur est presque totalement arasé et seuls des éléments de parements affleurent des éboulis.

Une bande de blocs apparaît le long du bras sud-ouest de la pêcherie. Bien visible sur des vues aériennes, elle correspond très certainement à un ancien mur abandonné et dont les blocs ont été largement remployés. Ces vestiges sont observables sur une soixantaine de mètres de long et rejoignent le mur actuel. En prolongeant ce bras, on s'aperçoit d'ailleurs que ces vestiges sont alignés sur le segment du mur situé juste avant le goulet. La datation de ces vestiges est difficile à évaluer en l'absence de données archéologiques.

Fig. 47 - GRANVILLE. Vue aérienne de la pêcherie Cavey avant restauration (cliché par cerf-volant François Levalet).

Le goulet de la pêcherie Cavey est intéressant par les éléments lithiques taillés qu'il comporte encore. Les deux linteaux de porte correspondent au dernier état de fonctionnement de la pêcherie. À leur pied, un poteau de béton a servi de passerelle pour le pêcheur lorsqu'il devait mettre en place la bâche. L'auge en granite est un élément traditionnel des pêcheries en pierre de Granville : placée à proximité de la porte, elle reçoit le poisson pour qu'il y soit trié.

Le caractère le plus original réside dans la présence d'une seconde porte en granite, appartenant à une phase ancienne de la pêcherie. La base de deux linteaux est visible à l'intérieur du goulet, à une distance de 6 m vers la mer. La partie haute de ces deux linteaux fracturés en deux apparaît déplacée à proximité. Les deux fragments présentent un tenon destiné à fixer le linteau au travers d'une mortaise. Différent de celui des pêcheries situées au sud de Granville, le système de construction de la porte est donc celui décrit par Jean-François Seguin en 1986 (Collectif, 1986) : le linteau est taillé pour comporter une fente dans laquelle peut être glissée soit la « claie » soit la « bâche ».

Les linteaux de ce dispositif ne comportent ici qu'une seule rainure, ce qui représente une certaine contrainte pour l'utilisation de la bâche. En effet, les linteaux de porte les plus récents ont une double rainure qui permet de mettre en place la bâche lorsque la porte est encore fermée.

Ce dispositif est difficile à dater (entre le XV^{e} et le XIX^{e} siècle). Il n'est pas impossible qu'il ait fonctionné sans faire appel à l'utilisation de la bâche. Dès lors, la pêcherie aurait été fermée par une claie ajourée, laissant passer l'eau et les petits poissons.

Le goulet a donc subi une restructuration importante. La conséquence principale en est un allongement considérable du goulet qui offre des dimensions inhabituelles : près de 10 m pour une longueur moyenne de 6 m.

Cyrille BILLARD
avec la collaboration de François LEVALET

PROTOHISTOIRE
GAULE ROMAINE

HAUTEVILLE-LA-GUICHARD
Le Bourg

L'opération de diagnostic conduite dans le bourg de Hauteville-la-Guichard n'a pas permis de retrouver les vestiges de la motte castrale enregistrée dans ce secteur. Ce château, qui serait le fief du célèbre Tancrède de Hauteville, reste donc introuvable.

Sans révéler d'occupation importante, les tranchées ont fait ressortir deux fossés d'une parcellisation ancienne, partiellement divergente de l'actuelle. Une quinzaine de tessons protohistoriques et antiques permettent de la rapporter, selon toute vraisemblance, aux siècles qui encadrent le changement d'ère. Un fossé postérieur constitue une parcellisation plus récente, dont hérite clairement l'actuelle. Le tout est néanmoins scellé par un important colluvionnement, qui se met en place, au plus tôt, avec la fin du Moyen-Âge.

Ludovic LE GAILLARD

MODERNE
CONTEMPORAIN

HÉBÉCREVON
La Planquette

Le diagnostic a été réalisé dans la commune d'Hébécrevon, avant l'installation d'une ZAC par la Communauté de Communes de Marigny. Il porte sur une surface de 16,8 hectares. La surface est répartie sur une unique parcelle recoupée par une ligne électrique haute tension. Les résultats archéologiques sont limités. Un réseau parcellaire et un chemin modernes/contemporains ont été mis en évidence sur une partie de la parcelle. Le reste de l'emprise est occupé par des gros chablis dispersés.

Emmanuel GHESQUIÈRE

INDÉTERMINÉ

L'ETANG-BERTRAND
Lotissement Grand Camp et La Goupilloterie

Réalisé à l'occasion de l'aménagement d'une zone pavillonnaire, sur une surface de 1,9 ha, le diagnostic archéologique n'a livré qu'un maigre ensemble de vestiges disparates, majoritairement des tronçons de fossés parcellaires non datés.

Denis THIRON

PALÉOLITHIQUE

LE ROZEL
Le Pou

L'intense érosion littorale et l'éboulement des formations superficielles affectent profondément la dune weichselienne du Rozel entrainant la destruction des niveaux d'occupations, incorporés au massif dunaire, reconnus depuis les années 1967. Le site a été trouvé par Yves Roupin durant l'hiver 1967 et a fait l'objet d'une campagne de sondage en 1969, puis d'une fouille sous l'égide de Frédéric Scuvée en 1970. Les investigations avaient révélé la présence de vestiges de faune, de foyers et d'industries en silex et en quartz filonien à forte composante laminaire. Ces produits obtenus selon un débitage volumétrique tournant ou semi-tournant ont été considérés comme appartenant au début du Paléolithique supérieur et la formation dunaire attribuée au Pléniglaciaire moyen et supérieur.
Ces deux attributions ayant été contestées, un ré-examen du site a été pratiqué et complété par une série de datations OSL sur sédiment. Cette réinterprétation du site a été publiée en 2006 dans la revue Quaternaire. En fait la dune et les niveaux d'occupations s'inscrivent bien dans le début du dernier Glaciaire weichselien et l'industrie laminaire se rapporte bien au grand complexe

Fig. 48 - LE ROZEL, le Pou. Aire de travaux de boucherie en cours de fouille (cliché Emeline Deneuve).

des industries laminaires de débitage volumétrique du nord de l'Europe.

L'intérêt de ce site n'était plus à démontrer avec la conservation des faunes, des structures de combustion de bois et d'os et des industries.

L'intensité de l'érosion de la partie sommitale de la dune a accéléré le processus d'éboulement des formations superficielles (head à forte charge pierreuse) qui détruit, à mesure que des pans complets de head glissent sur le flanc de la dune, les niveaux archéologiques intégrés au massif dunaire. Parallèlement, la remontée du niveau marin sape la base de ce même massif participant aussi à la destruction des vestiges archéologiques. Les importantes surfaces détruites, plus de 600 m² depuis 2006, ont motivé en 2011 une campagne de sondages visant à préciser le tracé de la falaise de schiste qui structure le gisement, puis une fouille de sauvetage en 2012. Cette opération a été conduite en concertation avec le Conservatoire du littoral.

Si les travaux anciens avaient déjà souligné le caractère exceptionnel des vestiges (foyers et vidanges de foyers, silex et quartz taillés, ossements de grands mammifères consommés), attestant de l'existence de lieux de vie conservés dans la dune (habitats, espaces dévolus aux travaux de boucherie ou à la taille du silex...), les travaux conduits en 2012 confirment ces premières impressions. Notamment, le cadre stratigraphique proposé par B. Van-Vliet-Lanoë a été confirmé par les observations géomorphologiques faites lors des terrassements et pendant la fouille (Jean-Pierre Coutard). Celles-ci renseignent la chronologie des évènements, les conditions de dépôt et d'érosion, et les environnements. L'apport majeur de 2012 consiste en la mise en évidence d'un niveau d'occupation, incorporé aux sables roux de la partie sommitale de la dune, uniquement préservé sur le replat du rebord de la falaise de schiste. Dans la crique, ce niveau a été démantelé par érosion du fait du basculement de « paquets » de head sur la surface de la dune. Quelques silex taillés lustrés incorporés à des « amas » de sable roux basculés sur la dune ont pu être recueillis. Ce niveau se rapporterait sur la base des observations chronostratigraphiques à la fin du stade 5 de la chronologie isotopique. Des datations osl d'un témoin conservé latéralement sont programmées en 2013 (Norbert Mercier, Bordeaux III).

Les nouvelles investigations menées durant l'été 2012 ont dépassé nos espérances avec la mise au jour de témoignages très rares pour ces périodes anciennes.

En premier lieu, ce sont des restes d'insectes fossiles très bien conservés, associés à l'aire de travaux de boucherie. Ce sont des charançons dont la détermination de l'espèce est en cours (Philippe Ponel, Aix-en-Provence), ces insectes ayant diverses mœurs ; il y a des espèces associées au feuillage, d'autres qui vivent dans la litière, d'autres dans les mousses, etc. Ces charançons témoignent de l'existence d'un sol végétalisé sur lequel évoluaient les Néandertaliens. Cette découverte participe à la connaissance de l'environnement au moment des occupations humaines.

Fig. 49 - LE ROZEL, le Pou. Foyer entretenu par du bois végétal et de l'os spongieux de grands mammifères (cliché Dominique Cliquet, SRA).

D'autres éléments apportent leur concours à cette connaissance :

- Les charbons de bois (en cours de détermination ; Nancy Marcoux, Rennes) permettront de connaître les essences végétales collectées dans le proche environnement du site pour alimenter les foyers.
- Les mollusques qui indiquent un paysage de prairie en milieu calcicole, plantée de quelques broussailles (déterminations en cours : Olivier Moine, Meudon).
- La mise au jour de nombreux ossements de rongeurs, d'amphibiens (détermination en cours ; Emmanuelle Stoezel, Muséum d'histoire naturelle de Paris) et d'oiseaux vont nous permettre d'affiner notre connaissance du milieu.
- La faune, extrêmement bien conservée, permet une lecture très fine des activités pratiquées par les Hommes qui ont occupé le site. L'assemblage mis au jour demeure dominé par le cerf, puis par le cheval et l'aurochs. Des ossements de chevreuil ont été pour la première fois identifiés sur le site, ainsi qu'une série de dents malheureusement écrasées et abrasées qui pourraient appartenir à un rhinocéros.

Le matériel se caractérise comme pour celui de la Grande Dune par des fracturations systématiques et très caractéristiques des os longs, en particulier pour le cerfet, plusieurs ossements portent des stries de boucherie.
Parmi ces vestiges de faune figurent deux retouchoirs en os, parfaitement bien identifiables qui concernent un fragment de diaphyse de fémur de cerf et un fragment de diaphyse de tibia de cerf.

En second lieu, ce sont des empreintes de Néandertaliens imprimées dans un petit sol boueux qui ont pu être reconnues. La conservation d'empreintes apparaît déjà rare dans les grottes et les abris, mais s'avère très exceptionnelle dans les sites de plein air. C'est en fait la constante modification de la dune qui a permis cette conservation avec un recouvrement rapide de ce petit sol par des dépôts fins de sable, comme nous pouvons encore le constater sur les côtes constituées de massifs dunaires, notamment dans la baie de Surtainville.

Bien que les travaux de post-fouille qui permettent d'interpréter les résultats issus du terrain ne fassent que commencer, certains faits sont dès lors acquis.

Les Néandertaliens se sont installés entre la paroi rocheuse d'une crique incisée par la mer dans la falaise de schiste et un cordon dunaire, à l'abri des vents dominants. Le sol est alors relativement plat et végétalisé comme le suggère la mise au jour de charançons.

Dans cet espace structuré naturellement par un grand éboulis en pied de falaise, ils ont fait du feu, au moins deux foyers allumés directement sur le sol et alimentés en bois collecté dans un environnement proche et avec des os spongieux de grands mammifères, riches en graisse.
Les essences végétales utilisées pour l'entretien du feu seront précisées. Cependant l'utilisation d'ossements pour alimenter les foyers laisse supposer un paysage ouvert (prairie) où le bois serait rare (quelques bosquets).
Nous sommes en début de période glaciaire qui se caractérise par un climat frais et un régime de précipitations parfois soutenu (pluies et neige). C'est probablement en raison d'un épisode de pluie intense que le sol dunaire a été nappé d'une petite couche de boue apportée depuis le plateau par des coulées de boues liquides (comme nous avons pu le constater en juin), aussitôt recouverte par

une fine couche de sable (volage), couche meuble qui a conservé les empreintes de pas d'au moins deux individus ayant fréquenté une aire consacrée aux travaux de boucherie. Seule cette couche organique est susceptible de conserver des pollens qui nous renseigneraient sur le couvert végétal ; les échantillons prélevés sont en cours de traitement (Agnès Gauthier, Meudon).

Cette aire d'activité s'organise autour d'un gros bloc de quartz plat qui a été apporté par les Néandertaliens sur la dune de sable afin de servir d'enclume pour fracturer les os longs des grands mammifères chassés ou fraîchement morts et dont certains quartiers étaient récupérés (mort naturelle, animaux tués par des prédateurs carnivores).

Ce sont essentiellement des ossements de cervidés, puis d'aurochs et de chevaux, qui ont été cassés pour en extraire la moelle. D'autres ossements présentent des traces de découpe (stries dues aux « couteaux » de silex utilisés). Ceux-ci étaient réaffûtés et réaménagés directement sur place comme en attestent les petits éclats de confection et de retouche. Deux fragments de diaphyse impactés correspondent à des retouchoirs.

Comme fréquemment sur les sites d'habitat, des bois de chute de cerf ont été apportés.
Sur ce sol, le matériel lithique comporte des éléments en quartz filonien, principalement des éléments de veines de quartz, dont certains ont été mis à profit pour quelques éclats et des pièces en silex.
L'assemblage en silex est principalement constitué d'éclats de retouche et de confection de racloirs, secondairement d'éclats et d'éclats laminaires obtenus par débitage direct et par la Méthode Levallois.
La série comporte de nombreux racloirs dont la plupart ont été apportés sur le gisement.
Les investigations 2013 permettront de mieux caractériser le site.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD
et Philippe AUGUSTE

LESSAY
La Gaslonde

MULTIPLE

L'opération conduite près du bourg de Lessay précède la création par la Communauté de Communes d'un parc d'activités. L'aire diagnostiquée couvre 11 hectares d'un bocage remembré à l'ouest de Lessay.

Les vestiges se répartissent entre deux principaux horizons, le premier livrant deux établissements de La Tène finale et du Haut-Empire, le second correspondant à du parcellaire moderne ou contemporain. Plus discrètement, quelques tessons du XII[e] siècle attestent d'une fréquentation médiévale du secteur.

Le premier niveau est localisé sur la limite occidentale de l'emprise. S'y développe un enclos quadrangulaire,

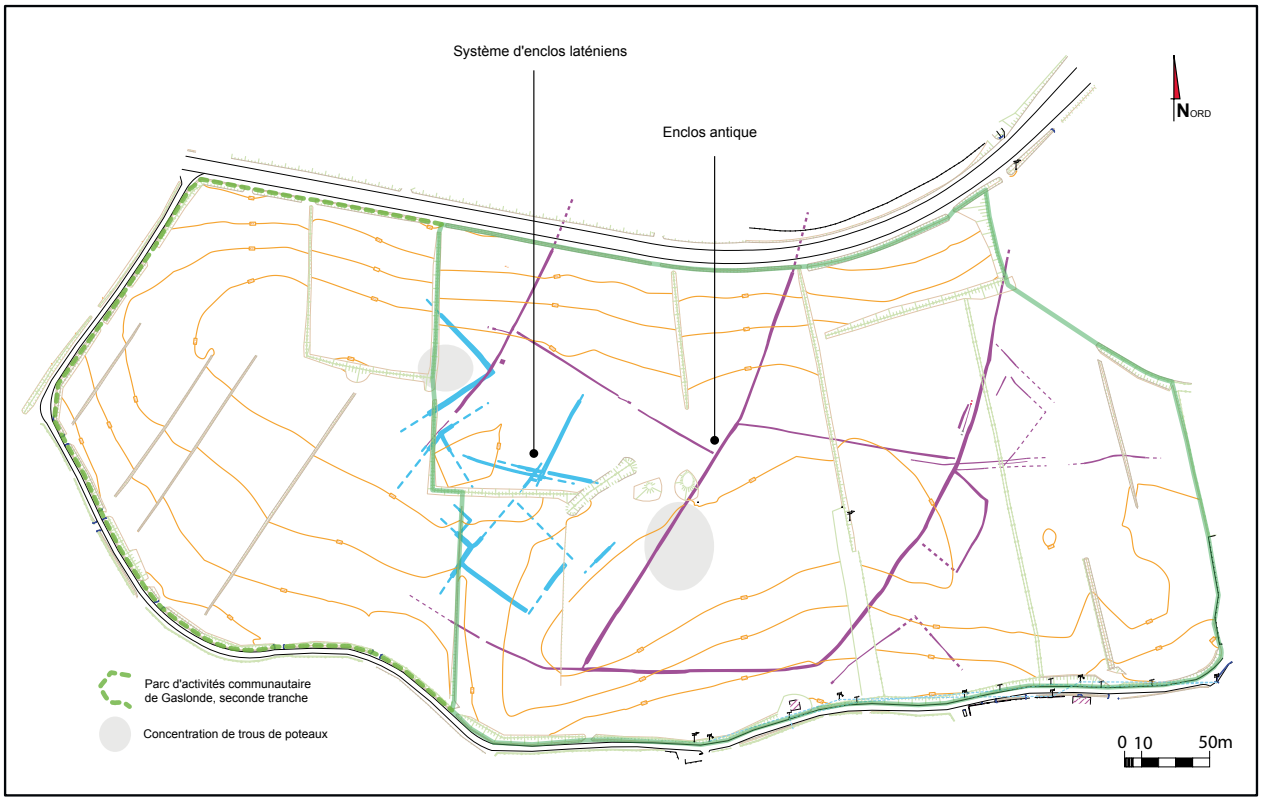

Fig. 50 - LESSAY, la Gaslonde. Plan cumulé des structures laténiennes et antiques.

dont l'imposant fossé d'enceinte a notamment livré de grands fragments d'une amphore italique Dressel 1B. Cet enclos peut avoir été associé à deux ou trois autres dont la datation comme la morphologie restent imprécises. Il s'agirait ainsi probablement d'un vaste établissement à vocation agricole, constitué d'enclos hiérarchisés.

Le second établissement couvre les deux tiers de l'emprise, tout en la débordant à l'ouest et au nord. Il est défini par un grand enclos fossoyé, polygonal et compartimenté, dont la superficie dépasse 7 hectares. Il n'a livré aucun mobilier. Il pourrait être immédiatement antérieur à un petit enclos du Haut-Empire qui lui succède. De morphologie peu commune, ce vaste ensemble reste de fonction imprécise (élevage ?).

Ludovic LE GAILLARD

PROTOHISTOIRE
GAULE ROMAINE

LIEUSAINT et FLOTTEMANVILLE
Sablière du Haut Pitois - tranche 1

Les interventions sur Lieusaint et Flottemanville viennent confirmer, en complétant les données acquises antérieurement, l'attrait évident de la vallée du Merderet, notamment à la fin de la Protohistoire et au début de l'Antiquité. Si sur les parcelles de Lieusaint, le siège de l'occupation ne semble pas être localisé dans l'emprise diagnostiquée, en revanche, à Flottemanville, la quasi-totalité des vestiges relevant d'un habitat structuré est conservée dans l'emprise de l'extension projetée de la carrière.

Au minimum, le site du I^er^ s. av. J.-C. de Flottemanville « Les Poistils », organisé sur la base d'une grande enceinte au puissant fossé périmétrique doublé d'un talus, sur lequel s'articulent un système d'enclos juxtaposé et des éléments parcellaires, couvre une surface de 2.5 ha. Des indices forts d'édifices à ossature de bois et de plus rares structures d'accompagnement de l'activité militent en faveur d'un habitat enclos comparable aux exemples les plus significatifs de la Plaine de Caen (Ifs, Fleury-sur-Orne, Cormelles-le-Royal, etc.). Hors de cette aire géographique singulière, il trouve des similitudes avec les enceintes d'Isigny « Le Tuilley », de Saint-Pellerin et des Veys (RN 13 et RN 174), témoignant toutes d'une permanence de l'occupation dans le courant de l'Antiquité, *in situ* ou dans un environnement très proche. Enfin, pour le nord du Cotentin, il fait écho à la découverte récente d'un contexte semblable à Valognes, sur le projet de construction d'une surface commerciale aux portes de l'agglomération antique d'Alleaume. Toutefois, la chronologie de cet habitat reste très faiblement documentée, pour assurer la plage chronologique actuellement définie. Une genèse plus ancienne dans La Tène moyenne et un abandon plus tardif dans le courant du Haut-Empire ne sont pas à exclure.

Quant aux indices de Lieusaint « Le Haut-Pitois », ils semblent pouvoir se résumer d'une part à des parcellaires gallo-romains, médiévaux, modernes et contemporains, adossés à deux axes de voiries (gallo-romaine et médiévale/moderne) et d'autre part à « l'extrémité » d'une occupation gallo-romaine (extraction d'argile sans doute) en limite d'emprise sur le bord de la cavée desservant la ferme du Haut-Pitois.

Laurent PAEZ-REZENDE, Dominique CORDE,
Stéphanie DERVIN et Laurent VIPARD

GAULE ROMAINE

MONTAIGU-LA-BRISETTE
Le Hameau Dorey

L'étude entreprise en 2013 sur des mobiliers de l'agglomération antique de Montaigu-la-Brisette concernait la céramique recueillie entre 2005 et 2010 au Hameau Dorey. Des quelque 52 000 tessons ont été tirés cinq ensembles majeurs, comptant 800 à 5 000 restes, et inscrits dans chacun des quatre états de l'occupation urbaine reconnus par la fouille. À ceux-ci s'ajoutent une douzaine de lots moins importants, mais très éloquents au regard de leur position stratigraphique.

Particulièrement riches, les résultats intéressent aussi bien le mode de constitution des lots que les productions locales et importations de la céramique, ou bien sûr, la datation des structures et leur évolution. Ce dernier apport est bien entendu le plus marquant dans l'immédiat : l'étude permet d'établir une chronologie d'ensemble, assez lâche pour ce qui est des grandes phases du site, mais nettement plus précise par ailleurs. Notamment, chacun des états liés à l'occupation urbaine du secteur possède à présent une datation clairement bornée.

La durée d'occupation concerne les quatre premiers siècles de notre ère, mais de façon très inégale entre le milieu du I^er^ siècle et le début du IV^e^. Ainsi, au plus sûr, l'occupation est avérée entre les années 60/70 et 270/280, quand seuls quelques tessons évoquent une fréquentation avant et après ces dates. Suivant l'image que donnait le terrain, le secteur fouillé n'est clairement pas encore

urbain dans le premier des six états définis, et ne l'est plus dans le dernier.
L'occupation urbaine intéresse donc quatre états : ils doivent être considérés comme la conclusion de périodes de création et d'utilisation des structures, pendant lesquelles sont constitués les ensembles étudiés, et que borne leur *terminus*. Ces périodes peuvent être caractérisées comme suit :
- une première urbanisation se constitue avec le dernier tiers du I^er^ siècle et la première moitié du II^e^, pour s'achever vers 140/150 ; elle voit s'édifier les premiers bâtiments en pierre, habitations et thermes publics ;
- une seconde urbanisation se constitue dans la deuxième moitié du II^e^ siècle et se termine sans doute vers 170/180 ; le cours d'eau du secteur est aménagé pour l'usage d'un moulin hydraulique, de nouvelles habitations, des entrepôts et une palestre aux thermes publics sont édifiés ;
- une acmé est atteinte dans les dernières décennies du II^e^ siècle et les premières du III^e^, pour marquer un pas vers 210/220 ; elle ne connaît que reconstructions et extensions des bâtiments en pierre ;
- l'acmé se prolonge dans les deuxième et troisième quarts du III^e^ siècle, pour marquer un arrêt vers 270/280 ; elle connaît aussi bien des agrandissements dans les thermes publics que des destructions dans les habitations et entrepôts, ou dans l'aménagement hydraulique.

Alexandra GASSON et Ludovic LE GAILLARD

Les occupations du NORD-COTENTIN
Prospections diachroniques

MULTIPLE

Les prospections conduites au cours de l'année ont permis la découverte de sites inédits pour une part et ont apporté des compléments pour des sites déjà identifiés pour une autre part.

En premier lieu, il s'agit d'un petit complexe de fontaines aménagées sur la commune de Digulleville qui a été observé pour la première fois en 1983, lors du repérage du tracé du Hague-Dike. Malgré les diverses enquêtes aucun résultat probant n'en est sorti. Si ce n'est que la plupart des parcelles environnantes portent un toponyme lié aux fontaines ainsi qu'une importante propriété au nom de Bréfontaine. Toutefois, on peut formuler une hypothèse évoquant un lieu de culte. En effet, des ampoules de pèlerin (petits flacons largement diffusés au Moyen Âge) ont été recueillis à proximité.

Les vestiges d'une pêcherie nous ont été signalés sur le littoral de la commune de Beaumont-Hague. Les restes de la construction attestent d'un aménagement très soigné afin de répondre aux assauts des tempêtes, particulièrement violentes dans ce secteur.

Sur la commune d'Urville-Nacqueville ce sont les ruines d'un moulin à vent (moulin tour) qui ont fait l'objet d'un nettoyage et de relevés en plan. Sur l'une des portes on peut lire une date, correspondant vraisemblablement à la construction : 187?.

Deux fours à chaux de la seconde moitié du XIX^e^ siècle ont été repérés : l'un sur la commune de Surtainville, l'autre sur la commune du Vast.

Un outil de la période mésolithique avait été découvert sur le littoral de la commune de Barneville-Carteret. Il s'agit d'un tranchet d'après E. Ghesquière.

Il convient de mentionner également de nombreuses petites séries lithiques des périodes post-paléolithique récoltées, pour la plupart, sur la commune d'Anneville-en-Saire, dont une petite hache polie (L : 26,5 mm, l : 25,5 mm, é : 8,8 mm) en fibrolite gris clair veiné brun foncé : roche exogène. D'autres petites séries ont été aussi récoltées sur plusieurs communes du canton de Beaumont-Hague.

Enfin, une grande dalle en pierre (L : 2,30 m, l : 1,20 m) a été observée par un garde littoral sur la Grande Île de l'archipel de Chausey. Il semble s'agir d'une dalle de couverture d'un petit dolmen d'après C. Marcigny.

Gérard VILGRAIN-BAZIN

PORTBAIL
Genestel

BRONZE - FER
GAULE ROMAINE

La fouille s'est déroulée sur 7500 m² au cœur du secteur le plus dense de la ville « haute ». Localisée sur le littoral occidental du département de la Manche, face aux îles anglo-normandes, l'agglomération antique de Portbail est intégrée à l'organisation territoriale de la *civitas* des *Unelles*, peuple du Nord-Cotentin attesté par César durant la Guerre des Gaules comme appartenant aux tribus gauloises armoricaines, qu'il vainc et soumet en 56 av. J.-C. Les signalements de vestiges gallo-romains y sont récurrents et réguliers depuis le début du XIX^e^ siècle. Ils se

Fig. 51 - PORTBAIL, Genestel. Détail d'un petit bassin d'agrément construit en moellons calcaires, Ier - IIIe siècles après J.-C. (cliché Léa Clouet, INRAP).

Fig. 52 - PORTBAIL, Genestel. Bassin d'agrément construit en tuiles plates à rebords (cliché Éva Bisson, INRAP).

Fig. 53 - PORTBAIL, Genestel. Coffrage de tuiles plates à rebords de la sépulture à libations (cliché Dominique Corde, INRAP).

Fig. 54 - PORTBAIL, Genestel. Sépulture en cercueil avec offrande en céramiques (cliché Dominique Corde, INRAP).

Fig. 55 - PORTBAIL, Genestel. Plaquette de schiste gravée de lignes d'écritures en majuscules cursives (cliché Laurent Paez-Rezende, INRAP).

répartissent en deux secteurs distants de 800 m, l'un, situé en bordure immédiate du havre, autour de l'église Notre-Dame, l'autre plus étendu sur le plateau du *village Saint-Marc* et jusqu'au hameau de Gouey. Cette répartition, nettement illustrée par l'enregistrement des données dans la base « Patriarche » du Ministère de la Culture, alimente le débat sur l'existence d'une agglomération antique, constituée d'une ville haute à caractère résidentiel sur le plateau *Saint-Marc*, et d'une ville basse tournée sur une activité portuaire autour du havre.

Quelques traces antérieures à la période antique
Les premiers signes d'une fréquentation des lieux se manifestent, en premier lieu, vers la fin de l'âge du Bronze ancien, aux alentours du XVII^{e} s. av. notre ère, sous la forme d'un vase dépourvu d'anse dont la forme renvoie à la deuxième série de la culture des tumulus armoricains. D'après C. Marcigny, ces vases étaient déposés avec des inhumations sous des tertres. Ici, aucune des inhumations présentes ne semble en relation avec ce vase et aucune trace d'un tel monument n'a été relevée.

En second lieu, vers la fin de l'âge du Fer, probablement dans le courant des II^{e} et I^{er} s. av. J.-C., une occupation semble investir le rebord de plateau, à l'intérieur d'une enceinte. Celle-ci est seulement marquée sur le site par un fossé au tracé curviligne qui a livré quelques fragments céramiques. Au XIX^{e} siècle, Duhérissier de Gerville imaginait, en ces lieux surplombant le havre et qu'il faisait fouiller, une « fortification celtique » sur laquelle la ville antique se serait posée, mais la fouille de 2012 ne livre aucun témoignage stratigraphique et chronologique d'une telle filiation. Entre cette enceinte gauloise, qui ne présente pas de caractères défensifs flagrants, et la préfiguration des développements urbains monumentaux gallo-romains, il existe à l'évidence un hiatus de près d'un siècle.

Les premiers aménagements
(première moitié du I^{er} siècle)
Précédant les constructions en dur, les équipements urbains les plus anciens prennent la forme de réseaux de fossés restituant un quadrillage orthogonal souple, d'orientation nord-est/sud-ouest et perpendiculaire. Il s'agit à l'évidence de la projection d'un plan d'urbanisme, qui connaît au moins deux phases successives. Dans la première, les fossés semblent composer des bandes de 15 m de large sur l'axe nord-est/sud-ouest à l'intérieur desquelles ne subsistent que des fosses, tandis que dans la seconde, les tracés perpendiculaires modifient la taille des espaces ainsi découpés et refondent l'orientation sur laquelle l'organisation des bâtiments maçonnés va ensuite s'appuyer.

Un premier bâtiment maçonné de 9 m par 5 est implanté à une vingtaine de mètres à l'est d'une batterie d'au moins trois fours à chaux, structures qui symbolisent le mieux cette période de construction du quartier.

La phase du monumental
(milieu du I^{er} siècle - début du III^{e} siècle)
En retrait d'une voirie de galets d'axe nord-est/sud-ouest, l'une des rues (voie décumane) de l'agglomération, la fouille révèle quatre grands ensembles architecturaux mitoyens mais distincts, bien que fermés pour trois d'entre eux par une même façade arrière, longue de plus de 105 m. Le premier ensemble n'a été appréhendé que partiellement sur la bordure occidentale de l'emprise de la fouille. Un bâtiment à plan en L à deux refends maçonnés vient cerner une cour qui ne s'ouvre pas directement sur la voie. Le second ensemble occupe un grand tiers ouest de l'emprise. Il met en scène un vaste édifice de 33 m de long sur 12 m de large, compartimenté en quatre pièces et pourvu de contreforts. Vers l'ouest, le bâtiment s'adosse à une cour close sur trois côtés et ouverte au nord sur la voie. Cette cour partage une partie de sa façade ouest avec le premier ensemble. Au centre est de l'emprise, le troisième ensemble est constitué d'une « cour » de plus de 1500 m^2 et de plusieurs petites pièces flanquées le long des murs nord et sud-orientaux, au sein desquelles une pièce étroite suggère l'emplacement d'un escalier. À l'intérieur de la cour, deux petits bassins construits en tuiles et mortier hydraulique, dont l'un est relié à un petit système hydraulique souterrain, viennent agrémenter l'espace. De loin le plus vaste et le plus soigné, cet ensemble évoque l'architecture une grande *domus* à étage s'ouvrant sur un jardin. Les débris de dalles de schiste sciées, les fragments d'enduits peints polychromes et les rares morceaux de marbre blanc renseignent sur le soin des décors mis en œuvre dans les bâtiments de ce secteur. Éléments de tubulures, débris de pilettes et mortier de tuileau dans le remblai d'une ancienne carrière indiquent également la proximité d'un dispositif de chauffage par hypocauste voire d'un balnéaire.

Sur la frange orientale, une fosse sépulcrale, recoupant l'enceinte gauloise, et une urne cinéraire reléguée dans l'un des dix dépotoirs postérieurs, matérialiseraient un espace funéraire en limite de l'agglomération. Dans la fosse, les restes d'une crémation sont déposés à priori sans conteneur. Ils sont accompagnés de cinq vases faisant office d'offrandes et sur lesquels se perçoivent des impacts de sacrifices rituels. Pour la même phase, un cerf est également inhumé dans ce secteur.

L'expansion du quartier (II^{e}- III^{e} siècles)
Par-dessus l'espace funéraire initial et les dépotoirs qui lui succèdent, un quatrième et dernier ensemble maçonné est implanté en un léger surplomb sur le quart nord-est des terrains. Mitoyen de la *domus*, il fonde néanmoins ses propres maçonneries en léger retrait d'une vingtaine de centimètres. Il s'agit d'un péristyle de 5 m de large dont le plan en quadrilatère dépasse les 30 m de côté. Du mur périmétrique ne subsiste que la trace linéaire des déchets de mortier et de moellons abandonnés dans la tranchée de récupération. En revanche, les fondations du portique sont encore partiellement en place et laissent entrevoir les points d'appui de la colonnade, sous forme de cubes de maçonneries espacés en moyenne de 2.5 m et profondément ancrés dans le sol, ainsi que les murs de liaison dont l'élévation devait s'apparenter à un parapet. En façade sud-est, une pièce de 7.5 x 3.5 m est adossée en exèdre au mur périmétrique. Elle fait face à un petit foyer en tuile, incorporé dans le soubassement du portique.

L'espace ainsi délimité a livré, uniquement dans l'angle méridional, les fondations d'un autre portique à la configuration identique mais moins massive. La fonction de cette seconde colonnade, à laquelle ne correspond aucun

autre élément architectonique cohérent, à l'exception d'une possible prolongation vers le nord-est sous la forme d'une série de quatre trous de poteau présentant le même intervalle que celui des ancrages maçonnés, pose question notamment en raison de son aspect partiel, pour ne pas dire inachevé, et d'une étonnante dissymétrie dans les espacements des points d'appui de la colonnade (2 m sur la ligne sud-ouest et 2.80 m sur la ligne nord-est). Dans ce secteur, l'arasement et l'absence d'élément chrono-stratigraphique obligent à envisager une série d'hypothèse : s'agit-il d'une première ébauche vite remplacée par la plus massive ou, *a contrario*, d'une réfection tardive mais avortée ? À moins que ces vestiges ne soient l'empreinte d'un bâtiment à colonnade presque entièrement effacé ou encore ceux d'un aménagement paysager à vocation décorative dans la cour ? La question reste ouverte d'autant que, sur un plan altimétrique, elle est associée à un petit bassin situé plus à l'ouest. Plus globalement, c'est la destination de tout cet ensemble qui souffre pour le moment d'une identification peu précise.

Du démantèlement à la reconversion du quartier (à partir du IIIe siècle)

L'abandon des édifices du quartier se signale par l'implantation de bâtiments sur poteaux dans les « jardins » de la *domus* et la conversion du bassin central qui reçoit les restes de crémations d'animaux. Dans le même laps de temps, le démontage du bâtiment mitoyen de l'ensemble 2 est en cours. Des pans de murs arrachés sont basculés dans des fosses disposées de manière irrégulière le long la façade orientale. Loin d'être une ultime tentative d'embellissement par l'adjonction d'une galerie, ce dispositif a servi de socle pour l'étaiement du bâtiment, trahissant soit un renfort sommaire afin de « sécuriser » des pans de mur dans un état de délabrement avancé, soit un système de butons soutenant les échafaudages utilisés dans les activités de démontage. Dans les autres cours s'implantent également des constructions sur poteaux qui témoignent d'un habitat plus sommaire ou d'appentis liés au démantèlement de toutes les grandes architectures du quartier et conduisant à un arasement rapide et quasi systématique.

Ce constat est avéré par la création d'un nouvel espace funéraire autour des vestiges du quatrième ensemble, qui vient notamment empiéter sur le mur nord-est de la grande *domus*. Le péristyle est peut-être encore partiellement en élévation puisque le mur périmétrique semble servir de guide à l'implantation des dix tombes à inhumation disposées en parallèle ou en perpendiculaire le long de celui-ci. L'une d'elle a révélé une architecture inédite pour la région. Installé sur le flanc nord-ouest d'un vaste et profond creusement de 2.20 x 1.30 m, le corps est placé dans un coffre en tuiles plates (*tegulae*), lui-même recouvert par un coffrage en bois. Une tuile-canal (*imbrex*) servait de coussin repose-tête et deux monnaies l'accompagnaient et devaient être posées à l'origine sur les yeux du défunt. Cette manifestation du rituel dit de « l'obole à Charon » est plus surement attestée par deux autres sépultures voisines, puisque les monnaies étaient en place dans les orbites oculaires des deux crânes. Au-dessus du cercueil, à l'aplomb de la tête du défunt, six tuiles canal sont agencées à la verticale pour former un conduit qui devait servir à la réalisation périodique de libations en son honneur. Les autres tombes n'en disposent pas et les architectures ne sont pas aussi travaillées. Elles témoignent d'une généralisation de l'inhumation en cercueil de bois dont ne subsistent bien souvent que les clous d'assemblage et au mieux l'empreinte plus sombre des planches. L'une d'elles était recouverte de dallage de schiste en remploi, aussi mis en œuvre dans la tombe voisine mais comme « repose-pieds ». La présence de monnaies est un caractère commun. Des vases complets en céramique sont déposés en offrande dans deux des tombes tandis que dans une autre, de la céramique brisée se trouvait sur le buste du défunt. Des dépôts de boucherie semblent associés aux trois tombes situées le long du mur sud-ouest du péristyle. Dans une fosse distincte de la tombe, mais à l'aplomb de chacun d'elles et à environ un mètre de distance, est déposé un crâne, ou seulement la mâchoire inférieure, voire un os long, et chaque dépôt correspond à un animal distinct : cheval, bœuf et porc ; autant de signes qui permettent de les interpréter comme des offrandes liées aux sépultures qu'elles côtoient.

Des recoupements légers entre trois tombes, dont la plus insolite, signalent d'une part une pratique funéraire étalée dans le temps et d'autre part tendent à indiquer que la tombe à libations pourrait être l'élément fédérateur de ce groupe funéraire.

Sur un plan chronologique, le mobilier funéraire oriente vers des inhumations du Haut-Empire, mais les interactions stratigraphiques tendent à les rejeter dans une phase postérieure et consécutive. Dans ce cas une reconversion de mobilier plus ancien reste envisageable, mais ce dilemme motive la mise en œuvre d'une série de datations radiocarbones sur quelques squelettes pour assurer le cadrage chronologique et valider la cohérence du groupe.

Des textes ?

Dans l'un des dépotoirs situé dans les jardins de la grande *domus*, ont été découvertes six plaquettes de schiste gravées. À priori complètes, ces plaquettes d'une dizaine de centimètres de côté comportent des inscriptions recto-verso sous forme de lignes successives d'écriture en capitales cursives. Le déchiffrement est en cours dans l'espoir qu'ils ne s'agisse pas seulement de travaux d'entraînement à l'écriture mais de véritables textes qui permettront d'illustrer autrement l'histoire de cette ville.

Après deux siècles d'observations et de découvertes régulières, dont il ne subsiste souvent que de trop légères descriptions et localisations approximatives, cette intervention a constitué la toute première opportunité de vérifier l'état des vestiges, et surtout d'appréhender sur une surface importante (presque un tiers de la surface estimée du périmètre urbain), l'organisation, la nature, la configuration et la chronologie des aménagements urbains de la ville antique de Portbail.

Laurent PAEZ-REZENDE, Karine CHANSON,
Dominique CORDE, Stéphanie DERVIN,
Magali HEPPE, Laurent VIPARD

SAINT-AMAND
La Détourbe 2

MULTIPLE

Un diagnostic archéologique sur une emprise de 95 816 m² a été réalisé au lieu-dit « La Détourbe 2 » à Saint-Amand, suite à la volonté de la Communauté de communes de développer la zone d'activités. L'opération s'inscrit en milieu rural, dans un contexte archéologique encore méconnu.

Au terme du diagnostic, une superficie de 8990 m² a été sondée au moyen de 24 tranchées et ouvertures, ce qui représente 9,5 % de la surface du projet. 135 entités ont été mises en évidence, creusées dans un substrat de schiste altéré ou de plaquettes.

La période protohistorique est représentée par la découverte de deux artefacts dissociés de tout contexte. Le premier est une pointe de flèche à pédoncule sans ailerons en silex attribuée au Néolithique final ou au début de l'âge du Bronze. Le second est un tesson de céramique dont la morphologie ne permet pas de datation précise, si ce n'est la période protohistorique.

La période gallo-romaine est quant à elle illustrée par deux fossés se rapportant à la charnière Tène finale - période Augustéenne, comme l'atteste la découverte de céramique dans leurs comblements. Ils se localisent en limite d'emprise de la parcelle la plus à l'est. Ces fossés fonctionnent ensemble et se déploient hors de la zone diagnostiquée.

Les témoins d'une occupation médiévale sont aussi peu nombreux. On note toutefois les vestiges de deux phases d'occupation (fin XII^{e} - début XIII^{e} et XIV^{e} siècle). La première phase est marquée par la présence d'une portion de fossé, d'une fosse et d'un trou de poteau. Ces éléments bien qu'insuffisants pour l'illustration d'une organisation démontrent toutefois une occupation du secteur au cours du Moyen Âge avec entre autres une volonté de délimiter l'espace au moyen de fossés. L'occupation et le découpage de ce territoire perdurent au cours du XIV^{e} siècle comme l'illustre le fossé 25.

L'organisation parcellaire est en revanche plus marquée pour la période moderne. Des fossés marquent nettement l'occupation des XVI^{e} - XVIII^{e} siècles. Ces fossés ne sont pas conservés dans leur intégralité. Au niveau des parcelles 27, 28 et 32, on note un découpage orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est ; tandis que la parcelle 232 est divisée par un fossé orienté est-ouest. Outre ces éléments parcellaires, l'occupation moderne est caractérisée par la présence de « caves à pommiers » qui suggère la vocation d'au moins une parcelle ancienne à l'arboriculture fruitière. On retient également la présence de fosses d'extraction (schiste ?) à l'extrême nord-est du site.

Les vestiges contemporains, disparus aujourd'hui du paysage, se résument également à des segments de fossés parcellaires. Les deux plus importants (66/68 et 88/93/97/101/107/110/114/120) suivent la même orientation que les fossés modernes et leur sont parallèles. Au nord-est du site, on note les niveaux de remblais que les travaux d'aménagement de la parcelle adjacente à la parcelle 29 ont laissé et qui perturbent toute lecture du sous-sol.

À ces résultats, on ne doit pas omettre les structures non datées qui correspondent majoritairement à des portions de fossés. Ces derniers viennent compléter la lecture de la division parcellaire de ce secteur. Parmi celles-ci, on retient particulièrement le fossé 22 / 29 / 59/ 55 / 51 / 47 qui traverse les parcelles actuelles 27, 30 et 32.

Les vestiges observés sur la zone prescrite indiquent donc que l'on est en présence d'un espace marqué par un réseau parcellaire fossoyé ancré et redessiné depuis plusieurs siècles.

Elise SEHIER

SAINT-FROMOND
Le Porribet

CONTEMPORAIN

Plusieurs sources archivistiques attestent de l'existence de bâtiments sur le site du Porribet, mais aucune ne nous permet de connaître leur localisation, leur nature et leur fonction. Lors des campagnes de fouilles successives, différents types de structures ont été mis au jour. Cette année, un secteur de 750 m² environ a été ouvert entre les décapages de 2010 et 2011 et deux bâtiments ont été dégagés. Il semble qu'ils ne soient pas directement liés à la production des terres cuites, mais peut-être en lien avec la diffusion des terres cuites architecturales produites sur le site par les voies d'eau.

Depuis 2007, les données archéologiques nous permettent d'identifier des types de bâtiments et des aires de travail. Les types architecturaux et la situation des bâtiments au sein du site industriel peuvent permettre de déduire la fonction des bâtiments, et d'appréhender une organisation spatiale des activités. Les différents bâtiments retrouvés au Porribet montrent la diversité des installations existantes sur le site. Même si certains bâtiments sont difficiles à associer à une activité, ils présentent la même typologie architecturale. Il est donc possible de proposer un schéma des aménagements et des systèmes de circulations au

Fig. 56 - SAINT-FROMOND, le Porribet. Vue générale des maçonneries mises au jour en 2012 (cliché Cécile Simon).

sein de la briqueterie. Il s'avère que l'activité industrielle se déroule sur la partie ouest de la parcelle, où sont situés les bâtiments caractéristiques de la production des terres cuites architecturales. Entre chaque structure des niveaux de circulation ont pu être identifiés, et notamment un chemin qui semble diviser une partie de la chaîne opératoire. À l'est de la parcelle, des bâtiments maçonnés liés à une activité administrative et/ou à des habitations ont été mis au jour, ainsi que des maçonneries en lien avec le canal.

Cette année, ce sont donc deux bâtiments parallèles qui ont été mis au jour. Les maçonneries de ces bâtiments ont été observées sur plus de 2,40 m de hauteur sans pouvoir atteindre leur fondation. S'il est difficile d'attribuer une fonction précise à ces bâtiments, leurs mises en œuvre et leur emplacement laissent penser qu'ils sont peut-être en lien avec le cours d'eau de la Vire et donc liés aux moyens de diffusion des terres cuites architecturales. L'observation des maçonneries extérieures a permis de repérer des feuillures, permettant peut-être l'installation d'une porte. Ces deux constructions pourraient correspondre à un système de vannes ou de portes à flot.

Cécile SIMON

PROTOHISTOIRE

SAINT-GEORGES-DE-LA-RIVIÈRE
ZAC des Coteaux

Le diagnostic archéologique réalisé sur le projet de ZAC de Saint-Georges-de-la-Rivière, soit sur une surface de 42 000 m², a mis en évidence une occupation protohistorique. Celle-ci est installée dans le bas d'une pente, recouverte d'une épaisse couche de colluvions, et se présente en deux concentrations de structures. La plus conséquente occupe une surface estimée à 10 000 m², située dans l'angle ouest de l'emprise tandis que la seconde, de 3000 m², se trouve dans l'angle sud.

Le premier secteur comporte au moins six fosses ainsi qu'une vingtaine de trous de poteaux dispersés. Ces aménagements se répartissent de part et d'autre d'un double-fossé implanté dans l'axe de la pente selon une direction sud-ouest / nord-est. Une urne funéraire gallo-romaine, apparemment isolée, a également été découverte en limite de cette zone de vestiges protohistoriques. Le second secteur est caractérisé par une importante concentration de trous de poteaux (25 au total) accompagnée de plusieurs foyers et fosses (au nombre de six). Dans les deux cas, le mobilier particulièrement rare ne permet pas d'attribuer le gisement à l'un ou l'autre des âges des métaux.

Au vu de cette organisation spatiale des vestiges et de la quasi-absence de mobilier archéologique, il est difficile d'interpréter la fonction du site mis au jour, d'autant plus qu'il n'existe pas de sites comparables dans ce secteur du Nord-Cotentin. C'est en effet la première fois qu'un gisement de cette époque est découvert dans cette zone géographique ce qui, malgré les résultats modestes de ce diagnostic, en renforce l'intérêt scientifique.

Il est fort possible que l'on soit en présence d'un habitat ouvert ou encore d'aménagements périphériques d'un habitat aujourd'hui recouvert par une partie du bourg ainsi que par la route RD 124 et les maisons qui la bordent.

Benjamin HÉRARD

SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE
Fouille d'un trésor monétaire de 14528 nummi (1ère moitié du IVe siècle)

Constitué de 14528 *nummi* s'échelonnant de *ca*. 310 à 348 de notre ère, le trésor découvert fortuitement sur la commune de Saint-Germain-de-Varreville se rattache à une famille d'enfouissements clos dans le courant de la décennie 340 et précédant la réforme des empereurs Constance II et Constant de l'année 348. Exceptionnel par le nombre de monnaies comptabilisées, il l'est aussi par son état de conservation : l'ensemble des monnaies était contenu dans un gros vase en céramique commune, inviolé depuis des siècles. Ces conditions particulières ont encouragé le développement d'un projet de fouille ambitieux.

Réalisée au service de numismatique du Centre Michel de Boüard-CRAHAM, la fouille du trésor avait pour objectif d'appréhender le comportement du thésaurisateur face à son pécule. Le protocole d'étude suivi s'est attaché à reconnaître les différentes composantes du trésor et en restituer la stratigraphie. Les résultats obtenus ont ainsi permis de révéler un remplissage organisé et progressif au fil du temps, par ajout voire retrait graduel de monnaies disposées en vrac ou dans des sacs.

Pierre-Marie GUIHARD, Cécile ALLINNE
et Eric BROINE

Fig. 57 - Trésor monétaire de Saint-Germain-de-Varreville (cliché Éric Broine, CRAHAM).

SAINT-JORES
Prospection-inventaire

Dans la commune de Saint-Jores, une prospection pédestre a été effectuée dans le but de vérifier les écrits archéologiques d'un érudit du XIXe siècle, l'abbé Lecardonnel. En effet, de nombreux vestiges datés de l'époque antique auraient été découverts aux lieux-dits « Le Carrefour », « La Maison Neuve », « La Cour » et dans la rivière de La Senelle.

La prospection-inventaire, menée de février à mai 2012 sur ces différentes localités, a permis de confirmer les écrits de cet abbé puisque nombre de fragments de *tegulae* et d'*imbrices* y ont été reconnus. Cependant, l'interprétation de nos découvertes est rendue difficile par l'absence de céramique antique. Parmi les rares tessons récoltés, les plus anciens remontent au XIIe siècle et les plus fréquents appartiennent aux époques moderne et contemporaine. Néanmoins, deux sites (« Le Carrefour » et « La Cour »), nettement matérialisés au sol par une concentration d'éléments de toiture antique et séparés de quelque 3000 m, sont désormais à recenser dans la carte archéologique.

Fig. 58 - SAINT-JORES. Canalisation découverte à hauteur de « La Senelle » (cliché Aurore Di Liberto).

Le premier ensemble, situé au « Carrefour », se développe le long de la voie romaine reliant Coutances (*Cosedia*) à Valognes (*Alauna*). Il livre une grande quantité de terre cuite architecturale antique repérée dans le ruisseau de La Senelle. En suivant la trace de ces vestiges le long du cours d'eau, nous avons repéré une canalisation en pierres sèches, mais il demeure malaisé de la dater. Une parcelle perpendiculaire à ce ruisseau présente une protubérance de forme allongée qui correspond peut-être à une structure archéologique, de datation inconnue. Ce premier ensemble archéologique manque malheureusement de données probantes, notamment chronologiques, pour l'interpréter avec vraisemblance. La présence significative de prairies dans la zone explique en partie cette indigence documentaire.

Au lieu-dit « La Cour », dans des parcelles labourées, une deuxième concentration de restes de *tegulae* et d'*imbrices*, de plus ou moins grande taille, a été relevée sur une surface notable de quelque 2,5 hectares. Dans la zone d'épandage des vestiges, on observe un bombement du terrain, qui suggère la présence de structures enfouies.

Enfin, au lieu-dit « La Maison Neuve », des parois de fours et des rebuts de cuisson ont été décelés dans les parcelles B113, B114 et B616.

Ce travail de prospection, qui devrait s'étendre aux communes limitrophes de Saint-Jores, est intégré au PCR sur l'Antiquité en Basse-Normandie.

Aurore DI LIBERTO

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
ZA de l'Abbaye, tranches 4 et 5

GAULE ROMAINE
MOYEN ÂGE

Le diagnostic réalisé sur une surface de 2,3 hectares préalablement à l'aménagement des tranches 4 et 5 de la ZAC de l'Abbaye à Saint-Sauveur-le-Vicomte a essentiellement livré les vestiges fossoyés d'un système parcellaire dense mis en place à la fin du Moyen Âge. Ont été également mis au jour les restes de deux incinérations antiques isolées.

Denis THIRON

RD 973
Contournement de SARTILLY

FER
GAULE ROMAINE

Le projet d'aménagement du contournement de Sartilly, RD 973 et liaison RD 973/RD 61, se développant sur les communes de Sartilly, d'Angey et de La Rochelle Normande, a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique. Les terrains concernés se trouvent presque entièrement sur le territoire de la commune de Sartilly et couvrent une superficie de 51 ha. Ils se développent sur une longueur de quatre kilomètres environ et contournent Sartilly par l'est, à une distance comprise entre 750 m et 1 km du centre-bourg. L'essentiel du projet longe le ruisseau du *Vieux Frévrier* et un de ses affluents et traverse de menus chenaux qui se raccordent au ruisseau. De ce fait, les emprises du projet concernent le fond de vallée et au moins un versant, généralement très abrupt, ainsi que le rebord de plateau sur quelques dizaines de mètres tout au plus.
Les terrassements ont permis d'inventorier 420 structures qui, à 80 %, sont des vestiges de fossés, pour la plupart modestes, uniformément comblés de limon brun-gris et qui n'ont livré presque aucun matériel. Leur planification, la restitution de leur tracé ainsi que leur mise en relation avec le levé cadastral napoléonien et l'état parcellaire actuel, ont permis d'établir que la plupart d'entre eux sont les traces fossiles de la trame parcellaire actuelle. Si la question du terme de cette phase est résolue, celle de l'origine ne l'est pas. Le peu de mobilier recueilli dans les comblements (quelques éléments contemporains, modernes, médiévaux et gallo-romains) ne suffit pas à asseoir une quelconque datation sous la forme d'un *terminus post quem*. Les seules contributions à cette question chronologique globale se trouvent dans les traces fossiles discordantes avec l'organisation paysagère actuelle et dans les vestiges les plus anciens trouvés sur l'emprise. Sous cet angle, trois points de découvertes méritent d'être signalés et envisagés comme des sites, c'est-à-dire comme des gisements inscrits dans un espace fini.

Le premier site se trouve à l'amorce du contournement, au sud-est de Sartilly au lieu-dit *Beauvallon*, sur le bord du plateau dominant le *Vieux Frévrier*. Cette occupation se manifeste par deux axes fossoyés de 1 m de largeur au niveau du décapage et par neuf fosses de type trous de poteau. Outre l'argument de proximité, leur association dans une même phase chronologique repose sur les indices mobiliers qu'ils ont livrés, lesquels renvoient à la période gallo-romaine pour les deux types de structures (tuiles et un fragment céramique attribué au III^{e} siècle ap. J.-C. pour les fossés, céramique des deux premiers siècles ap. J.-C. dans une fosse). À ces éléments céramiques s'ajoutent quelques fragments de scories. L'ensemble de ces vestiges mobiliers témoigne d'activités domestiques.
Le premier axe fossoyé est globalement orienté est-ouest mais légèrement courbe. Il se développe sur une longueur d'au moins 65 mètres et sa courbe, dans l'hypothèse où ce fossé aurait servi à définir un enclos, désignerait le nord comme l'intérieur de celui-ci. L'autre hypothèse consiste à voir dans ce fossé un axe parcellaire dont le tracé suit grossièrement une courbe de niveau avant la franche rupture de pente du versant de la vallée du *Vieux Frévrier*. Deux fossés longent cet axe au sud à deux mètres de distance et s'interrompent à une distance de 23 m l'un de l'autre.
C'est au mitan de cette interruption que le second axe croise le premier à angle droit. À 13 m au sud de l'axe est-ouest, il forme un angle droit qui correspond soit au contour d'un enclos de 13 x 10 m soit à un cloisonnement de l'espace, ouvert vers l'ouest. Un second fossé orienté est-ouest divise en deux parts égales l'espace intérieur formé par cet angle. Au nord de l'axe est-ouest, le second axe, reconnu sur 35 m, pourrait se prolonger sous les bâtiments de la ferme de Beauvallon et au-delà de l'emprise.
Les structures ponctuelles sont concentrées essentiellement au nord de l'axe est-ouest non loin de l'espace enclos ou cloisonné. La plupart s'apparentent à des fosses circulaires ou ovales de quelques décimètres interprétées comme des trous de poteau. Aucun plan d'édifice ne se laisse lire en l'état.

Le second point de découverte, une occupation de La Tène finale, se manifeste par un fossé à profil majoritairement double, de deux fois 80 cm de largeur et 45 m de longueur. Il s'interrompt à l'approche de la bordure sud de l'emprise. Aucun fossé environnant ne semble lui être associé. Il ne paraît donc pas participer d'un enclos ni d'une trame parcellaire étendue. Les vestiges céramiques qu'il a livrés comprennent quelques tessons de facture gallo-romaine qui ne sont pas incompatibles avec l'essentiel du mobilier qui est de facture laténienne « indigène ». Les rejets

céramiques ainsi que des secteurs rubéfiés observés dans le fossé, évoquent une occupation domestique. Pour autant aucune trace certaine de bâtiment n'a été mise en évidence, sauf peut-être une tranchée de 320 x 45 cm qui pourrait être la trace d'un pignon. Cette occupation domine un ruisseau dans un secteur où une tourbière de 50 cm d'épaisseur s'est développée.

La troisième occupation est une concentration de 12 fosses, situées entre deux fossés rattachés à la phase parcellaire actuelle. Aucun lien ne peut être établi entre ces linéaires et la concentration de structures ponctuelles. La plupart des fosses sont circulaires ou ovalaires et présentent des mesures maximales situées entre 50 et 80 cm. Les comblements sont d'un limon brun-gris mêlé de charbons et de cailloux ou blocs de granite. Trois fosses présentent une allure atypique par rapport à ce profil général mais pourraient n'être que le résultat de creusements simples successifs. Une fosse a l'allure d'une structure de combustion.
Les fosses sont disposées en deux ensembles de 2 et 10 fosses. Dans le second groupe on peut distinguer un ensemble de 7 structures, dont la distribution pourrait correspondre au plan d'un édifice sur poteaux, inscrit dans un carré de 4 m de côté. Dans l'hypothèse où cet ensemble de 10 creusements contribue au même édifice, alors celui-ci devrait se prolonger en direction du nord, vers la limite d'emprise.
Le mobilier céramique associé à cet ensemble renvoie à une datation antérieure à La Tène moyenne pouvant s'étendre jusqu'au Bronze final.

Ces trois points de découverte, inscrits dans quelques milliers de mètres carrés chacun, paraissent discordants par rapport à la trame parcellaire actuelle dans sa forme active ou ses traces fossiles. Le mode de formation du paysage actuel n'est pas connu notamment du point de vue de son ampleur et de sa vitesse de mise en œuvre. On peut donc se trouver devant une mise en place à grande échelle et rapide qui de ce fait est « datable », ou face à une mise en place ponctuelle et progressive dont l'origine ne peut être précisée.
En adoptant le point de vue d'une mise en place à grande échelle, l'occupation de la transition Tène finale/Gallo-Romain et l'occupation du Haut-Empire tendraient à montrer, puisque le phénomène a lieu deux fois, que la phase paysagère actuelle trouverait probablement son origine au plus tôt à la période gallo-romaine. Dans le cas d'une mise en place plus ponctuelle et longue, ces occupations ne permettent pas d'avancer une quelconque conclusion.
Considérées de façon intrinsèque, ces occupations présentent plusieurs intérêts qui relèvent pour l'essentiel de leur caractérisation. Ce sont de petites occupations, livrant suffisamment de mobilier pour une approche chronologique. Leur intérêt provient de leur rareté notamment pour le bâtiment antérieur à La Tène moyenne mais aussi de leur aspect atypique par rapport aux sites fouillés dans la région pour les deux occupations de La Tène finale et du Haut-Empire. L'enjeu d'une fouille sur ce type de vestiges porte donc sur la caractérisation même du gisement dans le but d'étoffer les corpus régionaux des modes d'occupations du sol.

David FLOTTÉ

FER

MOYEN ÂGE

SOTTEVAST
Le Hameau Saillard

Le projet d'aménagement d'un lotissement d'habitation par la commune de Sottevast, sur le territoire de la commune de Sottevast, au lieu-dit « Le Hameau Saillard », a donné lieu à une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet a une forme presque rectangulaire et couvre une superficie de 44 860 m². Les terrains sont inscrits dans le triangle formé par la RD 42 et les chemins ruraux n°3 dit de La Prévellerie et n°12, à l'ouest du bourg actuel.

Cent vingt sept structures, fossoyées pour la quasi-totalité, ont été mises au jour. Les trois-quarts correspondent à des creusements de largeur modeste, le reste à des fosses et à un empierrement. C'est dans un paysage de bocage que sont inscrits les terrains. Actuellement, les limites parcellaires, organisées sur les orientations cardinales, sont matérialisées par des talus plantés qui définissent dix parcelles physiques. Tous les talus correspondent à une limite administrative figurant sur le cadastre actuel. En revanche tous les traits cadastraux ne correspondent pas à une limite matérialisée hors sol, sur le terrain.

La superposition du plan cadastral napoléonien et du cadastre actuel met en évidence une quasi-identité des deux images administratives, à quelques détails près. C'est dans la partie ouest de l'emprise que quelques remembrements administratifs ont eu lieu (effacement des traits d'un document à l'autre), à des dates comprises entre celles de la réalisation des deux documents. Un remembrement d'usage (effacement de la limite physique mais pas de la limite administrative), pour labourer une pièce plus grande, a effacé des limites nord-sud ainsi qu'en atteste le fossé le plus occidental de l'emprise. Pour autant rien de fondamental ne change durant la période contemporaine dans l'organisation de l'espace en termes d'orientation et de pérennité des limites. Sur le seul critère de tri dont nous disposions, celui de l'orientation, nous associons à cette phase parcellaire encore active aujourd'hui, l'ensemble des fossés fossiles isoclines. Parmi eux certains subdivisent les parcelles actuelles sans les outrepasser et sont représentés ou non sur le cadastre napoléonien. Un d'entre eux a livré un lot céramique médiéval des XII^{e}-XIV^{e} s. ap. J.-C. qui atteste que son

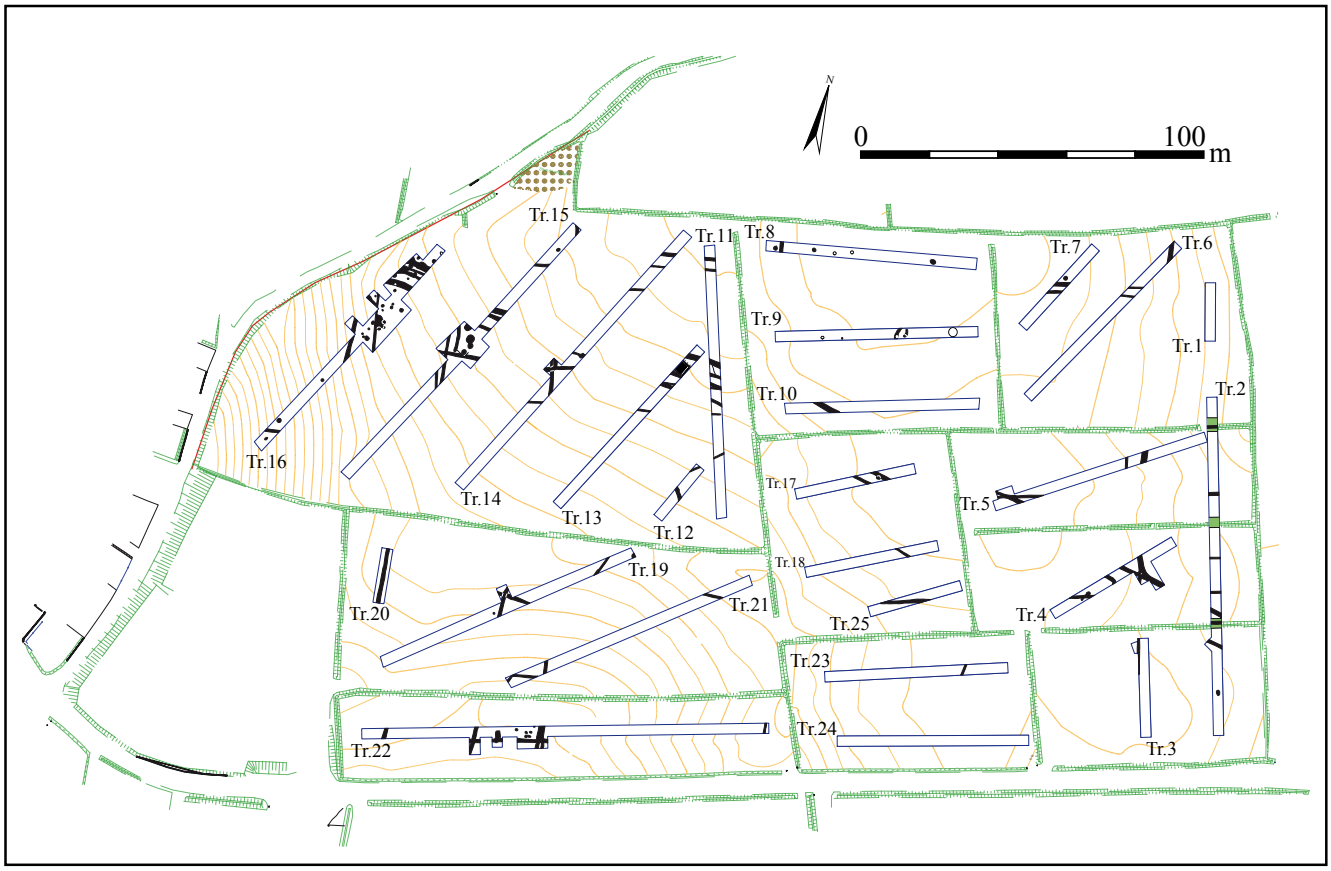

Fig. 59 - SOTTEVAST, le Hameau Saillard. Plan général du diagnostic.

rebouchage n'a pas pu avoir lieu avant. Les autres tracés fossiles traversent plusieurs limites parcellaires et haies talutées. Nous en déduisons que ces axes concordants avec la phase actuelle archivent une phase plus ancienne de son histoire. Le fait est qu'un de ces axes fossiles traversants a livré le seul lot de céramique gallo-romaine de l'emprise. Il indique une période avant laquelle la couche qui le contient ne peut pas s'être constituée. Ainsi, la question de l'origine de la phase parcellaire actuelle reste posée.

Dans l'ouest de l'emprise, une occupation médiévale classique associée à la phase parcellaire actuelle, jalonne sa longue et lente histoire. Sur plusieurs milliers de mètres carrés, des trous de poteaux ainsi que un ou plusieurs fours ont été mis au jour. Du mobilier céramique et un comblement charbonneux dans un fossé est-ouest permettent de lier les structures ponctuelles à certains linéaires. Dans l'état actuel des explorations on ne sait si cette occupation lotit un parcellaire ou si elle se définit par un espace enclos distinct du maillage parcellaire. C'est la question qui se pose à toute éventuelle exploration complémentaire de savoir quel lien elle entretient avec les fossés environnants et d'affiner les datations portant sur les fossés fossiles nord-sud/est-ouest représentés ou non sur le cadastre napoléonien et, nécessairement, creusés et rebouchés antérieurement à cette image.

Par ailleurs, les occupations médiévales classiques sont peu ou pas documentées dans le Cotentin. À ce titre, tout autant qu'au titre de son intérêt céramologique qui provient de l'identification d'une production céramique locale, le gisement de Sottevast constitue une occasion de défricher des domaines largement inconnus de la culture matérielle régionale.

La seconde phase parcellaire, plus ancienne, se définit à partir des fossés discordants par rapport aux orientations de la phase actuelle. Ils concourent majoritairement au tracé d'un axe long de 300 m, orienté nord-ouest/sud-est et constitué d'un faisceau de deux à quatre structures. Cet axe traverse de nombreux talus et limites parcellaires napoléoniennes et actuelles. Aucun mobilier n'en provient. Par ailleurs, au sud de cet axe, on observe toute une série de fossés discordants par rapport à l'actuel. Ils semblent délimiter des parcelles dont une recèle une concentration de fosses modestes qui paraissent dessiner le plan d'un édifice sur trois ou quatre poteaux. Du mobilier céramique provient à la fois des fossés environnants et d'une structure ponctuelle. Cet ensemble céramique renvoie généralement vers la période de La Tène et plus spécifiquement dans la fin de sa phase ancienne si l'on se fie au pot muni d'un décor en tôle ondulée rencontré dans un des fossés. De la même façon que pour l'occupation médiévale, celle-ci est intéressante du point de vue de l'approche céramique dans une région largement méconnue pour cette période. C'est dans le même temps l'occasion d'interroger la nature de ces aménagements et notamment de juger de sa nature de parcellaire loti (ou autre) et d'évaluer les relations qu'ils entretiennent avec l'axe oblique que nous plaçons dans la même phase parcellaire ancienne. C'est aussi l'occasion d'interroger l'origine de cette phase qui précède et qui a été effacée par la phase actuellement active. D'ores et déjà des questions se posent quant à la disjonction totale de ces deux grandes phases « successives » puisque quelques linéaments de fossés attribués à la phase actuelle sur le critère de l'orientation semblent participer de l'occupation laténienne.

David FLOTTÉ

MODERNE

TOLLEVAST
Le Bourg

Les sondages réalisés sur ce projet de lotissement dans le centre historique de Tollevast, à moins de 160 m de distance de l'église du XIe siècle, produisent des résultats relativement limités tant en nombre de vestiges recensés qu'en qualité de l'analyse chronologique basée sur les mobiliers collectés.

La plupart des fossés inventoriés évoquent une fonction parcellaire et s'intègrent dans un quadrillage orienté nord-ouest/sud-est et perpendiculaire encore actif dans le cadastre actuel. À ce titre, plusieurs segments du diagnostic correspondent à d'anciens découpages figurant sur le cadastre de 1814. Fosses de plantation d'un verger, trous de poteaux et carrières complètent la nomenclature des vestiges rencontrés.

À ce stade, cette intervention soulève la question de la localisation d'un éventuel habitat groupé autour du siège paroissial et celle des modalités de la mise en valeur du terroir environnant. En effet, en dehors d'un éclat de silex noir dans les labours, aucun rejet antérieur ou contemporain de la fondation de l'édifice religieux n'est à signaler et les premières traces de l'organisation de l'espace ne sont manifestement pas antérieures à la fin du Moyen Âge.

Laurent PAEZ-REZENDE, Jérôme PAIN
et Laurent VIPARD

FER

URVILLE-NACQUEVILLE
Les Dunes

Cette opération de fouille programmée prolonge les recherches menées sur la plage d'Urville-Nacqueville depuis 2009. Après le diagnostic de 2009 et l'exploration du quartier artisanal menée en 2010, il s'agissait cette année de la seconde campagne sur le secteur funéraire.

Cette opération visait principalement à documenter une vaste zone crématoire d'environ 50 m². Il s'agissait notamment de vérifier si cet épandage de charbons et d'os brûlés pouvait correspondre à des bûchers funéraires en place ou bien des zones de vidanges. Les fouilles menées selon un protocole spécifique élaboré en collaboration avec les anthropologues et anthracologues de l'équipe ont permis de traiter l'ensemble de la zone et de valider la première hypothèse en mettant notamment en évidence des pieux appartenant aux ultimes phases d'utilisation des bûchers. L'ensemble des sédiments a été tamisé et conditionné sur le site, puis partagé entre les universités de Bordeaux 1 et de Besançon en vue des études anthropologiques et environnementales. Le tri de ces milliers de prélèvements prendra cependant encore plusieurs années. Outre le charbon et l'os humain, de nombreux éléments de faune, quelques graines mais également des fragments d'objets, nous renseignent sur le faste de certaines cérémonies funèbres et le statut de certains défunts, contrastant ainsi avec l'apparente modestie des urnes funéraires presque systématiquement dépourvues de viatiques. Parmi ces fragments d'objets, on citera notamment les fragments d'un torque tubulaire en or, des perles en verre, des anneaux passe-guide ou encore des pièces de jeu.

Parallèlement à la fouille de l'aire crématoire, 24 nouvelles sépultures ont également pu être mises au jour portant ainsi le nombre de sépultures à 64. La fouille des urnes funéraires menée à l'université de Bordeaux a pour sa part permis d'estimer le nombre minimum d'individus à 75. Ces chiffres demandent néanmoins à être pondérés par la très forte représentation des sujets immatures qui reflètent l'image d'une population naturelle. Sur ces 75 individus, 32 n'ont en effet pas atteint ou dépassé l'âge de 10 ans et 13 d'entre eux n'ont pas dépassé les 2 mois.

La présence de ces sujets très jeunes est particulièrement importante dans une perspective plus large, dans la mesure où elle permet d'étudier des classes d'âge habituellement absentes des cimetières laténiens. Cette dernière s'explique-t-elle uniquement par des conditions de conservation plus favorables à Urville-Nacqueville qu'ailleurs ou renvoie-t-elle également à une signification sociale particulière ?

La mise en évidence d'un traitement différencié du corps en fonction de l'âge du défunt constitue un autre point digne d'intérêt. Sur les 75 individus actuellement étudiés, 45 ont fait l'objet d'une crémation, lorsque les 33 autres ont été inhumés. Les crémations n'ont à ce jour pas livré de restes correspondant à des enfants de moins de 3 ans et, lorsque des enfants de moins de 10 ans sont présents, ils sont systématiquement associés à des restes d'adultes ou de sujets de taille adulte.

À l'exception des sépultures de type durotrige déjà rencontrées l'an passé (4 sépultures), la pratique de l'inhumation est pour l'instant réservée aux enfants. Cette situation, si elle se confirme par la suite, pourrait être liée à une question de rite de passage.

Anthony LEFORT et Stéphane ROTTIER

VALOGNES
Agglomération antique d'*Alauna*

Connue depuis la fin du XVII[e] siècle par ses principaux monuments, thermes, théâtre et maçonneries monumentales de la Victoire, l'agglomération antique de l'ancien village d'Alleaume, aux portes sud-est de la ville de Valognes, s'étendrait au mieux sur une quarantaine d'hectares. Dès l'origine des recherches, le statut de cette ville antique a été l'objet de discussions et de débats : parfois hâtivement assimilée à l'énigmatique *Crociatumum*, elle est surtout adoptée par la communauté scientifique comme étant la station *Alauna* de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin. Elle est aussi, depuis lors, au cœur des discussions sur son hypothétique fonction de chef-lieu de la Civitas des *Unelles*.

En l'état actuel des recherches, aucun document épigraphique, bibliographique ou archéologique, ne permet de trancher sur ces sujets. En intégrant les acquis antérieurs, le projet actuel d'étude de l'agglomération antique d'*Alleaume* s'est donc fixé comme objectif de définir sa configuration exacte, de mesurer son étendue, de vérifier sa densité d'occupation, de compléter la connaissance de sa parure monumentale et de fixer les grandes étapes chronologiques de son évolution.

Dans cette optique, ce nouveau programme de recherches s'est ouvert par une prospection thématique, notamment accompagnée d'une campagne de prospection électrique, dans la perspective d'orienter des explorations en sondages à partir de l'année 2013. En marge de l'approche géophysique, l'opération a combiné des observations planimétriques, une enquête orale, une approche étymologique ainsi qu'un recensement exhaustif du mobilier archéologique et des lapidaires. L'inventaire documentaire et iconographique entrepris par L. Le Gaillard, en 1999, a également été complété.
Les investigations de surface ont permis d'identifier une concentration continue, particulièrement dense en débris gallo-romains, sur environ 5 à 6 hectares, localisée pour l'essentiel sur le plateau du *Bas Castelet*, en marge des deux édifices publics déjà connus. Cette zone d'épandages s'inscrit dans les parcelles qui longent le chemin rural n°4, entre le *Bas Castelet*, inclus, et la limite septentrionale du *Hameau de la Victoire*. Sa superficie, la présence du «mur de la Victoire» sur son emprise, ainsi que sa position topographique au sommet du plateau, semblait évoquer l'épicentre de l'agglomération ou, pour le moins, un lieu significatif au sein de la ville antique.

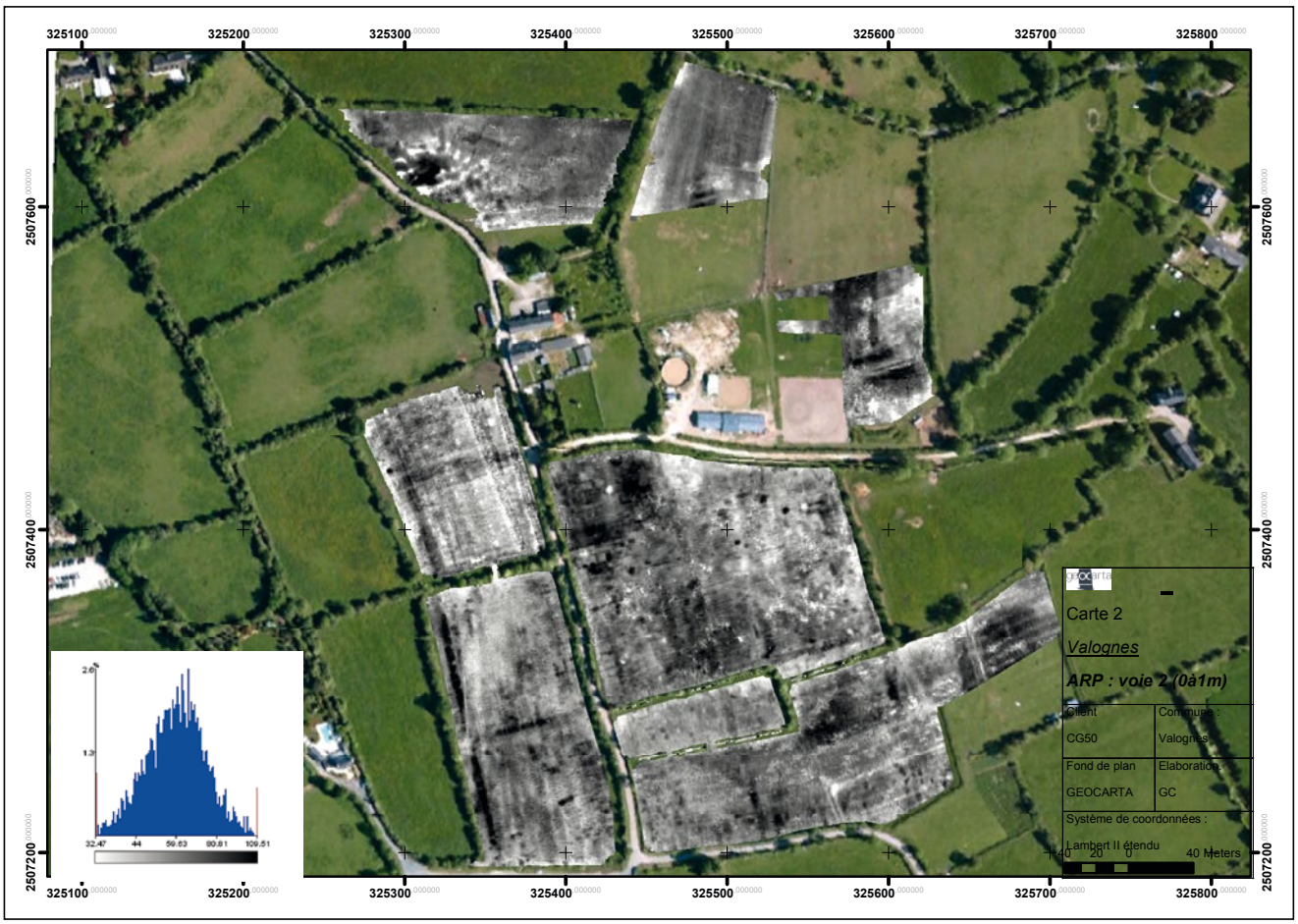

Fig. 60 - VALOGNES, Alauna. Carte des résistivités apparentes entre 0 et 1 mètre (DAO G. Caraire, Geocarta, 2012).

Fig. 61 - VALOGNES, Alauna. Relevé et interprétation des anomalies résistantes dans la portion méridionale de l'agglomération (d'après les relevés de G. Caraire, Geocarta, 2012).

L'implantation de la prospection électrique, sur ce noyau densément fourni, s'est logiquement imposée, d'autant que deux des parcelles incluses dans cette zone avaient déjà fait l'objet d'un test géophysique concluant (Le Gaillard 1999). Le tiers du site antique a ainsi été couvert dans le cadre d'une seule et unique campagne de prospection géophysique. Les résultats, particulièrement fructueux, ont véritablement enrichi notre connaissance sur la topographie urbaine d'*Alauna*. Bien plus finement qu'en 1999, en raison de l'amélioration technique de la méthode, les anomalies enregistrées font ainsi ressortir de nombreuses maçonneries ainsi qu'une partie des rues cardiales et décumanes de l'agglomération qui participent au découpage de l'espace urbain, selon des intervalles compris entre 80 et 100 m. Ainsi, la mise en évidence de six axes de voies organisés en réseau, que l'on peut qualifier d'orthonormé, constitue l'un des apports majeurs de la prospection électrique, en confirmant le caractère urbain de l'ensemble des vestiges accumulés depuis plus de deux siècles sur ce secteur de l'ancien village d'Alleaume.

Le réseau semble s'appuyer sur deux axes principaux, le premier, orienté nord-sud (*cardo maximus*), constituerait l'épine dorsale de l'agglomération en faisant probablement la jonction entre la voie arrivant de Coutances (*Cosedia*), par le sud, et celle arrivant de Cherbourg (*Coriallo*), par le nord. Cette voie se trouve selon toute vraisemblance aujourd'hui sous la route actuelle, qui mène des thermes publics au Hameau de la Victoire. À la perpendiculaire, le *decumanus*, partirait au moins du théâtre situé au Bas Castelet, pour traverser la ville, d'est en ouest, et prendre selon toute vraisemblance la direction de la ville gallo-romaine de Portbail. À l'opposé, cette voie pourrait rejoindre un exutoire maritime sur la côte orientale du Cotentin (Barfleur ? Saint-Vaast-la-Hougue ?).

Dans cette organisation encadrante, les îlots les plus dotés en maçonneries sont situés au voisinage des deux voies principales. C'est par ailleurs au centre névralgique de la ville, à la croisée du *cardo* et du *decumanus*, qu'ont été identifiés les deux espaces les plus densément fournis en bâtiments. Dans l'un d'eux, non loin du «mur de la Victoire», on peut observer les restes d'une architecture monumentale s'étalant sur environ 100 m de long et 65 m de large, révélant des galeries, une série de petites pièces ouvertes sur le *cardo* et encadrant une grande place centrale (îlot 1). Dans un îlot limitrophe (îlot 2), de vastes

ensembles d'indices orientent l'interprétation vers des habitations fastueuses (*domus*) aux plans complexes et compartimentés, à moins qu'il ne s'agisse d'un ensemble public lié à l'îlot 1.

De ces résultats émerge ainsi la première cartographie du schéma urbain de cette agglomération, à l'intérieur duquel des îlots de constructions restent donc à mieux définir. Les deux principaux, dénommés îlots 1 et 2, requièrent une attention toute particulière puisqu'ils signalent des concentrations de traces d'organisation qui ne peuvent appartenir qu'à un ensemble monumental. C'est là le second apport majeur de cette prospection puisqu'au regard des équipements publics déjà connus sur le site, le théâtre et les thermes, il est tentant d'y voir un *forum*, occupant le centre de l'agglomération à la croisée des *cardo* et *decumanus maximus*. Cette hypothèse est également mise en concurrence avec l'éventualité d'un sanctuaire, dotation qui manque tout autant à une ville antique de cette ampleur. Toutefois, l'arasement des murs et les zones de destructions masquant la bonne lisibilité de l'ensemble, seules des interventions archéologiques de types sondages ou fouilles seront en mesure d'apporter des réponses concrètes sur le sujet.
Enfin, le mobilier archéologique, collecté en surface, autorise une première estimation chronologique de l'ensemble de l'occupation, soit un fonctionnement situé entre le I^er^ siècle av. J.-C. et le II^e^ siècle ap. J.-C.

Laurence JEANNE, Laurent PAEZ-REZENDE
et Caroline DUCLOS

VALOGNES
Chemin de la Chesnée - Lieu-dit l'Hôpital

OPÉRATION NÉGATIVE

Les sondages réalisés sur ce projet de lotissement à la sortie sud-est de Valognes ont montré que les terrains ont été considérablement bouleversés par des carrières non datées. Outre des vestiges en creux contemporains, le remblaiement de ces éventuelles anciennes carrières par les décombres des bombardements de 1944, évacués du centre ville, constitue la seule information notoire de cette intervention.

Laurent PAEZ-REZENDE, Jérôme PAIN
et Laurent VIPARD

VALOGNES
Rue Le Gentilhomme, la Chesnée

OPÉRATION NÉGATIVE

Le diagnostic sur le futur lotissement projeté par la SARL Poseidon, est localisé à la sortie sud de la ville, à proximité de la RD 2 qui reprend ici le tracé de l'ancien chemin de Valognes à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Les vestiges mis au jour se composent essentiellement de fossés parcellaires, de quelques fosses, probablement des chablis et de zones de remblais récents. La plupart des structures n'ont pu être datées en raison de l'absence quasi systématique de mobilier. Ainsi, les sondages sont quasiment dénués de vestiges structurés et totalement dépourvus de mobilier antérieur à l'époque contemporaine récente.

Laurent PAEZ-REZENDE, Magali HEPPE
et Laurent VIPARD

VILLEBAUDON
Le Bourg, lotissement Belle Vue

GAULE ROMAINE

Le projet de lotissement de deux prés par la commune de Villebaudon, à l'ouest de l'église paroissiale, a motivé la conduite d'un diagnostic archéologique sur une surface de 5 700 m². En effet, le secteur est associé à la découverte de niveaux antiques et de sarcophages médiévaux, au début des années 1830. Le texte qui en rend compte ne permet toutefois pas d'assurer la localisation proposée.

Cette opération a montré que l'abord occidental de l'église ne comptait aucun des vestiges attendus. Le terrain n'en livre aucun indice, sans être vierge toutefois de toute occupation gallo-romaine : deux fossés, dont les comblements ont livré des tessons caractéristiques, attestent en effet d'une parcellisation antique du secteur, dans le voisinage d'un habitat indéterminé.

Cet habitat est rapproché des découvertes anciennes, et sans doute, se trouve implanté au croisement de deux voies anciennes importantes, à 200 mètres au sud du bourg actuel. Ce dernier semble ainsi de fondation récente (tardo-médiévale ?), mais il apparaît à présent utile de suivre ses développements éventuels vers le sud, où quelques entreprises artisanales se développent d'ores et déjà.

Ludovic LE GAILLARD

BASSE-NORMANDIE

ORNE

Carte des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

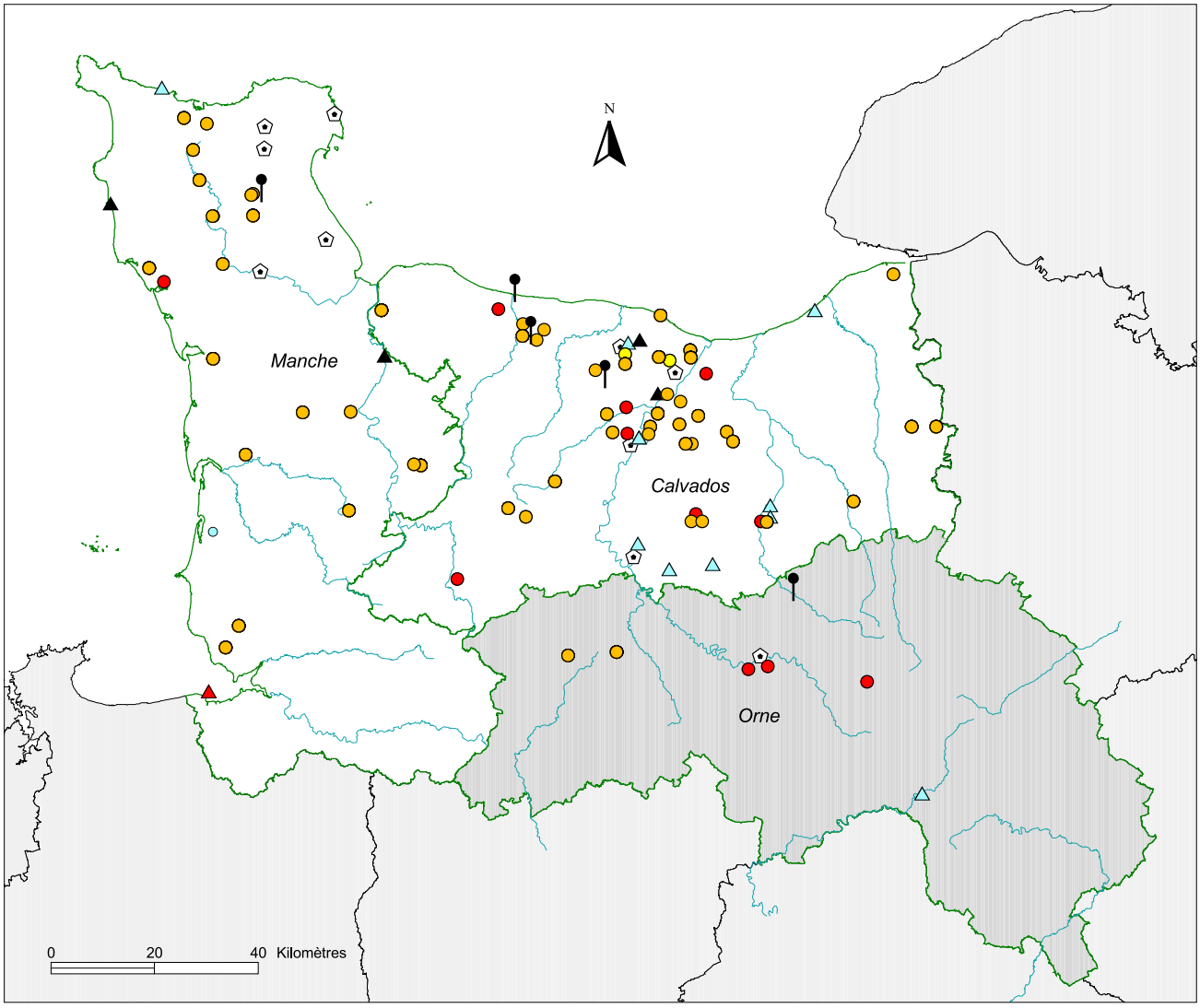

** Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ainsi que les prospections diachroniques et thématiques multi-communales ne sont pas reportés sur cette carte*

- diagnostic
- fouille préventive
- étude du bâti
- mesures conservatoires
- fouille programmée
- sondage
- programme d'analyses
- prospection géophysique
- surveillance de travaux

BASSE-NORMANDIE

ORNE

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	Les occupations rurales antiques de la plaine **d'ARGENTAN**	LECLERC Guy (BÉN)	PRT	3112	2359
2	**DURCET** - RD 924 entre **FLERS** et **ARGENTAN**	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3168	2295
3	**ÉCOUCHÉ** - Ferme Méheudin	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	3224	
4	**FLERS** - La Crochère	THIRON Denis (INR)	DIAG	3294	2409
5	**FONTAINE-LES-BASSETS** - Le Peyré	QUÉVILLON Sophie (MCC)	PMS	3272	
6	**GOULET** - Le Mont	BILLARD Cyrille (SRA)	PAN	3278	2391
7	**Massif forestier Perche - Trappe**	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	3240	2343
8	**NONANT-LE-PIN** - Le Plessis	PIMPAUD Nicolas (ENT)	FPREV	3190	
9	**SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE** - Le Carré Saint-Julien	MORAND Fabrice (BÉN)	SD	3291	2325
10	**SARCEAUX** - Plateforme logistique	LEPAUMIER Hubert (INR)	FPREV	3223	
11	**SÉES** - Etude des moules monétaires en terre cuite de la rue Amesland	GUIHARD Pierre-Marie (CRAHAM)	PAN	3242	◆

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

◗ opération en cours ✓ notice non remise ◆ opération reportée

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ◗ figureront dans le BSR 2013.

Les occupations rurales gallo-romaines de la plaine d'ARGENTAN

GAULE ROMAINE

En 2012, la poursuite de la prospection dans la plaine d'Argentan s'est intéressée au territoire de quatre nouvelles communes (Commeaux, Montabard, Ri, Ronai) localisées dans le secteur nord en bordure de l'espace sédimentaire.

Quantitativement, le bilan de l'opération s'établit à 13 sites et indices inédits qui se répartissent entre Commeaux (2), Montabard (3), Ri (3) et Ronai (2), auxquels il faut ajouter deux entités identifiées sur Occagnes, commune incomplètement prospectée en 2011, et un site répertorié sur Habloville en bordure de l'espace ciblé.

Cette implantation des occupations antiques aux confins nord de la plaine est apparue moins dense que dans les autres secteurs étudiés les années précédentes autour d'Argentan. Cette raréfaction des sites en périphérie est sans doute liée à une moindre qualité agronomique des sols et à la présence de haras dont l'emprise herbagère ne permet pas d'investigations de surface.

Qualitativement, comme les années précédentes, le corpus se caractérise par une sur-représentation de petites occupations à peine discernables au sol. Leur prise en compte dans le bilan des découvertes est cependant primordiale comme vient de le démontrer la fouille préventive par l'INRAP de la future plateforme Agrial à Sarceaux aux portes d'Argentan : l'important gisement mis au jour n'était signalé en surface que par de rares artefacts. Ainsi, la subjectivité des données de prospection a une fois de plus été démontrée.

Le premier niveau de hiérarchisation des formations anthropiques comprend deux établissements dont l'emprise au sol dépasse les 2000 m² : celui de *La Route* sur Montabard, non repéré en prospection aérienne, a livré en surface un mobilier significatif datant l'occupation du début du II^e^ siècle de notre ère jusqu'au IV^e^ (monnaie de Constantin et sigillée d'Argonne). Le second site localisé au *Court Champ* sur Ronai présente quatre bâtiments nettement identifiables en surface et sur les clichés aériens de Géoportail : l'entité principale est constituée d'une construction carrée placée au centre d'une cour rectangulaire entourée d'un quadriportique. Elle présente ainsi les caractéristiques d'un sanctuaire daté du Haut-Empire et relié par une galerie à un second bâtiment allongé et compartimenté.

Le corpus des découvertes répertoriées en 2012 est également caractérisé par nombre d'occupations modestes à deux bâtiments : *Le Ruet* sur Commeaux, *Le Fresne* sur Ronai, *Les Sept Acres* sur Ri, *Champ de la Tuilerie* sur Montabard et *Bissey* sur Habloville.

Guy LECLERC

DURCET
RD 924 entre FLERS et ARGENTAN

Une opération archéologique sur une emprise de 21 ha en milieu rural a été réalisée suite à la volonté du Conseil Général de l'Orne d'aménager une nouvelle 2 x 2 voies entre Argentan et Flers. L'opération concerne ici la section de la commune de Durcet. Elle consiste à doubler la route existante sur 3 km et à réaliser deux gros rétablissements. Elle a livré plusieurs regroupements de chablis, dont certains renferment du mobilier attribué à l'âge du Bronze. Les autres structures, principalement des fossés mais aussi quelques caves à pommier, appartiennent toutes à la période moderne/contemporaine.

Au Plessis, un groupe d'une trentaine de structures identifiées comme des chablis a livré 280 tessons pour un poids de 4,3 kg. Les céramiques sont attribuées à l'âge du Bronze final. Le corpus est dominé par les formes simples, certaines avec des trainées digitées (*plein ware*). Un fragment de gobelet caréné est également présent.

À La Parsauque, un très gros chablis a livré un petit gobelet et deux éclats en silex. La période de l'âge du Bronze ancien est pressentie.

Au Rocher, deux chablis distants de 25 m l'un de l'autre ont livré l'un les fragments d'un gobelet à profil en S avec trainées digitées et l'autre deux silex. La période de l'âge du Bronze final est pressentie, au moins pour la céramique. Toujours au Rocher à quelques centaines de mètres des chablis, quatre pierres dressées en grès sont présentes. Elles ont toutes fait l'objet d'une retouche de façonnement des bords plus ou moins aboutie. L'espace entre les blocs est entièrement occupé par une carrière de granit moderne. Trois des quatre stèles sont situées dans l'emprise. Rien ne prouve leur appartenance à la phase Néolithique, ni même s'il s'agit de monuments archéologiques.

Emmanuel GHESQUIÈRE

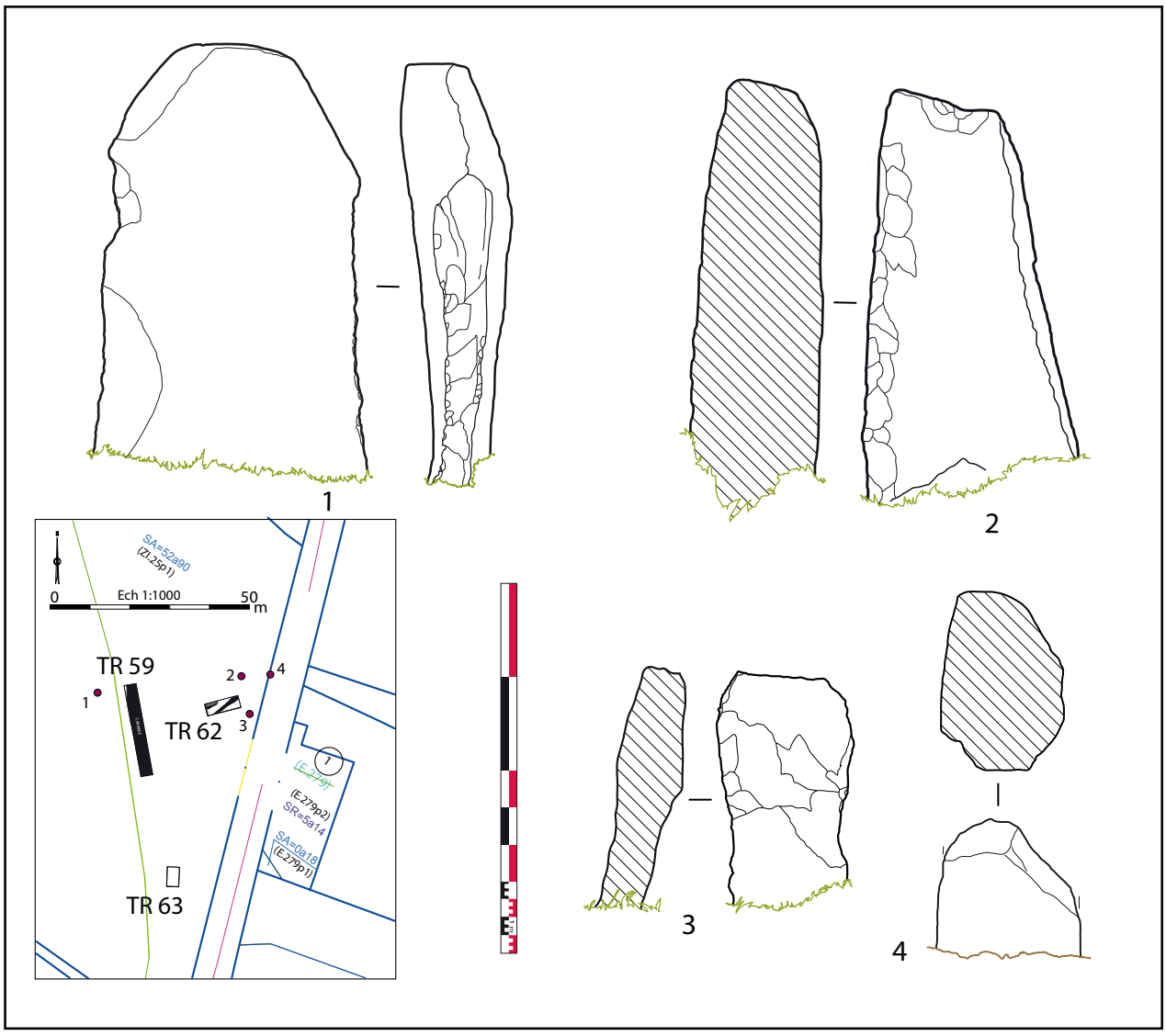

Fig. 62 - DURCET, le Rocher. Localisation et relevé des stèles réparties dans une parcelle. L'attribution chrono-culturelle est inconnue.

ÉCOUCHÉ
Ferme Méheudin

Une fouille a été conduite en mai-juin 2012 sur le site d'Ecouché, « Ferme Méheudin », repéré par Emmanuel Ghesquière (Inrap), sur le tracé de la future 2 x 2 voies doublant l'actuelle départementale RD 924 entre Flers et Argentan. L'emprise décapée avoisine 4 500 m^2. Elle a permis la mise au jour de deux occupations médiévales. La première prend la forme d'un puissant fossé d'enceinte délimitant un enclos quadrangulaire médiéval positionné au sommet d'un petit versant en pente douce qui domine une zone humide. Les deux retours est et ouest ainsi que le côté sud de cette enceinte ont été dégagés et intégralement fouillés. Le comblement du fossé, dont la profondeur atteint quelque 2,50 mètres, a livré trois unités stratigraphiques régulièrement observées sur tout le tracé étudié, correspondant à un premier stade de comblement associé au fonctionnement ouvert du fossé, à un second stade correspondant à des rejets de faune et de céramique, et à un troisième et dernier stade marquant le remblaiement terminal de l'enceinte à partir des matériaux du talus interne. Des vestiges de bâtiments sur poteaux ainsi que des silos contemporains du fossé d'enceinte ont été mis au jour et fouillés, tant à l'extérieur de celui-ci que dans son périmètre. Les éléments de chronologie réunis, céramique, monnaies et dates radiocarbone obtenues sur la faune, indiquent une datation haute située pour l'heure entre la fin du IX^e et le XI^e siècle. Il s'agirait de ce fait d'un établissement fossoyé particulièrement précoce, associé à une occupation domestique dont seule une partie réduite (20 à 25 %) a été identifiée à ce jour. L'extension complète de l'enceinte est connue grâce à une prospection magnétique réalisée par Guillaume Hulin (Inrap), à l'issue du diagnostic. Sa superficie totale dépasse l'hectare, ce qui permet de rapprocher ce site de quelques autres fortifications des alentours de l'an mil connues à ce jour en France, à l'image de celle qu'a dernièrement fouillée Gilles Rollier (Inrap), à Collonges-les-Premières, sur le tracé de la LGV Rhin-Rhône, à quelques kilomètres de Dijon, en Côte-d'Or. L'étude des vestiges, de la faune et du mobilier, en cours, permettra de caractériser davantage la nature de cette occupation que l'on suppose liée à un habitat aristocratique qui aurait précédé le château moderne de Méheudin, distant de quelques centaines de mètres au sud.

La seconde occupation médiévale se situe dans l'angle sud-ouest de la fouille, aux abords du chemin menant à la ferme de Méheudin, en bordure de la zone humide. Il s'agit d'un ensemble de fosses situées dans l'environnement immédiat des fondations d'un bâtiment d'époque moderne et d'une carrière, interprétés comme les vestiges d'un ancien hameau dont faisait partie la ferme actuelle, aux XVIII^e-XIX^e siècles. L'une de ces fosses a livré un intéressant lot de poteries manifestement écrasées en place, essentiellement composé de grès attribuables au second Moyen Âge. Une date radiocarbone obtenue sur de la faune associée à ce lot confirme une chronologie haute, entre la fin du XIII^e et le cours du XIV^e siècle. Ce lot a été intégralement fouillé et prélevé afin d'être étudié par Stéphanie Dervin, céramologue Inrap ; il fournira à terme un ensemble clos de référence propre à documenter les premières productions de grès de la Basse-Normandie.

Vincent CARPENTIER

Fig. 63 - ÉCOUCHÉ, ferme Méheudin. Vue aérienne du fossé d'enceinte, en cours de fouille (cliché François Levalet).

MODERNE
CONTEMPORAIN

FLERS
La Crochère

Un diagnostic archéologique à été prescrit préalablement à l'aménagement d'une ZAC par la communauté d'agglomération du pays de Flers, au lieu-dit la Crochère, au sud de Flers. Portant sur une surface de 13,8 hectares, le diagnostic a mis en évidence principalement un ensemble de fossés parcellaires modernes et/ou contemporains. Une dizaine de fosses et un foyer ont également été mis au jour mais sans qu'aucun élément de datation ne leur soit associé.

Denis THIRON

GAULE ROMAINE

FONTAINE-LES-BASSETS
Le Peyré

L'opération menée en 2012 sur l'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets marque la troisième et dernière étape de reconnaissance du site par la méthode de prospection électrique. Initiée en 2009 et réalisée par tranches, cette exploration avait pour objectifs de déterminer l'emprise de l'agglomération et d'en étudier les principales composantes (axes de circulation, bâtiments remarquables, organisation interne des îlots…). À l'issue de ces trois campagnes, 28 hectares ont pu être explorés.

Les données acquises en 2012 complètent celles des années précédentes et confirment les hypothèses d'analyse de la trame urbaine illustrant, par une plus faible densité d'anomalies, la limite est de l'agglomération. Elles étayent également l'hypothèse, émise en 2011, d'un probable édifice de spectacle dont les anomalies curvilignes semblent illustrer la présence. La continuité du réseau de voirie, dont les deux axes les plus au nord convergent en un point qu'on ne saurait localiser avec précision dans la zone prospectée ou bien au-delà, est un autre élément remarquable de cette campagne.

Les différences de rendu de l'information pour cette dernière campagne sont dues à la réalisation de la prospection en deux moments de l'année (août pour la partie ouest et novembre pour la partie est).

L'ensemble des données acquises depuis 2009 offre cependant un caractère très homogène et d'une bonne qualité constituant ainsi une base documentaire de référence sur le site. La compréhension générale de cette agglomération antique de même que l'évaluation de l'état de conservation des différents types de vestiges ne pourront néanmoins être documentés que par une exploration de terrain.

Sophie QUÉVILLON

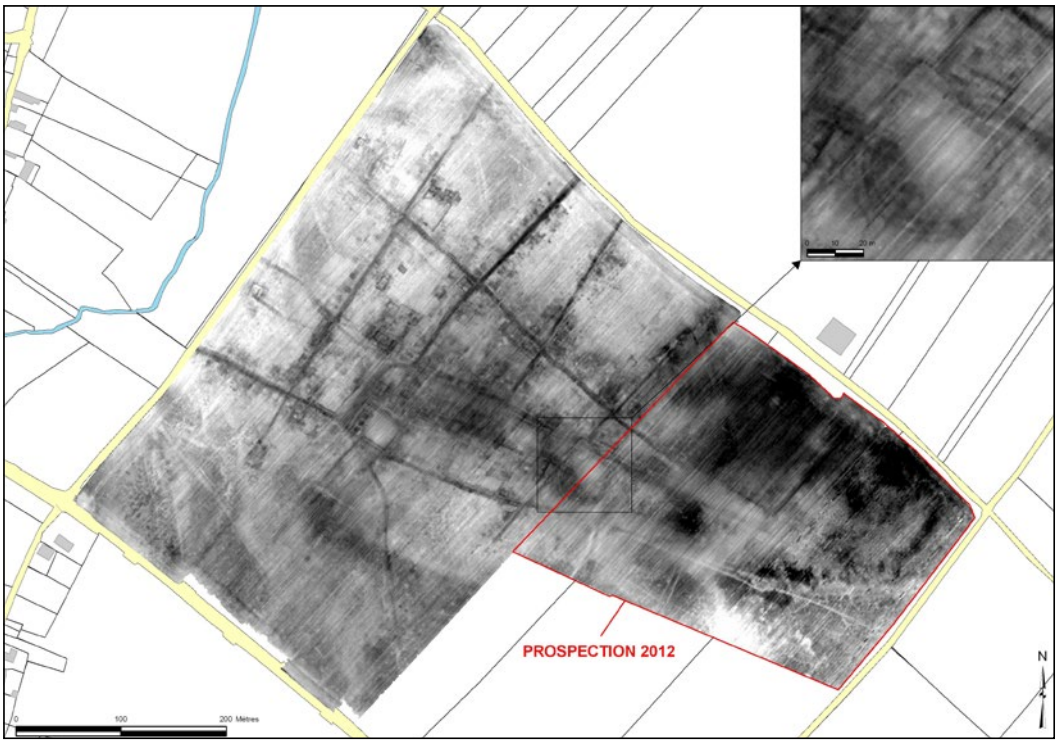

Fig. 64 - FONTAINE-LES-BASSETS, le Peyré. Localisation de la prospection électrique réalisée en 2012 (méthode ARP© : acquisition et traitement des données réalisés par la société Geocarta).

GOULET
Le Mont

Pour rappel, l'enceinte de Goulet a été partiellement fouillée en 2007 dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A88 entre Caen et Sées. En parallèle de la fouille, une prospection géophysique a permis de détecter, à l'intérieur de l'enceinte, deux grands bâtiments circulaires du Néolithique moyen II que l'on peut qualifier de bâtiments de type Auneau. La fouille a porté sur un grand bâtiment circulaire, des structures de stockage et la mise en évidence d'un troisième édifice de forme quadrangulaire. À la suite de 3 années de terrain (sondages en 2009, fouilles en 2010 et 2011), l'année 2012 a été consacrée à la poursuite des études et des travaux post-fouille.

La deuxième partie de l'étude anthracologique a été lancée en décembre par Nancy Marcoux et Fanny Jude. De même, l'étude carpologique qui a été engagée ne peut être véritablement achevée qu'à la fin de l'étude anthracologique et se prolongera en 2013.

De nouveaux échantillons de terre cuite ont été sélectionnés par Cécile Germain-Vallée pour la réalisation de nouvelles lames minces. Après un tri des éléments les plus intéressants, les critères de sélection d'une vingtaine d'échantillons ont été fondés sur la représentativité spatiale, leur diversité morphologique et de couleur, la diversité des éléments ajoutés à la terre.

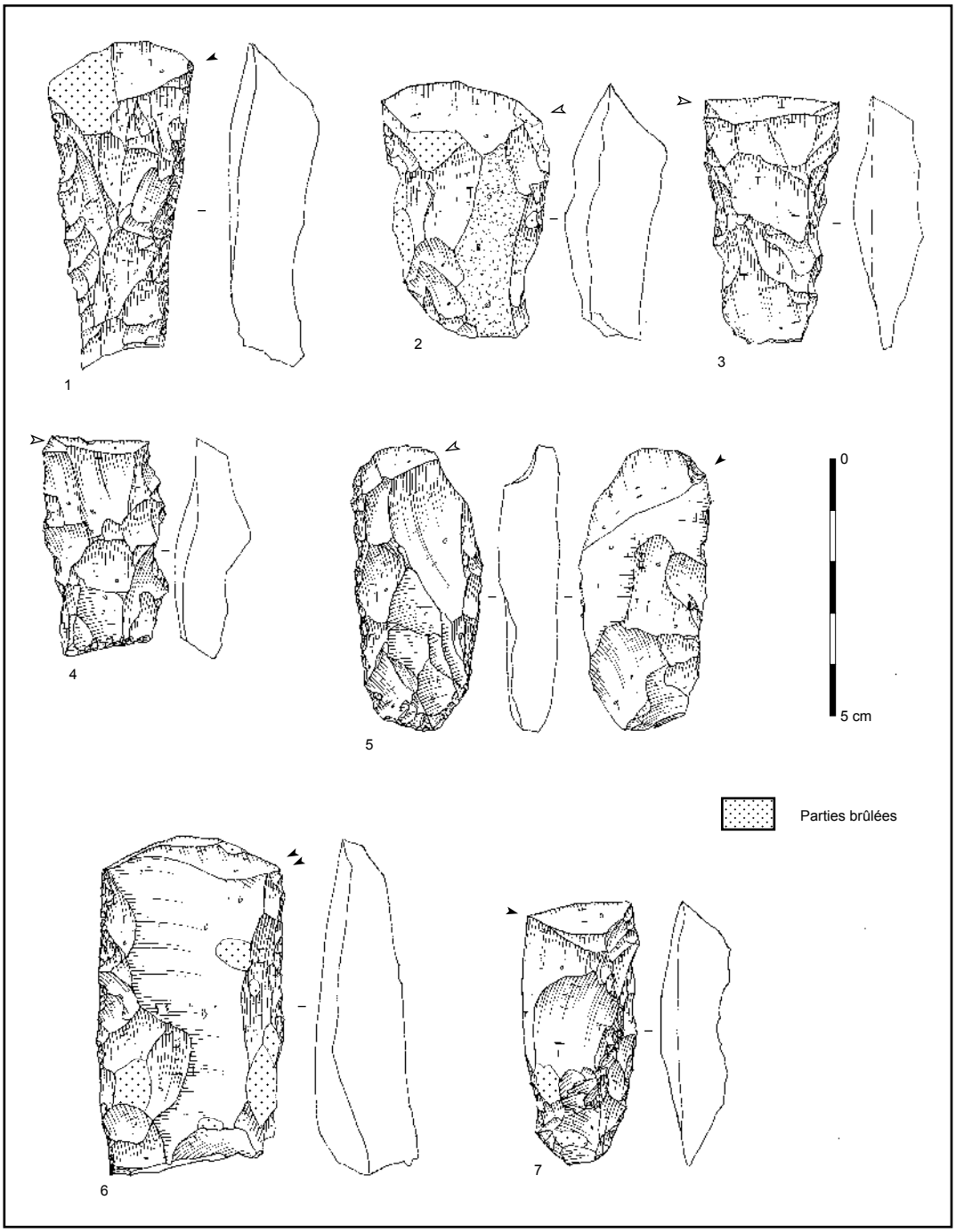

Fig. 65 - GOULET, le Mont, bâtiment circulaire. Ensemble de tranchets (dessin François Charraud).

Les conditions de substrat sont a priori défavorables à la réalisation d'analyses géochimiques. Cependant, les résultats obtenus sur les 48 échantillons sélectionnés pour un premier test ne manquent pas de cohérence, même si le nombre d'échantillons traités est réduit. Les mesures portant sur le phosphore inorganique montrent les taux les plus importants à l'intérieur du bâtiment et à l'arrière, tandis que celles portant sur le phosphore organique mettent en évidence deux concentrations dans le bâtiment et à l'arrière. Dans ces conditions, nous avons décidé d'élargir l'échantillon de manière à couvrir les zones internes et externes au bâtiment.

Les études du mobilier du bâtiment circulaire, principalement les matériaux lithiques, se sont poursuivies. L'industrie lithique en silex (par François Charraud) représente 710 pièces. Les catégories d'outils façonnés typologiquement identifiables se résument aux tranchets, grattoirs et burins sur éclat, ainsi qu'aux rares armatures de projectile présentes. Cette première étude met en évidence de bonnes correspondances avec l'industrie du fossé d'enceinte et avec les industries chasséennes. Le principal silex utilisé est issu du Calcaire d'Ecouché, tandis que les haches polies sont principalement en cornéenne ou en dolérite (étude Nicolas Le Maux).

Les traces d'une exploitation du silex du Calcaire de Rouvres au sein des minières à silex de Ri et Ronai n'apparaissent pas, notamment dans la production de haches. Les habitants de Goulet semblent pleinement engagés dans un réseau d'échange et de redistribution des lames de haches en roches tenaces provenant de la périphérie du Massif armoricain, dont les gisements peuvent être assez proches du site.

La fouille récente de l'enceinte de Fontenay-le-Marmion « La Dîme » (Ghesquière dir., 2012) a également montré la prédominance des haches en roches tenaces sur les haches en silex. Ces observations impliquent que l'occupation de l'enceinte de Goulet serait antérieure à l'exploitation des minières proches de Ri qui semble commencer vers 4000 ans avant J.-C. À n'en pas douter, ces données permettront d'affiner cette vision territoriale de la Plaine d'Argentan amorcée depuis quelques années.

En 2013, la fouille devrait se porter sur l'analyse du bâtiment quadrangulaire.

Cyrille BILLARD

MULTIPLE

Massif forestier Perche - Trappe
Prospection diachronique

Le massif forestier du Perche et de la Trappe est une forêt domaniale publique couvrant une surface avoisinant les 3200 hectares. Ce massif forestier est signalé dès le XII^{e} siècle et devient forêt royale à l'époque Moderne. Il s'étend aujourd'hui sur les communes de Soligny-la-Trappe, Bresolettes, Randonnai, La Ventrouze, Tourouvre, Bubertré, Lignerolles et la Poterie-au-Perche.

L'important couvert forestier permet une très bonne conservation des structures archéologiques et de ce fait, de nombreux sites en élévation ou en carrière ont été préservés et ainsi pu être repérés. En 2012, sur les 1250 ha prospectés, 1293 traces anthropiques ont été relevées, essentiellement des sites en rapport avec une activité métallurgique.

La prospection inventaire de 2012 a permis de localiser environ 44 sites fériés, une densité proportionnellement moins élevée que la partie prospectée en 2011. Les sites métallurgiques anciens se présentent sous la forme d'amas de scories de fer, de plaques à cordons coulés… Bien visibles, ils sont encore facilement identifiables et correspondent à de petites unités de 1 à 3 ha, éparpillées sur un vaste ensemble groupé et cohérent de minières exploitées depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du Moyen Âge. À noter la quasi-inexistence d'indices dans toute la partie ouest de la forêt prospectée (voir plan).

Ces sites de réduction de fer, observés dans les forêts de Bellême (prospections 2006 et 2007), de Réno-Valdieu (prospections 2009 et 2010) et la forêt Perche-Trappe (prospections 2011 et 2012) se situent tous à proximité des zones d'extraction à ciel ouvert de minerai de fer. Elles se présentent toutes sous la forme de fosses plus ou moins circulaires voire allongées, les déblais étant rejetés en périphérie (haldes).

Les techniques d'extraction ayant peu évolué depuis l'Antiquité et en l'absence totale de mobilier archéologique associé à ses structures, il est impossible de proposer une quelconque chronologie de la totalité de ces sites.

Fabrice MORAND

NONANT-LE-PIN
Le Plessis

Dans le cadre du projet d'aménagement par l'entreprise Guy Dauphin Environnement d'une plateforme environnementale à Nonant-le-Pin, au lieu-dit « le Plessis », une opération de diagnostic avait été menée sur les 23 ha d'emprise du projet au mois de mai 2011, par une équipe de l'Inrap dirigée par David Flotté.
Les résultats de ce diagnostic ont motivé la prescription d'une fouille préventive sur une surface de 4,3 ha. L'opération a été effectuée de janvier à fin juin 2012 par le bureau d'études Éveha.
La phase de post-fouille étant actuellement en cours, les résultats présentés ici ne sont pas définitifs.

Le site est localisé au sud-ouest du bourg, en bordure de la voie ferrée reliant Surdon à l'Aigle. Il occupe le versant et le fond d'un vallon drainé par un petit cours d'eau canalisé s'écoulant vers la Dieuge. Celui-ci sépare les deux secteurs concernés par la fouille : au sud du ruisseau, un réseau fossoyé correspondant à un ensemble de fossés parcellaires articulés autour d'un chemin a pu être identifié.
Cet ensemble se poursuit et trouve son sens dans la zone située au nord du ruisseau, où l'essentiel de l'occupation, datée entre La Tène ancienne et la fin de La Tène moyenne, a été mis au jour.

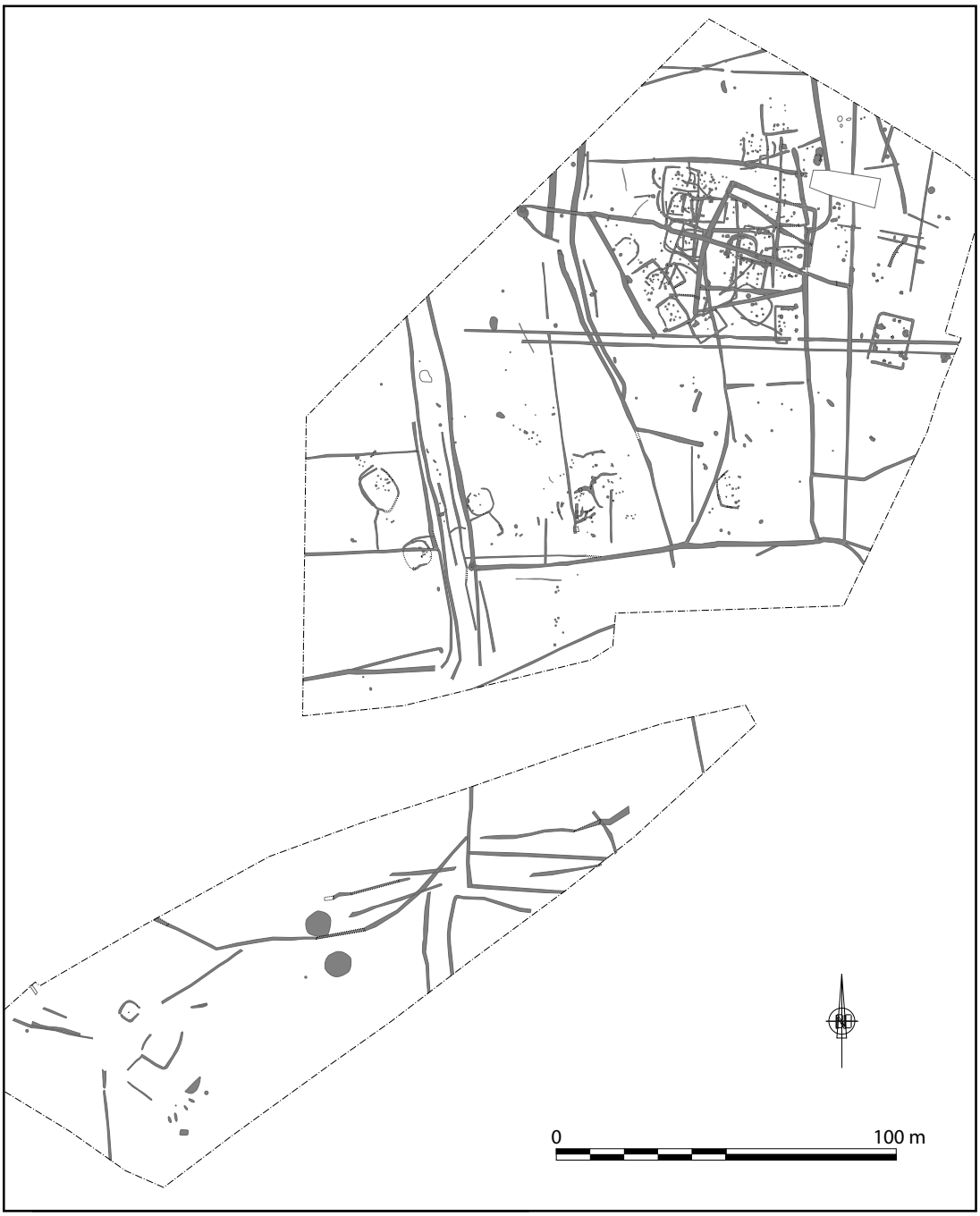

Fig. 66 - NONANT-LE-PIN, le Plessis. Plan masse des structures archéologiques.

Fig. 67 - NONANT-LE-PIN, le Plessis. Bâtiment sur tranchée périphérique (cliché EVEHA).

Un important réseau fossoyé se développe dans ce secteur nord du site. Il consiste essentiellement en une succession de différents enclos pour lesquels quelques éléments de phasage relatif sont déjà disponibles à ce stade de l'étude :

- la première phase d'occupation est aussi la plus structurée et la plus développée : à La Tène ancienne est mis en place un vaste enclos d'une surface totale de 6000 m². Il est partitionné en deux espaces : dans la partie sud, une avant-cour précède la zone d'habitat, consistant en un groupement de sept bâtiments sur tranchée périphérique et poteaux internes. À l'ouest, près du chemin d'axe nord-sud qui traverse le site, une interruption dans le double fossé d'enclos permet l'accès à la partie résidentielle ;
- cette occupation paraît évoluer rapidement avec l'installation à la fin de La Tène ancienne, à proximité immédiate des bâtiments, d'un enclos quadrangulaire de dimensions modestes (19 m de long pour 16 m de large soit 300 m²), qui a pu abriter un édifice ;
- au cours de La Tène moyenne, ce nouvel enclos évolue, s'agrandit et adopte une morphologie trapézoidale et un fossé à profil en V aux dimensions plus imposantes. Parallèlement à cette évolution, le vaste enclos partitionné initial est abandonné, ainsi que les bâtiments qu'il enserrait ;
- à la fin de la période, selon des modalités que l'étude en cours vise encore à définir exactement, la nouvelle zone enclose est à son tour abandonnée, et de nouveaux bâtiments sont installés dans un système cette fois ouvert.

Le développement et l'évolution du réseau fossoyé paraissent se faire en étroite relation avec un chemin, large de 10 à 12 m et dont seuls subsistent les fossés bordiers, identifiés sur une longueur de 200 m. Il traverse le site selon un axe nord-sud. Sa datation n'est pas strictement établie à ce stade de l'étude, mais il apparaît comme un élément fortement structurant du site dans son ensemble. Cet axe pourrait avoir pré-existé à l'occupation et semble étroitement lié à chacune des phases de son développement, depuis la phase d'extension maximale de l'enclos jusqu'au réseau fossoyé plus lâche qui lui succède.

La phase d'enclos initiale, au début de La Tène ancienne, semble particulièrement structurée par cet axe viaire : le chemin est alors bordé de deux bâtiments sur tranchée périphérique, positionnés contre les fossés bordiers et symétriquement l'un à l'autre. La fonction précise de ces deux édifices reste à déterminer, mais leur relation avec le chemin semble évidente et l'on peut se demander dans quelle mesure ils ne contrôlaient pas l'accès au cœur de l'occupation.

Au total, quinze bâtiments ont été mis au jour. Il s'agit pour l'essentiel de constructions sur tranchée périphérique et poteaux internes. Leur surface va de 35 à 50 m², et une certaine homogénéité architecturale peut-être observée, autour de trois grands types : bâtiments quadrangulaires, carrés à angles arrondis, et trapézoïdaux.

Cet ensemble de bâtiments offre un cadre prometteur pour jeter les bases d'une typologie, ainsi que pour une approche technique du mode architectural sur tranchée périphérique. La mise en phase des bâtiments n'a pas encore été totalement opérée, mais ceux-ci semblent pouvoir se distribuer de façon cohérente et structurée en plusieurs petits ensembles que l'étude en cours vise à mettre clairement en évidence. Ainsi, selon les phases de l'occupation considérées, les ensembles de bâtiments semblent fonctionner de façon étroite avec le système d'enclos, le chemin, ou le réseau de fossés parcellaires.

Peu de mobilier a été recueilli sur le site comparativement à la densité de structures mises au jour. Il s'agit pour l'essentiel de mobilier céramique et faunique, tous deux en cours d'étude.
L'assemblage des céramiques du site est composé d'un total de 11 267 tessons pour un poids de 51 kg et un NMI estimé à 369 individus. Le fort taux de fragmentation et le mauvais état de conservation général de ces céramiques, en grande partie dû à une faible cuisson, ont rendu très délicate l'étude du corpus, qui reste toutefois intéressant au vu du faible nombre de sites fouillés localement. Quelques éléments typologiques ont permis de restituer un aperçu du mobilier céramique sur une séquence chronologique compacte, de La Tène ancienne à La Tène moyenne. Parmi cet assemblage, il est intéressant de noter la présence d'un vase original à décor de boutons circulaires rapportés, et de deux jattes à bord festonné.

L'un des intérêts majeurs du site de Nonant-le-Pin « Le Plessis » tient à la superficie importante de l'opération. Celle-ci a permis d'aborder l'occupation de manière extensive, alors que régionalement nombre de sites probablement comparables n'ont été fouillés que sur de petites surfaces, souvent dans le cadre d'aménagements linéaires n'offrant que des fenêtres réduites sur les occupations humaines. Il est ainsi possible d'étudier l'évolution du mode d'occupation de cet habitat fortement structuré au cours de La Tène, évolution structurelle et évolution en lien avec l'environnement naturel et anthropique (voie de circulation et trame parcellaire) du site.

Nicolas PIMPAUD

SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE
Le Carré Saint-Julien

GAULE ROMAINE

Le Carré Saint Julien se situe sur la commune de Saint-Julien-sur-Sarthe, faubourg du Mêle-sur-Sarthe, sur l'ancienne route royale qui reliait Paris et Alençon.

La rivière Sarthe marque la limite historique entre le Perche et la Normandie. Le Mêle-Sur-Sarthe voit son origine remonter au Moyen Âge (XI^{e} et XII^{e} siècles) et appartenait à la seigneurie de Bellême puis celle des Montgomery.

Il existe toutefois des indices antérieurs au Moyen Âge attestés notamment par les découvertes faites en 1898 par un particulier, lors de travaux de construction d'une maison. Il a été retrouvé un soubassement en moellons de silex et des scories en nombre important, plusieurs fragments de céramiques en particulier des productions d'Arezzo, des *tegulae*, deux monnaies, une de Julia Augusta, datée de 81 à 96 et la deuxième de Lucilia Augusta, datée de 164 à 169 (S3 sur le plan).

En 1992, au cours d'une surveillance de travaux, il a été découvert à l'entrée du Carré Saint-Julien, (S4 sur le plan) un niveau de sol antique, qui daterait du II^{e} au III^{e} siècle d'après le mobilier céramique associé. En 2011, l'aménagement d'un jardin a permis la découverte de fragments de céramique sigillée et de céramique commune bleutée ou à pâte claire. On note également la présence importante de scories de fer et de plaques à cordon coulé provenant probablement d'une forge ou d'un atelier de réduction à proximité.

En 2012, la commune de Saint-Julien-sur-Sarthe a procédé à l'enfouissement du réseau électrique. En raison de la sensibilité archéologique du secteur, une surveillance de travaux a été effectuée en juin et juillet. Les coupes des tranchées, d'une largeur de 50 cm pour 70 à 80 cm de profondeur, ont été relevées. Du mobilier céramique gallo-romain a été récolté dans les talus et dans les parois. Ces observations ponctuelles ont permis de délimiter l'emprise du site antique à l'intérieur du bâti moderne et contemporain. L'essentiel du mobilier (début I^{er} siècle/ III^{e} siècle après J.-C.) est concentré dans les secteurs A6, S1 et S2 du plan. L'absence de découverte de substructions pourrait s'expliquer par la faible profondeur des tranchées, creusées en grande partie dans les niveaux de remblais. À noter tout de même une épaisse couche de terre noire immédiatement visible au dessus des niveaux gallo-romains.

Fabrice MORAND

SARCEAUX
Plateforme logistique

L'opération de fouille archéologique de Sarceaux, motivée par la création d'une plateforme logistique par la société AGRIAL, s'est déroulée sur une durée de 2 mois durant l'été 2012.

Le diagnostic archéologique qui avait été réalisé sur l'emprise des terrains avait mis en évidence l'existence d'une occupation gauloise et d'une occupation gallo-romaine. L'un des objectifs assigné à la fouille était par conséquent de préciser si l'occupation avait été continue depuis la fin de l'âge du Fer (vers le IIe/Ier siècle av. J.-C.) jusqu'au début de la séquence gallo-romaine (Ier/IIe siècle ap. J.-C.) et quels en avaient été les statuts.

Au final, conformément à l'arrêté de prescription, les décapages ont porté sur une surface totale d'environ 2 ha.

L'une des surprises rencontrée lors du décapage a été la mise au jour d'une sépulture accompagnée d'un poignard en bronze typique des débuts de l'âge du Bronze (vers 2000/1500 avant J.-C.). Ce type de poignard est encore rare en Basse-Normandie où seule une douzaine de pièces analogues sont connues. Parmi ces dernières, on notera tout particulièrement les 4 poignards de Loucé (Orne), découverts au début du XXe siècle à quelques kilomètres seulement de Sarceaux.

En limite occidentale de l'emprise, l'occupation gauloise s'apparente à un enclos d'environ 1 050 m². En règle générale le fossé qui le délimite ne présente pas un gabarit très important, limité le plus souvent à une ouverture au niveau du décapage de l'ordre du mètre pour une profondeur de l'ordre de 80 cm. En façade toutefois le fossé est environ deux fois plus important et l'entrée bénéficie d'un aménagement spécifique qui pourrait trahir la présence d'un porche monumental. À l'intérieur de l'enclos, de nombreux trous de poteaux révèlent les plans de plusieurs bâtiments. Les mobiliers collectés sur cette zone correspondent à 1 783 restes céramiques (24 172 g), 223 restes de faune (2 117 g) et de nombreux éléments de terre cuite dont des plaques foyères et de très gros pesons. Quelques autres éléments méritent une attention particulière. Un fragment de bracelet illustre la présence de la parure sur le site. Confectionné dans du lignite, matière très particulière, géologiquement totalement absente du sous-sol bas-normand, il pourrait par ailleurs suggérer des échanges lointains avec le Dorset et le sud de la Grande Bretagne où ce matériau a, semble-t-il, été extrait à cette période. Autres éléments singuliers, plusieurs fragments de terre cuite semblent s'apparenter à des rejets de briquetage qui pourraient signaler l'utilisation de sel sur le site et son importation depuis les régions côtières du Calvados.

Fig. 68 - SARCEAUX. Vue aérienne de l'enclos protohistorique (cliché François Levalet).

Les premiers résultats de l'étude céramique tendent à situer l'occupation du site vers la seconde partie de La Tène moyenne ou au début de La Tène finale, soit entre le II^e^ et la première moitié du I^er^ siècle avant J.-C. Le faciès céramique, très différent de celui de la Plaine de Caen, suggère une parenté avec les assemblages ligériens et armoricains. La présence de plaques foyères mobiles en lieu et place de fours creusés à même le substratum renforce cette affinité culturelle.

Plus à l'est les installations gallo-romaines se développent autour d'un enclos quadrangulaire très régulier d'environ 1400 m². Cet enclos est délimité par un fossé qui, dans la partie où il semble le mieux préservé, propose une ouverture au niveau du décapage de 2 m pour une profondeur sous ce même niveau d'un mètre. De nombreuses structures (bâtiments, fours,…) montrent que l'activité s'est étendue bien au-delà de l'enclos quadrangulaire sur au moins 3 ha. Le mobilier collecté sur ce secteur est un peu plus important que celui qui l'a été sur le secteur gaulois : 5 284 tessons (pour un poids de 49 730 g de céramique) et 223 ossements de faune (2 117 g). Le petit mobilier toujours en cours d'étude propose quelques fusaïoles figurant des activités textiles, et une bague en argent qui apparaît un peu surprenante dans le contexte général très modeste de l'occupation.

D'après les premières observations réalisées, tant au niveau des structures que du mobilier céramique, plusieurs séquences se succèdent entre la période augustéenne et le début du III^e^ siècle après J.-C.

Hubert LEPAUMIER

BASSE-NORMANDIE

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Tableau des opérations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

N°	Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
1	**L'Antiquité en Basse-Normandie**	COULTHARD Nicolas (CG 14) et PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	PCR	3098	2287
2	**Les cuisines médiévales, aménagements et équipements**	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	PCR	3253	◆
3	**Les haches polies en roches tenaces de Basse-Normandie**	LE MAUX Nicolas (BÉN)	PAN	3292	
4	**Les premiers Hommes en Normandie**	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	3254	2410
5	**Plaines de grandes cultures du Calvados et de l'Orne**	DESLOGES Jean (BÉN)	PRD	3289	2392
6	**Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie**	BOCQUET-LIÉNARD Anne (CRAHAM)	PCR	3260	◆

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

◗ opération en cours ✓ notice non remise ◆ opération reportée

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ◗ figureront dans le BSR 2013.

L'Antiquité en Basse-Normandie

Les travaux du Projet collectif de recherche se sont conduits au sein d'ateliers thématiques - les limites des territoires antiques, les réseaux de communication, les agglomérations, les structures agraires, les lieux et pratiques religieuses, les sites funéraires - de manière diachronique, avec la prise en compte de la dimension paléo-environnementale. Ces axes de recherches ont été accompagnés par la mise en place d'outils d'analyse et d'échange des informations (base de données, SIG, mise en ligne des résultats). L'équipe de recherche s'est étoffée, se composant désormais d'une trentaine de participants aux compétences complémentaires, issus de différents organismes régionaux (SRA, INRAP, EVEHA, Université de Caen Basse-Normandie, étudiants), sans oublier les bénévoles.

Après une première année consacrée à la mise en place des ateliers, aux dépouillements documentaires, à l'inventaire des données, à la création des bases de données (élaboration des fiches de site) et à la mise en service du SIG, l'année 2012 a été en grande partie dédiée à l'analyse des données, la rédaction de notices et la production cartographique.

Les principaux acquis, par ateliers, sont les suivants :
- Ateliers 1/2 : formation (GPS) et aide technique pour les autres ateliers.
- Atelier 3 : reconstitution des limites et de la structuration viaire des territoires des Unelles et des Baïocasses. À chaque fois, les diverses sources disponibles ont été confrontées et la démarche analytique a été exposée avec détail. Signalons aussi l'étude amorcée sur «Identification, impact et évolution des réseaux viaires anciens dans le Calvados».
- Atelier 4 : poursuite des études sur la ville gallo-romaine de Bayeux, avec notamment l'exploitation de données anciennes (étude numismatique, étude des éléments lapidaires). Poursuite également des études sur Caen (Calvados), Coutances, Portbail, Saint-Jores et Valognes (Manche). Ces études combinent reprise de la documentation ancienne et intervention sur le terrain (fouilles, prospections pédestre et géophysique).
- Atelier 5 : l'élaboration de la base de données sur les sites à vocation agricole s'est poursuivie. Le choix des descripteurs pour établir les typologies a été fixé.
- Atelier 6 : rédaction de 18 notices monographiques de sanctuaires (dont 10 achevées) ; leur cartographie et la reprise des plans en DAO se sont poursuivies.
- Atelier 7 : poursuite de la caractérisation des productions céramiques régionales des II^{e} et III^{e} siècles. La base de données sur l'*instrumentum* a par ailleurs été finalisée.
- Atelier 8 : En parallèle à la réalisation de sondages archéologiques à Thaon, les recherches documentaires (inventaire et cartographie des sites) sur le haut bassin versant de la Seulles et la vallée de la Vire se sont poursuivies. Cependant cette enquête n'a pas permis de mettre en évidence d'aménagements de cours d'eau.

La dynamique du Groupe Antiquité s'est exprimée également par la présentation de plusieurs communications dans des journées d'étude ou des colloques internationaux, la réalisation de plusieurs mémoires universitaires en lien avec les thématiques du programme, ou encore les diverses formations proposées aux membres du PCR.

Nicola COULTHARD et Laurent PAEZ-REZENDE

Les haches polies néolithiques en roches tenaces de Basse-Normandie Inventaire et analyses

Nos recherches sur les haches polies se sont tournées vers trois axes principaux pour l'année 2012. Ce travail initié régionalement fin 2010, visant à caractériser l'outillage lithique taillé et poli néolithique destiné à l'acquisition et à la transformation des matières dures végétales, a ainsi été abordé sur l'aspect qualitatif. Ce volet analytique vise tout d'abord à la caractérisation physico-chimique des roches de l'outillage, mais aussi à la recherche des gîtes de production régionaux et enfin à la reconstruction des faits dans le cadre chrono-culturel.

Ainsi, des analyses physico-chimiques qualitatives ont été réalisées en spectroscopie infrarouge (spectroscopie vibrationnelle) en réflectance diffuse, grâce à l'amicale collaboration du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Cette méthode strictement non destructive permet d'obtenir une signature spectrale des roches, afin de caractériser minéralogiquement les haches polies néolithiques. Elle permet aussi la comparaison des différentes roches entre elles et facilite l'établissement des groupes de roches composant l'outillage. Ces analyses menées viennent renforcer les observations macroscopiques déjà établies et complètent les observations pétrographiques.
Nous avons ainsi réalisé 447 analyses, concernant 329 objets portés à l'inventaire (haches taillées et polies « tout venant » et issues de contextes archéologiques, et éclats de façonnage de hache). De fait, ces analyses minéralogiques couvrent un cinquième de l'échantillon régional (18,59 % de l'outillage inventorié, pour 1771 haches). Il s'agit d'un échantillonnage statistiquement valide, servant de référence régionale.

Le deuxième volet de l'étude porte sur la localisation géographique et géologique de la production de haches en cornéenne supposée régionale. Grâce à l'établissement de la cartographie désignant distinctement une aire de fabrication située en Plaine d'Argentan (Orne), nous proposons le nord du massif grano-diorique d'Athis (Orne) comme source d'approvisionnement en cornéenne pour la fabrication des haches polies. Cette production de haches en cornéenne a diffusé massivement vers le nord (Plaine

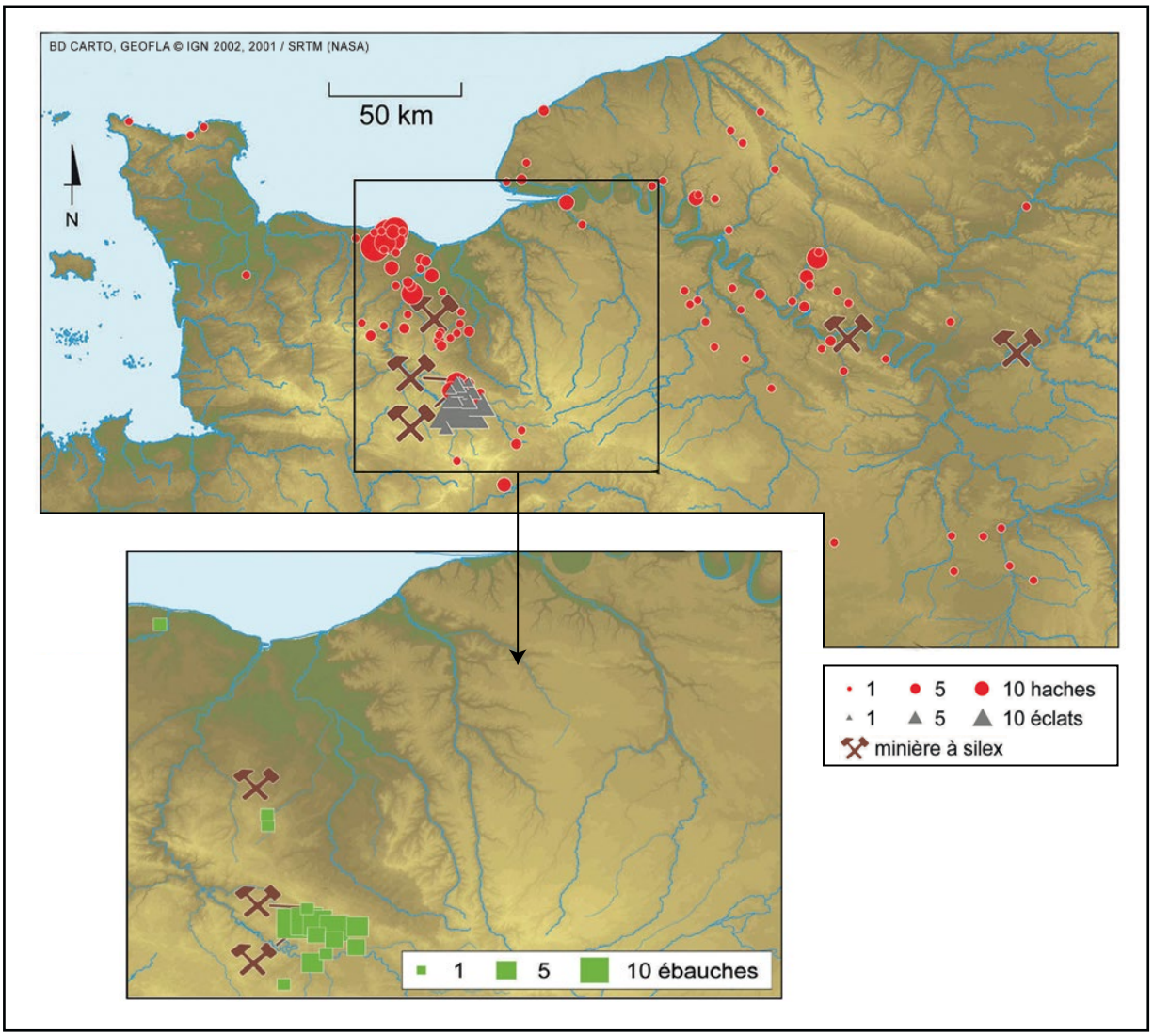

Fig. 69 - Répartition de la production de haches en cornéenne en Normandie : en haut, haches et éclats ; en bas, ébauches (cartographie et D.A.O. : L. Jammet-Reynal et N. Le Maux).

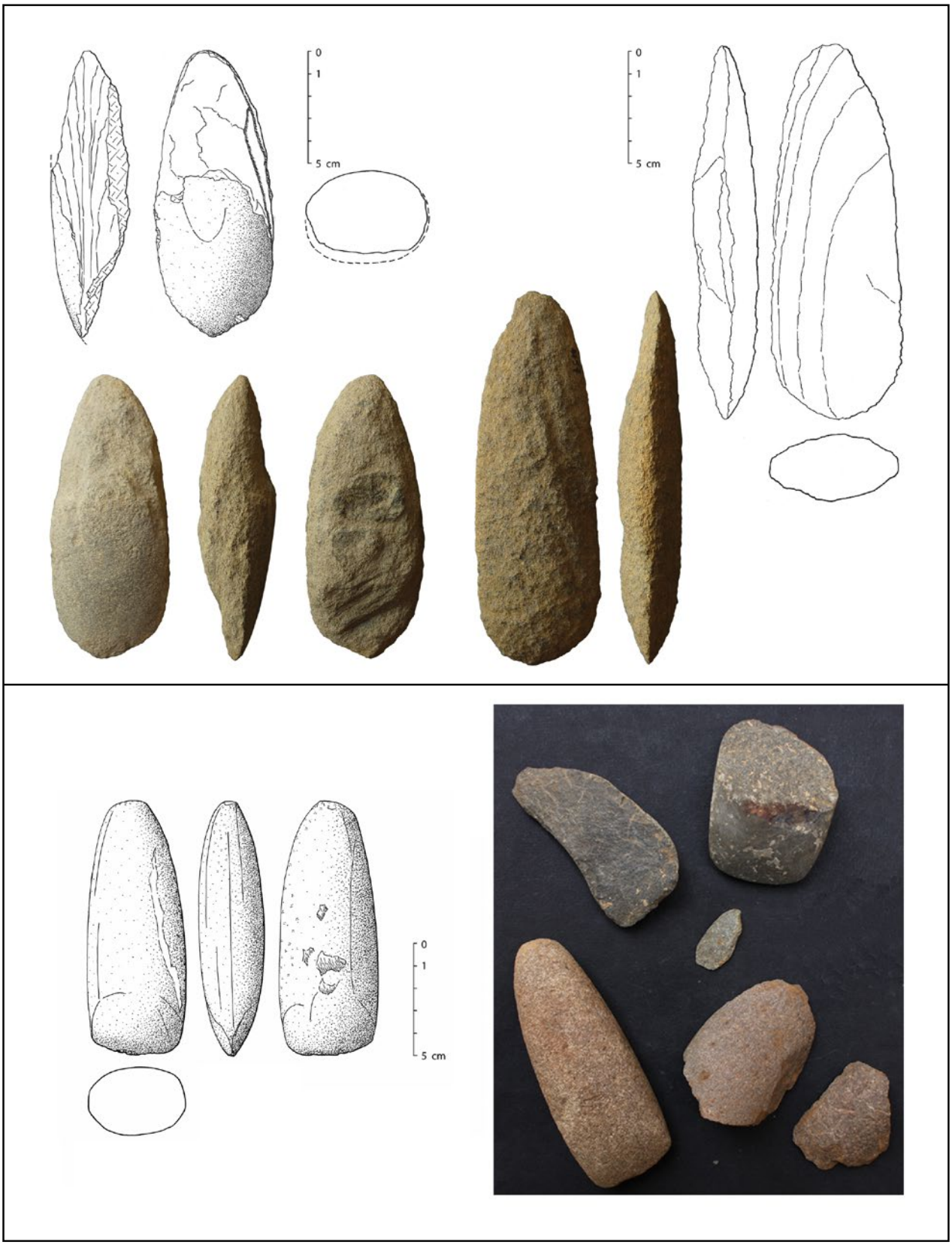

Fig. 70 - Lames de haches en roches tenaces issues de fouilles archéologiques régionales. Dessins, photo et D.A.O. : Nicolas Le Maux. En haut : haches en cornéennes du site de « La Dîme » à Fontenay-le-Marmion (Calvados) ; en bas : ensemble des haches polies du site du « Mont » à Goulet (Orne).

de Caen - Bessin) et en moindre partie vers le Bassin parisien. En fonction des observations réalisées sur cette production régionale et des modèles socio-économiques néolithiques, un ou plusieurs gîtes primaires de roche ont vraisemblablement fait office de carrière d'extraction. Ce postulat doit être vérifié sur le terrain par une prochaine campagne de prospection systématique des affleurements et de leurs alentours.

Enfin, la dernière étape de cette recherche s'est articulée autour de la compréhension de l'exploitation du milieu et des stratégies d'approvisionnement en ressources minérales pour la confection de l'outillage dans une perspective chrono-culturelle au cours du V^{e} et IV^{e} millénaires. Pour ce faire, c'est vers les différentes fouilles archéologiques récentes (programmées et préventives) que nous nous sommes tournés, et notamment vers les

horizons du Néolithique moyen (I et II) régional offrant le plus grand nombre de données. Nous avons ainsi caractérisé finement l'outillage en roches tenaces du site fossoyé et de l'habitat de Barneville-Carteret «Le Castel » (Manche) (10 haches en roches tenaces), des fouilles de l'enceinte et de l'habitat de Goulet, « Le Mont » (Orne) (6 haches en roches tenaces), et enfin des fouilles de l'enceinte de Fontenay-le-Marmion, «La Dîme » (Calvados) (15 haches en roches tenaces).

On peut tenter une synthèse des observations. Un premier constat concerne la rareté de l'outillage en silex. Si le site du « Castel » de Barneville-Carteret, offrant une seule hache en silex, est implanté sur le socle oriental du Massif armoricain dépourvu de roches sédimentaires siliceuses en position primaire, ce n'est pas le cas des deux autres sites étudiés. En effet, ils sont situés à proximité directe de minières à silex ayant été exploitées au cours du Néolithique moyen (Bretteville-le-Rabet pour le Calvados et Ri-Ronai dans l'Orne). Malgré l'implantation des sites proches de ces minières, le site de Fontenay-le-Marmion ne présente que trois haches en silex (17% des haches), alors que celles-ci sont totalement absentes sur le site de Goulet. Ce constat archéologique n'a pas encore trouvé d'explication si ce n'est à travers l'extrême importance que revêtait le milieu naturel avoisinant (frange Est du Massif armoricain) pour les populations des plaines de Caen et d'Argentan au Néolithique moyen, où l'exploitation des roches dures à polir pour l'outillage est manifestement fortement structurée et organisée et même parfois, privilégiée par rapport aux productions de haches en silex local.

On note alors une sur-représentation de l'outillage en roches tenaces, et au-delà, l'emploi majoritaire des haches issues de productions locales-régionales (dolérites filoniennes et cornéennes principalement, grauwackes et schistes en moindre partie) et une très faible fréquence de haches d'origine extra-régionale.

Nicolas LE MAUX

PALÉOLITHIQUE

Les Premiers Hommes en Normandie Projet collectif de recherche

Le projet collectif de recherche « Les Premiers Hommes en Normandie » a soufflé ses douze bougies ; et les travaux de fond se poursuivent afin de proposer une synthèse inhérente aux occupations paléolithiques de Normandie et des Iles anglo-normandes (plusieurs volumes en préparation).

L'ouvrage « Les occupations paléolithiques du gisement du Long-Buisson à Guichainville / Le Vieil-Évreux (Eure - France) dans leur contexte chronostratigraphique », n° 137 des publications éditées et diffusées par ERAUL, est sous presse, le volume consacré aux environnements pléistocènes des occupations paléolithiques de Normandie et des Îles anglo-normandes est en cours d'achèvement et les études de sites des Pléistocènes moyen et supérieur de Normandie et des Îles anglo-normandes se poursuivent. Le volume consacré aux occupations du Pléistocène supérieur du Val de Saire (Manche) est bien avancé.

Comme l'an passé, les travaux effectués dans le cadre du PCR « Les Premiers Hommes en Normandie », s'inscrivent dans l'ANR « PreAcheuSept » consacré aux modalités d'apparitions de l'Acheuléen en Europe septentrionale, projet animé par M.-H. Moncel. Les études conduites sur le fameux site de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) depuis 2004 participent aux travaux de synthèses engagés sur la thématique des premiers peuplements de l'Europe septentrionale (Grande-Bretagne et France principalement).

Enfin, en 2012, l'activité de terrain a été intense avec la réouverture du site du Rozel (Manche), gisement menacé par l'intense érosion littorale (cf. notice spécifique), l'achèvement de la fouille des niveaux sus-jacents à la nappe alluviale de l'Oison à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) et le sondage de Pierrepont (Calvados). Par ailleurs des reconnaissances ont été faites sur les communes de La Chaux et de Beauvain qui avaient livré à Nicolas Fromont du mobilier lithique paléolithique moyen, afin de préciser l'étendue et l'épaisseur des formations superficielles (lœss) qui ne sont pas figurées sur la carte géologique d'Écouché (Orne). Une évaluation similaire a été faite au nord des ateliers de production d'outils bifaciaux de Saint-Brice-sous-Rânes, sur une parcelle qui a livré en surface du mobilier taillé (caractéristique de la série dite classique à outils bifaciaux).

Parallèlement, les prospections se poursuivent sur le Bessin (14), la vallée de l'Orne (14), le littoral cotentinois (50), les cantons de Carrouges et de Flers-de-l'Orne (61).

Le Paléolithique ancien et moyen

La préparation du numéro de la revue Quaternaire en hommage à Jean-Pierre Lautridou a été l'occasion de tenter une synthèse des sites pléistocènes normands dont le bilan sédimentaire est peu développé et de mettre ces sites en perspective avec les gisements mieux documentés au plan chronostratigraphique.

Les divers travaux conduits dans le cadre du PCR ont permis la révision de la documentation ancienne, la reprise des collections, voire la réouverture de sites anciennement fouillés, ce dans l'optique de proposer un bilan quantitatif et qualitatif des données enregistrées à la carte archéologique du Service régional de l'Archéologie pour le Paléolithique et le Mésolithique.

Enfin et surtout, le bilan consacré à la recherche en Basse-Normandie et plus particulièrement à la Préhistoire ancienne a permis de mettre en exergue les points forts et surtout les faiblesses de la recherche, dont nous reprendrons succinctement certains aspects. Parmi les points forts figurent l'analyse du cadre chronostratigraphique fondé sur les datations radiométriques, l'étude des industries à pièces bifaciales, l'analyse de l'occupation de l'espace à partir de quelques sites bien structurés ; parmi les points faibles on remarque le faible nombre de gisements qui conservent des restes organiques, dont la faune, la quasi-absence de réseaux ou abris conservés et / ou accessibles et l'indigence des sites du Paléolithique supérieur.

L'analyse du cadre chronostratigraphique

L'établissement du cadre chronostratigraphique des occupations anthropiques, fondé sur les méthodes radiométriques (TL sur silex chauffés, OSL sur quartz et sur feldspath, susceptibilité magnétique, RPE / Uranium-Thorium combinés) se poursuit et s'affine. Les résultats obtenus par différentes méthodes font actuellement l'objet de discussions entre physiciens.

Ce bilan atteste que la plupart des occupations se situent entre les stades isotopiques 7 et 4, bien que quelques vestiges rencontrés sporadiquement et de rares témoignages d'occupations attestent d'implantations plus anciennes.

Parmi les gisements les plus caractéristiques figurent : le Paléolithique inférieur à galets aménagés intégré à la plage fossile rapportée au stade 9 de Barneville (Manche), les niveaux acheuléens de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), associés aux paléosols Elbeuf III ou aux sables blancs sous-jacents au fameux tuf de Saint-Pierre, horizons corrélés avec les stades isotopiques 10 et 11, le Paléolithique ancien incorporé au paléosol Iville V du site du Long-Buisson à Guichainville (Eure), parallélisé avec le stade isotopique 13.

Les occupations datables, voire « datées » des stades isotopiques 6 et 7, se retrouvent principalement associées aux séquences littorales (Gélétan, Gouberville, Port-Pignot…) ou fluviatiles (Tancarville, Tourville-la-Rivière), plus exceptionnellement en milieux karstiques (Le Pucheuil, Ranville, Guichainville). Elles se rapportent à la phase ancienne du Paléolithique moyen.

Comme dans toute la Grande plaine du nord de l'Europe, l'essentiel des sites s'inscrit dans le dernier cycle glaciaire / interglaciaire et les occupations rapportables à l'Eemien sont peu nombreuses. Elles sont conservées dans des milieux privilégiés comme la doline de Grossoeuvre (Eure) ou la plage de Fermanville - Anse de Quéry (Manche).

Les occupations du glaciaire A (stades 5d à b), s'avèrent déjà mieux représentées et comptent la plupart des sites en place du Paléolithique moyen : Le Rozel, les nombreux sites de Montfarville (Manche)…

Mais ce sont les vestiges incorporés aux formations rapportées au Glaciaire B (stades isotopiques 5a et début 4), qui sont les plus nombreux ; cependant, peu de gisements sont en position primaire : Port-Racine, La Mondrée (Manche). Cela tient à la faible épaisseur du bilan sédimentaire qui s'amenuise à mesure que nous allons vers l'ouest et à l'intensité des phases érosives. Ainsi, de nombreuses séries lithiques se trouvent associées aux limons bruns feuilletés qui peuvent incorporer des mobiliers datables des stades isotopiques 6 à 5b.
Du fait de conditions environnementales moins favorables, les occupations du Pléniglaciaire sont beaucoup plus

Fig. 71 - Thorax et pattes d'une mouche (Beris) incorporée au tuf de Saint-Pierre-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) daté d'environ 410 000 ans (cliché Philippe Ponel, CNRS).

rares : série supérieure du secteur 1 de Port-Racine à Saint-Germain-des-Vaux (Manche) rapportée au stade isotopique 4.
Enfin, seuls les ateliers de production d'outils bifaciaux de Saint-Brice-sous-Rânes (Orne) sont plus récents. Ils correspondent aux derniers peuplements néandertaliens de Normandie du stade 3.

Les industries bifaciales de Normandie

Une des orientations du PCR consiste en l'étude des industries bifaciales du Paléolithique moyen dans leur contexte européen. Plusieurs sites de production et/ou de consommation de pièces biafaciales ont été mis en évidence en Normandie moyenne et orientale. Les gisements du Cotentin ne comportent pas ou peu de bifaces, à l'exception du site de Saint-Pierre-Église.

Le Paléolithique moyen à outils bifaciaux de Normandie comporte :
- de vastes ateliers tels le complexe Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes (Orne) étudié depuis 1998 et dont l'évaluation se poursuit, Sainte-Croix-Grande-tonne dans le Bessin (Manche), Pierrepont (Calvados ; cf. notice de ce volume), Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure)...
- des sites d'ateliers vraisemblablement liés à l'habitat de dimensions plus réduites (quelques centaines de mètres carrés à un hectare) comme à Saint-Gabriel-Brécy et Soumont-Saint-Quentin (Calvados) ;
- des implantations où la panoplie instrumentale comporte quelques pièces bifaciales en complément à l'outillage aménagé sur éclats (racloirs, pièces à coches principalement) : Meuvaines, Bons-tassilly (Calvados), Saint-Nicolas-d'Attez (Eure), Épouville (Seine-Maritime)...

Les vastes sites d'ateliers de production se sont installés directement sur les gîtes de matières premières, alors que certains sites d'habitat ont nécessité l'apport de la matière d'œuvre, le silex, comme à Sainte-Opportune (Orne) ou à Saint-Pierre-Église (Manche).

L'étude technologique des mobiliers nous renseigne sur les savoir-faire techniques, sur les stratégies d'acquisition des matières premières (presque exclusivement le silex) et sur l'économie de la matière première. Celle-ci se traduit par des réaménagements de pièces bifaciales en outils spécifiques (coches et encoches), réfection d'outils bifaciaux cassés, réutilisation en nucléus...

De ces observations, il est possible de distinguer les assemblages :
- à bifaces « vrais », qui conservent leur morphologie initiale malgré les réaffutages successifs, tel à Épouville ;
- à bifaces « supports d'outils » et / ou à outils bifaciaux dont la forme évolue en fonction des différents aménagements qui affectent leur morphologie et leur fonction initiales, comme à Saint-Brice et à Sainte-Opportune (Orne) ou à Pierrepont (Calvados).

L'analyse de l'occupation de l'espace, dans les espaces ouverts (Bessin, Plaine de Caen, Espace d'Écouché) et la « frange littorale » (Hague, Val de Saire) :

Si l'analyse spatiale de certains sites particulièrement bien conservés, car recouverts très rapidement après l'abandon des lieux, apporte un précieux concours à la connaissance des modes de vie et des savoir-faire techniques : habitats structurés de Port-Racine, halte de chasse du Rozel (Manche), la plupart des gisements ne sont pas si bien conservés, notamment ceux qui s'inscrivent dans les limons bruns feuilletés de la fin du début-Glaciaire / Pléniglaciaire inférieur.

Quelques gisements privilégiés où les matières organiques sont conservées permettent de mieux appréhender les activités des Néandertaliens comme à Ranville (Calvados), au Rozel (Manche), à La Cotte de Saint-Brelade à Jersey, et, dans une moindre mesure sur le gisement de Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime) où il n'est pas toujours aisé de dissocier l'impact anthropique des faits naturels.

Nous avons pu constater que les horizons archéologiques ne conservent que très rarement des pollens (Port-Racine, La Mondrée), des charbons de bois (Saint-Vaast-la-Hougue, Port-Racine, Le Rozel), et des restes de faune. Si la littérature ancienne fait souvent état d'ossements collectés sur le littoral et dans des basses vallées, peu de ces vestiges nous sont parvenus du fait des destructions des musées et des muséums durant la dernière guerre ; par ailleurs la plupart de ces restes de faunes sont rarement associés à du matériel lithique. On ne peut que déplorer la disparition des faunes froides de Saint-Côme où un squelette de mammouth entier était associé à des éclats Levallois (Guillaume, 1952).

Un faible nombre de gisements qui conservent des restes fauniques

Dans l'état actuel de la recherche, parmi les faunes associées à des niveaux anthropiques qui nous sont parvenues en Basse-Normandie, figurent les assemblages de Ranville (Calvados, stade 7 de la chronologie isotopique), du Rozel (Manche, stade 5) et trois pièces de faune très altérées du site immergé de la Mondrée (Manche, stade 5).

L'exceptionnel site du Rozel souffre d'une intense érosion qui participe à la destruction irréversible des niveaux d'occupation du Paléolithique moyen qui ont motivé la programmation d'une intervention d'évaluation en 2011 (cf. notice consacrée à ce site).

La Haute-Normandie apparaît bien mieux documentée dans la littérature ancienne. L'essentiel des vestiges de faune provient de carrières (milieux fluviatiles et limons). Cependant, les fouilles récentes se sont avérées avares en restes fauniques à l'exception du site majeur de Tourville-

la-Rivière qui correspond à des occupations de berges en contexte tempéré, durant la fin du stade 7, mais surtout le début du stade 6, soit des implantations contemporaines des gisements de Ranville (Calvados) et de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais).

Les quelques restes de faunes issus des fouilles conduites à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, de 2005 à 2007, sont beaucoup moins démonstratifs et porteurs d'informations du fait de leur état de conservation, contrairement aux investigations conduites en 2011 et 2012. Ce sont des restes de rhinocéros de prairie et de cerf qui ont été mis au jour. Cependant il est probable que nous soyons en présence de vestiges sans lien avec une activité humaine.

Cette carence en sites où la faune est conservée ne permet qu'une analyse partielle des structures d'occupation. Rappelons l'importance des vestiges de faunes pour la connaissance du milieu, des stratégies de subsistance, et la définition de la fonction des sites. Les travaux, récemment publiés, du site de Ranville et les études en cours des gisements du Rozel et de Tourville-la-Rivière en sont une parfaite démonstration.

Dominique CLIQUET
pour l'ensemble des acteurs du PCR

BASSE-NORMANDIE

Bibliographie régionale

BILAN SCIENTIFIQUE

2012

DIACHRONIQUE

Anonyme 2012 : ANONYME .- Bibliographie des travaux scientifiques de Michel de Boüard. *Annales de Normandie*, 62e année, **1**, 2012. p.159-174.

Berthelot 2012 : BERTHELOT Sandrine.- Caen, le musée de Normandie à l'heure gauloise. *Itinéraires de Normandie*, Hors-Série **2**, 2012. p.33-37.

Billard 2012 : BILLARD Cyrille (dir) .- *Terre de pêcheries : 4000 ans d'archéologie et d'histoire sur le littoral de la Manche*. OREP Éditions, 2012, 128 p.

Cador, Lespez 2012 : CADOR Jean-Michel, LESPEZ Laurent.- Atlas diachronique des paysages des vallées et des plaines littorales bas-normandes au cours des dix derniers millénaires. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie.* MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, planches. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Carpentier et al. 2012 : CARPENTIER Vincent, GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril.- *Grains de sel : Itinéraire dans les salines du littoral Bas-Normand de la Préhistoire au XIXe siècle*. Bayeux : OREP Éditions, 2012, 224 p.

Carpentier et al. 2012 : CARPENTIER Vincent, LESPEZ Laurent, GARNIER Emmanuel, MAERTENS Suzanne, CLET-PELLERIN Martine, DAVIDSON Robert.- Les marais de la basse vallée de la Dives du Mésolithique à nos jours. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.173-196. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Carpentier, Marcigny 2012 : CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril (dir).- *Des Hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Actes de la table ronde de Caen, octobre 2008. Presses universitaires de Rennes, 2012, 459 p. (Archéologie & Culture).

Guihard 2012 : GUIHARD Pierre-Marie.- La monnaie, tout un art. *Itinéraires de Normandie*, Hors-Série n°1, 2012. p.94-96.

Guihard, Bisson 2012 : GUIHARD Pierre-Marie, BISSON Marie.- «Nummus», outil de recherche et de diffusion en ligne des données numismatiques en contexte archéologique. *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.229-240. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Jeanne et al. 2012 : JEANNE Laurence, CLIQUET Dominique, DODEMAN Catherine, DUCLOS Caroline, FROMONT Nicolas, PAEZ-REZENDE Laurent.- Brillevast, «Le Douetty». *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.20-22.

Lespez 2012 : LESPEZ Laurent.- Les temps des paysages de l'environnement des vallées et des plaines littorales bas-normandes. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.199-234. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Lespez 2012 : LESPEZ Laurent (éd).- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*. Pôle Rural - MRSH - Caen, 2012, 336 p. (Bibliothèque du pôle rural n°3).

Lespez 2012 : LESPEZ Laurent.- Pour une gestion ouverte et inventive des cours d'eau et des vallées ordinaires. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.305-312. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Lespez et al. 2012 : LESPEZ Laurent, CLET-PELLERIN Martine, DAVIDSON Robert, GERMAIN-VALLÉE Cécile.- Comprendre les dynamiques paysagères des basses vallées dans l'ouest de la France : apports et limites des archives sédimentaires. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et*

de plaines littorales en Basse-Normandie. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.21-50. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Lespez et al. 2012 : LESPEZ Laurent, GERMAIN-VALLÉE Cécile, RIQUIER Cécile.- Archéologie et paysage en Plaine de Caen : nouveau programme et premiers résultats. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses universitaires de Rennes, 2012, p.289-303. (Archéologie & Culture).

Lespez et al. 2012 : LESPEZ Laurent, CADOR Jean-Michel, CLET-PELLERIN Martine, GARNIER Emmanuel, GERMAINE Marie-Anne, MARCIGNY Cyril, VIEL Vincent.- Onze millénaires de métamorphoses des paysages fluviaux de la Seulles et de ses affluents. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*, n° hors série des Enquêtes Rurales. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.143-172. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Lespez et al. 2012 : LESPEZ Laurent, MARCIGNY Cyril, CLET-PELLERIN Martine, DAVIDSON Robert, MENNESSON Blanche, HARDEL Blandine.- Les paysages de la Hague du Néolithique à nos jours : le rôle des sociétés dans la construction des paysages d'un finistère atlantique. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau, sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*, n° hors série des Enquêtes Rurales. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.115-142. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux, vol.6. Le Tourp, Beaumont-Hague : 2012, 77 p.

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Construction des paysages et comportements agraires du III^e^ au I^er^ millénaire en Normandie : typologie et rythme. *In*, MÉLIN M. et MOUGNE C. dir.- *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans le Nord-Ouest de la France à l'âge du Bronze : actualités de la recherche*. Actes du séminaire archéologique de l'Ouest, 22 mars 2012, Université de Rennes I. 2012, p.153-154. (Géosciences Rennes, Mémoire hors-série n°8).

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Histoire des relations transmanche du Néolithique à l'âge du Fer. *In*, A. LEHOERFF dir.- *Par-delà l'horizon, Sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*. Paris : Somogy éditions d'art, 2012, p.29-32.

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Les recherches archéologiques dans la Hague : reconstituer l'organisation de l'espace et la formation des paysages à partir de données archéologiques. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau, sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*, n° hors série des Enquêtes Rurales. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.51-65. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Rythmes et natures des occupations protohistoriques en Normandie (III^e^ millénaire - Fin de l'Âge du Fer). *In*, HONEGGER M., MORDANT C. dir.- *L'Homme au bord de l'eau : archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire* - 135^e^ congrès CTHS (Neuchâtel, Suisse, 2010). Cahiers d'Archéologie romande, n°132, 2012. p.365-384.

Marcigny, Bétard 2012 : MARCIGNY Cyril, BÉTARD Daphné.- *La France racontée par les archéologues : fouilles et découvertes au XXI^e^ siècle*. Gallimard, INRAP, 2012, 222 p.

Marcigny, Gauthier 2012 : MARCIGNY Cyril, GAUTHIER Émilie.- A la recherche du champ permanent : débat. *Archéopages*, **34**, 2012. p.78-83.

Marcigny, Le Goaziou 2012 : MARCIGNY Cyril, LE GOAZIOU Edern.- Du sel littoral pour conserver et consommer. *In*, A. LEHOERFF dir.- *Par-delà l'horizon, Sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans*. Paris : Somogy éditions d'art, 2012, p.101.

Rémy-Watté 2012 : REMY-WATTE Monique.- Les préhistoriens normands au XIX^e^ siècle. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXIX**, 2012, (2010). p.249-270.

Ruas, Zech-Matterne 2012 : RUAS Marie-Pierre, ZECH-MATTERNE Véronique, avec la coll. de DIETSCH-SELLAMI Marie-France, PRADAT Bénédicte, PREISS Sidonie.- Les avoines dans les productions agro-pastorales du Nord-Ouest de la France : données carpologiques et indications textuelles. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.327-365. (Archéologie & Culture).

Van den Bossche 2012 : VAN DEN BOSSCHE Benjamin.- 2000 ans de construction des paysages agraires entre Caen et Bayeux : aspects méthodologiques et perspectives de recherche. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses universitaires de Rennes, 2012, p.409-433. (Archéologie & Culture).

PALÉOLITHIQUE

Cliquet 2012 : CLIQUET Dominique.- Paysages, glaciations et peuplements au Paléolithique. *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.4-9.

Cliquet 2012 : CLIQUET Dominique.- *Quand les Néandertaliens vivaient au Rozel, il y a 110 000 ans*. DRAC de Basse-Normandie, 2012, 9 p. (Archéologie en Basse-Normandie, n°1). (Publication en ligne, consultée le 14 octobre 2013).

Fosse 2012 : FOSSE Gérard.- Henriette Lemoigne et la préhistoire de la Hague à la Belle Époque. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.15-19.

Fosse et al. 2012 : FOSSE Gérard, VILGRAIN-BAZIN Gérard, CLIQUET Dominique .- Silex et bifaces du paléolithique moyen récent à Jardeheu. *In*, MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux. 2012, Volume n°6, p.6-10.

MÉSOLITHIQUE

Ghesquière 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel.- Frontières oubliées du Mésolithique. *In*, CATALA M., LE PAGE D., MEURET J.-C. dir.- *Frontières oubliées, frontières retrouvées. Marches et limites anciennes en France et en Europe*. Actes du colloque de Châteaubriant, 2010. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.27-42. (Enquêtes et documents).

Ghesquière 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel.- Les rapports entre les deux rives de la Manche au mésolithique moyen (8000 à 6500 BC). *In*, MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux. 2012, Volume n°6, p.11-21.

Ghesquière et al. 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel, AUGUSTE Patrick, PIEL-DESRUISSEAUX Jean-Luc.- Le site mésolithique de Fumichon «Vallée de la Pâquine» (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **29**, 2012. p.7-23.

Naudinot 2012 : NAUDINOT Nicolas.- Anticiper ou s'adapter ? Acquisition des matériaux au tardiglaciaire dans le massif armoricain. *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.93-107. (Archéologie & Culture).

Nicolas et al. 2012 : NICOLAS Éric, MARCHAND Grégor, DELOZE Valérie, JUHEL Laurent, VISSAC Carole.- Les occupations mésolithiques de Pen Hoat Salaün en Bretagne : premiers résultats de la fouille préventive et retour d'expérience sur les méthodes employées. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **109**, n°3, 2012. p.457-494.

NÉOLITHIQUE

Besnard et al. 2012 : BESNARD Michel, DRON Jean-Luc, FROMONT Nicolas, KRAXNER Mathieu, SAN JUAN Guy.- L'enceinte du Néolithique récent/final de Basly «La Campagne» (Calvados). Journée d'information sur le Néolithique, Paris, 17 novembre 2012. *Internéo*, **9**, 2012. p.123-133.

Denis 2012 : DENIS Solène.- Le débitage laminaire en silex tertiaire Bartonien dans la culture Blicquy / Villeneuve-Saint-Germain, Néolithique ancien : organisation de la production et réseaux de circulation. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **109**, n°1, 2012. p.121-143.

Fosse 2012 : FOSSE Gérard.- Henriette Lemoigne et la préhistoire de la Hague à la Belle Époque. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.15-19.

Fromont 2012 : FROMONT Nicolas.- De la matière à l'objet, de la technique au social : la transformation et l'utilisation du schiste par les populations Villeneuve-Saint-Germain du quart nord-ouest de la France. *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.273-289. (Archéologie & Culture).

Ghesquière 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel.- Essai d'analyse d'un espace rural au Néolithique moyen II : l'exemple de la plaine Nord d'Argentan. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses universitaires de Rennes, 2012, p.55-70. (Archéologie & Culture).

Ghesquière et al. 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril, GIAZZON David, TSOBGOU AHOUPÉ Rodrigue, CHARRAUD François, JUHEL Laurent, GIAZZON Sébastien.- La minière néolithique de Ri «Le Fresne» (Orne). *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.453-464. (Archéologie & Culture).

Ghesquière, Marcigny 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel, MARCIGNY Cyril.- *Le Néolithique en Normandie (5500 à 2300 avant notre ère)*. OREP Éditions, 2012, 48 p. (Archéologies normandes).

Giraud et al. 2012 : GIRAUD Pierre, JUHEL Laurent, HAMON Caroline, GERMAIN Cécile, SAVARY Xavier, JAN Denis, avec la coll. de RIQUIER Cécile, CASPAR Jean-Paul.- L'habitat du Néolithique ancien de Fontenay-le-Marmion «Le Grand Champ / Le Chemin Haussé» (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **29**, 2012. p.51-87.

Guyodo 2012 : GUYODO Jean-Noël.- L'ouest sous pression : premiers indices de productions complexes (V^{e}-IV^{e} millénaires avant J.-C.). *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.317-324. (Archéologie & Culture).

Ihuel 2012 : IHUEL Ewen.- La circulation des lames dans le massif armoricain au Néolithique. *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.325-340. (Archéologie & Culture).

Kerdivel 2012 : KERDIVEL Gwénolé.- *Occupation de l'espace et gestion des ressources à l'interface entre massifs primaires et bassins secondaires et tertiaires au Néolithique. L'exemple du Massif armoricain et de ses marges*. 2012, 382 p. (BAR, International Series, 2383).

Kerdivel 2012 : KERDIVEL Gwénolé.- Roches tenaces et habitat au Néolithique entre Massif armoricain et Bassin parisien : approche spatiale. *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.165-178. (Archéologie & Culture).

Marchand 2012 : MARCHAND Grégor.- Différences de potentiel géologique entre massifs cristallins et bassins sédimentaires. *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.11-30. (Archéologie & Culture).

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Les premiers paysans de Tatihou (entre 4700 et 4500 ans avant notre ère). *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.10.

Querré et al. 2012 : QUERRÉ Guirec, DOMINGUEZ-BELLA Salvador, CASSEN Serge.- La variscite ibérique : exploitation, diffusion au cours du Néolithique. *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.307-315. (Archéologie & Culture).

ÂGE DU BRONZE

Bernard et al. 2012 : BERNARD Vincent, BILLARD Cyrille, COUTURIER Yann, JAOUEN Gwénaëlle, LE DIGOL Yannick.- Quand nos ancêtres allaient au pieu : des chaînes de production forestière du Bronze ancien tournées vers le taillis. *In*, MÉLIN M. et MOUGNE C. dir.- *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans le Nord-Ouest de la France à l'âge du Bronze : actualités de la recherche*. Actes du séminaire archéologique de l'Ouest, 22 mars 2012, Université de Rennes I. 2012, p.27-58. (Géosciences Rennes, Mémoire hors-série n°8).

Brun, Marcigny 2012 : BRUN Patrice, MARCIGNY Cyril.- Une connaissance de l'âge du Bronze transfigurée par l'archéologie préventive. *Archéopages*, Hors Série 10 ans, **3**, 2012. p.132-139.

Delrieu, Quévillon 2012 : DELRIEU Fabien, QUÉVILLON Sophie.- Entre terre et mer : tumulus et paysages funéraires à l'âge du Bronze dans la presqu'île de la Hague (France, Manche). *In*, BÉRENGER Daniel, BOURGEOIS Jean, TALON Marc, WIRTH Stefan dir.- *Paysages funéraires de l'âge du Bronze*. Colloque International sur l'âge du Bronze, Herne, 15-18 octobre 2008. 2012, p.205-217.

Flotté et al. 2012 : FLOTTÉ David, GHESQUIÈRE Emmanuel, GIAZZON David, MARCIGNY Cyril, MENAGER Loïc, VIPARD Laurent.- Nouveaux parcellaires et habitats du Bronze ancien/moyen en Basse-Normandie : les fouilles de 2010. Communications de Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2011. *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, **10**, 2012. p.82-90.

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Des fermes de l'âge du Bronze (1700 à 1000 avant notre ère). *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.11.

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Les paysages de l'âge du Bronze, champs et parcellaires. *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.15-16.

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Les paysages ruraux de l'Âge du Bronze (2300 - 800 avant notre ère) : structures agraires et organisations sociales dans l'Ouest de la France. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses universitaires de Rennes, 2012, p.71-80. (Archéologie & Culture).

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Vivre à l'âge du Bronze. *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.12-14.

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Lieux funéraires, paysages et territoires de l'âge du Bronze en Normandie. *In*, BÉRENGER Daniel, BOURGEOIS Jean, TALON Marc, WIRTH Stefan dir.- *Paysages funéraires de l'âge du Bronze*. Colloque International sur l'âge du Bronze, Herne, 15-18 octobre 2008. APRAB / LWL, 2012, p.595-617.

Marcigny, Camusard 2012 : MARCIGNY Cyril, CAMUSARD Jean-Pierre.- L'évolution du trait de côte ou depuis quand Tatihou est-elle une île ?. *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.18-20.

Milcent 2012 : MILCENT Pierre-Yves.- *Le temps des élites en Gaule atlantique : chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIII^e^ - VII^e^ s. av. J.-C.)*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, 253 p. (Archéologie & Culture).

Mougne et al. 2012 : MOUGNE Caroline, DUPONT Catherine, GIAZZON David, QUESNEL Laurent.- Les invertébrés marins du site du Bronze final III, le Clos des Châtaigniers à Mathieu (Calvados) : ressources alimentaires et indicateurs paléoenvironnementaux. *In*, MÉLIN M. et MOUGNE C. dir.- *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans le Nord-Ouest de la France à l'âge du Bronze : actualités de la recherche*. Actes du séminaire archéologique de l'Ouest, 22 mars 2012, Université de Rennes I. 2012, p.91-112. (Géosciences Rennes, Mémoire hors-série n°8).

San Juan 2012 : SAN JUAN Guy.- L'évolution des formes de l'habitat protohistorique au nord-ouest de Caen : l'exemple du plateau de Thaon-Basly après 10 années de recherches programmées. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses universitaires de Rennes, 2012, p.99-109. (Archéologie & Culture).

San Juan et al. 2012 : SAN JUAN Guy, DRON Jean-Luc, FROMONT Nicolas, LEPAUMIER Hubert, BESNARD Michel.- L'éperon fortifié de «La Campagne» à Basly (Calvados) : données nouvelles concernant la phase Bronze final. Communications de Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2011. *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, **10**, 2012. p.91-94.

ÂGE DU FER

Baron et al. 2012 : BARON Anne, GRATUZE Bernard, QUERRÉ Guirec.- Production et circulation des roches noires («lignite») à l'Âge du Fer : provenance et diffusion en Europe Celtique. *In*, MARCHAND Grégor, QUERRÉ Guirec dir.- *Roches et Sociétés de la Préhistoire : entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.341-349. (Archéologie & Culture).

Bouland 2012 : BOULAND Patrick.- « L' Âge du Fer » dans le Mortainais. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **89**, fasc.433, 2012. p.435-447.

Cherel 2012 : CHEREL Anne-Françoise.- Chronologie de la fin de l'Âge du fer (III^e^ - I^er^ siècle avant J.-C.) au sud de la Plaine de Caen : le cas de la «ZAC Object'Ifs Sud» à Ifs (Calvados). *In*, BARRAL Philippe et FICHTL Stephan dir.- *Regards sur la chronologie de la fin de l'Âge du Fer (III^e^ - I^er^ siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne* . Actes de la table ronde tenue à Bibracte, Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007. Bibracte, **22**, 2012. p.245-256.

De Jersey 2012 : DE JERSEY Philip.- Les monnaies celtiques à travers la Manche : considérations sur la circulation et l'échange au cours de la Tène Finale en Armorique, dans le sud de l'Angleterre et dans les îles Anglo-Normandes. *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.7-23. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Giraud 2012 : GIRAUD Pierre.- Les Gaulois du territoire bas-normand. *Itinéraires de Normandie*, Hors-Série **1**, 2012. p.90-93.

Le Forestier 2012 : LE FORESTIER Solenn.- La circulation des amphores au second Age du Fer dans l'Ouest de la Gaule. *Histoire et Traditions Populaires*, **119**, 2012. p.5-16.

Lefort 2012 : LEFORT Anthony.- Notes sur les monnaies gauloises découvertes sur le site d'Urville-Nacqueville (Manche). *In*, MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux. 2012, Volume n°6, p.22-37.

Lefort, Marcigny 2012 : LEFORT Anthony, MARCIGNY Cyril (avec la collab. de GIRAUD Pierre, GUIHARD Pierre-Marie).- L'oppidum du Mont-Castel (Port-en-Bessin-Huppain, Calvados) : premiers résultats. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **29**, 2012. p.107-131.

Lepaumier et al. 2012 : LEPAUMIER Hubert, GIAZZON David, CHANSON Karine.- Orval, une tombe à char en Cotentin au milieu du III^e^ siècle avant notre ère. *Itinéraires de Normandie*, Hors-Série n°2, 2012. p.6-9.

Marcigny 2012 : MARCIGNY Cyril.- Les premières fortifications de Tatihou (800 ans avant notre ère). *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.17.

Marcigny, Carpentier 2012 : MARCIGNY Cyril, CARPENTIER Vincent.- Des Gaulois aux Gallo-Romains (I^er^ siècle avant - II^e^ siècle après J.-C.). *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.21.

Milcent 2012 : MILCENT Pierre-Yves.- *Le temps des élites en Gaule atlantique : chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIII^e^ - VII^e^ s. av. J.-C.)*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, 253 p. (Archéologie & Culture).

San Juan 2012 : SAN JUAN Guy.- L'évolution des formes de l'habitat protohistorique au nord-ouest de Caen : l'exemple du plateau de Thaon-Basly après 10 années de recherches programmées. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses universitaires de Rennes, 2012, p.99-109. (Archéologie & Culture).

GALLO-ROMAIN

Allinne, Guihard 2012 : ALLINNE Cécile, GUIHARD Pierre-Marie.- Blainville-sur-Orne (Calvados). L'apport de la numismatique à l'interprétation du site. *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.115-138. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Chameroy, Guihard 2012 : CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie (dir).- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, 304 p. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Deshayes 2012 : DESHAYES Julien.- Sortosville-Bocage, église Notre-Dame : un édifice roman constellé de remplois antiques. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.27-29.

Guihard 2012 : GUIHARD Pierre-Marie.- Circulation monétaire et utilisation économique de la monnaie de bronze dans l'actuelle Normandie au cours de la seconde moitié du I^er^ siècle av. J.-C. *In*, CHAMEROY Jérémie,

GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.25-47. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Hincker et al. 2012 : HINCKER Vincent, MARIE Guillaume, NIEL Cécile, PIOLOT Aurélien, ALDUC-LEBAGOUSSE Armelle, BRUNET Vanessa, BOCQUET-LIÉNARD Anne .- Une nécropole aristocratique rurale des IIe-IIIe s. à Vâton (Falaise, Calvados) dans la cité des Viducasses. *Gallia*, **69-1**, 2012. p.115-165.

Jeanne et al. 2012 : JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline, PAEZ-REZENDE Laurent.- Etienville, «La Cour». *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.23-26.

Lemaître 2012 : LEMAÎTRE Claude.- La céramique romaine en Normandie centrale. *Histoire et Traditions Populaires*, **119**, 2012. p.45-59.

Marcigny, Carpentier 2012 : MARCIGNY Cyril, CARPENTIER Vincent.- Des Gaulois aux Gallo-Romains (Ier siècle avant - IIe siècle après J.-C.). *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.21.

Nicolas-Méry 2012 : NICOLAS-MÉRY David.- Catalogue de formes pour servir à une histoire de l'architecture civile de la Baie du Mont-Saint-Michel. 1ère partie : modules architecturaux antiques et supports de voûtes médiévaux. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **89**, fasc. 433, 2012. p.359-398.

Paez-Rezende et al. 2012 : PAEZ-REZENDE Laurent, JEANNE Laurence, DUCLOS Caroline.- L'agglomération antique de Portbail : historique des recherches et état des connaissances. *Revue de la Manche*, **54**, fasc.216, 2012. p.2-16.

Paumier, Paumier 2012 : PAUMIER Solange, PAUMIER Henri.- Le culte de Mithra à Jort (Calvados). *Histoire et Traditions Populaires*, **117**, 2012. p.14-23.

Paumier, Paumier 2012 : PAUMIER Solange, PAUMIER Henri.- Les pierres mithriaques de Jort (Calvados) : leur contexte gallo-romain. *Histoire et Traditions Populaires*, **120**, 2012. p.5-25.

Quévillon 2012 : QUÉVILLON Sophie.- L'agglomération antique de Fontaine-les-Bassets (Orne, France) : apports des recherches récentes sur un site oublié. *ArcheoSciences*, **36**, 2012. p.23-35.

Vipard 2012 : VIPARD Pascal.- La (future) Normandie dans l'espace nord-occidental d'après les sources écrites antiques du Ier au IVe siècle. *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.49-73. (Tables rondes du CRAHM n°8).

MOYEN-ÂGE

Beck 2012 : BECK Bernard.- Le jardin potager des seigneurs de Hambye. *Annales de Normandie*, 62e année, **2**, 2012. p.277-289.

Bernard 2012 : BERNARD Vincent.- Colomby (Manche). La Perruque. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.371-372.

Bernard 2012 : BERNARD Vincent.- Découverte exceptionnelle d'un moulin hydraulique du XIe siècle : Colomby, «La Perruque» (Manche). *In, Journée du CreAAH : Archéologie, Archéosciences, Histoire, Rennes, 24 mars 2012* (UMR 6566). 2012. p.32 <http://www.creaah.univ-rennes1.fr (consulté le 11 septembre 2013)>.

Bocquet-Liénard 2012 : BOCQUET-LIÉNARD Anne, avec la coll. de DERVIN Stéphanie et LECLER Élisabeth.- Basse-Normandie. PCR «Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace bas-normand du Xe-XVIe s. Production, diffusion». Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.360-361.

Bouillie 2012 : BOUILLIE Christian.- *L'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives : un riche patrimoine religieux normand à découvrir de sa fondation à aujourd'hui*. Les Éditions de l'Association Le Pays d'Auge, 2012, 136 p.

Cardon 2012 : CARDON Thibault.- Les petites monnaies étrangères en Normandie aux XIV-XVe siècles : provenances, modalités d'introduction et circulation. *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.207-228. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Carpentier 2012 : CARPENTIER Vincent.- Premières réflexions sur la place des enclos mérovingiens de la Plaine de Caen dans l'évolution des espaces ruraux de la Basse-Normandie sur le temps long. *In*, CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril dir.- *Des hommes aux champs : pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.181-193. (Archéologie & Culture).

Carpentier 2012 : CARPENTIER Vincent.- Deux fermes médiévales (XIe - XIVe siècle). *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.24-25.

Carpentier 2012 : CARPENTIER Vincent.- La place de l'archéologie dans une histoire environnementale et humaine de l'estuaire de la Dives au Moyen Âge. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.67-82. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Carpentier 2012 : CARPENTIER Vincent.- Sources écrites médiévales et reconstitution des dynamiques paysagères des zones humides. Un exemple de transmission commentée : l'enquête du bailli de Caen sur les marais de la Dives en 1295-1297. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.83-104. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Chameroy, Guihard 2012 : CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie (dir).- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, 304 p. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Davy, Leduc 2012 : DAVY Christian, LEDUC Christine.- Objets de la vie quotidienne dans la peinture murale médiévale de l'Ouest de la France : présentation d'une base de données régionale. *In*, VALAIS Alain dir.- L*'habitat rural au Moyen Âge dans le Nord-Ouest de la France*. Tome 1 : Les synthèses. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.289-294. (Archéologie & Culture).

Deshayes 2012 : DESHAYES Julien.- Jobourg, église Notre-Dame. *In*, MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux. 2012, Volume n°6, p.38-41.

Deshayes 2012 : DESHAYES Julien.- Sortosville-Bocage, église Notre-Dame : un édifice roman constellé de remplois antiques. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.27-29.

Faisant 2012 : FAISANT Étienne.- Le château de Chanteloup. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **89**, fasc.431, 2012. p.161-193.

Faisant , Saint-James 2012 : FAISANT Étienne, SAINT-JAMES François.- Les logis médiévaux de l'Abbaye aux Hommes de Caen. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXIX**, 2012, (2010). p.9-62.

Flambard-Héricher 2012 : FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie.- La Pommeraye (Calvados). Château Ganne. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.300-301.

Flambard-Héricher 2012 : FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie.- Les représentations du Château Ganne au XIX^{e} siècle : légendes et réalités. *Annales de Normandie*, 62e année, **2**, 2012. p.291-301.

Ghesquière 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel.- Argentan (Orne). Les Portes d'Argentan, Coulandon. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.331-332.

Ghesquière 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel.- Ecouché (Orne). Ferme Méheudin. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.290.

Ghesquière 2012 : GHESQUIÈRE Emmanuel.- Ecouché (Orne). Vallée de l'Udon 2. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.192.

Guillot 2012 : GUILLOT Bénédicte.- Caen (Calvados). 93 rue Caponière. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.187.

Guillot 2012 : GUILLOT Bénédicte.- Caen (Calvados). Château. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.284-285.

Guillot 2012 : GUILLOT Bénédicte.- Caen (Calvados). Place Saint-Sauveur. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.188.

Guillot 2012 : GUILLOT Bénédicte.- Valognes (Manche). Place du château. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.316.

Guillotte 2012 : GUILLOTTE Louis.- La Seigneurie de la Ferté-Macé (XI^{e} - XIV^{e} siècles). *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, **CXXXI**, 1-2, 2012. p.9-159.

Hélye 2012 : HÉLYE Daniel.- Le Château de Bricqueville. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.34.

Hincker 2012 : HINCKER Vincent.- Vieux (Calvados). Rue des Gables. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.218.

Lajoye 2012 : LAJOYE Patrice.- Monnaie, commerce et échanges dans la province ecclésiastique de Rouen du V^{e} au VII^{e} siècle : le témoignage des sources hagiographiques. *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.139-154. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Lajoye 2012 : LAJOYE Patrice.- Notes sur les monnaies mérovingiennes attribuées à Lisieux. *Bulletin de la Société Historique de Lisieux*, **74**, 2012. p.25-30.

Le Maho 2012 : LE MAHO Jacques.- Avant et après les Normands. Les lieux d'échanges dans l'espace fluvio-maritime normand au Haut Moyen Âge (VII^{e} - X^{e} siècle). *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.185-206. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Lespez, Germain-Vallée 2012 : LESPEZ Laurent, GERMAIN-VALLÉE Cécile.- Vieux (Calvados). Le Bas de la Tannerie. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.384.

Levalet 2012 : LEVALET Daniel.- Les sarcophages de granite dans le sud du département de la Manche. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **89**, fasc.432, 2012. p.309-321.

Mane 2012 : MANE Perrine.- L'agriculture et l'artisanat dans les campagnes médiévales à travers l'iconographie et les découvertes archéologiques. *In*, VALAIS Alain dir.- *L'habitat rural au Moyen Âge dans le Nord-Ouest de la France*. Tome 1 : Les synthèses. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p.253-288. (Archéologie & Culture).

Maneuvrier 2012 : MANEUVRIER Jack.- Le donjon de Chambois. *Histoire et Traditions Populaires*, **120**, 2012. p.47-50.

Mc Cormack 2012 : MC CORMACK John.- Eculleville's church in an international context. *In*, MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux. 2012, Volume n°6, p.42-47.

Moesgaard 2012 : MOESGAARD Jens Christian.- Les ateliers monétaires normands dans la tourmente Viking. *In*, CHAMEROY Jérémie, GUIHARD Pierre-Marie dir.- *Circulations monétaires et réseaux d'échanges en Normandie et dans le Nord-Ouest européen (Antiquité - Moyen Âge)*. Publications du CRAHM, 2012, p.155-172. (Tables rondes du CRAHM, n°8).

Morand 2012 : MORAND Fabrice.- L'ancienne église de Saint-Julien-sur-Sarthe. *Cahiers percherons*, **191**, 3e trimestre, 2012. p.47-55.

Moulin 2012 : MOULIN Marie-Anne.- L'approvisionnement des chantiers de construction argentanais en matériaux de construction au XV^e^ siècle. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXIX**, 2012, (2010). p.95-117.

Nicolas-Méry 2012 : NICOLAS-MÉRY David.- Catalogue de formes pour servir à une histoire de l'architecture civile de la Baie du Mont-Saint-Michel. 1^ère^ partie : modules architecturaux antiques et supports de voûtes médiévaux. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **89**, fasc. 433, 2012. p.359-398.

Niel, Allinne 2012 : NIEL Cécile, ALLINNE Cécile.- Thaon (Calvados). Église Saint-Pierre. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.349-350.

Poisson 2012 : POISSON Jean-Michel.- La basse-cour : le château hors du château. *Dossiers d'Archéologie*, **349**, 2012. p.60-63.

Provost de la Fardinière 2012 : PROVOST DE LA FARDINIÈRE Romain.- Les pêcheries sur la Sélune sous l'Ancien Régime. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **89**, fasc.432, 2012. p.293-307.

Provost de la Fardinière 2012 : PROVOST DE LA FARDINIÈRE Romain.- Voirie médiévale et occupation du sol dans la région de Poilley (Manche). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, **89**, fasc.433, 2012. p.399-434.

Ridel 2012 : RIDEL Elisabeth.- Les Vikings et les noms du rivage. *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.22-23.

Schütz 2012 : SCHÜTZ Grégory.- Bayeux (Calvados). 13, rue de Nesmond (Jardin des Augustines). Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.225.

Schwien 2012 : SCHWIEN Jean-Jacques.- Le plan idéal du château : diversité des modèles. *Dossiers d'Archéologie*, **349**, 2012. p.82-91.

Seréville-Niel 2012 : CHAPELAIN de SEREVILLE-NIEL Cécile.- Le chantier de fouilles archéologiques : les résultats de la campagne 2011. *Nouvelles de la vieille église de Thaon*, **12**, 2012. p.4-5.

Vincent 2012 : VINCENT Jean-Baptiste.- Normandie Basse et Haute. Études topographiques et architecturales d'abbayes cisterciennes normandes. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.267-270.

ÉPOQUES MODERNE ET CONTEMPORAINE

Barros et al. 2012 : BARROS Jean, BENEULT Marie-Andrée, BENEULT Dominique, DESHAYES Julien, GIARD Valentin, LAISNÉ Gilles.- Manoir du Parc. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15,** 2012. p.35-39.

Canu 2012 : CANU Benoît.- Les moulins à vent de Basse-Normandie : le point sur une prospection thématique. *Bulletin du groupe de recherches archéologiques du Cotentin*, **15**, 2012. p.30-33.

Carpentier 2012 : CARPENTIER Vincent.- Le manoir de l'île (XVI^e^ - XVII^e^ siècles). *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.26-27.

Garnier 2012 : GARNIER Emmanuel.- L'apport des archives modernes. *In*, LESPEZ Laurent éd.- *Paysages et gestion de l'eau : sept millénaires d'histoire de vallées et de plaines littorales en Basse-Normandie*. MRSH, Presses universitaires de Caen, 2012, p.105-112. (Bibliothèque du Pôle rural n°3).

Letablier 2012 : LETABLIER Mathilde.- Les fortifications ou comment protéger la rade de la Hougue ?. *In, Sagas de Tatihou : histoire d'une île normande*. OREP Éditions, 2012, p.28-38.

Schütz 2012 : SCHÜTZ Grégory.- Bayeux (Calvados). 8, rue Tardif. Chronique des fouilles médiévales en France en 2011. *Archéologie Médiévale*, **42**, 2012. p.280.

Vilgrain-Bazin, Houillier 2012 : VILGRAIN-BAZIN Gérard, HOUILLIER Sébastien.- Le fort de Led-Heu à Omonville-la-Rogue. *In*, MARCIGNY Cyril dir.- *Archéologie, histoire et anthropologie de la presqu'île de la Hague (Manche)*. Études et travaux. 2012, Volume n°6, p.48-53.

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE 2012

Liste des programmes de recherches nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La Protohistoire (de la fin du IIIe millénaire au Ier siècle av. J.-C.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle, de l'Antiquité aux temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'outre-mer

BASSE-NORMANDIE

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 2

Chronologie

BRO : Âge du Bronze
CHA : Chalcolithique
CONT : Contemporain
FER : Âge du Fer
GAL : Gaule romaine
HIST : Histoire
HMA : haut Moyen Âge
IND : Indéterminé
MA : Moyen Âge
MES : Mésolithique
MOD : Moderne
MUL : Multiple
NÉO : Néolithique
PAL : Paléolithique
PRO : Protohistoire
REC : Période récente

Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic
DOC : Etude documentaire
EB : Etude du bâti
FP : Fouille programmée
FPREV : Fouille préventive
MODIF : Modification consistance du projet
PAN : Programme d'analyses
PCR : Projet collectif de recherche
PRD : Prospection diachronique
PRT : Prospection thématique
PRM : Prospection avec détecteur de métaux
PMS : Prospection avec matériel spécialisé
RE : Relevé d'art rupestre
SD : Sondage
ST : Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association
BÉN : Bénévole
CG 14 : Conseil général du Calvados
CNRS : CNRS
COL : Collectivité
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales
EN : Education nationale
ENT : Entreprise ou opérateur privé
INR : INRAP
MCC : Ministère de la Culture et de la Communication
MUS : Musée
SRA : Service régional de l'archéologie
SUP : Enseignement supérieur

BASSE-NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

2012

Personnel du Service régional de l'archéologie

François FICHET de CLAIRFONTAINE	Conservateur en chef du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie. *Antiquité - Moyen Âge.*
Cyrille BILLARD	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. *Néolithique - Âge du Bronze.*
Dominique CLIQUET	Conservateur du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. *Préhistoire ancienne.*
Pascal COUANON	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. *Moyen Âge.*
Laure DÉDOUIT	Assistante ingénieur	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
Bertrand FAUQ	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. DAO. *Moyen Âge - Moderne.*
Christelle GUILLAUME	Secrétaire administrative	Secrétariat. Gestion des documents d'urbanisme. Suivi des dossiers de subventions des opérations programmées. Bilan scientifique régional. Régie d'avance remboursement frais déplacements.
Anne ROPARS	Ingénieur d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.

LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE